



VENDREDI 8 MARS 1996

No 36208 - 116e année
 J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
 Fax: 039/210 360
 Fr. s. 2.- / FF 6,00
 (TVA incluse)
 Administration: 039/210 310
 Rédaction: 039/210 210
 Abonnements: 039/210 311
 Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Terrorisme
au Proche-Orient

Appel à un sommet

Le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, dont la police continue de pourchasser les extrémistes du Hamas de concert avec les forces israéliennes, a assuré hier qu'il ne laisserait pas le terrorisme ruiner le processus de paix. Il a appelé hier à l'organisation d'un sommet antiterroriste.

Page 2

Tchéchénie

Violents combats



De violents combats se poursuivaient hier à Grozny (photo Keystone-AP) après l'attaque surprise de la veille par quelques centaines de rebelles, alors qu'à Moscou le président Eltsine avait réuni son conseil national de sécurité pour examiner les moyens de mettre un terme au conflit.

Page 2

Canton de Vaud

Rocades au gouvernement

Le gouvernement vaudois admet «sa responsabilité collégiale» dans la crise politique qui a éclaté avec les notes de frais de Bossard Consultants. Le Conseil d'Etat n'a annoncé aucune démission hier, mais des rocadés en son sein. L'actuel chef du Département des finances Pierre-François Veillon est remplacé par Charles Favre. Il est déchargé de la présidence.

Page 4

Ciba et Sandoz s'allient pour donner naissance à Novartis

Une fusion chimique

Les groupes chimiques bâlois Ciba et Sandoz ont décidé la plus grande fusion jamais réalisée dans l'histoire économique mondiale. Le nouveau groupe s'appelle Novartis. Il sera le numéro un mondial de l'agro-industrie et le numéro deux du marché pharmaceutique. Le siège du groupe, avec quelque 250 collaborateurs, sera établi à Bâle. Revers de la médaille, 10.000 emplois seront supprimés dans les trois ans à venir, dont environ 3300 en Suisse.

En annonçant tôt hier matin leur projet de fusion, Ciba et Sandoz ont véritablement créé la surprise. Ces noces de géants doivent encore recevoir l'aval des actionnaires respectifs lors des assemblées générales prévues le 23 avril prochain pour Sandoz et le 24 avril pour Ciba. Novartis consacrera ses activités exclusivement aux secteurs de la santé, de l'agro-industrie et de la nutrition. Les autres activités seront désinvesties ou vendues. C'est ainsi que Ciba va se séparer de sa Division «Spécialités chimiques» qui comprend les colorants pour textiles, les produits chimiques, les additifs, les pigments et les polymères. Ce

secteur sera désinvesti au cours des 12 prochains mois et coté aux bourses suisses. Sandoz avait déjà fait de même l'an passé avec le désinvestissement de sa division produits chimiques, devenue Clariant S.A. Désormais, Sandoz va aussi abandonner aussi le secteur des produits chimiques pour la construction.

Le groupe Novartis deviendra le numéro un mondial de l'agro-industrie et le numéro deux du marché pharmaceutique, derrière le groupe britannique Glaxo Wellcome. Le secteur Santé représentera 59% de ses ventes, l'agro-industrie 27% et la Nutrition 14%.

Le chiffre d'affaires cumulé de Ciba et Sandoz en 1995 se monte à 36 milliards de francs. En tenant compte du désinvestissement des produits chimiques, il est de 26 milliards.

EN BOURSE

L'annonce de cette fusion a fait grimper la cotation des titres de Ciba et Sandoz. Jeudi soir à la clôture à Zurich, l'action au porteur Ciba avait gagné 28,4% et la nominative 28,8%. Quant à Sandoz, l'action au porteur avait progressé de 19,6% et la nominative de 20,0%.

Le 1er mars dernier, la capitalisation boursière des deux groupes atteignait 75 milliards de francs. Avec la poussée intervenue hier, elle avoisine les 100 milliards de francs.

Lors d'une conférence de



presse tenue à l'aéroport de Bâle-Mulhouse, le président de Sandoz, Marc Moret, et celui de Ciba, Alex Krauer, ont justifié cette fusion par la nécessité d'acquiescer une certaine dimension pour affronter la concurrence internationale. En outre, la fusion est économiquement plus avantageuse que les acquisitions de sociétés.

Les synergies devraient conduire à des économies estimées à 1,8 milliard de francs, réalisées sur une période de trois ans. Novartis dispose par ailleurs de liquidités de 15 milliards

de francs pour développer ses activités.

Ciba, numéro un de la chimie suisse, a réalisé un chiffre d'affaires de 20,7 milliards de francs en 1995 et un bénéfice net de 2,15 milliards de francs, en hausse de 13%. Le groupe Sandoz, numéro deux, a réalisé un chiffre d'affaires de 15,2 milliards de francs en 1995 et un bénéfice net de 2,06 milliard de francs, en hausse de 19%.

ET L'EMPLOI?

Alex Krauer, actuel président de Ciba et futur président de Novartis, a déclaré que la suppression

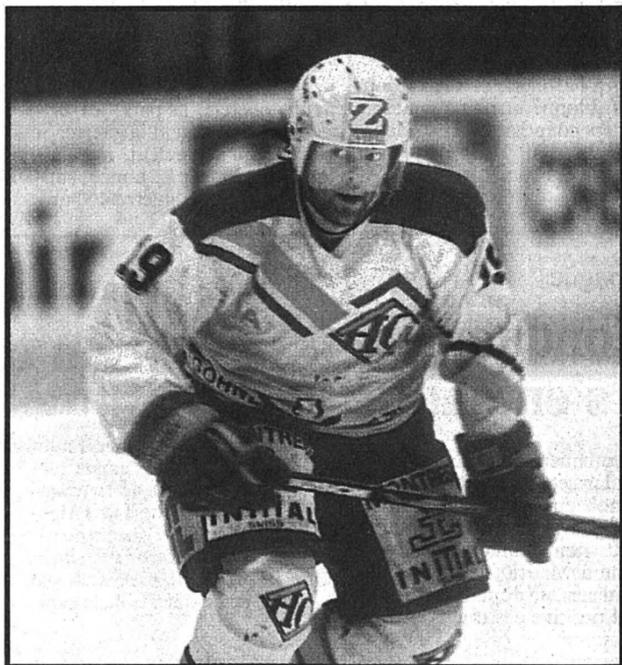
de 10.000 emplois, prévue sur trois ans, était certes regrettable, mais néanmoins inévitable. Un tiers de ces suppressions d'emplois, soit 3300 environ, concernent la Suisse. Il est encore trop tôt pour dire comment elles seront réparties.

Un fonds spécial sera créé pour faciliter la réinsertion professionnelle dans les pays les plus touchés par les suppressions d'emplois.

A fin 1995, Ciba et Sandoz employaient 134.000 personnes dans le monde entier. (ap)

Hockey sur glace - Le HCC bat Thurgovie

Héroïquement vôtre



Willy Kohler

Les Chaux-de-Fonniers ont décroché le droit de contester à Lausanne et à Grasshopper le dernier ticket disponible en LNA. (Impar-Galley)

Page 9

OPINION

Séisme à Bâle

Pour une fois nullement feinte, la stupéfaction a été totale, tant chez les financiers que les institutionnels, lorsque hier matin, les deux géants de la chimie bâloise, Ciba et Sandoz, ont annoncé qu'ils allaient fusionner.

Une réaction qui est un peu à l'image de celle qui suit un tremblement de terre, phénomène auquel, il est vrai, la région bâloise est prédestinée.

On sait qu'en raison des grands mouvements de fonds qui agitent notre sous-sol, tout comme d'autres secouent les structures économiques planétaires, ce genre de séisme est inévitable. L'événement, lorsqu'il survient, n'en provoque pas moins la surprise. Avant que les survivants ne cherchent à évaluer les dégâts.

A l'origine de la «collision» de ces deux masses «chimiques» imposantes, on trouve donc les impératifs de croissance maîtrisée que la globalisation de l'économie impose à tout grand groupe industriel. Du moins à ceux qui entendent survivre dans la guerre financière qui se joue aujourd'hui à l'échelon du globe.

Un combat inéluctable et sans pitié que M. Alex Krauer, futur président du conseil d'administration de la nouvelle Novartis, a résumé d'une phrase: «Seuls les meilleurs gagnent, et nous voulons être parmi les meilleurs.»

L'ennui c'est que toute guerre, fût-elle économique, engendre son cortège de victimes. Comme le signale amèrement le Syndicat de l'industrie et du bâtiment, la fusion est une bonne nouvelle pour les actionnaires, mais une mauvaise pour les travailleurs.

Selon les premières estimations, ils seront quelque trois mille à perdre leur emploi en Suisse.

Inutile de le reprocher aux dirigeants des deux groupes. Ils ont, eux, fait à merveille leur boulot. C'est-à-dire créer les conditions cadres pour améliorer, encore et toujours, la valeur et la rentabilité de leurs entreprises respectives.

Il est donc un peu puéril de la part du chef du Département de l'économie de Bâle-Ville d'en appeler aux responsables de Novartis pour que, sentimentalement, ils préservent les intérêts de la région.

La cité rhénane n'est plus guère pour le nouveau mastodonte de la chimie qu'une référence historique. Son avenir est ailleurs, là où il réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires.

Le risque croissant que le processus de globalisation de l'économie mondiale ne se traduise, en Suisse comme ailleurs, par la consolidation de quelques rares pôles économiques prospères entourés de zones périphériques sociales sinistrées, avec tout ce que cela signifie, ce risque est du domaine de la politique.

Mercredi, pour sauver 700 emplois à Stans, la majorité du Conseil national s'est, sans pudeur mais non sans hypocrisie, assise sur quelques principes humanitaires en fermant les yeux sur le caractère militaire de certains avions.

On est curieux de voir quelle idée géniale ces mêmes politiciens vont trouver demain pour venir en aide aux futurs chômeurs de la chimie.

A défaut, force sera d'en déduire que dans l'affaire des Pilatus, c'est plus les intérêts des propriétaires de l'entreprise nidwaldienne que l'avenir de ses ouvriers qui ont ému les parlementaires.

Roland GRAF



FESTIVAL «LES FILMS DU SUD»

Du 15 au 21 mars 1996

Après Fribourg, à La Chaux-de-Fonds

Renseignements:
Théâtre ABC, 039/23 72 22

Avec le soutien de L'Impartial



Proche-Orient: mettre un frein au terrorisme qui menace la paix

Un sommet aura lieu à Taba

Un sommet international sur la lutte contre le terrorisme aura lieu mercredi à Taba sur la mer Rouge en Egypte. Cette annonce de la radio publique israélienne est intervenue alors que Yasser Arafat avait demandé la tenue d'une telle conférence lors de la séance inaugurale du Parlement autonome palestinien à Gaza.

Le sommet devrait réunir les représentants de 30 pays, notamment le président américain Bill Clinton. Parmi les autres participants sont prévus le premier ministre israélien Shimon Peres, le président égyptien Hosni Moubarak, le roi Hussein de Jordanie et le président palestinien Yasser Arafat, a ajouté la radio. Des représentants de l'opposition de droite israélienne devraient également se joindre aux débats.

L'information n'a pas pu être confirmée officiellement. Un porte-parole de la présidence du Conseil israélien a indiqué

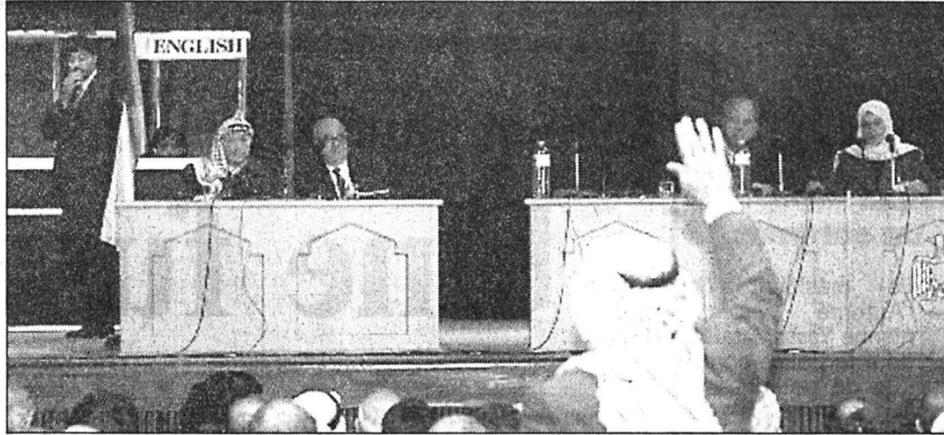
qu'aucune date ou lieu n'avait été fixé pour le moment. Il a par ailleurs souligné que «M. Peres accueille favorablement toute idée qui permettrait de mobiliser toutes les forces internationales dans la lutte contre le terrorisme».

APPEL

Lors de la réunion du Parlement autonome palestinien, M. Arafat avait lancé: «De cette tribune, je propose à tous les pays inquiets pour la paix dans la région de se réunir pour discuter des moyens d'accélérer le processus de paix, car c'est le meilleur moyen de barrer la route au terrorisme». L'idée de ce sommet vient du président américain Bill Clinton, soucieux d'enrayer des attaques susceptibles de faire capoter la paix dans la région.

Les derniers attentats anti-israéliens ont fait 60 morts depuis le 25 février. Le Jihad islamique en Palestine a revendiqué l'attaque qui a fait treize morts et 125 blessés lundi à Tel-Aviv. Les pourparlers avec l'Autorité palestinienne ont été suspendus par Israël.

Le nouveau Parlement auto-



Parlement autonome palestinien

La première session a eu lieu hier en présence de Yasser Arafat.

(Keystone-AP)

nome palestinien, élu le 20 janvier, se réunissait pour la première fois hier à Gaza. Les 88 députés ont prêté serment devant leur président. Ahmed Koreï, chef de la délégation de l'OLP aux pourparlers de paix avec Israël, a été élu président du Conseil.

Dans les territoires autonomes, Israël et l'Autorité palestinienne sont passés à l'offensive

contre les intégristes du Hamas. Plus de 400 personnes auraient ainsi été interpellées à Gaza à l'occasion de descentes de police dans les mosquées et à l'université islamique, bastion du mouvement intégriste.

De son côté, Shimon Peres, qui joue son va-tout politique à l'approche des élections législatives du 29 mai, a décidé d'employer la manière forte. Il a pla-

cé le million de Palestiniens de Cisjordanie dans un état de siège virtuel. Ceux-ci ne peuvent plus se rendre en Israël.

DES CHARS

L'Etat hébreu a aussi déployé des renforts en hommes et en matériel le long de sa frontière avec la Cisjordanie, pour la première fois depuis la guerre de 1967. (ats, afp, reuter)

BRÈVES

Israël

Amir «très fier»

L'Israélien, qui a avoué l'assassinat du premier ministre Yitzhak Rabin, a revendiqué son acte hier à son procès, se déclarant «très fier» de l'avoir commis. «Je ne regrette rien et je suis très fier d'avoir commis cet acte», a déclaré Yigal Amir devant le tribunal de Tel Aviv.

Afrique du Sud

Mandela va bien!

Le président sud-africain Nelson Mandela est sorti de clinique hier à Johannesburg avec un jour d'avance sur la date prévue. Il a déclaré que les analyses avaient montré qu'il était en très bonne santé. Il avait été admis mardi en clinique pour y subir pendant trois jours des analyses médicales. Son hospitalisation visait à mettre fin à des rumeurs faisant état d'une dégradation de son état de santé.

Mer de Chine

Tirs de missiles

Les missiles que la Chine a l'intention de tirer à partir d'aujourd'hui non loin des côtes taiwanaises seront à blanc, a assuré hier le président taiwanais, Lee Teng-hui. Pékin a de son côté affirmé qu'ils ne présentent pas de danger et ne visent pas à simuler un blocus de l'île nationaliste. «Cet exercice est seulement un show destiné à vous effrayer», a dit M. Lee lors d'un meeting électoral à Yilan, au nord-est de Taiwan.

Autriche

Changement dans la continuité

Le chancelier social-démocrate autrichien Franz Vranitzky (SPOe), au pouvoir depuis 1986, a conclu hier un nouvel accord de coalition avec les conservateurs. Ce gouvernement sera le cinquième dirigé par M. Vranitzky depuis son arrivée au pouvoir en 1986. Il a fallu près de trois mois au vainqueur des législatives du 17 décembre dernier pour former un nouveau cabinet. Ces tractations n'ont cependant pas débouché sur un changement de personnel.

Massacre de Srebrenica

Suspect arrêté

Un homme a été arrêté la semaine dernière en Serbie, a annoncé hier l'agence officielle yougoslave Tanjug. Il est soupçonné d'avoir participé à la liquidation massive de civils dans la région de Srebrenica.

Tchéchénie: le plan de «paix» russe encore retardé

Violents combats dans la capitale

Le président russe Boris Eltsine a annoncé hier un nouveau report du plan de «paix» censé apporter un début de règlement politique au conflit qui dure depuis 15 mois en Tchéchénie. Les combats entamés mercredi ont par ailleurs continué à faire rage à Grozny, mettant l'armée russe dans une position de plus en plus délicate.

«La réunion d'aujourd'hui a été consacrée aux discussions et nous avons décidé de corriger notre plan en tenant compte des remarques qui ont été formulées par les membres du Conseil. Pour ce faire, nous avons mis en place un groupe compact de spécialistes», a déclaré M. Eltsine à l'issue de la réunion du Conseil de sécurité.

L'objectif du programme du président, dont les grandes lignes ont été approuvées dans la journée, est de «ramener la paix dans la région». Ce plan comprend toutefois un «volet militaire», a précisé M. Eltsine. Ce dernier prévoit «d'achever les opérations sur le terrain» et de «traduire en justice tous les séparatistes impliqués dans des meurtres ou des actes terroristes».

Le chef de l'Etat s'est refusé à donner des détails sur son plan, ajoutant qu'il en dévoilerait le contenu «au monde entier, peut-être vers la fin du mois». M. Eltsine toutefois a reconnu la «complexité» du problème tchéchène et admis, pour la première fois, que Moscou avait un «adversaire sérieux» en la personne des «formations armées illégales».

«GROZNY NETTOYÉE»

A la surprise générale, le président russe a également annoncé que Grozny avait été «nettoyée» des combattants séparatistes. Ces propos contredisaient les déclarations faites auparavant par son premier vice-premier ministre. Ce dernier avait reconnu que les troupes russes étaient dans une situation «très difficile».

Les combats se seraient ainsi étendus à la quasi totalité de la ville, forçant les autorités russes à dépêcher des renforts pour protéger les bâtiments administratifs menacés par la progression des séparatistes. Des combats au corps à corps ont été signalés, selon Itar-Tass.

Les rebelles ont notamment lancé un assaut contre le siège de

la télévision, selon des sources ministérielles russes citées par Interfax. Ils auraient également pris le contrôle d'un hôpital et d'un bâtiment du Ministère de l'intérieur, selon l'état-major des troupes fédérales.

Les renforts russes ont été dépêchés par le Ministère de la défense, a indiqué le vice-ministre de l'intérieur tchéchène. Jusqu'ici seules les forces du Ministère de l'intérieur participaient officiellement aux combats. Parmi celles-ci, 70 soldats ont été tués et 40 sont portés disparus, selon la télévision publique russe ORT. Les affrontements ont débuté mercredi, lorsque les indépendantistes ont lancé une offensive contre la capitale tchéchène.

PILONNAGE

Les troupes russes ont par ailleurs poursuivi leur pilonnage sur le village de Sernovodsk, à la frontière avec l'Ingouchie, selon le commandement de l'armée cité par Interfax. Elles ont eu recours à l'artillerie et à l'aviation et ont bloqué une cinquantaine d'indépendantistes. Les deux parties ont subi des pertes au cours de ces combats.

(ats, afp, reuter)

Ulster: un nouveau cessez-le-feu exclu

L'IRA intransigeante

L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a fait savoir hier que les tentatives britanniques et irlandaises de relance du processus de paix en Ulster n'étaient pas suffisantes pour qu'elle rétablisse son cessez-le-feu. Celui-ci a été rompu le 9 février après avoir tenu 17 mois.

«La position politique actuelle du processus de paix en Irlande du Nord n'a pas la dynamique nécessaire pour sortir du conflit», dit l'IRA dans une déclaration publiée par l'hebdomadaire «An Phoblacht - organe du Sinn Fein, aile politique de l'IRA. Cette déclaration semble constituer la réponse de l'IRA aux conditions posées par la Grande-Bretagne et l'Irlande pour que le Sinn Fein puisse participer aux négociations multipartites qui doivent débuter le 10 juin.

La veille, le leader du Sinn Fein, Gerry Adams, affirmait dans «The Irish Voice», un journal new-yorkais, qu'un membre de l'IRA lui avait dit: «Nous avons cherché la paix, les Britanniques voulaient la guerre. Si c'est ce qu'ils veulent, nous allons leur donner 25 années supplémentaires de guerre». Dow-

ning Street a assuré que M. Major ne se laisserait «pas arrêter» par cette déclaration de l'IRA.

SÉRIEUX

Le ministre de l'Irlande du Nord, Patrick Mayhew, a pris la mise en garde «très au sérieux», estimant qu'elle va «répandre la terreur». «Cette horreur feinte serait plus crédible s'il n'avait pas gâché» les 17 mois de cessez-le-feu de l'IRA, répliquait le Sinn Fein dans un communiqué. Le désarmement des milices paramilitaires se heurte au même refus de l'IRA qui, «sous aucun prétexte», n'entend l'entamer «avant un accord définitif».

Entamés lundi, les pourparlers de proximité sur l'Ulster semblent parallèlement piétiner. Ces discussions multiformes, à Belfast et à Londres, doivent rassembler l'ensemble des partis pour décider d'ici au 13 mars de la forme que prendront de prochaines élections en Ulster, de l'opportunité d'un référendum dans toute l'île d'Irlande sur le rejet de la violence, et du programme de la table ronde du 10 juin. Le Sinn Fein est exclu de ces pourparlers tant que l'IRA n'a pas rétabli le cessez-le-feu. (ats, reuter, afp)

Turquie

Programme ambitieux

Le nouveau premier ministre turc Mesut Yilmaz a annoncé hier un ambitieux programme de gouvernement. Il a promis de relancer l'économie et de lever graduellement l'état d'urgence dans le sud-est du pays, théâtre d'une rébellion séparatiste.

A propos de la situation dans cette région du pays, le nouveau premier ministre a déclaré que son Cabinet «poursuivra la lutte contre les actes terroristes à travers tout le pays». «Mais en même temps, nous projetons de lever graduellement l'état d'urgence», a-t-il ajouté.

Cette mesure avait été instaurée en 1987 dans plusieurs provinces à majorité kurde.

(ats, afp)

Jordanie - Irak

Matériel saisi

La Jordanie a annoncé hier la saisie de pièces de rechange pour avions de combat destinées à l'Irak, en violation de l'embargo international imposé à ce pays. L'annonce de cette nouvelle saisie intervient à quelques heures de la rencontre entre le roi Hussein de Jordanie et le président américain Bill Clinton à Washington.

Cette rencontre a lieu au moment où les relations entre Amman et Bagdad ont atteint leur niveau le plus bas. L'assassinat du gendre du président irakien Saddam Hussein et de ses deux frères, revenus à Bagdad après un exil de six mois en Jordanie, a aggravé la tension entre les deux pays. (ats, afp)

Espagne

Condamnés à s'entendre

Les premiers contacts entre les Catalans et les conservateurs espagnols en vue de la formation d'un gouvernement de coalition n'ont rien donné. Mais personne à Madrid, y compris les socialistes, ne doutait hier d'une issue positive des tractations.

Conscient de son rôle d'arbitre et tenu de prendre en compte les réticences d'une partie de ses troupes, le leader de CiU Jordi Pujol a fait monter les enchères.

Pourtant, au-delà d'une partie de poker menteur où chaque joueur tente de bluffer son adversaire, tous les acteurs du jeu politique espagnol sont bien conscients de la nécessité d'éviter de retourner devant les électeurs. (ats, reuter)

Algérie: deux morts dans le sud-ouest

Attentat au camion piégé

Deux personnes ont été tuées et dix autres blessées, hier matin par l'explosion d'un camion piégé, devant la mairie de Berrouaghia, dans le sud-ouest de l'Algérie, ont indiqué les services de sécurité. Cette localité est située dans la région de Medea, à une centaine de kilomètres de la capitale.

Le camion piégé était stationné près du siège de l'Assemblée populaire communale (APC, mairie) et d'un bâtiment de la protection civile. Ils ont été endommagés par la déflagration, ont précisé les services de sécurité. Le dernier attentat à la voiture piégée rendu public remontait au 24 février. Une personne avait été tuée et quatre blessées dans un quartier déshérité de la banlieue est d'Alger.

Les groupes islamistes avaient multiplié les attaques durant le mois de jeûne de ramadan (21 janvier-19 février). En un mois et demi, au moins 20 attentats à la voiture piégée et à l'explosif ont été perpétrés, principalement dans l'Algérois. Ces opérations ont fait plus de 80 morts et 300 blessés, selon des bilans officiels et établis par la presse.

Par ailleurs, une explosion a endommagé dans la nuit de mardi à mercredi la conduite de gaz alimentant la plus importante centrale du pays, celle de Cap Dinet, à 65 kilomètres à l'est d'Alger, ont indiqué hier plusieurs journaux d'Alger. La déflagration, entendue à 50 km à la ronde, a creusé un cratère de plusieurs mètres, et les flammes ont été vues de certains quartiers d'Alger. (ats, afp)

Chez **Chrys**

Francillon 18
2610 Saint-Imier
Léopold-Robert 37
2300 La Chaux-de-Fonds

A l'occasion de nos 20 ans
10% sur toute la marchandise
printemps-été

Vendredi 8 et samedi 9 mars un cadeau sera offert pour tout achat à partir de Fr. 250.-

La collection
printemps-été 96
est en place

AUTOS - MOTOS - VELOS

OCCASION
à saisir

Peugeot 806
2.0 SV turbo

1995/01, 25 000 km,
toutes options,
Fr. 40 700.-

Garage
BERING & Co
Fritz-Courvoisier 34
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/ 284 280

DIVERS

Bippo di Roma

SUPER MARCHÉ

Au 1er: self-service
10 000 paires de chaussures
à choix
19.-, 29.-, 39.-, 49.-, 59.-
Av. L.-Robert 51, La Chaux-de-Fonds

VACANCES - VOYAGES

ANZÈRE

SPÉCIAL VACANCES DE PÂQUES
du 23 mars au 13 avril

Séjour + abonnement de ski
+ entrée piscine.

Prix par pers. 1 sem. 5 jours

Appart. ou chalet 320.- 270.-

Hôtel*** petit 490.- 370.-

Hôtel*** + DP 590.- 445.-

Enfants de 0 à 6 ans, gratuit;
de 6 à 12 ans, - 50%;
de 12 à 16 ans, - 30%.

Autres arrangements sur demande.

NOVAGENCE SA, 1972 ANZÈRE

Tél. 027 3825 25; fax 38 1657.

720-207074/4x4

Aujourd'hui:
réouverture

de l'Epicerie
de l'Abeille

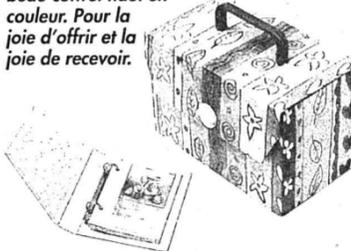
Numa-Droz 131
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 10 21

132-784568



Votre mariage
une fête!

Chers fiancés! Nous tenons à votre disposition une documentation pour listes de mariage fort pratique et prête à l'envoi, truffée d'excellentes idées-cadeaux, subtilement rangée dans un beau coffret haut en couleur. Pour la joie d'offrir et la joie de recevoir.



Pour votre liste de mariage:

K AUFMANN

La griffe de la qualité

P.A. Kaufmann & FILS, Marché 8-10
CH - 2302 La Chaux-de-Fonds 2

132-783728

L'annonce,
reflet vivant du marché

DIVERS

Atelier de couture

avec pour devise:
"Des choses superbes
à faire soi-même".

Le programme printemps 1996

Coudre les tricots, c'est facile!



Applications

Mardi 12 mars 1996,
9 à 12 heures
et 14 à 18 heures

M. THIÉBAUT

Agence BERNINA

2300 La Chaux-de-Fonds

Léopold-Robert 31, ☎ 039/23 21 54

132-784658

Machine à café espresso? Machine à café
espresso automatique? Nespresso?

Nous effectuons des démonstrations pour tous les modèles!



Machine à café espresso
Bosch TKA 4200
• **Système à vapeur**
• Interrupteur de sélection pour espresso, buse vapeur ou cappuccino
• Buse vapeur chromée pour une mousse onctueuse
• Distributeur pour 2 tasses, pot en verre pour 4 tasses espr.

Machine à café autom.
Twin-Classic
• **Système à piston autom.**
• Pour 1 ou 2 tasses
• Récipient pour 2. café décaféine
• Moulin intégré
• Témoin de contrôle
• Arrêt automatique

Machine à café nespresso
Turmix C 250 plus
• **Système à capsules**
• Sortie pour eau chaude en acier inoxydable, empêche la rouille
• Interrupteur séparé pour eau chaude et vapeur
• Pompe à haute pression 19 bars

Service de réparation FUST
Apportez simplement votre machine à café défectueuse dans votre succursale FUST la plus proche. Peu importe où elle a été achetée. Pas besoin de l'emballer. Vous économisez des frais de port élevés.

• Conseils spécialisés • Disponible directement à partir du stock • Paiement contre facture • *Abonnement-service d'entretien (AS-E) inclus dans le prix de location • Garantie du prix le plus bas (Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas. En permanence, appareils d'exposition avec de super rabais.

APPAREILS ELECTROMENAGERS
TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD
LUMINAIRES, CUISINES/BAINS

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44 039 26 1150
La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, Hyper-Fust, Vendredi, ouverture nocturne 032 52 16 00
Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25

Marin, Marin-Centre Neuchâtel, Fust/Torre, rue des Terreaux 7 038 33 48 48
Reparation rapide toutes marques 155 91 11
Service de commande par téléphone 05 284 75 444

et dans toutes les succursales
Jelmoli
INNOVATION • AUX ARMOURINS

DIVERS

À VENDRE

- Poêles-cheminées
 - Poêles à bois
 - Habillages de cheminées de salon
 - Foyers de cheminées
 - Cassettes
- provenant d'expositions ou ayant subi de légères avaries

RABAIS IMPORTANT

De plus, toujours à votre disposition
GRANDE SALLE D'EXPOSITION
avec plus de 60 modèles présentés
OUVERTE ÉGALEMENT LE SAMEDI MATIN
DE 9 À 12 HEURES

Les appareils distribués par TIBA sont posés par l'installateur de votre choix.



TIBA SA

Rue des Tunnels 38
Zone industrielle
2006 Neuchâtel
Tél. 038/30 6090

28-43307

DIVERS

PROFITEZ

LIQUIDATION DU STOCK

jusqu'à 50%

TV - Vidéos - Hi-Fi - Meubles TV
cassettes et accessoires...

Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 27 83

Video TV Hifi

Frésard

LIQUIDATION

PARTIELLE

due à des dégâts d'eau de
SALONS CUIR

Exemple: SALON Fr. 8700.-

dès Fr. **500.-**



Alte Mühle
Rustikale Möbel AG

Vieux Moulin
Meubles rustiques SA

FLAMATT (FR) - Chrummatt 5 - 031 / 741 27 77

22-388758/ROC

Police-secours: 117

A Londres, il pleut tous les jours des occasions d'y aller.
A Fr. 245.- l'aller-retour avec Edelweiss Air.

La nouvelle compagnie aérienne suisse vous emmène à Londres à des prix irrésistibles, sept fois par semaine. Exemple: départ le vendredi et retour le mercredi pour Fr. 245.-

y compris billet CFF pour l'aéroport de Zurich et transfert au centre de Londres. Seuls suppléments: taxe d'aéroport de Fr. 32.- et Fr. 15.- d'assurance annulation obligatoire.

144-740723

Les spécialistes du voyage à La Chaux-de-Fonds, 36, av. Léopold-Robert, téléphone 039/23 58 28



Un monde de différence.

Rocade au Conseil d'Etat vaudois après l'affaire Bossard

Veillon recalé à la police!

Le Conseil d'Etat vaudois a annoncé hier une nouvelle répartition des départements. Pierre-François Veillon cède les Finances à Charles Favre et reprend la justice, la police et les affaires militaires, le fief de Philippe Biéler. Celui-ci devient chef de la prévoyance sociale et des assurances.

Secoué depuis la révélation le 27 février des notes de frais suspects de Bossard Consultants, le gouvernement vaudois a présenté hier les mesures propres à rétablir la confiance. Les conclusions de l'inspectorat fiscal l'amènent à rompre les contrats avec Bossard Consultants. Une convention prévoit la transmission à l'administration cantonale du dossier Orchidée II.

SCHMUTZ À LA PRÉSIDENTE

Le Conseil d'Etat a accédé à la demande de Pierre-François Veillon d'être déchargé de la présidence du gouvernement. Cette fonction sera assumée par Daniel Schmutz jusqu'à la fin de l'année. Le gouvernement a affirmé sa volonté de poursuivre le redressement des finances publiques et la modernisation de l'Etat. Il entamera une concertation avec les milieux politiques, économiques et sociaux.

Pierre-François Veillon a présenté le rapport de l'inspectorat sur les notes de Bossard Consultants. Les frais sans rapport avec le mandat représentent un

montant minime. Pour le reste, les factures sont conformes aux montants admis par les sociétés vaudoises. L'inspectorat relève de nombreux défauts dans la présentation et conclut à un manque de rigueur du consultant. Mais il n'établit pas d'intention de tromperie.

CONFIANCE ROMPUE

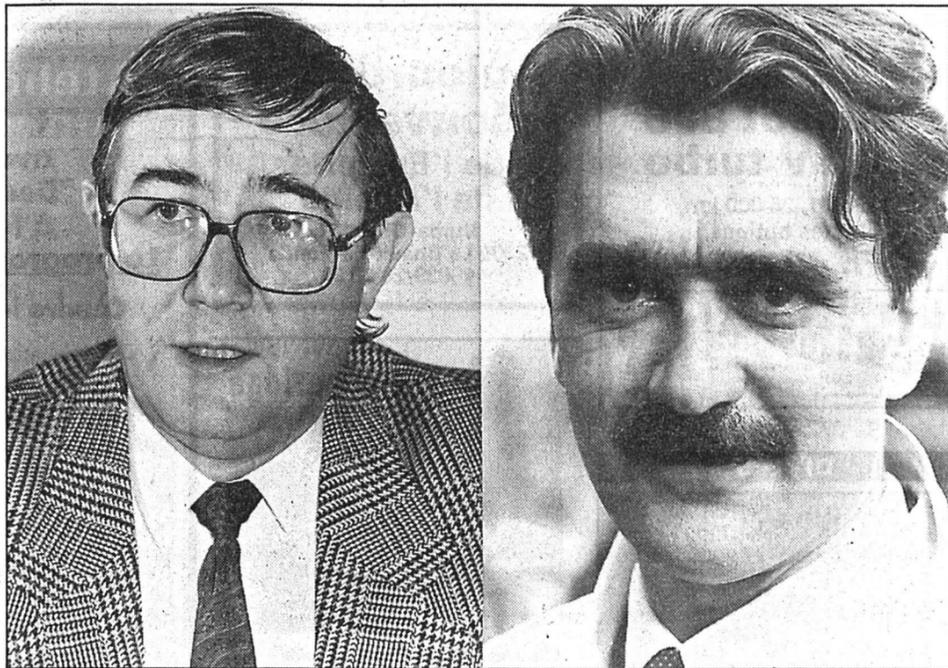
Le Conseil d'Etat estime que la confiance est rompue et la poursuite de la collaboration impossible. La convention passée avec Bossard Consultants prévoit le paiement de 900.000 francs pour les frais en 1995, soit l'abandon de prétentions de la part de Bossard atteignant 60.000 francs. En outre, la société sera rémunérée à hauteur d'un million de francs au maximum pour les tâches liées à la transmission d'Orchidée II.

Ce plan d'économies est maintenu, a souligné le conseiller d'Etat Claude Ruy. Il sera mené par une équipe formée au sein de l'administration. Cette solution sauvegarde les investissements et l'expérience accumulées dans le cadre d'Orchidée II. Elle préserve l'essentiel des économies prévues.

PROCÉDURE CONTRE LE CHEF DE PROJET

L'enquête sur la modification du remboursement des frais de Bossard Consultants a abouti à l'ouverture d'une procédure administrative contre le chef de projet Orchidée II. S'il n'a pas outrepassé ses compétences, ce fonctionnaire a négligé d'informer le chef de département, a indiqué le conseiller d'Etat Jean-Jacques Schwaab.

Deux autres enquêtes vont



Messieurs Schmutz (PS) et Veillon (UDC)

Le second cède la présidence du Conseil d'Etat au premier.

ASL-a)

être ouvertes sur des projets datant de la fin des années 80. L'une porte sur la réalisation du logiciel Procofiev du Service des finances et l'autre sur le financement d'un projet de mensurations cadastrales.

RÉACTIONS CONTRASTÉES

Les partis vaudois ont affiché des réactions contrastées face aux mesures prises par le Conseil d'Etat. Le Parti ouvrier populaire (POP) les qualifie

d'«insuffisantes et désinvoltes» et appelle les trois conseillers d'Etat de gauche à démissionner.

Alliés à l'Union démocratique du centre (UDC), le parti de Pierre-François Veillon, les radicaux répètent que la démission du chef des Finances était le «seul geste politique propre à restaurer la confiance». Les libéraux se satisfont de la poursuite d'Orchidée.

L'UDC estime que «l'unité

du gouvernement sort renforcée». Les socialistes se réjouissent du départ de Bossard Consultants et de l'ouverture d'une consultation. «Le tabou Orchidée est levé, des priorités politiques pourront être fixées».

Bossard Consultants indique que son départ résulte d'une décision prise en commun avec le Conseil d'Etat. Les notes de frais ont été l'objet d'une «exploitation disproportionnée». (ats)

8 mars 1945 -
La Ligue suisse pour la protection de la nature et la Société helvétique des sciences naturelles s'élèvent contre le projet d'une usine électrique et d'un barrage haut de 114 mètres sur la Spöl, rivière bordant le Parc national. Soutenu par le canton des Grisons, ce projet conviendrait aux engagements pris par la Confédération pour le Parc national.

BRÈVES

Assurance-maladie Débat au National

Le programme de la session des Chambres fédérales qui a débuté lundi sera encore étoffé par des thèmes d'actualité. Le Bureau du Conseil national a accordé le statut d'urgence à trois interpellations concernant l'assurance-maladie. Le Conseil des Etats discutera de la faillite de caisses de pension.

Paul Grüninger Les considérants du jugement

Il était impossible dans les années 30 de sauver des réfugiés juifs en recourant à des moyens légaux. L'ancien commandant de la police saint-galloise Paul Grüninger, réhabilité juridiquement en novembre 1995, n'a donc pas violé son devoir professionnel, selon les considérants du jugement publiés hier.

Contrôle du sang Arrêté sous toit

Le don d'organes ne doit pas dépendre du consentement écrit du donneur. Cette question doit être réglée dans une loi sur les transplantations. Le Conseil national a éliminé hier tacitement la dernière divergence dans l'arrêté sur le contrôle du sang. Celui-ci est sous toit.

Pilote de la Luftwaffe Son avion confisqué

Le rêve fou d'un ancien colonel de la Luftwaffe ne se réalisera pas. Pilote pendant la Deuxième Guerre mondiale, il revendiquait la propriété du Messerschmitt Me 262 aux commandes duquel il s'était posé sur l'aérodrome de Dübendorf en avril 1945. Le Tribunal fédéral a rejeté son recours. L'appareil avait été confisqué peu après son atterrissage par les autorités suisses.

Muba 96 à Bâle C'est parti

Le plus grand centre commercial de Suisse va ouvrir ses portes aujourd'hui à Bâle. Muba 96 sera officiellement ouverte en présence du conseiller fédéral Arnold Koller. Durant dix jours, les organisateurs de la foire attendent plus de 400.000 visiteurs venus de Suisse et de l'étranger.

Révision des droits populaires au Conseil des Etats

Qui validera les initiatives?

Une initiative populaire déclarée nulle l'an dernier, une deuxième sur le point de l'être: ne faut-il pas pouvoir avertir d'un tel risque avant la récolte des signatures? Hier, le Conseil des Etats a proposé que la Chancellerie fédérale s'en charge, si elle «nourrit des doutes» au sujet de la validité d'une initiative. Mais le Parlement resterait libre de son jugement.

Berne
François NUSSBAUM

Très peu d'initiatives populaires ont été déclarées nulles par les Chambres, donc non soumises au peuple. Après deux cas en 1955 et 1977, une initiative socialiste sur les dépenses militaires a été jugée irrecevable l'an dernier, alors qu'on s'apprete à en faire de même, la semaine

prochaine, pour l'initiative des Démocrates suisses sur l'asile.

AVERTIR À TEMPS

La question s'est alors posée: ne peut-on pas instituer une procédure permettant d'avertir à temps (avant la récolte des signatures) les auteurs d'une initiative que leur texte risque la nullité? Le sujet ne pouvait que soulever un débat juridico-institutionnel, auquel le Conseil des Etats ne s'est pas dérobé.

Le peuple a en effet un accès direct à la Constitution fédérale, qu'il peut modifier par voie d'initiatives populaires. Mais cette même Constitution contient quelques règles concernant les initiatives: elles doivent être réalisables matériellement (exécutables), ne pas se perdre en revendications multiples (unité de matière) et ne pas

contrevenir à certains fondements du droit international.

AU TRIBUNAL FÉDÉRAL

C'est actuellement le Parlement qui décide de la validité des initiatives. Le système fonctionne mais ne donne pas toutes les garanties d'objectivité, du fait que le Parlement est un organe politique. Le plus logique, dans cette affaire, serait de confier l'examen de la constitutionnalité des initiatives au Tribunal fédéral.

C'est ce que le Conseil fédéral a tenté de dire hier, par la voix du chancelier de la Confédération, François Couchepin. D'autant plus que, dans le projet de réforme de la Constitution fédérale, une révision est prévue dans ce sens: si le Parlement estime une initiative irrecevable, il l'adresse au Tribunal fédéral

pour jugement définitif. Le Conseil des Etats n'a pas voulu attendre.

SIMPLE PRÉAVIS

Par 28 voix contre 14, il propose que la Chancellerie fédérale puisse donner un préavis sur la validité des initiatives qu'on lui soumet. Ce préavis permettrait, le cas échéant, aux auteurs d'initiatives de corriger le tir. Mais sans obligation pour eux. Ni pour le Conseil fédéral ni, en dernier ressort, pour le Parlement, qui resteraient libres de leur jugement. Pour éviter qu'on abuse de ce service juridique de la Chancellerie, une caution de 2000 francs au maximum serait demandée à l'auteur d'une initiative. Si le Parlement en admet la validité, la somme lui serait restituée. Le Conseil national se prononcera prochainement sur cette question. F.N.

Affaire de corruption au DMF

L'enquête à la gestion

Les commissions de gestion (CdG) des deux Chambres fédérales veulent examiner l'affaire Nyffenegger sur le plan politique en six à huit mois. Elles ont demandé hier aux Bureaux de leur accorder du personnel supplémentaire. La nécessité d'une CEP est «très vraisemblable», estime Peter Tschopp (PRD/GE).

Le groupe de coordination des deux CdG est d'avis que les structures des CdG sont suffisantes pour tirer au clair les aspects politiques de l'affaire de corruption au Département mi-

litaire fédéral, a expliqué à l'ATS Peter Tschopp, président de la CdG du National. La création d'une commission d'enquête parlementaire (CEP) ne serait donc pas nécessaire. La délégation des deux CdG traiterait le domaine secret (CD-Rom) alors que les sections «autorités» des deux CdG examineraient les autres aspects. Les CdG ont présenté une offre aux Bureaux des deux conseils.

Le public a le droit de connaître les tenants et aboutissants de cette affaire dans un délai raisonnable, soit six à huit mois. (ats)

Révision de la loi sur le travail

Employeurs satisfaits

La décision du Conseil national de ne pas prévoir de compensation du travail nocturne dans la nouvelle loi sur le travail a suscité des réactions tranchées. L'Union syndicale suisse (USS) et la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (CNG) vont lancer un référendum. Les employeurs sont satisfaits.

Il est incompréhensible que les syndicats maintiennent des revendications datant de la période de haute conjoncture, a indiqué hier l'Union centrale des

associations patronales suisses. Ceux qui combattent la liberté – fréquente à l'étranger – de régler entre partenaires sociaux la question du travail de nuit dans les conventions collectives de travail (CCT) sont aussi responsables du chômage, estiment les patrons. Seule la flexibilité désormais possible permet de créer de nouveaux emplois. Mercredi, le Conseil national a «une fois de plus cédé aux pressions du lobby économique», a estimé la CNG. Ceci «au détriment de la santé et des besoins sociaux des travailleurs». (ats)

Banques cantonales

Garantie absolue

L'Etat doit continuer de se porter totalement garant des engagements de sa banque cantonale sous peine d'ébranler la confiance des épargnants. Le Conseil national a rejeté jeudi par 120 voix contre 32 une initiative du canton de Berne qui réclamait un assouplissement de cette garantie. Il a accepté par contre un postulat prévoyant que les banques cantonales puissent collaborer, voire même fusionner.

Le canton de Berne demandait à pouvoir limiter la garantie de l'Etat octroyée aux établissements cantonaux qui n'en resteraient pas moins des banques cantonales avec tous les avantages que cela leur confère sur les grandes banques. La Banque Cantonale Bernoise a perdu des sommes considérables ces dernières années, avec la déconfiture de Werner K. Rey notamment. Si elle devait s'effondrer, la garantie de l'Etat coûterait au canton et à ses contribuables quelque deux milliards de francs. Le Grand Conseil bernois fut à l'époque en majorité d'avis que cette garantie avait conduit à des abus ainsi qu'à des prises de risques exceptionnelles. Le législateur bernois entendait remédier à la situation en relativisant la garantie de l'Etat, ce qui ne peut se faire que par une modification de la Loi fédérale sur les banques.

Supprimer totalement ou partiellement la garantie de l'Etat serait une tromperie tant cette garantie est inscrite dans l'esprit des épargnants, a estimé la majorité du National. Le ministre des Finances Kaspar Villiger a lui aussi jugé que la garantie illimitée de l'Etat était constitutive de l'identité d'une banque cantonale. (ap)

Solis AG
Kanalstrasse 11
8152 Glattbrugg-Zürich
Tél. 01/810 18 18

Electrolux Systemtechnik AG
Machines professionnelles
5001 Aarau
Tél. 062/837 61 61

Le froid industriel
FREDY MARTI
Appareils ménagers
Tél. 039 23 26 07
Léopold-Robert 83
2300 La Chaux-de-Fonds

Solis

Enfin pignon sur rue... INAUGURATION

Vendredi 8 mars de 8 h à 22 h - Samedi 9 mars de 8 h à 17 h

Offre spéciale printanière sur tous les appareils ménagers à l'occasion de l'ouverture de notre nouveau magasin

Avenue Léopold-Robert 83 à La Chaux-de-Fonds

Grand concours: 5 x 1 semaine en Grèce à gagner + tombola

Notre qualité: la qualité et le service après-vente!

FORS LIEBHERR

Trisa electro AG
Krups appareils ménagers
6234 Triengen

Fors AG Liebherr
2557 Studen
Tél. 032/53 47 54

VACANCES - VOYAGES

Nos prochains voyages

Courses d'une journée

Samedi 16 mars : FLORISSIMO À DIJON, 6e exposition internationale de plantes et fleurs. Unique en Europe. Entrée comprise. Carte d'identité car et repas de midi. Prix spécial déj. 7 h 00 Fr. 50.-

Dimanche 17 mars : Promenade d'après-midi AU LAC DE SAUVABLIN déj. 13 h 30 Fr. 26.-

PÂQUES

Vendredi-Saint 5 avril : Promenade d'après-midi EN PAYS FRIBOURGEOIS déj. 13 h 30 Fr. 27.-

Samedi 6 avril : UNE JOURNÉE À EUROPA PARK RUST «All.» déj. 6 h 30 Adultes Fr. 69.- Entrée comprise, carte d'identité. Enfant 6 à 16 ans Fr. 59.-

Dimanche 7 avril : WEGGIS - LE LAC DES QUATRE-CANTONS, y compris repas de midi déj. 8 h 00 Fr. 79.-

Nos voyages:

5 au 8 avril : PARIS - DISNEYLAND 4 jours Fr. 470.-
5 au 8 avril : PARIS seul 4 jours Fr. 390.-
5 au 8 avril : TYROL - KITZBUHEL, 4 jours Fr. 530.-
5 au 8 avril : CÔTE D'AZUR - JUAN-LES-PINS, 4 jours Fr. 550.-
7 et 8 avril : LUGANO - TESSIN 2 jours Fr. 245.-
5 au 14 avril : ESPAGNE HÔTEL MONTERREY pension complète durant le séjour 10 jours Fr. 595.-

Pour tous nos voyages programmes détaillés à disposition

autocars voyager giger sa
Av. Léopold-Robert 114
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 75 24

IMMOBILIER

LA CHAUX-DE-FONDS
4 pièces + terrasse (y.c. place de parc intérieure) Fr. 344 000.-
3 pièces-attiques + terrasse (y.c. place de parc intérieure) Fr. 258 000.-
Tél. 038/24 57 31 28-43312

A VENDRE

Cornes-Morel
La Chaux-de-Fonds

Bel appartement de 3 1/2 pièces

- un séjour avec balcon
- deux chambres à coucher
- cuisine agencée et habitable
- salle de bains/WC
- garage

Splendide dégagement, Vue imprenable.

Fonds propres minimum Fr. 27 000.- charges financières Fr. 799.- par mois grâce au système aide fédérale ou notre coopérative de cautionnement immobilier CCI/LPPE

Notice à disposition et visite sur rendez-vous.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

À VENDRE
La Chaux-de-Fonds
Quartier sud-ouest

2 APPARTEMENTS

de qualité, avec beaucoup de caractère, créés par l'architecte Roland Studer.

1 appartement de 4 pièces au 1er étage. Surface de 120 m²: 3 chambres, 1 grand salon avec cheminée, cuisine équipée, salle de bains avec lavabo double, réduit.

1 appartement de 7 pièces en duplex, 2e et 3e étages, surface de 206 m²: 4 chambres, 1 grand salon avec cheminée, cuisine agencée, coin à manger, 2 salles d'eau, 1 WC séparé, 1 grande galerie, 1 réduit, 1 cave.

Notice à disposition.
Prendre contact avec Mlle Denise Künzi

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42 132-783876

Feu: 118

DIVERS

BIJOUTERIE - HORLOGERIE

Le diamant
Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO ZENITH
swatch

IMMOBILIER

A la campagne, sur territoire communal
A vendre

Maison familiale
comprenant grand living avec cheminée, 4 chambres à coucher, cuisine agencée, 2 salles d'eau et dépendances.

Pierre Grandjean
Immobilier
Jardinière 15 / Parc 14
☎ 039/24 16 40 - Fax 039/24 16 45 132-784096

Publicité intensive, Publicité par annonces

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: revêtement de surface, un mot de 8 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 27

R	P	E	E	M	M	E	R	C	I	S	E	A	U	E
F	E	M	O	T	T	E	E	P	H	D	I	O	N	E
E	E	M	I	R	T	M	R	U	L	L	B	R	E	T
E	I	O	O	S	C	O	T	O	T	T	O	P	O	O
E	N	G	O	O	M	H	S	C	U	B	L	R	R	P
E	S	O	R	P	B	A	A	S	S	A	E	E	E	D
E	B	N	R	O	D	I	E	O	P	P	R	P	R	I
E	E	E	N	I	R	R	L	O	S	O	O	O	E	N
T	R	I	N	V	T	E	O	P	C	T	N	S	O	M
C	O	D	M	R	T	O	I	I	R	C	I	S	O	U
N	O	R	R	E	P	O	P	V	S	O	I	R	E	E
N	N	O	C	O	C	E	L	O	B	O	I	R	E	O
R	O	G	P	H	R	E	N	I	P	O	B	E	E	D
F	O	R	E	T	I	D	N	N	N	E	T	U	O	R
P	A	R	D	R	E	S	S	E	L	B	R	E	S	O

B Blessier
Boire
Boisé
Boléro
Boomer
Booster
Borne
C Chaos
Chlore
Ciseau
Cocon
Coopté
Cornet
Coup
D Dindon
Drap

E Emotté
F Fée
Forêt
G Gomme
Gordien
M Mécène
Merci
Mohaire
Momie
Morion
N Nord
Nord
O Obsole
Obsolete
Obtus.
Obus

Obvier
Occire
Oléastre
Opiner
Orchis
R Repos
Rompre
Route
Rue
S Sirop
Soirée
Solde
Sonde
Sotte
T Trimé

Potiron
Potto
Proie
Prose
R Repos
Rompre
Route
Rue
S Sirop
Soirée
Solde
Sonde
Sotte
T Trimé

Achetez
ou
NON partez
au retour
des congés-ventes

Un certain Patrick Wavre est « l'inventeur » des congés-ventes dans notre canton. L'idée de débiter les immeubles en tranches pour les vendre n'a rien à voir avec la liberté des locataires, bien au contraire.

L'ancien notaire de Peseux n'est plus dans le canton, mais d'autres ont repris le flambeau. Ne les laissez pas faire :

Les 9 et 10 mars 1996, dites NON à la modification de la LVAL. (Loi limitant la mise en vente d'appartements loués).

USCN - Union syndicale cantonale neuchâteloise
FTMH - SIB - FCTA - SSP - SEV - U-PTT
SSFP - SLP - USL - SBP - ASFTT

Le Parti Socialiste Neuchâtelois

Responsables : A. Cramen & P. Merz

Genève: Jean-Pascal Delamuraz a ouvert le Salon de l'auto

«La voiture c'est vous!»

Le Conseil fédéral veillera à éviter de charger l'automobile de taxes au-delà de ce que la vérité des coûts légitime, a assuré hier le président de la Confédération Jean-Pascal Delamuraz en ouvrant le 66e Salon international de l'automobile. Sur le thème de «La voiture c'est vous», le Salon – qui présente pas moins de 89 premières mondiales, européennes et suisses – se tiendra à Genève jusqu'au 17 mars prochain.

L'automobile est la quintessence même du phénomène dominant de l'économie de la fin de ce siècle: la globalisation, a souligné Jean-Pascal Delamuraz. A Genève, on a sous les yeux les heureux effets au plan mondial et national d'un marché libéré, celui de l'automobile. «Une automobile que nous dégageons des tentacules de l'hélicoptère et du cortège coûteux des perfectionnismes bureaucratiques qui l'accompagnent», a ajouté le président de la Confédération en précisant qu'elle devait être plus accessible au consommateur. Ce dernier



Salon de l'auto à Genève

Jean-Pascal Delamuraz a constaté avec satisfaction la tendance au tassement, puis à la baisse des prix des voitures neuves.

constitue en effet la finalité et la sanction de l'économie de marché.

Jean-Pascal Delamuraz a

constaté avec satisfaction la tendance au tassement, puis à la baisse des prix des voitures neuves. «Elle est dans l'intérêt

du vendeur et de l'acheteur, car elle donnera l'impulsion à la consommation intérieure, maussade depuis plusieurs an-

nées». Evoquant notamment les transversales alpines, le président de la Confédération a relevé que les décisions quant au financement de ces grands ouvrages n'avaient pas encore été prises définitivement. Le Conseil fédéral veillera à éviter de charger de taxes l'automobile et le trafic routier au-delà de ce que la vérité des coûts légitime, a-t-il assuré.

LE PLUS GRAND

Avec un taux de motorisation d'une voiture pour deux à trois habitants dans les pays industrialisés, la voiture privée et la demande de mobilité individuelle qu'elle permet de satisfaire peuvent désormais être considérées comme de véritables acquis sociaux, a souligné le président du comité du Salon Jean-Marie Revaz. Dans ce contexte, l'«autophobie érigée en dogme par certains commence à devenir lassante», a-t-il précisé.

Avec 310 exposants, présentant 1041 marques de 37 pays sur une surface de stands de plus de 62.000 mètres carrés, le 66e Salon est le plus grand de toute son histoire. Pour le seul secteur des voitures, il rassemble 89 premières mondiales, européennes et suisses. Près de 700.000 visiteurs sont attendus. (ap)

8 mars 1824 – Jean-Jacques-Régis de Cambacérès meurt à Paris. Natif de Montpellier, il est juriste de formation. Elu député à la Convention, il vote la mort du roi en 1793. Membre du Conseil des Cinq-Cents, ministre de la Justice en 1799, il est nommé par Bonaparte second consul, puis archichancelier de l'Empire. Exilé en 1816 comme régicide, il est rappelé en 1818. Il participa à la rédaction du Code civil.

BRÈVES

Pays de Galles

Marée noire fatale

Plus de 2200 oiseaux ont été tués par la marée noire depuis que le pétrolier libérien *Sea Empress* s'est échoué le mois dernier au large des côtes galloises, a indiqué le gouvernement britannique. Avant d'être renfloué la semaine dernière, le *Sea Empress* a perdu la moitié de sa cargaison de 130.000 tonnes.

Littérature

Elisabeth Barbier n'est plus

La romancière française Elisabeth Barbier est décédée le 20 février à Avignon, a-t-on appris hier par ses proches. Elle était l'auteur d'une saga familiale provençale au XIXe siècle, «Les gens de Mogador».

Canton de Thurgovie Tués par le train

Deux enfants de trois ans ont été happés par un train direct hier matin à Aadorf, en Thurgovie. Ils se sont retrouvés sur la voie ferrée alors qu'ils jouaient à proximité et ont été percutés par l'express reliant Winterthur à Saint-Gall, a indiqué la police.

France

Bernard Haller honoré



Le comédien suisse Bernard Haller (photo Keystone) sera honoré mardi prochain par le ministre français de la Culture, Jean Douste-Blazy. Il recevra à cette occasion le titre de «commandeur des Arts et des Lettres».

Des cadavres auraient été utilisés comme appâts

Enquête ordonnée au Ghana

Le gouvernement ghanéen a pris connaissance d'informations selon lesquelles des pêcheurs utiliseraient des cadavres pour appâter les poissons. Les autorités ont ordonné l'ouverture d'une enquête, a-t-on appris hier de source officielle à Accra.

Depuis plusieurs jours, la presse ghanéenne s'était faite l'écho de rumeurs selon lesquelles les pêcheurs saisonniers de Weija et

Domiabra, deux villages situés en bordure de la rivière Densu à une quinzaine de kilomètres à l'ouest d'Accra, récupéraient des cadavres humains et des carcasses d'animaux, chiens, chèvres, moutons, pour pêcher.

Dans ces deux villages, des résidents ont déclaré avoir mis en place des équipes de surveillance afin de combattre cette coutume.

Selon l'un des membres de cette équipe, des os humains, y

compris des crânes, sont régulièrement retrouvés au bord de la rivière Densu et plusieurs tombes du cimetière «mile 11» ont été profanées et les corps exhumés.

Le ministre adjoint de l'Environnement Sam Pee Yalley a indiqué qu'une enquête avait déjà été ouverte par ses services et que des mesures appropriées seraient prises contre les pêcheurs se livrant à de telles pratiques. (ats, afp)

Le sud a payé un lourd tribut aux intempéries

Tempêtes meurtrières aux Etats-Unis

Des tornades, des vents violents et des pluies torrentielles ont causé la mort d'au moins six personnes mercredi, alors que de violentes tempêtes traversent le sud des Etats-Unis. Et les prévisions météorologiques pour les jours à venir annoncent une situation qui pourrait être encore pire.

Le gouverneur Fob James a déclaré l'état d'urgence et a placé le centre de secours opérationnel de l'Etat en alerte permanente.

Dans le comté de Dallas, au nord de Selma, un mari et sa

femme ont été tués par une tornade qui s'est abattue sur leur mobilehome. Un homme de 18 ans et un autre un peu plus âgé ont été tués de la même façon, dans un autre mobilehome. Une quarantaine de personnes ont été blessées dans le comté.

Deux autres personnes ont également été tuées à l'est de Montgomery, à 80 kilomètres environ à l'est de Selma.

Plusieurs dizaines de personnes ont été blessées, et des dégâts ont aussi été répertoriés dans l'Arkansas, le Mississippi et la Georgie.

Les mauvaises conditions atmosphériques sont causées par un front froid heurtant de l'air plus chaud et humide venant du golfe du Mexique.

«Nous allons avoir plus de problèmes. Ce n'est pas fini», a expliqué mercredi Mark Cunningham, du service de la météorologie nationale de Jackson, dans le Mississippi. Des arbres et des lignes à haute tension ont été abattus dans le centre de l'Alabama et environ 20.000 habitations étaient privées d'électricité autour de Montgomery et de Selma. (ap)

France: l'écrivain et chansonnier Léo Malet est décédé

Nestor Burma est orphelin

Le poète et auteur de romans policiers Léo Malet est décédé dimanche dernier, a-t-on appris hier auprès de ses proches. Le créateur du célèbre détective Nestor Burma est mort des suites d'une crise cardiaque à la veille de son 87e anniversaire.

Léo Malet, né à Montpellier (sud), est mort à son domicile et a été enterré mercredi au cimetière de Châtillon-sous-Bagneux, en banlieue parisienne.

Considéré comme le «père du roman noir français», il est surtout connu du grand public comme étant le père du détective Nestor Burma, le «détective qui met le mystère KO», interprété à la télévision par Guy Marchand.

Léo Malet a commencé sa carrière comme chansonnier en 1925, avant d'adhérer au Groupe surréaliste – il a écrit de nombreux poèmes. Il débute dans la littérature d'aventures policières en 1942, sous divers pseudo-

nymes (Frank Harding, Jean de Selneuves), puis sous son patronyme.

Membre de la Société des gens de lettres et de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM), Léo Malet est l'auteur d'une série de quinze ouvrages sous le titre «Les nouveaux mystères de Paris».

Il y raconte les aventures du détective Nestor Burma dans chacun des arrondissements de Paris. (ats, afp)

Hold-up en Thurgovie: buraliste tuée

Le mystère plane toujours

Le meurtre d'une buraliste postale survenu le 3 février à Mettlen (TG) n'est toujours pas élucidé. La femme avait été tuée lors d'un hold-up. Onze suspects, parmi lesquels cinq personnes qui avaient été retenues en détention préventive, ont été lavés de tout soupçon, a indiqué hier le juge chargé de l'enquête.

Une récompense de 100.000 francs a été offerte par des privés pour éclaircir ce meurtre.

Une quarantaine de pistes et indices ont été examinés, sans succès. Le malfaiteur avait emporté 47.000 francs, des vignettes autoroutières, des taxcards et des timbres dont on n'a jusqu'ici retrouvé aucune trace.

La victime remplaçait durant une semaine le buraliste titulaire. Elle a été abattue de plusieurs coups de feu à son arrivée au bureau de poste, ayant probablement surpris le malfaiteur en plein travail. (ats)

Soldats américains condamnés pour viol

Okinawa sous tension

Trois militaires américains inculpés pour le viol d'une fillette de 12 ans d'Okinawa l'an dernier ont été reconnus coupables hier et condamnés à des peines de prison allant de six ans et demi à sept ans.

Le verdict d'hier intervient après six mois de protestations contre les bases américaines de cette île du sud du Japon, située à 1600 kilomètres au sud-ouest de Tokyo, et qui accueille 27.000 des 47.000 soldats américains stationnés au Japon.

Les trois militaires, qui avaient tous reconnu leur participation dans l'affaire, n'ont manifesté aucune émotion à la

lecture du verdict. Le Texan Marcus Gill et le Géorgien Rodrico Harp ont été condamnés à des peines de sept ans et Kendrick Ledet, de Géorgie également, à six ans et demi, qu'ils purgeront dans la prison de Yokosuka, située un peu au sud de Tokyo.

Depuis ce viol, de très nombreux habitants d'Okinawa se sont ralliés contre la pesante présence militaire américaine dans l'île. La plus importante manifestation, en octobre, a rassemblé plus de 60.000 personnes, parmi lesquelles beaucoup ont réclamé le retrait immédiat des 27.000 soldats américains. (ap)

Quelque 53 millions pour divorcer

Diana serait exigeante

La princesse Diana exige 30 millions de livres sterling (53 millions de francs) pour prix de son divorce du prince Charles, croyait savoir hier «The Sun». Le quotidien populaire ajoute que la princesse de Galles a déjà refusé 15 millions de livres, selon des amis à qui elle aurait déclaré: «Je suis bien plus chère que ça».

Mercredi dernier, en annonçant être d'accord de divorcer, Diana avait assuré qu'elle pour-

rait porter le titre de «Diana, princesse de Galles», garder ses appartements de Kensington Palace et ses bureaux à Saint James's Palace et continuer de partager avec Charles la garde de leurs deux fils.

Buckingham a cependant aussitôt démenti que tout accord ait déjà été conclu sur les conditions du divorce, dossier auquel travaillent actuellement les avocats du couple. (ats, afp)

PLAZA Tél. 22 13 55

DÈS AUJOURD'HUI EN GRANDE PREMIÈRE SUISSE

Chaque jour à 15 h et 20 h 30
Vendredi et Samedi nocturnes à 23 h
16 ans

de l'action plein la vue!!!

TRAVOLTA SLATER



UN FILM DE JOHN WOO

BROKEN ARROW

ECRIT PAR GRAHAM YOST, LE CRÉATEUR DE "SPEED"

"Il a détourné l'arme nucléaire la plus meurtrière... et ils ne sont que deux à pouvoir l'arrêter à temps."

L'annonce, reflet vivant du marché

SCALA Tél. 22 13 66

2e semaine 16 ans

Chaque jour à 14 h 30 et 20 h

AL PACINO ROBERT DE NIRO



VAL KILMER

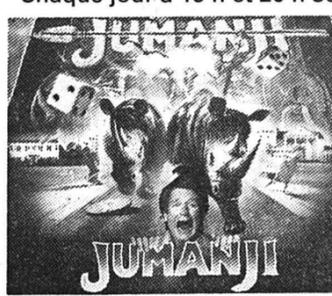
HEAT

Un face à face de légende.

CORSO Tél. 22 13 77

3e semaine Pour tous

Chaque jour à 15 h et 20 h 30



JUMANJI

PLAZA Tél. 22 13 55

Cycle Scorsese en V.O. st. fr/all

Du 8 au 11 mars à 18 h
LA COULEUR DE L'ARGENT
Du 12 au 14 mars à 17 h 30
LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST

CORSO Tél. 22 13 77

6e semaine 16 ans

Vendredi et Samedi nocturnes à 23 h



SEVEN

Sept péchés capitaux, Sept façons de mourir.

SCALA Tél. 22 13 66

2e semaine Pour tous

V.O. st. fr./all. Chaque jour à 18 h



APRÈS SMOKE
BROOKLYN BOOGIE
UN FILM DE WAYNE WANG ET PAUL AUSTER

CORSO Tél. 22 13 77

3e semaine 12 ans

V.O. st. fr./all. Chaque jour à 18 h 15



MIGHTY APHRODITE
THE NEW COMEDY BY WOODY ALLEN

abc Théâtre



"100 BONHEURS" ne pas plier

Spectacle en création avec ANNIE JUNOD, FRANÇOISE BOILLAT, ANDRÉ GATTONI, YVAN CUCHE
Mise en scène: Francy Schori
Décor: Pierre Gattoni

Du me 6 au di 10 et ve 15, sa 16 mars
Réservations au 039/23 72 22

Théâtre



BUFFO

accompagné de PAUL COKER
THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Jeu di 14 mars à 20 h
Réservations: Tabatière du Théâtre 039/23 94 44
Org. THÉÂTRE ABC

EDEN Tél. 23 13 79

2e SEMAINE PREMIÈRE SUISSE

TOUS LES SOIRS à 20 h 30



THÉRRY de GANAY présente
JEAN-PIERRE MARIELLE PHILIPPE NOIRET JEAN ROCHEFORT

Les Grands Ducs

une comédie de PATRICE LÉCONTE

AVEC CATHERINE JACOB ET LA PARTICIPATION DE MICHEL BLANC

TROIS GRANDS COMÉDIENS dans une comédie hilarante!

TOUS LES JOURS à 18 h
SAMEDI - DIMANCHE - MERCREDI
aussi à 15 h 30

PREMIÈRE POUR TOUS



un film de **Michaël RADFORD**
avec **Massimo TROISI**
Philippe NOIRET

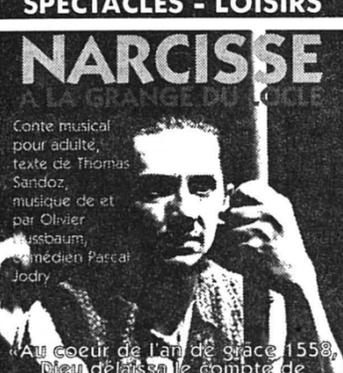
IL POSTINO

Enfin à La Chaux-de-Fonds le film qui fait la conquête de toute la planète
5 nominations aux OSCARS 96
V.O. italienne sous-titrée français

SPECTACLES - LOISIRS

NARCISSE

Conte musical pour adulte, texte de Thomas Sandoz, musique de et par Olivier Jusbaume, scénariste Pascal Jodry



Au cœur de l'an de grâce 1559, Dieu délègue le compte de Sottolene...

8, 9 mars à 20h.30
10 mars à 17h.
réservations: OTMAN, 039/31 43 30

DIVERS

Portes ouvertes

Inauguration

le 9 mars 1996 de 10 à 14 heures

Soyez les bienvenus pour le verre de l'amitié
Avec la collaboration de RTN 2001

A tire d'ailes dans le monde
MAURON VOYAGES

AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 40
TÉL. 039/23 93 22

ICE



Modèle de train envoi directement d'Allemagne
demandez la liste de prix gratuite des nouveautés
S+F Lauterwasser • Fax 0049-7731/6 89 26
230-31452

Match aux cartes KREUZ

CE SOIR à 20 heures

au Restaurant des Tunnels

Inscription sur place ou par téléphone: ☎ 039/28 43 45
132-784502

GASTRONOMIE

Café Restaurant de l'Edelweiss

Ronde 17 - La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 28 76 58

Soirée Raclette

Hôtel du Lion d'Or

Fam. J. Vermot - Boudry - ☎ 038/42 10 16

- Truites du vivier
- Spécialités aux champignons
- et toujours nos fameux filets de perche
- Depuis 16 ans à votre disposition 28-17300

Restaurant L'Ecureuil

☎ 039/23 16 48
Camping du Bois-du-Couvent
La Chaux-de-Fonds

Ce soir
TÊTE DE VEAU VINAIGRETTE

132-784632

Restaurant de l'Aéroport

Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 66
Salle pour société et repas de famille

Festival de l'entrecôte
dès Fr. 20.-

Truite mode du Doubs
1 pièce Fr. 9.-, 2 pièces Fr. 17.-
Midi et soir:

Tripes à la neuchâteloise
+ carte habituelle
132-784620

DIVERS

Achète en tout temps FRANCS FRANÇAIS

même grandes sommes
Cours intéressant
☎ 039/51 25 37 132-784633



SIWAMAT PLUS

faire sa lessive sans gaspillage, par respect pour notre environnement.

CHEZ NOUS

dès Fr. 1390.- 28-43675

AF J.-M. Fornachon

DISCOUNT DU MARCHÉ

La Chaux-de-Fonds
Rue du Marché 4 - Tél. 039/28 40 33
Bevaix - Tél. 038/46 18 77

C'EST LE MOMENT DE FAIRE AGRANDIR VOS PLUS BELLES PHOTOS !



Agrandissement 24x36 cm
d'après négatif couleur 24x36 mm

Action
du 28.2 au 19.3 (date de la commande)

5.- au lieu de 8.-

Notre palette complète d'agrandissements:

A partir de	18x25 cm	24x36 cm	35x50 cm	50x70 cm
◆ négatifs couleur	4.50	5.- 8.-	12.50	20.-
◆ négatifs noir et blanc	5.50	15.-	23.-	29.-
◆ diapositives couleur	8.-	12.-	17.50	25.-
Montage carton	—	+ 8.-	+ 10.-	+ 12.-
Puzzle	—	—	20.-	30.-

ELECTRONICS & FUTURE MIGROS
28-43962

CIFOM
Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâteloises

ETMN
Ecole technique des Montagnes neuchâteloises

Avenue du Technicum 26
2400 Le Locle
Tél 039 34 11 95
Fax 039 31 44 04

En raison du départ à la retraite du titulaire,
le poste complet de

maître de théorie, chargé du bureau de construction horlogère
est offert publiquement.

Profil du poste Le titulaire aura la responsabilité de former les techniciens ET en micro-technique, option construction horlogère, et les dessinateurs en micro-technique, dans le cadre d'un bureau technique. Le poste comprend un enseignement théorique et pratique. Il accomplira sa tâche en collaboration avec ses collègues des bureaux techniques, des laboratoires, des ateliers et ceux dispensant des cours théoriques.

Titre exigé Ingénieur ETS ou titre jugé équivalent

Profil souhaité Bonne expérience pratique dans la construction horlogère, tant sur la montre mécanique qu'électromécanique à affichage analogique
Maîtrise d'un système de DAO
Intérêt pour l'enseignement et le travail en équipe

Entrée en fonction Août 1996

Obligations et traitement Légaux

Formalités à remplir Jusqu'au 20 mars 1996:
- adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives à M. Gérard Triponez, directeur de l'ETMN, Av. du Technicum 26 2400 Le Locle
- informer simultanément de la candidature le Service de la formation technique et professionnelle, Espace 1, case postale 2083, 2302 La Chaux-de-Fonds 2

Renseignements Auprès de M. Claude Laesser, directeur adjoint de l'ETMN, Rue du Progrès 38-40, 2305 La Chaux-de-Fonds, Tél 039 21 11 65

Le poste est ouvert indifféremment aux femmes et aux hommes

28-43891

Centre professionnel «LES PERCE-NEIGE»
Les Hauts-Geneveys
Afin de compléter l'équipe éducative, nous cherchons

un(e) éducateur(trice) spécialisé(e)
ou bénéficiant d'une formation équivalente.
Poste à 100%;

un(e) éducateur(trice) spécialisé(e)
ou bénéficiant d'une formation équivalente.
Poste à 60%;

un(e) éducateur(trice) auxiliaire
ou formation d'infirmier(ère) ou infirmier(ère)-assistant(e), avec expérience serait un avantage.
Poste à 60%;

Entrée en fonction: à convenir.

Conditions de travail selon Convention collective de travail neuchâteloise pour le personnel éducatif et socio-professionnel.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser à la direction du Centre «Les Perce-Neige», 2208 Les Hauts-Geneveys. 28-43716

VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction des Services industriels met au concours un poste d'

électricien de réseau avec CFC

au Service de l'électricité.

Le collaborateur que nous recherchons sera intégré dans les équipes chargées de l'entretien et du développement des réseaux basse, moyenne et haute tensions.

L'âge idéal se situe entre 20 et 45 ans. Le candidat devra être au bénéfice d'un permis de conduire.

Entrée en fonction: dès que possible, à convenir.

Salaires: selon l'échelle des traitements du personnel communal.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Burri, ☎ 038/323 630.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à faire parvenir leurs offres de services (curriculum vitae, photographie et copies de certificats) à la direction des Services industriels, faubourg de l'Hôpital 4, 2001 Neuchâtel jusqu'au 29 mars 1996.

28-43895

ret/sa

LE CONSEIL GLOBAL
entreprise / sous-traitance / innovation

En vue du renforcement de notre secteur «SOUS-TRAITANCE», nous recherchons un

INGÉNIEUR DE VENTE (technico-commercial)

De par ses activités, il sera en contact fréquent avec des donneurs d'ordres et des preneurs d'ordres.

Sa fonction de «mise en relation» et «d'acquisition» de clients occasionnera des déplacements en Suisse principalement (~50% de son temps).

Profil du candidat:

- Formation technico-commerciale indispensable, niveau ingénieur ETS ou équivalent dans les domaines mécanique, microtechnique ou apparentés.
- Expérience professionnelle dans l'industrie, y avoir pratiqué la vente.
- Forte personnalité, esprit d'analyse et d'initiative, sens de l'organisation, rigueur.
- Langues: français et allemand parlé et écrit indispensable.
- Age idéal: 40 à 55 ans.

N'hésitez pas, adressez votre dossier complet (lettre de postulation manuscrite, curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire, date d'entrée) à M. C. Bobillier. Discretion garantie.

RET SA
Allée du Quartz 1
CH 2300 La Chaux-de-Fonds 132-784627/4x4 Fax 039 25 21 55
Tél. 039 25 21 55
Fax 039 26 77 07

ROMATIC SA

cherche un

chef d'atelier mécanique

Une expérience de plusieurs années de mécanique conventionnelle, de montage et de mise au point de machines d'automatisation est indispensable. Des connaissances dans le domaine de triage par centrifugeuses ou vibreurs ainsi que la maîtrise de l'allemand seraient un avantage.

Faire offres écrites avec curriculum vitae et prétention de salaire à: **ROMATIC SA, Jambé-Ducommun 1, 2400 Le Locle.**

132-784606

FINANCE

secours AIDE
DETTES efficace

038/51 17 76

MEYER GESTION DE DETTES
2520 LA NEUVEVILLE
6-102585

Police-secours: 117

L'annonce, reflet vivant du marché

BOURSE

Swiss Market Index
29. Fév 3350 3650 7. Mar 3650

Indices

SPI	2204.73	2287.37
SMI	3408.30	3581.90
Dow Jones	5629.77	5626.52
DAX	2466.04	2480.94
CAC 40	2005.89	2008.03
Nikkei	20241.20	19957.20

Dollar US
29. Fév 1.186 1.174 7. Mar 1.186

Billets

	Achat	Vente
USA	1.17	1.24
Angleterre	1.78	1.9
Allemagne	80	82.5
France	23.1	24.4
Belgique	3.87	4.07
Hollande	71.25	74.25
Italie	0.075	0.08
Autriche	11.3	11.8
Portugal	0.74	0.82
Espagne	0.91	1.01
Canada	0.84	0.92
Japon	1.09	1.19

Taux d'intérêt suisses

Crédit Suisse	3 mois	6 mois	12 mois
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.12	1.25	1.25
Oblig. de caisse	2.75	3.50	4.00
Banque Nationale Suisse	Rendement moyen des obligations de la Confédération 4.02 4.04		
Taux Lombard	3.75 3.87		

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-

CHF/Sfr	1.50	1.56	1.68
USD/USD	5.12	5.12	5.12
DEM/DM	3.06	3.06	3.12
GBP/E	5.93	5.87	5.93
NLG/HLG	3.00	3.00	3.00
JPY/YEN	0.37	0.50	0.62
CAD/CS	5.05	5.12	5.18
XEU/EUC	4.43	4.43	4.50

Bourse suisse

	06/03	07/03
Adia p	228	228
Agie n	91.5	92.5
Alusuisse p	975	970
Alusuisse n	971	966
Amgold C.S.	122.5	120.5
Ares Seron	920t	920
Ascom p	1275	1280
Atsolz n	510	510
Banque Coop	890	885d
Baloise n	2425	2425
Baer Holding p	1230t	1230t
BB Biotech	3400	3470
BBC p	1421	1407
Bernoise Ass. n	1185t	1200
BK Vision p	1575	1565
Bobst p	1850	1850d
Buehrle p	115.5	117.5t
Bucher Holding p	830	825
BB p	1421	1407
Sika n	46.75d	46.75
SMH p	743	726
SMH n	164.5	162.5
Sulzer bp	750	753
Sulzer n	784	789
Surveillance n	445	450
Surveillance p	2355	2320
Swissair n	1110	1105
Swissair bj	175d	175
UBS n	287	287
UBS p	1299	1290
Tege Montreux	54	52
Von Roll p	23.5	23.5
Winterthur n	772	764
Winterthur p	775t	768
Zurich n	338	334

Avant bourse

Astra	22.75	22.50d
Calida	980d	900d
Ciment Portland	750d	750d
Danzas n	1385	1410
Feldschl. p	3100a	-

Amsterdam (HFL)

ABN Amro	79.1	79.3
Akzo	181.7	183.8
Royal Dutch	231.3	232.8
Unilever	223	221

Tokyo (Yen)

Canon	1900	1830
Daiwa Sec.	1490	1470
Fuji Bank	2090	2030
Hitachi	1050	1020
Honda	2150	2140
Mitsubishi el	1120	1140
Mitsubishi Heavy	849	845
Mitsubishi Bank	2170	2110
Mitsui Co	905	901
NEC	1220	1170
Nippon Oil	632	630
Nissan Motor	811	803
Nomura sec	2150	2150

Londres (ESTG)

Amgold	67.0625	65.1875
Anglo AM	41.6875	41.5
B.A.T.	5.58	5.605
British Petrol.	5.41	5.46
British Telecom.	3.67	3.66
BTR	3.22	3.2475
Cable & Wir.	4.5	4.5
Cadbury	5.34	5.33
De Beers P	21	20.875
Glaxo	8.75	8.52
Grand Metrop.	4.39	4.32
Hanson	1.885	1.885
ICI	9.27	9.28

Frankfurt (DM)

AEG	164.9	165.3d
Allianz N	2786	2811
BASF	370	378.3
Bay. Vereinsbk.	43.81	44.17
Bayer	449.5	460.3
BMW	815	818
Commerzbank	342	341.6
Daimler Benz	817	821.2
Degussa	528.5	538
Deutsche Bank	75.05	75.22
Dresdner Bank	38.15	38.2
Hoechst	460.3	467.8
MAN	415	415.9
Mannesmann	526.2	526
Siemens	829.5	835.5
VEBA I	69.8	69.55
VW	555.5	560.5

Paris (FF)

AGF	140.1	140
Alcatel	451.3	448.5
BSN	795	789
CCF	78.7	78
Euro Disneyland	14.15	13.85
Eurotunnel	6	6.1
Gener. des Eaux	517	517
L'Oréal	1436	1439
Lafarge	350.5	347.7
Total	334.1	333.5

New York (SUS)

Abbot	43.125	43.75
Am Medical	34.5	34.875
Amexco	46.625	46.625
Amoco	70.25	70.375
Apple Computer	26.1875	25.8125

Métaux précieux

OR

\$ Once	393.6	394.1
Lingot	15100	15350
Vreneli 20.-	86	96
Napoléon	84	94
Souver new	92.13	95.54
Souver old	91.72	95.12
Kruger Rand	467	482

ARGENT

\$ Once	5.38	5.4
Lingot/kg	200	215

PLATINE

Kilo	15775	16025
------	-------	-------

Convention Or

Plage or	15500
Achat	15080
Base argent	250

Source

TELEKURS

Transmis par Consultas SA, Lausanne (Cours sans garantie)

CS-Actualité

CREDICARD

La carte de crédit du CS pour tous vos paiements. Sûre, pratique et gratuite pour votre conjoint.

Comment l'obtenir ?

Contactez votre conseiller à la clientèle, tél. 039/219 900, il attend votre coup de fil.

CREDIT SUISSE CS

Av. Léopold-Robert 58, 2301 La Chaux-de-Fonds

Hockey sur glace - LNB, play-off: le HCC accède au tour final

Héroïquement vôtre

Martigny-Valais:

un duo - La saison prochaine, le HC Martigny-Valais sera dirigé par le duo Petr Rosol - André Pochon. Le président Grand a choisi cette solution pour succéder à l'entraîneur Kent Ruhne, qui retourne au Canada. Rosol cumulera la fonction d'entraîneur-joueur, tandis que Pochon, un ancien joueur du club, sera responsable de la préparation physique et assurera le coaching. (si)

● THURGOVIE -
LA CHAUX-DE-FONDS
2-3 (0-2 0-0 2-1)

Ouf! Après une fin de match palpitante, le HCC a décroché le droit de contester à Lausanne et à Grasshopper le dernier ticket disponible en LNA. Vainqueurs au prix d'une débauche d'énergie hors du commun, les gens des Mélézes n'ont finalement rien volé en s'épargnant un cinquième round. Hier au soir, ils étaient en effet tout simplement supérieurs à une formation thurgovienne qui a tout de même chèrement vendu sa peau. Bref, c'est en quelque sorte à un hymne au hockey qu'il nous a été donné d'assister au Güttingersreuti. Superbe dans son dénouement, poignant dans son déroulement...

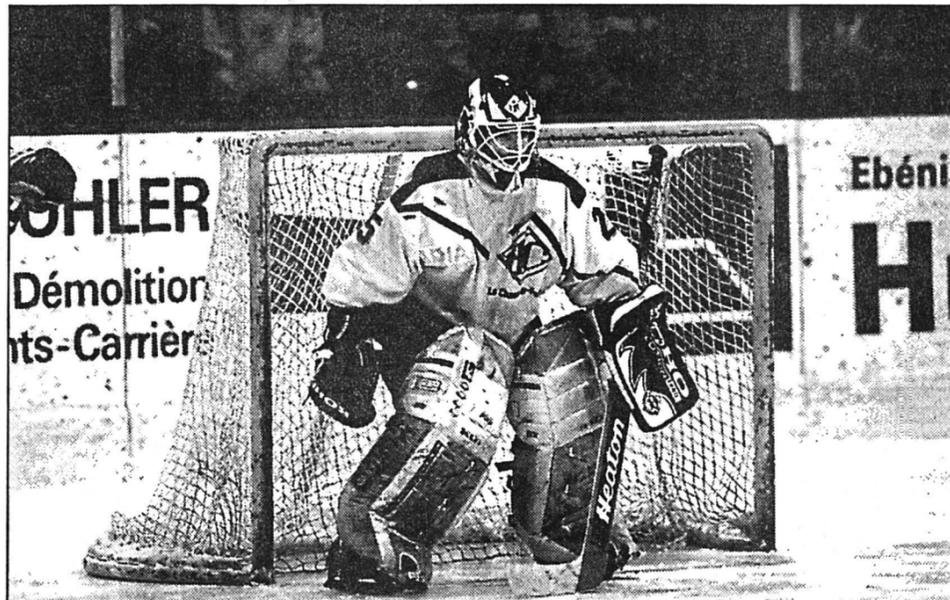
Weinfelden

Jean-François BERDAT

«Je suis content que cette demi-finale se soit achevée ainsi...» Riccardo Fuhrer ne cherchait pas midi à quatorze heures. A l'issue d'un match au final complètement fou, le Bernois savourait avec une délectation non dissimulée un verdict somme toute logique. Au vu des quatre confrontations, le HCC s'est en effet montré supérieur à son adversaire qui n'a, lui, strictement rien à se reprocher.

Cela dit, on n'est pas passé loin d'un dénouement inverse hier au soir. Le HCC ne dut ainsi qu'à une dernière ligne droite

Güttingersreuti: 2777 spectateurs.
Arbitres: MM. Kunz, Mandioni et Schmutz.
Buts: 3e D. Ott (Shirajev, Bozon, à 5 contre 4) 0-1. 5e Kohler 0-2. 45e Bozon (Shirajev, à 5 contre 4) 0-3. 47e Schrepfer (Othman, Slehofer) 1-3. 49e Posma (Slehofer, à 5 contre 4) 2-3.
Pénalités: 5 x 2' contre Thurgovie, 6 x 2' plus 5' (Reber) plus pénalité disciplinaire de match (Reber) contre La Chaux-de-Fonds.
Thurgovie: Martin; Posma, R.



Jean-Luc Schnegg

Le portier chaux-de-fonnier a eu du travail plein la mitaine hier soir à Weinfelden. (Impar-Galley)

héroïque de ne pas être forcé aux prolongations. Mais reprenez, calmement si possible. La surprise tout d'abord: la présence du Canadien Rich Chernomaz dans les rangs thurgoviens, un homme arrivé en droite ligne de Schweningen et d'un championnat d'Allemagne dans lequel il est sous le coup d'une suspension. Un Chernomaz que l'on aura surtout vu en tout début de match lorsqu'il écopa d'une pénalité qui allait en quelque sorte donner le ton. D. Ott mettait ainsi cette supériorité numérique à profit pour mettre le tableau d'affichage en route.

Surpris, déboussolés par cette entrée en matière, les gens du lieu ne comprirent vraiment ce qui leur arrivait qu'une minute et dix-sept secondes plus tard, lorsque l'opportuniste Kohler

doubla la mise, via une relance très hasardeuse de Posma. «Nous les avons très rapidement «piqués» et ils ont eu beaucoup de peine à se remettre de ces premières minutes» dira Riccardo Fuhrer.

Les Thurgoviens tentèrent bien d'inverser le cours des événements. Avec la volonté qui les caractérise à chacune de leurs sorties, ils montèrent à l'abordage, sans trop de discernement pourtant. Ainsi, il n'y a guère que lorsque son équipe évoluait en infériorité numérique que Schnegg fut mis à contribution. Peu, trop peu pour remettre en question un avantage qui, au fil des minutes, prenait des allures définitives, tant les gens du lieu éprouvaient des difficultés à contourner une arrière-garde chaux-de-fonnier parfaitement organisée.

LE TOURNANT DU MATCH

Paradoxalement, les gens de Mike McParland allaient être relancés par... la troisième réussite du HCC, oeuvre de l'inlassable Bozon. Il restait alors quinze minutes à jouer et cette nouvelle capitulation de Martin semblait avoir sonné le glas des espoirs thurgoviens. Il n'en fut finalement rien puisque moins de deux minutes plus tard, le remuant Schrepfer redonnait espoir à ses couleurs. Dans la foulée ou presque, le même homme faillit remettre ça, Schnegg enlevant un duel qui constituait peut-être bien le tournant du match.

La tension venait pourtant de

monter d'un cran. Elle décupla encore l'rosque Reber se fit l'auteur d'un geste maladroit qui lui valut une sanction de cinq minutes, assortie d'une pénalité de match. Posma ne se fit pas prier pour réduire l'écart. Les gens du lieu se remirent à y croire d'autant plus fort que lorsque Bourquin s'en vint rejoindre son camarade sur le banc d'infamie, ils bénéficièrent d'une période de nonante-neuf secondes à cinq contre trois, période qu'ils ne surent pas exploiter. Shirajev, Bozon et Oppliger se démenant comme de beaux diables pour préserver le sanctuaire de Schnegg. Les Thurgoviens venaient de laisser passer leur chance. A l'image d'un Posma épuisé, ils laissèrent ce qui leur restait de lucidité et de clairvoyance dans ces instants qu'ils négocièrent fort mal. Dès lors, cette demi-finale était jouée, les Chaux-de-Fonniers n'ayant plus qu'à attendre la sirène pour laisser exploser leur joie.

A l'heure de l'analyse, Riccardo Fuhrer mettait l'accent sur la solidarité, le courage et l'esprit de corps d'une équipe qui dispose désormais de neuf jours pour préparer son tour final. Un tour final au cours duquel de telles qualités pourraient valoir de bien belles satisfactions.

Mais chaque chose en son temps. Dès lors, laissons aux héros du Güttingersreuti le temps de savourer leur triomphe...

J.-F. B.

Le HCC vainqueur de la série 3-1.

FESTIVAL DE CANNES

LE PRÉSIDENT DU HCC INTERPELLÉ

La majoration des prix d'entrée aux Mélézes durant les play-off ne fait pas que des heureux. Ainsi, une supportrice des Ponts-de-Martel, Fabienne Chapatte pour ne pas la nommer, a interpellé le président du HCC par voie écrite. Dans sa missive, elle fait part de sa consternation et de celle de dizaines et de dizaines d'inconditionnels qui se déclarent choqués et déçus, tout en demandant au comité de revoir sa politique et de revenir à des tarifs plus raisonnables. Quand on sait que toutes ces signatures sont le fruit d'un simple mouvement spontané du public d'une petite partie de la patinoire, on peut imaginer l'ampleur qu'aurait pris l'opération en cas de récolte organisée. Le puck est dans le camp des dirigeants qui, hier, avaient couché sur leurs positions.

On précisera tout de même que l'on pratique les mêmes prix du côté de Weinfelden.

LES RASOIRS AU RANCART

C'est quasiment devenu une tradition: dans le monde du hockey sur glace, le temps des play-off est celui de la barbe. Dans chaque équipe, on décide ainsi de mettre les rasoirs au rancart, l'espace de cette période bénie. Quand bien même tout le monde ne suit pas le mouvement, le HCC n'échappe pas à la règle. «L'idée a été lancée un beau jour dans le vestiaire, raconte Dany Ott. Pour ma part, je ne me raserai qu'après notre élimination. J'espère que d'ici là je pourrai me faire des tresses...» glissait-il l'autre soir.

HURRAS INTÉRESSÉ

Ex-entraîneur du CP Zurich, Larry Hurras n'a pas voulu manquer cette quatrième confrontation entre Chaux-de-Fonniers et Thurgoviens. «Je suis surtout venu voir jouer Bozon, confiait le Canadien. Si jamais je devais trouver dans l'embauche en Allemagne ou ailleurs, ce joueur, que je connais bien, m'intéresse grandement. A part ça, La Chaux-de-Fonds est une équipe qui me plaît bien et j'ai du plaisir à suivre ce match.» Merci pour le compliment.

AEGERTER INQUIET

En bon professionnel qu'il est, Bruno Aegerter, mentor de Grasshopper, avait aussi consenti au court déplacement à Weinfelden. Visiblement inquiet, il glissait en début de rencontre: «Je préférerais que Thurgovie se qualifie, mais je crains que La Chaux-de-Fonds passe l'épaule ce soir. Ce serait d'ailleurs logique car le HCC est largement supérieur. Pour ma part, je m'attends à des matches très chauds face au team de Riccardo Fuhrer.»

PLACE AU TOUR FINAL

Lausanne, Grasshopper et La Chaux-de-Fonds: les noms des trois participants au tour final sont donc désormais connus. Dès jeudi prochain, la lutte pour le ticket de LNA aura donc des allures de déjà vu. Le programme:

- jeudi 14 mars: Grasshopper - Lausanne;
- samedi 16 mars: Lausanne - La Chaux-de-Fonds;
- mardi 19 mars: La Chaux-de-Fonds - Grasshopper;
- jeudi 21 mars: Lausanne - Grasshopper;
- samedi 23 mars: La Chaux-de-Fonds - Lausanne;
- mardi 26 mars: Grasshopper - La Chaux-de-Fonds.

Faites vos jeux... J.-F.B./J.C.

Thurgoviens et Chaux-de-Fonniers se sont quittés en bons termes

«La meilleure équipe a gagné»

A l'image de l'ultime «ola» que les deux formations ont exécuté ensemble, les joueurs du HC Thurgovie et ceux du HC La Chaux-de-Fonds se sont quittés sans rancune aucune et, sportivement, les Alémaniques ont reconnu qu'au terme de cette série acharnée et disputée, la meilleure équipe l'avait emporté. C'est beau le sport!

Weinfelden

Julian CERVIÑO

«C'est la vie. Une fois tu perds, une fois tu gagnes» philosophait Guido Laczko. Des paroles distillées alors que l'ex-Chaux-de-Fonnier se remettait à peine d'un violent choc qui s'est soldé par plusieurs vilaines blessures au visage. «Jörg Reber m'a chargé alors que l'arbitre avait déjà sifflé et j'ai heurté la bande

avec la tête, expliquait l'attaquant thurgovien. Sur le coup, j'ai perdu connaissance et j'ai avalé ma langue. Heureusement, le médecin (réd: et Leimgruber) est intervenu rapidement et, finalement, ce choc ne s'est pas avéré trop grave.» Une grosse bosse et d'autres contusions mis à part. «C'était totalement involontaire» se justifiera Reber.

«J'AI EU PEUR»

«Suite à la pénalité de cinq minutes infligée à Reber, nous avons été malmenés, admettait l'héroïque Jean-Luc Schnegg. Franchement, lorsque Thurgovie a inscrit son second but, j'ai eu peur que le match bascule.» Mais grâce aux interventions décisives de «Super Jean-Luc», le HCC est parvenu à préserver son avantage. «C'est vrai, c'est bien allé» glissait modestement «Schneggou».

«Quand une équipe ne parvient pas à marquer à cinq contre trois, elle ne mérite pas de gagner, pestait Nicolas Goumaz. C'est là que nous nous sommes battus nous-mêmes. Nous avons pourtant réussi à revenir dans le match après un mauvais départ, mais nous avons manqué le coche en fin de match. Cela dit, au bout du compte, même si la série a été très serrée, je crois que la meilleure équipe s'est imposée.» Des propos que corroborait son compère Guido Laczko avant de souhaiter bonne chance à ses anciens coéquipiers: «Je n'en veux surtout pas à cette équipe et mon accident est oublié. J'espère maintenant qu'elle parviendra à arriver au bout de son aventure.»

Pour ce qui est de Goumaz, qui appartient toujours au Lausanne HC, on pourrait peut-être

le revoir prochainement. Suivez notre regard...

HYPERMOTIVANT

Evidemment, du côté chaux-de-fonnier, on se réjouissait de ce succès et de la suite des opérations. «Une promotion en LNA est une chose nouvelle pour nous et cet objectif est hypermotivant, lançait Boris Leimgruber. Ainsi, après une pause qui va nous permettre de recharger les batteries, nous allons mettre la gomme pour préparer le tour final afin d'aborder les prochaines échéances dans les meilleures conditions possibles.»

Ça promet!

J.C.

LA PHRASE DU JOUR

«Il reste quatre matches pour parvenir à notre objectif.»

Riccardo Fuhrer

BRÈVES

Hockey sur glace

Suspensions

Exclus à la suite d'une bagarre lors du match Danemark - Suisse du 10 février, les Suisses Sami Balmer et Tiziano Gianini, ainsi que les Danois Larsen et Ludvigsen, ont écopé chacun d'un match de suspension.

Cyclisme

Ekimov va vite

Le Russe Viatcheslav Ekimov a remporté la deuxième étape du Tour de Murcie, course entre Murcie et Lorca (182,8 km), devant l'Italien Rodolfo Massi, qui prend la tête du classement général. Alex Zülle a concédé dix secondes, Miguel Indurain plus de... seize minutes.



NOTRE BALADE AU PARADIS DES FLEURS...

FLORISSIMO 1996 À DIJON

Exposition internationale de plantes et fleurs exotiques; les 10, 12 et 16 mars.
Départs La Chaux-de-Fond et Neuchâtel.
Fr. 65.- entrée comprise

NOS VOYAGES DE PÂQUES

Du 5 au 8 avril:

LES DOLOMITES - LE LAC DE GARDE

4 jours, Fr. 640.-

LA HOLLANDE FLEURIE

4 jours, Fr. 680.-

LE LANGUEDOC - LE CANAL DU MIDI

4 jours, Fr. 695.-

Du 6 au 8 avril:

LA CÔTE D'AZUR - NICE

3 jours - Fr. 389.-

(TVA 6,5% incluse)

Demandez nos programmes!

Renseignements et inscriptions:

La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/24 15 24 • Neuchâtel - Tél. 038/25 82 82

28-43605

meublorama
SUPERMARCHÉ DU MEUBLE

DEMAIN SAMEDI

c'est le jour idéal pour vos achats de meubles à prix réduits

Un choix gigantesque!

Exposition sur 2 étages avec ascenseur

Vente directe du dépôt (8500 m²)

Sur demande, livraison à domicile

OUVERT de 8 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Autres jours de 9 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30. Lundi matin fermé

AUTOMOBILISTES: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «MEUBLORAMA»

GRAND P GRATUIT

meublorama
MEUBLES-DISCOUNT
BÔLE (près de la Gare CFF de Boudry)

28-42105

AVIS OFFICIEL

DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE
Service des ponts et chaussées

Avis de fermeture de chaussée

Dans le cadre de l'aménagement de la route principale J 20 - Gorges du Seyon, les travaux de défrichage nécessitent la fermeture au trafic de la route cantonale entre Valangin et Neuchâtel-Vauseyon

du mardi 9 avril 1996 à 7 heures au dimanche 21 avril 1996 à 18 heures

A cette occasion, les berges du Seyon seront assainies et il sera procédé aux purges de rocher habituelles.

Par mesure de sécurité, la pratique de la pêche sera interdite, de même que le cheminement des piétons, sur la route ou sur les berges.

La circulation sera déviée sur la route cantonale 1003 Valangin - Pierre-à-Bot - Les Cadolles - Neuchâtel et vice-versa.

Nous remercions par avance les usagers de la route et les pêcheurs de leur compréhension.

L'ingénieur cantonal
M. Hussain-Khan, adj.

28-43079

Serre 90
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 00 55
Fax 039/23 03 16



Cuisine portes chêne massif à l'emporter sans le ménager.
Exemple de calcul pour le ménage: Four DD FX2411H, plaques DD TM0211, groupe filtrant DD HB2621, Frigo DD RG6153, Evier franke CP61178, Batterie KWC K104123 à l'emporter net ttc 2760.- possibilité de livraison et pose. Délais de livraison 4 semaines. Garantie 5 ans sur les meubles.

Police-secours: 117

L'Impartial

Annonces

Ne ratez pas l'arrivée du printemps. Présentez la fine fleur de vos nouvelles collections dans notre cahier spécial

Mode printemps/été

Parution: jeudi 21 mars 1996

Délaï de remise des annonces: mardi 12 mars 1996

Réservations, renseignements, conseils:

PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
☎ 039/210 410
Téléfax 039/284 863

Le Locle
Rue du Pont 8
Case postale 151
☎ 039/311 442
Téléfax 039/315 042

AUTOS - MOTOS - VELOS

La nouvelle Peugeot 406.



Elle constitue la synthèse idéale du plaisir et de la sécurité. Selon les versions, la 406 vous offre: airbag côté conducteur et passager, système padding dans les portières, sièges anti-sousmarinage, 3e feu stop ultrarapide à diodes, un détecteur de pluie et la sophistication d'une suspension arrière multi-bras qui fait de votre conduite un modèle de confort. Dès Fr. 26'400.-. **Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.**

406
PEUGEOT

La Chaux-de-Fonds: Entilles SA, Garage et Carrosserie, av. Léopold-Robert 146
Les Breuleux: Garage Th. Clémence. **La Chaux-de-Fonds:** Garage de l'Etoile, Fritz-Courvoisier 28.
Chézard: Garage U. Schürch. **Courtelay:** Garage J.-P. Schwab. **Les Genevez:** Garage Clément Miserez. **Le Locle:** Entilles SA - Stand SA, Girardet 27. **Montfaucon:** Garage Bellevue. **Les Ponts-de-Martel:** Garage de la Prairie. **Tramelan:** Garage du Chalet.

5-276835

Les radicaux sont pour l'accession à la propriété:

Votez OUI

à la nouvelle LVAL

PRD

Parti radical-démocratique neuchâtelois

Hockey sur glace - Le HC Les Ponts-de-Martel n'a pas fait de vieux os en 3e ligue

Un aller-retour

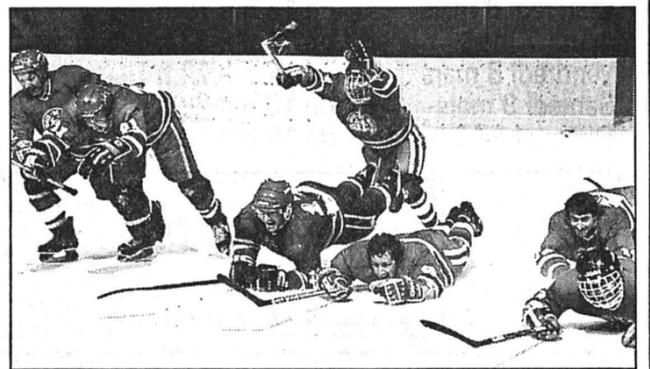
Le HC Les Ponts-de-Martel n'aura pas «végété» longtemps en troisième ligue. Douze mois après avoir connu les affres de la culbute, le gang du Bugnon réintègre la deuxième ligue. Après un championnat sans histoire ou presque et au terme d'une poule finale qui l'a vu dominer Prilly à deux reprises, l'équipe de Michel Turler retrouve une catégorie de jeu qu'elle n'aurait d'ailleurs jamais dû quitter. «Notre punition a pris fin» plaisante le boss ponlier qui se félicite bien évidemment de cet aller-retour.

lyse l'excellent mathématicien qu'est Michel Turler. Sur l'ensemble du championnat, nous avons eu quatre parties difficiles. Les deux contre Star Chaux-de-Fonds, une contre Le Landeron et une contre Couvet. Le reste ne fut qu'une simple formalité. Mais au moment d'aborder la poule de promotion-relégation, je me posais des questions. Que valait réellement mon équipe? Après le match à Prilly, j'ai tout de suite été rassuré.»

Le hockey sur glace demeure un sport collectif. Mais Michel Turler ne dément pas que sa première tripléte composée de Jean-Daniel Vuille, Riccardo Fuhrer et Duilio Rota a pris une part prépondérante à la promotion. «Cette ligne a été la locomotive de l'équipe, commente «Tutu». Quant à mes relations avec Fuhrer, elles ont été excellentes. Entre nous, les choses étaient très claires. Lui il commande aux Mélézes, moi au Bugnon. Il n'y a eu aucun problème.»

pas si c'est vraiment un avantage, estime Michel Turler. En deux matches, les risques sont indéniablement plus élevés. Mais on sait tout de suite à qui on a affaire. De toute façon, même si Corgémont s'était lancé dans la course, nous aurions été promus.»

Et maintenant? On ne sait pas encore si, comme par le passé, les Ponliers joueront leurs matches à domicile le vendredi soir. «En ce qui me concerne, reprend «Tutu», je suis au terme de mon contrat. J'ai bouclé ma quatrième saison aux Ponts-de-Martel. De prime abord, je suis partant pour une cinquième. Du point de vue sportif, il est évident que nous devons nous renforcer. En deuxième ligue, je veux évoluer avec six défenseurs. Je pense que l'apport d'un



Les plongeurs de la joie
Cela s'est passé mercredi soir au Bugnon. (Impar-Galley)

bloc complet sera nécessaire. Et il faudra voir si Fuhrer va rester. Le problème aux Ponts-de-Martel, c'est que la relève tarde à

pointer son nez. Le club possède de talentueux juniors, mais ils sont âgés de 13-14 ans. On ne pourra pas les incorporer dans l'équipe fanion avant deux ou trois saisons. Heureusement, le club entretient des relations privilégiées avec le HCC qui est prêt à nous donner un coup de main, comme ce fut déjà le cas cette saison.»

Une certitude: le HC Les Ponts-de-Martel n'entend pas faire l'ascenseur. «C'est hors de question, coupe net Michel Turler. Avec ses infrastructures, la place du club est en deuxième ligue.»

Et nulle part ailleurs. G.S.

Par Gérard STEGMÜLLER

Tout le monde voyait les Ponts-de-Martel gros comme une maison. Il est vrai que lors des dix-huit rencontres du championnat, la formation ponlière n'a pas fait les choses qu'à moitié. Cent septante-cinq buts marqués pour cinquante d'encaissés, quinze victoires, trois nuls. «Nous avons pratiquement mis dix goals à chaque match, ana-

TURLER EN FIN DE CONTRAT

Compte tenu du renoncement de Corgémont, le HC Les Ponts-de-Martel n'a été confronté qu'à un seul adversaire lors de la poule de promotion. «Franchement, je ne sais

«Des cancans»

Vice-président du club - le poste de président est vacant - Eddy Ducommun éclate aux éclats lorsqu'on lui parle d'une éventuelle fusion entre le HC Les Ponts-de-Martel et le HC La Brévine. «Ce sont des cancans, assure le responsable ponlier. Il n'en a jamais été question. La tendance est d'accentuer notre collaboration avec le HC La Chaux-de-Fonds pour ce qui est de nos juniors. Actuellement, nous avons des juniors au HCC, à Fleurier, à Neuchâtel YS et bien sûr aux Ponts-de-Martel. Cette situation ne peut plus durer.»

C'est dit.

G.S.

Promotion-relégation 2e/3e ligue: Delémont balayé

Soirée faste pour Court

● COURT - DELÉMONT 6-0 (4-0 0-0 2-0)

Contre Star Chaux-de-Fonds, la production des Courtisans fut jugée insuffisante. En recevant une équipe delémontaine requinquée et libérée, le CP Court n'avait plus droit à l'erreur.

En moins de deux minutes, Daniel Kohler et Houmard sonnaient la première charge d'une soirée faste pour les hockeyeurs locaux, dirigés exceptionnellement par Daniel Poulin. Delémont connut un bon tiers médian, mais ses power-play manquèrent parfois d'imagination et de tranchant.

Court finissait son match en roue libre et infligeait ainsi à son hôte une cinglante défaite.

Patinoire prévôtoise: 250 spectateurs.

Arbitres: MM. Dominé et Leuenberger.

Pénalités: 12 x 2' plus 1 x 10' (E. Schneeberger) contre Court, 8 x 2' plus 1 x 10' (C. Berdat) contre Delémont.

Buts: Ire Kohler (Hennin) 1-0. 2e Houmard 2-0. 14e Frei 3-0. 15e S. Lauper 4-0. 51e S. Lauper 5-0. 54e D. Kohler (Borruat) 6-0.

Court: Ruch; Borruat, Widmer; Lusa, Frei; Zwahlen; Scheggia, Kohler, Hennin; Houmard, P. Lauper, E. Schneeberger; Jeanrenaud, Daneluzzi, S. Lauper; Maeder, Leuenberger, Kaufmann; Zwahlen.

Delémont: Fringeli; Turberg, Renaud; C. Eymann, C. Berdat; Weiss, Guex, Schori; S. Berdat, Ast, Etienne; Bron, Moll, Joray; Brégnard, Dessarzin.

Notes: avant le coup d'envoi, et comme l'avait souhaité Jean-Claude Kohler, l'ex-coach du CP Court, c'est Daniel Poulin qui dirigeait l'équipe locale. (pg)

CLASSEMENT

1. Court	3	2	0	1	20	8	4
2. Star CDF	2	1	0	1	8	9	2
3. Delémont	3	1	0	2	8	19	2

PROCHAINES JOURNÉES

Samedi 9 mars. 20 h: Delémont - Star Chaux-de-Fonds. Mardi 12 mars. 20 h 15: Star Chaux-de-Fonds - Court.

Du côté des sans-grade

A l'affiche cette semaine

PROMOTION EN PREMIÈRE LIGUE

Samedi 9 mars
17.00 Forward Morges - Tramelan
Nendaz - Fr.-Montagnes

Mardi 12 mars
20.15 Forward Morges - Nendaz
Tramelan - Fr.-Montagnes

1. Fr.-Mont.	3	2	1	0	12	8	5
2. Forward M.	3	2	0	1	16	11	4
3. Tramelan	3	1	0	2	10	15	2
4. Nendaz	3	0	1	2	7	11	1

PROMOTION-RELÉGATION 3e/4e ligue

Poule A
Dimanche 10 mars
18.30 Reconvilier - Courrendlin
Mardi 12 mars
20.15 Pts-de-Martel II - Reconvilier

1. Courrendlin	3	3	0	0	30	6	6
2. Reconvilier	2	1	0	1	5	11	2
3. Pts-Martel II	3	0	0	3	4	22	0

Poule B

Samedi 9 mars
18.30 Savagnier - Sonceboz
Mardi 12 mars
20.15 Les Breuleux - Savagnier

CLASSEMENT

1. Savagnier	2	1	1	0	5	3	3
2. Les Breuleux	3	1	1	1	9	9	3
3. Sonceboz	3	1	0	2	10	12	2

Poule C

Hier soir
Enfers-M. - Crémines 4-2
Samedi 9 mars
19.30 Fr.-Mont. II - Les Enfers-M.

Lundi 11 mars
20.00 Crémines - Fr.-Montagnes II

CLASSEMENT

1. Fr.-Mont. II	2	2	0	0	22	3	4
2. Enfers-M.	3	2	0	1	12	12	4
3. Crémines	3	0	0	3	3	22	0

PMUR

Demain à Saint-Cloud, Prix de l'Île-de-France (plat-handicap, réunion I, 4e course, 1600 m, 15 h 45).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	POIDS	CORDE	JOCKEY	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Skip-Lady	58	3	F. Sanchez	R. Crepon	18/1	1p0p9p	Il a fait une rentrée et a fini derrière un très bon et s'il a progressé...	IMPAR-PRONO 11* 5*
2	Eria-Litta	57,5	12	J. Chouteau	E. Leenders	15/1	2p5p3p		
3	Borea	57	6	W. Mongil	T. Foulon	24/1	0p5p0p	Il possède incontestablement la pointe. La forme est là, et l'entraînement et le jockey font actuellement un tabac.	4* 13 10 16 15 2
4	Warshonor	57	10	A. Badel	M. Bollack-Badel	12/1	6p2p2p		
5	Soy-Soy	56,5	17	G. Guignard	F. Doumen	7/1	3p2p2p	Il a montré de réels progrès l'an passé, et semble être la meilleure chance de l'écurie.	*BASES
6	Denpasar	56	7	D. Boeuf	E. Lellouche	21/1	0p6p0p		
7	Morillon	56	13	N. Guesdon	E. Sotteau	32/1	0p0p6p	Il termine généralement toujours dans les cinq, c'est un fils de «Darshan» et avec Jarnet...	COUP DE POKER 16 AU 2/4 11 - 4
8	Bouchra	54,5	14	S. Coffigny	T. Foulon	28/1	0p3p4p		
9	Doodle-Bug	54	1	D. Bouland	J.-P. Pelat	26/1	7oAo3o	Il devrait bien se comporter dans un lot assez faible et peut faire une cote à l'arrivée.	AU TIERCÉ POUR 16 FRANCS 11 - 5 - X
10	Honor-Try	54	9	T. Gillet	L. Chaille	16/1	0p3p7p		
11	Advise	53,5	16	C. Telleir	A. Moussac	6/1	5p5p2p	Il a des lignes qui plaident en sa faveur, mais où en est-il?	IMPACT-SURPRISE
12	Garabeuf	53	15	S. Maillot	F. Bellenger	15/1	0p1p0p		
13	Maidenhair	53	8	T. Jarnet	H.-A. Pantall	10/1	7p4p2p	Il a déjà couru trois fois et a toujours bien figuré; à ne pas négliger.	1 9 11 17 3 4 5 12
14	Timblewed-Chapel	53	18	P. Bruneau	M. Bollack-Badel	18/1	2p7p1p		
15	Cher-Laskar	52,5	5	F. Blondel	M. Pimbonnet	11/1	5p1p2p	Dommage qu'il rentre, car sa dernière perf. est excellente, et bien préparé, il a une chance.	LES REMPLAÇANTS: 18
16	King-David	52,5	11	O. Peslier	A. Moussac	14/1	8p3p3p		
17	Shodalicka	52,5	2	C. Hanotel	R. Collet	35/1	7o6o3o	Sa fin de saison nous oblige à en tenir compte dans un second choix.	12
18	Shinko	51	4	O. Thirion	J.-H. Barbe	17/1	1p4p2p		

SALON DE L'AUTO D'OCCASION

POLYEXPO LA CHAUX-DE-FONDS

Heures d'ouverture:

Mercredi 6 mars de 14 h à 19 h
 Jeudi 7 mars de 14 h à 22 h
 Vendredi 8 mars de 14 h à 22 h
 Samedi 9 mars de 10 h à 22 h
 Dimanche 10 mars de 10 h à 18 h

**ENTRÉE
GRATUITE**

**GARANTIE
LEASING**

Bus
Parking
Buvette

K AUFMANN
 La griffe de la qualité
 Le grand spécialiste des listes de mariage

ART DE LA TABLE
 QUINCAILLERIE - OUTILLAGE
 VISSERIE - ACIER - MÉTAUX
 FINS ET NON FERREUX

MARCHÉ 8-10
 2302 LA CHAUX-DE-FONDS 2
 TÉL. (039) 23 10 56 FAX (039) 23 13 47

banque aulina

Société affiliée de l'UBS

PLUS DE

200 VOITURES

EXPOSÉES
DE TOUTES MARQUES




OFFRES D'EMPLOI

Entreprise de la place cherche pour août 1996

apprenti(e) employé(e) de commerce

Vous quittez l'école en section scientifique ou classique, vous désirez changer d'option en rentrant dans la vie pratique.

Adressez-nous votre offre sous chiffre T 132-784454 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-784454

Famille dans un quartier résidentiel de Bâle cherche une

jeune femme

pour garder deux enfants de 8 et 4 ans et pour des travaux ménagers. Il est indispensable que vous ayez des notions d'allemand et que vous soyez prête à habiter chez nous pendant la semaine.

Tél. 061 3125809, à partir de 17 h.

233-055730/4x4

FAVRE & PERRET S.A.

Manufacture de boîtes de montres

Fondée en 1865

Rue du Doubs 104, 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 19 83

Nous cherchons à engager tout de suite ou date à convenir

1 régleur CNC

connaissant les centres d'usinage 5 axes avec commande NUM 760.

Les personnes de nationalité suisse ou en possession d'un permis C uniquement, sont priées de téléphoner au 039/23 19 83 pour prendre rendez-vous avec M. R. Scheidegger.

132-784550

Entreprise de décolletage du vallon de Saint-Imier cherche à engager tout de suite ou pour date à convenir

un mécanicien-décolleteur

pour travaux de mise en train sur machines TORNOS (horlogerie et appareillage), entretien et maintenance. Profil du candidat: aptitude à l'entretien de machines, très bonne expérience du métier, initiative personnelle, sens de la décision et des responsabilités, rigueur et méthodologie;

un décolleteur qualifié

capable de gérer un groupe de façon indépendante, avec mise en train sur machines TORNOS.

Profil du candidat: initiative personnelle, très bonne expérience du métier, sens de la décision et des responsabilités, rigueur et méthodologie;

une contrôleuse

(Horaire de travail 100%)

pour le contrôle final de la qualité de nos produits et pour le contrôle après des opérations de reprise, sachant lire les plans et ayant l'habitude des appareils de mesure.

Profil de la candidate: très bonne expérience du contrôle, rigueur et méthodologie, fermeté de caractère et sens de la décision.

Veillez adresser votre candidature, munie des documents usuels sous chiffre 296-725809 à Orell Füssli Publicité SA, rue de Morat 13, 2501 Bienne.

296-725809

CIFOM
 Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâtelaises

EAMN
 Ecole d'art des Montagnes neuchâtelaises

Rue de la Paix 60
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél 039 21 11 65
 Fax 039 23 13 02

En raison du départ à la retraite du titulaire, un poste complet ou deux demi-postes de

maître de théorie en imprimerie

sont offerts publiquement.

Profil du poste Chargé(s) d'assurer l'enseignement professionnel aux apprentis imprimeurs des quatre degrés

Titres exigés CFC d'imprimeur offset à feuilles avec, si possible, diplôme de technicien et expérience pédagogique

Entrée en fonction 19 août 1996

Obligations et traitement Légaux

Formalités à remplir Jusqu'au 20 mars 1996:

- adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives à M. Gilbert Luthi, directeur de l'EAMN
 - informer simultanément de la candidature le Service de la formation technique et professionnelle, Espace 1, case postale 2083, 2302 La Chaux-de-Fonds 2

Renseignements Auprès de M. Gilbert Luthi, directeur de l'EAMN

Les postes sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes

28-43890

Vous, OK, et personne d'autre

Mandatés par une entreprise de la région, nous recherchons un

responsable administratif

FR-ALL

Maîtrisant la **comptabilité financière** y compris **boucllement** et l'informatique de gestion + Word 95 et Excel.

Si vous avez environ 40 ans et aimez **travailler de manière indépendante**, téléphonez sans tarder à M. Montandon qui vous renseignera volontiers sur ce poste.

OK PERSONNEL SERVICE
 Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

132-784630

L'annonce, reflet vivant du marché

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

123

Mary Higgins Clark

Recherche jeune femme aimant danser

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

Aussi loin que remontaient ses souvenirs, lorsqu'elle et ses parents venaient à New York, ils séjournèrent au Plaza.

Michael Nash avait dit quelque chose hier qui la tracassait. N'avait-il pas suggéré qu'elle nourrissait encore

une rancune d'enfant pour une remarque irréfléchie, même si elle était cruelle, qui n'avait plus de raison d'être aujourd'hui? Elle s'aperçut qu'elle attendait avec impatience de revoir Nash. «Cela ressemble peut-être à une consultation gratuite, mais j'aimerais lui en parler», reconnut-elle tandis que Fred s'avancit pour l'accueillir avec un large sourire.

A 19 heures tapantes, elle se dirigea vers la porte qui menait au bar. Jay Stratton était assis à une table dans un coin. La seule et unique fois où elle l'avait rencontré, c'était dans l'appartement d'Erin. Sa première impression avait été nettement défavorable. Il s'était montré franchement désagréable parce qu'il ne voyait pas le collier de Bertolini, et une fois ce dernier retrouvé, s'était inquiété de la disparition de la pochette de diamants. Le collier le concernait alors

visiblement plus que la disparition d'Erin. Ce soir, elle eut l'impression de retrouver quelqu'un de radicalement différent. Il était tout charme. Mais sans savoir pourquoi, elle fut certaine d'avoir vu le vrai Jay Stratton la première fois.

Elle lui demanda où il avait fait la connaissance d'Erin.

- Ne riez pas. Elle a répondu à une petite annonce que j'avais fait passer. Je la connaissais de nom et je lui ai téléphoné. Un de ces heureux hasards. Bertolini m'avait demandé de faire monter ces bijoux et, en lisant la lettre d'Erin, je me suis rappelé sa merveilleuse pièce d'orfèvrerie qui avait gagné le prix N. W. Ayer. Et nous nous sommes entendus. Nos rapports sont restés sur le plan strictement professionnel, bien qu'elle m'ait demandé de l'accompagner à un bal de charité. Un client lui avait donné

les billets. Nous avons dansé toute la nuit.

Pourquoi éprouvait-il le besoin d'ajouter «strictement professionnel»? se demanda Darcy. Et est-ce que c'était resté strictement professionnel de la part d'Erin? A peine six mois auparavant, Erin avait dit d'un ton malicieux: «Tu sais, Darce, je suis mûre pour rencontrer quelqu'un de bien et tomber follement amoureuse.»

Le Jay Stratton qui était assis en face d'elle, attentionné, beau garçon, capable de comprendre le talent d'Erin, pouvait très bien faire l'affaire.

- A laquelle de vos petites annonces a-t-elle répondu?

Stratton haussa les épaules.

- Franchement, j'en passe tellement que j'ai oublié. - Il sourit. - Vous paraissez choquée, Darcy.

(A suivre)

Ski alpin - Super-G messieurs de Lillehammer: Aamodt gagne

Une journée novégienne

CIO: supplément - Le Comité international olympique (CIO) a décidé d'accorder un supplément de 32 millions de dollars (environ 40 millions de francs suisses) aux fédérations internationales sur les recettes de commercialisation des Jeux olympiques d'Atlanta. Cette somme s'ajoutera aux 56,6 millions de dollars que les fédérations touchent sur le produit de la vente des droits de télévision. (si)

BRÈVES

Hockey-sur-glace
Lyss se désiste

Première ligue, groupe 2. Finale (au meilleur des trois matches): Lyss - Bâle-Petit-Huningue 8-3. Vainqueur de la série 2-1, Lyss est qualifié pour le tour de promotion... mais s'est désisté! C'est donc Bâle-Petit-Huningue qui le remplacera contre Lucerne et Ajoie, selon le programme ci-après. Mardi 12 mars: Ajoie - Lucerne. Jeudi 14 mars: Lucerne - Bâle-Petit-Huningue. Samedi 16 mars: Bâle-Petit-Huningue - Ajoie. Mardi 19 mars: Lucerne - Ajoie. Jeudi 21 mars: Bâle-Petit-Huningue - Lucerne. Samedi 23 mars: Ajoie - Bâle-Petit-Huningue.

Cramerer après Waltin

L'attaquant de Davos Gian-Marco Cramerer (24 ans) a signé un contrat de deux ans en faveur de Lugano. Il rejoint ainsi son entraîneur Mats Waltin, qui succède à John Slettvoll à la tête de l'équipe tessinoise.

Etudiants neuchâtelois sacrés

L'École de commerce de Neuchâtel a remporté le huitième tournoi national des Ecoles de commerce, qui s'est disputé mercredi à Neuchâtel. Les étudiants neuchâtelois ont battu leurs homologues de Zuoz 4-2 en finale, l'École de commerce de La Chaux-de-Fonds battant celle de Wetzikon 7-0 pour la troisième place.

Ski alpin

Cuche s'impose

Meiringen-Hasliberg. Super-G FIS messieurs: 1. Cuche (S) 1'40"26. 2. Lehmann (S) à 0"54. 3. Galli (It) à 0"62.

TV-SPORTS

TSR

19.15 Tout sport.

France 3

20.35 Tout le sport.

EUROSPORT

08.30 Formule 1.

09.30 Football.

11.30 Formule 1.

12.25 Athlétisme. CE indoors.

19.55 Football.

D2 (Laval - Marseille).

22.00 Formule 1.

23.00 Golf.

24.00 Athlétisme.

01.30 Tennis.

02.55 Formule 1.

GP d'Australie, essais.

A Kvitfjell-Lillehammer, il y a eu une course dont a résulté un triomphe norvégien sur trois plans. Kjetil-Andre Aamodt a remporté l'épreuve, Atle Skaardal a remporté la Coupe du monde de super-G et Lasse Kjus est le successeur d'Alberto Tomba au classement final de la Coupe du monde. Le super-G masculin de la finale de la Coupe du monde a ainsi vu le premier succès de la saison de Kjetil-Andre Aamodt, qui a battu de six centièmes le Français Luc Alphand et de trente Lasse Kjus.

Lasse Kjus a définitivement assuré sa victoire finale en Coupe du monde, possédant, à deux courses de la fin, plus de deux cents points d'avance sur son ultime adversaire Günther Mader (septième hier).

Enfin, troisième grand moment norvégien du jour: Atle Skaardal, le champion du monde de la spécialité, a remporté le globe de cristal récompensant le premier au classe-

ment final du super-G, malgré une huitième place seulement. Son adversaire le plus sérieux, Hans Knauss (deuxième final) n'a pu lui disputer la couronne. L'Autrichien, fiévreux, a dû déclarer forfait.

ALPHAND BATTU

Ce tracé très exigeant a vu un tiers des skieurs (soit huit) finir dans les décors et éliminés. La fameuse compression, peu avant l'arrivée, a failli laisser sur le carreau d'autres athlètes, tels Atle Skaardal ou Fredrik Nyberg, auteurs de rétablissements assez spectaculaires, tout comme l'Italien Alessandro Fattori, qui a perdu son ski droit en pleine course, mais réussit, avec bravoure, à éviter la chute.

Le Français Luc Alphand (dossard 2) semblait longtemps en mesure de glaner son premier succès dans un super-G, après cinq victoires conquises en descente. D'autant qu'il venait de rejeter à plus de trois secondes l'Italien Werner Perathoner, vainqueur à Kvitfjell l'hiver dernier.

Mais, avec le dossard numéro 17, Kjetil Andre Aamodt est venu mettre un point final à une saison qui, pour lui, fut placée sous le signe des contre-performances et des blessures. Il y a

trois ans, il s'était imposé ici même lors des épreuves pré-olympiques. La saison suivante,

il était le premier Norvégien à remporter la Coupe du monde. (si)



La Norvège jubile

Le vainqueur du super-G Kjetil-Andre Aamodt (à gauche) et celui de la Coupe du monde de la discipline Atle Skaardal (à droite) portent le vainqueur de la Coupe du monde Lasse Kjus en triomphe. (Keystone-AP)

Kernen cinquième

Il n'y avait que deux Suisses au départ. Bruno Kernen (cinquième) a réussi le meilleur résultat d'un Suisse, cette saison en super-G, alors que le champion du monde juniors Didier Defago a fini quinzième et avant-dernier, mesurant toute la différence entre le monde des juniors et celui des élites. Le Chablaisien n'en marque pas moins ses premiers points en Coupe du monde, puisque les quinze premiers rangs sont dotés lors des finales (contre trente le reste de la saison). (si)

Super-G dames de Lillehammer

Première pour Marken

Le super-G dames de la finale de la Coupe du monde de Lillehammer est revenu à la jeune Norvégienne Ingeborg Helen Marken, qui s'est offert une superbe première victoire en Coupe du monde en laissant l'Allemande Katja Seizinger à 0"66 et l'Italienne Isolde Kostner à 0"76. Déconcentrée après son succès en descente, Heidi Zurbriggen s'est classée onzième, Sylviane Berthod prenant la dix-huitième place.

A 21 ans tout juste (elle les a fêtés le 23 janvier) Ingeborg Helen Marken brûle les étapes. Pratiquement inconnue avant cet hiver - elle n'avait pour toute référence qu'une dixième place dans le slalom géant de Maribor 95 et un dix-neuvième rang au classement final de la Coupe d'Europe 94-95 -, la Norvégienne a accumulé les places d'honneur ces derniers mois, couronnant son excellente saison par un succès devant son public.

Domiciliée à Eggedal, un petit village à 200 km au sud-ouest d'Oslo - «Un plein bus de supporters était venu m'encourager» -, Ingeborg Helen Marken n'avait qu'un podium à son palmarès jusque-là, une seconde place dans le combiné de St-Anton en décembre. Elle s'était en outre distinguée en terminant cinquième du super-G de Val-d'Isère (avec le dossard no 59!), puis dixième à Veysonnaz et septième à Vail II.

À LA PERFECTION

Sur la piste de Kvitfjell, dans un super-G assez ardu en raison d'un revêtement très dur et d'un piquetage fort peu harmonieux, la Norvégienne a réalisé un véritable festival de virtuosité pour devenir la neuvième skieuse à

remporter sa première victoire au cours du présent hiver. Elle y a mis les formes, puisqu'elle a laissé à distance respectueuse rien moins que la gagnante de la Coupe du monde et des trois derniers super-G disputés, ainsi que la toute fraîche championne du monde de la spécialité!

En tête au premier poste de chronométrage intermédiaire, mais devancée de six centièmes par Kostner au second, Ingeborg Helen Marken a négocié à la perfection la fin du parcours et profité de deux erreurs de l'Italienne, rejetée la troisième place du podium.

«C'était une course très difficile, très technique, mais cela me plaît» confiait la Norvégienne. «Elle a fait une très belle course, trouvant la meilleure ligne» admettait Seizinger, troisième la veille en descente derrière Kostner. Absente à Narvik en raison d'une blessure, la Suédoise Pernilla Wiberg a pris pour son retour une excellente quatrième place, devant l'Allemande Katrin Gutensohn (30 ans dans quinze jours).

SUISSESSES EN RETRAIT

Ainsi qu'on pouvait le prévoir, Heidi Zurbriggen n'a pu retrouver toute sa concentration au lendemain de sa victoire en descente. La Haut-Valaisanne (onzième), mal à son aise sur tout le parcours, a concédé plus de deux secondes à la triomphatrice du jour. Qui saurait lui en tenir rigueur?

Championne du monde juniors de la spécialité au Hoch-Ybrig la semaine dernière, la Nendarde Sylviane Berthod a mesuré le chemin qui lui reste à parcourir en se classant dix-huitième à 3"20. Sa classe est toute fois indiscutable. (si)

Hockey sur glace - Equipe de Suisse

Entre «éliminés»

Vingt-deux joueurs, qui proviennent tous des clubs éliminés en play-off, sont réunis depuis hier et aujourd'hui encore en camp d'entraînement à Lenzerheide sous la direction de Simon Schenk, de son assistant Jakob Kölliker ainsi que de Björn Kindig, coach du Team Suisse.

Les joueurs suivants sont à la disposition du trio de direction lors des deux journées dans les Grisons: les gardiens Papp (Zurich), Rüeger (Herisau) et Berger (FR Gottéron), les défenseurs Zehnder, Kout (Zurich), Kradolfer (Rapperswil), S. Schneider (Coire) et Balmer (Davos), et enfin les attaquants Ivankovic, Zeiter, Lüber, Jeanmin (Zurich), M. Weber, Thöny, Rogenmoser (Rapperswil), To-

gni (Lugano), C. Weber, R. Von Arx, Näser, Stirnimann (Davos), Bächler et Brown (FR Gottéron).

Les deux Luganais Sandro Bertaglia (blessure à la main et au pied) et Marcel Jenni (blessure à la main) sont absents à Lenzerheide et rejoindront l'équipe lundi lors du troisième camp d'entraînement à Zuchwil.

Pour les championnats du monde à Eindhoven (10-20 avril), Simon Schenk devra se passer de Jörg Eberle (raisons professionnelles). Le coach national espère récupérer Patrick Sutter (blessé à l'épaule) et pourra compter sur le gardien Lars Weibel, actuellement en camp avec les Chicago Blackhawks, mais qui se tient à disposition pour un éventuel engagement aux Pays-Bas. (si)

Olympisme - Aucun Noir dans un relais

Tollé en Pennsylvanie

Les athlètes noirs américains comme Jesse Owens, Bill Russell et Carl Lewis ont participé par leurs exploits à écrire l'histoire des Jeux olympiques. Mais l'absence totale de Noirs dans une partie du relais de la flamme olympique pour les JO d'Atlanta a déclenché la colère des représentants de la communauté.

Un panel de dix-huit jurés chargé de sélectionner les participants au portage de la flamme lors de sa traversée de partie nord-ouest de la Pennsylvanie à la mi-juin, n'a retenu aucun coureur noir.

«C'est incroyable qu'aucun

de minorités n'ait été retenu sur vingt coureurs, a déclaré Fred Williams, le directeur du centre communautaire Martin Luther King à Erie. Si l'on se penche sur les résultats des JO, on s'aperçoit que de nombreuses minorités ont contribué à faire la gloire des Etats-Unis.»

Le comité olympique américain choisira bientôt des milliers d'autre relayeurs, dont certains dans la région d'Erie. «Nous sommes au courant de ce qui se passe à Erie, et nous y sommes attentifs» a déclaré David Emmanuel, un porte-parole du comité d'Atlanta pour les Jeux olympiques. (ap)

CLASSEMENTS

MESSIEURS

Super-G de Lillehammer: 1. Aamodt (No) 1'33"15. 2. Alphand (Fr) à 0"06. 3. Kjus (No) à 0"30. 4. Runggaldier (It) à 0"60. 5. Nyberg (Su) et Kernen (S) à 1"03. 7. Mader (Aut) à 1"09. 8. Skaardal (No) à 1"14. 9. Ghedina (It) à 1"34. 10. Wirth (Aut) à 1"58. 11. Maier (Aut) à 1"64. 12. Kröll (Aut) à 1"79. 13. Perathoner (It) à 3"11. 14. Albrecht (Aut) à 3"61. 15. Defago (S) à 3"70.

COUPE DU MONDE

Général: 1. Kjus (No) 1198. 2. Mader (Aut) 991. 3. Alphand (Fr) 839. 4. von Grünigen (S) 838. 5. Knauss (Aut) 748. 6. Tomba (It) 666. 7. Nyberg (Su) 633. 8. Reiter (Aut) 593. 9. Aamodt (No) 540. 10. Kernen (S) 521. 11. Kälin (S) 501. **Puis les autres Suisses:** 23. Gigandet 281. 31. Besse 226. 37. Mahrer 194. 41. Accola 182. 56. Cavegn 117. 58. Zinsli 111. 60. Herrmann 101. 64. Staub 95. 86. Hangl 52. 92. Cuche 41. 114. Brunner 22. 117. Lehmann 20. 125. Defago 16. 142. Kühni 5. 145. Sulliger 3. **Super-G (finale):** 1. Skaardal (No) 312. 2. Knauss (Aut) 267. 3. Kjus (No) 264. 4. Alphand (Fr) 262. 5. Runggaldier (It) 239. **Puis les Suisses:** 14. Kernen 122. 22. Besse 50. 24. Hangl 47. 29. Locher 35. 38. Cavegn et Defago 16. 41. Accola 12. 47. Cuche 10. 51. Mahrer 8. 53. Gigandet 7. 57. Herrmann 3.

DAMES

Super-G de Lillehammer: 1. Marken (No) 1'23"18. 2. Seizinger (All) à 0"66. 3. Kostner (It) à 0"76. 4. Wiberg (Su) à 0"96. 5. Gutensohn (All) à 1"27. 6. Götschl (Aut) à 1"51. 7. Wachter (Aut) à 1"94. 8. Vogt (All) 1"98. 9. Schuster (Aut) à 2"07. 10. Nobis (EU) 2"09. 11. Zurbriggen (S) à 2"12. 12. Dorfmeister (Aut) à 2"18. 13. Meissnitzer (Aut) à 2"19. 14. Suhadole (Sln) à 2"27. 15. Gerg (All) à 2"44. **Puis:** 18. Berthod à 3"20.



Ingeborg Helen Marken

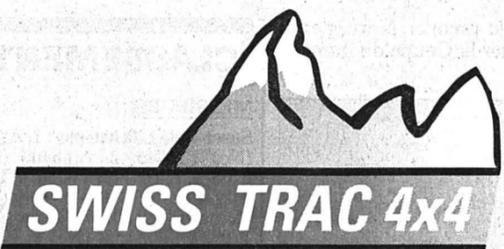
La Norvégienne a remporté sa première victoire. (Keystone-AP)

COUPE DU MONDE

Général: 1. Seizinger (All) 1372. 2. Wachter (Aut) 979. 3. Ertl (All) 931. 4. Kostner (It) 905. 5. Street (EU) 837. 6. Meissnitzer (Aut) 834. 7. Zurbriggen (S) 785. 8. Wiberg (Su) 696. 9. Dorfmeister (Aut) 691. 10. Götschl (Aut) 594. **Puis les autres Suisses:** 13. Nef 463. 17. Roten 425. 23. Accola 320. 25. Zeller-Bähler 289. 37. Summermatter 214. 41. Oester 187. 49. Zingre-Graf 139. 52. Rey-Bellet 124. 56. Lambrigger 84. 80. Borghi 26. 99. Neuschwander 12. 108. Tschirky 5. **Super-G (finale):** 1. Seizinger (All) 545. 2. Meissnitzer (Aut) 374. 3. Ertl (All) 335. 4. Kostner (It) 291. 5. Götschl (Aut) 267. **Puis les Suisses:** 7. Zurbriggen 243. 10. Zeller-Bähler 188. 28. Rey-Bellet 39. 34. Summermatter 31. 44. Tschirry 5. **Par nations (messieurs + dames):** 1. Autriche 10.561 (5600 + 4961). 2. Suisse 6672 (3599 + 3073). 3. Italie 6118 (3508 + 2610). (si)

Nouveau: SWISS TRAC 4x4 dès 21'490.-

Ziegler, Kettiger, Casser



Lancer Wagon Special 4x4 21'490.- net
113 ch, airbag, direction assistée, verrouillage central



Space Runner 4x4 34'290.-
122 ch, ABS, 2 airbags, toit ouvrant électrique



Space Wagon 4x4 36'990.- 133 ch, ABS, 2 airbags, toit ouvrant électr. Egalement automatique: 38'490.-



Galant 4x4 35'590.-
137 ch, ABS, 2 airbags, climatisation.



Space Gear 4x4 42'990.- 132 ch, 8 places, 2 airbags, climatisation. Turbodiesel en option.

Mitsubishi est le seul constructeur automobile à vous proposer une gamme de modèles 4x4 aussi étendue. Les atouts SWISS TRAC 4x4: la sécurité de la transmission sur 4 roues et un équipement «tout compris» à des prix sensationnels dans toutes les catégories.

SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI 
MITSUBISHI MOTORS

CONCESSIONNAIRE DIRECT: Neuchâtel: Garage Pierre Wirth, Faubourg de la Gare 9, 038/21 31 31
CONCESSIONNAIRES LOCAUX: La Chaux-de-Fonds: Daniel Tarditi, 039/28 25 28; Sonvilier: Garage Roth, 039/41 15 38

MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur, Tél. 052/208 25 00

41-194217/ROC

FINANCE

Un crédit - une adresse

Service gratuit 24 heures sur 24
0 800 800 100

Taux d'intérêt annuel effectif 12,9% - comparez, vous avez tout à y gagner!

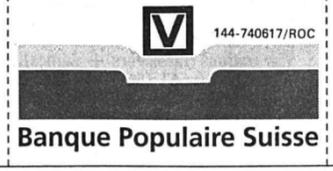
Votre crédit privé BPS

Appelez-nous, ou envoyez le coupon à la Banque Populaire Suisse, Rue du Seyon 12, 2000 Neuchâtel, fax 038/20 98 95

Exemple de tarif: montant net fr. 5000.-, frais totaux pour 12 mois = fr. 336.40

Crédit désiré fr. _____
Mensualités env. fr. _____
Nom: _____
Prénom: _____
Rue/N°: _____
NPA/Localité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Tél. privé: _____
Tél. prof.: _____
Date de naissance: _____
Etat civil: _____
Nationalité: _____
Revenu net: _____
Loyer: _____
Date: _____
Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel).



VACANCES - VOYAGES



LE CHARTER DES NEIGES
Journées de ski - tous les dimanches

TORGON
skipass-évasion / Fr. 49.- adulte; Fr. 44.- enfant

OVRONNAZ
Fr. 49.- adulte; Fr. 35.- enfant

LES CROSETS
Fr. 69.- adulte; Fr. 51.- enfant

Départs de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
Car et abonnements compris

**Et pour les fans de ski...
Samedi 9 mars**

LA FANTASTIQUE VALLÉE BLANCHE
Fr. 98.-

Dimanche 17 mars

LA LOETSCHENLUECKE
Fr. 124.-

(TVA 6,5% incluse)
Demandez nos programmes!
Renseignements et inscriptions:
La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/24 15 24 • Neuchâtel - Tél. 038/25 82 82

Feu: 118

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Réservé à votre annonce
La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/21 04 10 Le Locle - Tél. 039/31 14 42
PUBLICITAS

DIVERS



Bulletin de changement d'adresse

- Pour être bien exécutés, les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir **par écrit, quelques jours à l'avance**, s.v.p.
- **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- **Pour l'étranger**, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- **Frais:** - Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement
- Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
- Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
- Avion: prix suivant le pays.
- **Paiement:** en timbres-poste ou par bulletin de versement.

Nom et prénom: _____
(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse:
Rue: _____

NP/Localité: _____

Nouvelle adresse:
Hôtel/Chez: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

Pays/Province: _____
du _____ au _____ inclus

A expédier sous enveloppe affranchie au
Journal L'IMPARTIAL, service de diffusion,
rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

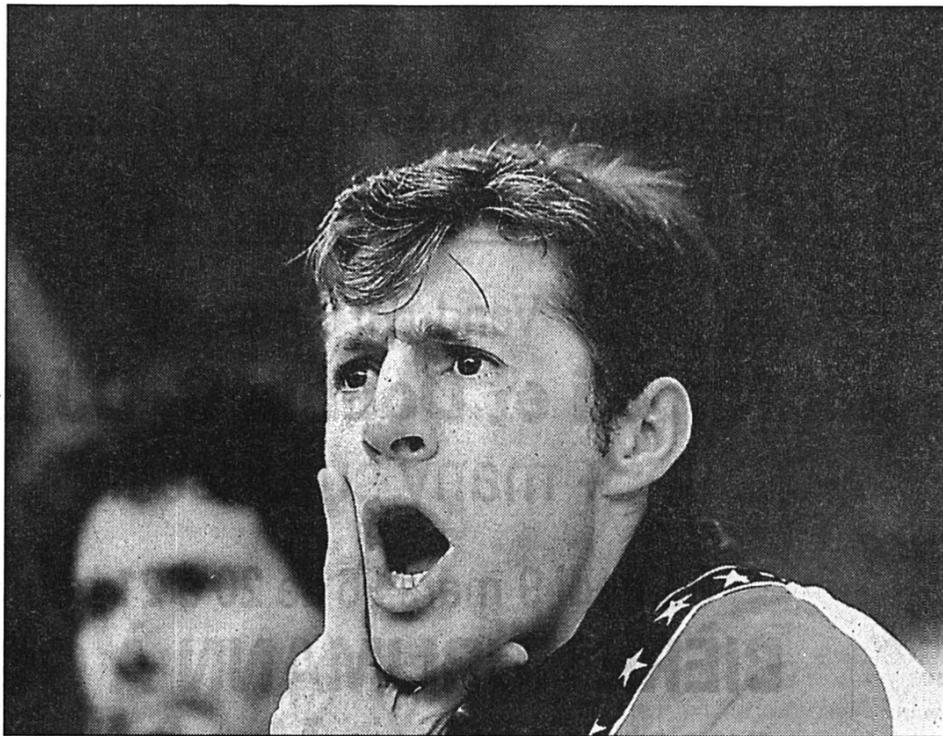
Football - Coupe des vainqueurs de coupe: petit succès de Parma Le PSG préserve ses chances

● PARMA -
PARIS ST-GERMAIN
1-0 (0-0)

Battu seulement 0-1 à Parme, Paris St-Germain peut sérieusement songer à atteindre les demi-finales de la Coupe des vainqueurs de coupe. Et ce d'autant plus qu'au retour, il pourra compter pendant nonante minutes sur son meneur de jeu Yuri Djorkaëff qui, blessé, fut contraint de quitter le terrain peu avant le repos, ce qui lui a fait grandement défaut.

Les chances de qualification des Parisiens sont d'autant plus sérieuses que, sans Brolin, Asprilla ni Zola (dont la rentrée a tourné court), Parma n'est plus qu'une équipe de valeur moyenne.

Certes, les Parmesans furent les plus dangereux sur l'ensemble de la rencontre et le PSG doit une fière chandelle à son gardien, auteur de quelques interventions assez rares mais décisives. Il n'en reste pas moins que les Parisiens ont largement fait jeu égal et qu'ils furent le plus souvent en possession du



Luis Fernandez

L'entraîneur du PSG s'est énervé... mais n'a pas perdu toute chance de qualification. (Lafargue)

ballon dans le dernier quart d'heure. Ils se montrèrent toutefois incapables de tirer profit de cette suprématie territoriale.

DÉBUT ÉQUILIBRÉ

Après un début de match équilibré, la première occasion fut

pour Parma, par l'intermédiaire de Stoichkov qui, parti à la limite du hors-jeu, échouait d'un rien devant Lama (10e). Après

un bon tir de Djorkaëff qui froissait le montant, Lama était à nouveau à l'ouvrage sur un tir de Mussi, qu'il détournait du bout des doigts (20e).

Peu après, Zola, mal remis de sa blessure, devait céder sa place à Inzaghi. En face, Djorkaëff se mettait à boitiller, annonçant sa prochaine sortie (contracture ou claquage). Jusqu'au repos, aucune des deux équipes ne parvenait à prendre vraiment l'ascendant de sorte que les deux gardiens passaient une fin de première mi-temps relativement tranquille.

STOICHKOV TROP RAPIDE

A la reprise, Lama devait se mettre une nouvelle fois en évidence pour compenser une erreur de N'Gotty. En face, une bonne reprise de Loko était contrée en extremis par un défenseur. A la 59e minute, Stoichkov, qui s'était fait un peu oublier, prenait la défense française de vitesse et son tir croisé ne laissait aucune chance à Lama.

Les Parisiens tentaient courageusement de combler ce but de retard mais, en l'absence de Djorkaëff, leur régisseur, leurs actions offensives manquaient de fantaisie. Leurs attaquants se heurtaient de plus à un adversaire qui se regroupait très rapidement en défense.

A la 70e minute pourtant, Loko terminait un débordement sur la droite par un tir qui était repoussé par le montant. Rai ne pouvait récupérer un ballon qui aurait fort bien pu être celui de l'égalisation. Peu avant la fin, il fallut cependant une nouvelle intervention de Lama (devant Inzaghi) pour éviter le 2-0. (si)

Angleterre

Hottiger: feu vert

L'interminable attente de Marc Hottiger (29 ans) a pris fin. L'international suisse d'Everton (55 sélections) a enfin reçu son permis de travail et il pourra être aligné dès demain en championnat face à Coventry City. Le gouvernement britannique a en effet décidé d'assouplir les conditions de renouvellement des permis de travail.

«Je suis enfin soulagé que cette affaire se termine» a avoué l'ancien défenseur de Sion et de Lausanne. Au cours de la saison, le Roumain Ilie Dumitrescu avait été transféré de Tottenham à West Ham et Hottiger de Newcastle à Everton, mais le gouvernement leur avait refusé dans un premier temps un nouveau permis de travail car, selon les critères requis par Département de l'emploi britannique (DoE), tout joueur souhaitant un renouvellement de son permis de travail devait avoir figuré dans 75% des matches de l'équipe première de son ancien club. Or, c'est justement parce qu'il était barré par Warren Barton à Newcastle que Hottiger avait décidé de tenter sa chance à Everton. Quant à Dumitrescu, il avait été prêt la saison dernière à Séville. (si)

BRÈVES

Football

Pedros sanctionné?

Le Nantais Reynald Pedros, exclu mercredi soir dans le dernier quart d'heure du match contre le Spartak Moscou en quart de finale aller de la Ligue des champions, sera probablement sanctionné par son club. Il encourt un avertissement et une sanction financière.

Hodgson suspendu

L'entraîneur de l'Inter Milan Roy Hodgson ne pourra pas suivre sur le banc le derby Inter - Milan dimanche soir. L'Anglais est suspendu pour avoir insulté un arbitre.

Bulle - Sion à Tourbillon

La rencontre Bulle - Sion, comptant pour les seizièmes de finale de la Coupe de Suisse, ne se déroulera pas comme prévu initialement au Stade de Bouleyres, jugé impraticable, mais à Tourbillon de Sion, demain à 17 h.

Rapid Vienne gagne à Moscou

Ivanov impérial

● DINAMO MOSCOU -
RAPID VIENNE 0-1 (0-1)

L'ex-Xamaxien Trifon Ivanov, impérial dans son rôle de libero, n'a pas eu besoin de forcer son talent à Moscou. Rapid Vienne a remporté une victoire aisée, en match aller des quarts de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe. Battu 0-1 (0-1), Dinamo Moscou a failli subir une défaite beaucoup plus sévère.

En dépit de l'absence de son stratège Kühbauer (fracture de la clavicule), le leader du championnat d'Autriche a laissé une forte impression sur la pelouse chauffée d'un Stade Lokomotiv aux gradins désertés par le public.

Avec Ivanov, toujours aussi percutant au contact, le demi-international Stöger et l'attaquant remiseur Stumpf, auteur de l'unique but de la partie, se mirent particulièrement en évidence. La formation russe, qui sort d'une longue période d'hibernation, déçut profondément.

A la pause, l'avantage de 1-0 pour les visiteurs constituait un minimum. Avant que Christian Stumpf n'ouvre la marque à la 34e minute au terme d'un bel effort personnel, Ivanov (coup franc indirect à la 14e), Guggi (23e) et Jancker (28e) avait bien failli battre le grand gardien Smetanine.

Stade Lokomotive: 5000 spectateurs.

Arbitre: M. Heynemann (All).

But: 34e Stumpf 0-1.

Dinamo Moscou: Smetanine; Yakhimovich, Kovtun, Shulgine, Nekrasov; Koblelev, Samatov, Cherichev (39e Tichkov), Kuznetsov (52e Ghoulina); Safronov (38e Grishine), Teriokhine.

Rapid Vienne: Konsel; Ivanov; Guggi, Schöttel, Hatz; Stöger, Heraf, Jovanovic, Marasek; Stumpf, Jancker.

Notes: avertissements à Marasek (36e), Kuznetsov (52e), Schöttel (88e) et Grishine (89e). (si)

Victoire étriquée de Deportivo La Corogne

Confrontation équilibrée

● DEPORTIVO
LA COROGNE -
REAL SARAGOSSE 1-0 (0-0)

Entre le dixième (Deportivo La Corogne) et le onzième (Real Saragosse) du championnat d'Espagne, la confrontation en Coupe des vainqueurs de coupe ne peut être que très équilibrée. A La Corogne, en match aller des quarts de finale, l'équipe locale a dû attendre la 69e minute pour ouvrir le score. Ce but du réserviste David fit la décision.

Privé de Bebeto, blessé dimanche dernier en championnat contre Atletico Madrid, La Corogne ne mit guère en péril le gardien remplaçant de Saragosse, Belman, en dépit de tout le talent de l'attaquant russe Radchenko. L'entraîneur Toshack supportait un second han-

dicap. Il devait également se passer des services d'un autre international brésilien, le demi Mauro Silva.

Real Saragosse, qui a remporté l'édition 94-95 de cette Coupe des coupes, conserve une chance d'accéder aux demi-finales, après cette défaite concédée par la marge la plus étroite (1-0).

Stade Riazor: 15.000 spectateurs.

Arbitre: M. Grabher (Aut).

But: 69e David 1-0.

Deportivo: Liano; Djukic; Villaroya, Voro, Paco; Viqueira, Donato, Beguiristain (67e Aldana), Manjarin (58e David); Fran, Radchenko.

Real Saragosse: Belman; Sanjuan, Aguado, Caceres, Belsue; Poyet, Dani (80e Pardeza), Nayim (78e Lopez), Aragon; Higuera (53e Gay), Morientes. (si)

Stade Ennio Tardini: 25.000 spectateurs.

Arbitre: M. Puhl (Hon).

But: 59e Stoichkov 1-0.

Parma: Bucci; Sensini; Benarivo, Cannavaro, Apolloni, Mussi; Baggio (75e Crippa), Pin (89e Minotti), Brambilla;

Zola (27e Inzaghi), Stoichkov. Paris St-Germain: Lama; Cobos (75e Ilacer), N'Gotty, Le Guen, Colléter; Bravo, Djorkaëff (43e Nouma), Mahé; Rai, Loko, Dely Valdes. Notes: avertissements à Loko (43e) et Baggio (55e).

Feyenoord réédite le coup d'Ajax Amsterdam

Mönchengladbach tremble

● BORUSSIA
MÖNCHENGLADBACH -
FEYENOORD 2-2 (2-2)

L'Allemagne aura-t-elle encore un représentant au stade des demi-finales des Coupes européennes? Après Bayern Munich et Borussia Dortmund, c'est au tour de Borussia Mönchengladbach de redouter l'épreuve des matches retour des quarts de finale.

A Düsseldorf et non dans leur fief du Böckelbergstadion, les vainqueurs de la Coupe d'Allemagne ont été tenus en échec par Feyenoord Rotterdam 2-2 (2-2). Ils ont subi, il est vrai, un lourd handicap avec la sortie prématurée de leur buteur Martin Dahlin, victime d'une déchirure au mollet dès la 4e minute.

Toutefois, même avec le Suédois, Borussia Mönchengladbach aurait été en difficulté face à une formation batave qui développait un football attractif et incisif, à la manière d'Ajax. La routine de l'ex-Barcelonais Ronnie Koeman, l'époustouflante facilité du jeune van Bronckhorst et - surtout - la force de pénétration du trio d'attaque Taument-Larsson-Vos, mirent constamment en difficulté les footballeurs de la «Bundesliga».

L'abattage et le punch d'Effenberg ne suffirent pas à Borussia Mönchengladbach pour arracher l'indispensable victoire. Le Danois Nielsen fut une déception à la pointe de l'attaque. Avec Effenberg, le stoppeur suédois Andersson et le vélocité latéral Kastenmaier furent les meil-

leurs éléments d'une équipe qui doit s'attendre au pire à Rotterdam.

Rheinstadion, Düsseldorf: 54.000 spectateurs.

Arbitre: M. Vagner (Hon).

Buts: 4e Wynhoff 1-0. 34e van Gastel 1-1. 42e Kastenmaier (penalty) 2-1. 45e R. Koeman (penalty) 2-2.

Borussia Mönchengladbach: Kamps; Kastenmaier, Stadler, Andersson, Neun; Schneider (61e Eichin), Pflipsen, Effenberg, Wynhoff; Dahlin (4e Sternkopf), Nielsen.

Feyenoord: De Goey; Maas, Schuiteman, R. Koeman, Heus (21e Boateng); Bosz, Van Gastel, van Bronckhorst; Taument (80e Iwan), Larsson, Vos.

Notes: avertissements à Heus (9e) et Schneider (33e). (si)

Ligue des champions: Chapuisat n'est pas content

«Nous avons aidé Ajax»

Stéphane Chapuisat n'est habituellement pas un adepte des grandes déclarations fracassantes. Mais après l'amère défaite de Borussia Dortmund en quart de finale de la Ligue des champions devant l'Ajax Amsterdam (0-2), mercredi soir à Dortmund, l'international suisse ne cachait pas sa langue dans sa poche.

«Nous avons joué trop défensivement et nous n'avons pas pris assez de risques» a déclaré Chapuisat, observateur de la défaite de ses coéquipiers depuis le banc des remplaçants, où il avait pris place.

Chapuisat n'était pas le seul joueur à monter aux barricades, le milieu de terrain Bodo Schmidt partageant l'opinion de l'international suisse. «Nous avons aidé Ajax» a poursuivi le Vaudois, qui ne parle pas seulement de la rapide ouverture du score des Hollandais (huitième) mais du pressing des Allemands effectué uniquement dans leur propre camp.

Ottmar Hitzfeld entendait bien introduire Chapuisat en cours de rencontre, mais l'expulsion de Sammer à la 67e minute a obligé l'entraîneur de Dortmund à revoir ses plans, alors que les Allemands avaient déjà

concédié un but. «Hitzfeld voulait conserver une courte défaite pour ne pas définitivement hypothéquer les chances de qualification. Il a donc renoncé à introduire un nouvel attaquant» expliquait Chapuisat.

Le Vaudois devra encore attendre avant de disputer une rencontre de Coupe d'Europe, ce qui ne lui est plus arrivé depuis presque une année. L'ancien Lausannois devrait en revanche être aligné samedi contre Saint-Pauli en championnat, un match «qui sera plus à la portée de Chapuisat après sa longue indisponibilité» estimait l'ancien entraîneur de Grasshopper. (si)

Inauguration du Music & Cocktails

Griffin's



Toute l'équipe du Griffin's vous invite à boire un  dans une ambiance totalement 

Au programme:

Vendredi 8 mars 96

DJ Raf Napoli et Double C, DJ Beat Zürich
+ many surprises...



NEUCHÂTEL:
Angle rue du Concert et de l'Hôpital
Tél. 038 / 25 74 04
Ouvert non-stop
07 h. 00 - 19 h. 00
Dimanche jusqu'à 12 h. 30

LA CHAUX-DE-FONDS:
Rue Neuve, 12
Tél. 039 / 28 13 67
Ouvert non-stop
07 h. 00 - 19 h. 00
sauf dimanche.

Samedi 9 mars 96 de 20 à 21 heures
BIÈRE HÜRLIMANN À GOGO
+ guests DJ Chris Mas & Jan Lukas

CAVE DE LA SERRE
RUDOLF & KAISER SA
Vins, spiritueux, bières, eaux minérales
Serre 91-93, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 23 80 - 23 23 78 Fax 039/23 23 81

Sandoz Boissons
La Corbatière
Toutes bières, vins, spiritueux
Boissons sans alcool
Livraisons à domicile
☎ 039/23 40 64. Fax 039/23 07 64

Bon pour 1 cocktail
gratuit
valable vendredi et samedi
BON - BON



Music Factory
Underground Progressive
Don't forget we love U!

Griff info: 039/23 40 31

132-784501

DIVERS

POMPES FUNÈBRES
NIGGLI S.A. SERVICE PERMANENT
Saint-Imier P. Kupferschmid
Tél. 039 / 41 27 55

CSP RAMASSAGE D'OBJETS EN BON ÉTAT
CENTRE SOCIAL PROTESTANT
Meubles, vêtements, bibelots, vaisselle, livres
NEUCHÂTEL Tél. 038/25 11 55
LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 039/28 37 31

FINANCE

Le n°1 pour l'argent comptant.

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No _____
NPA/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées jusqu'à nouvel ordre pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.
Adresse à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

039-23 16 12
BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 13,9 % total des frais de fr. 363,40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer la surendettement de l'emprunteur.» (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

IMMOBILIER

4x4 plus
Le succès de votre annonce
L'EXPRESS
L'Impartial
Le Quotidien Jurassien
JOURNAL DU JURA

À LOUER 132-784199
Industrie 7
APPARTEMENT 3 PIÈCES
Cuisine agencée.
Loyer avantageux: Fr. 600.- + (ch.)
Libre dès le 16.3.96
NOUVEAU
Service de location 24h/24 en composant le No 039/23 71 28 pour connaître la liste de nos objets à louer

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

Neuchâtel, centre ville
Rue Saint-Maurice
À LOUER
dès le 1er avril 1996 ou à convenir, un magnifique appartement
2½ pièces en attique, 5e étage, environ 105 m², super standing, cheminée, etc.
Fr. 1595.- + charges.
Pour visiter: M. Jaquet,
☎ 038/21 42 26, dès 13 heures.
28-749675

Tout de suite ou date à convenir
rue Fritz-Courvoisier
La Chaux-de-Fonds
À LOUER
appartement 3 pièces
Cuisine agencée, tout confort, cheminée de salon.
Fr. 790.-, plus charges.
☎ 038/24 22 45
28-44022

RENAN
Appartements
7, 4 et 3½ pièces
Confort, cave + galets.
Très bien chauffés.
Dès Fr. 600.- + charges.
☎ 039/63 13 27.
132-784524

La Chaux-de-Fonds
A louer pour date à convenir à la rue du Président-Wilson 15
Appart. 1 pièce, Fr. 550.- + charges.
Appart. 2 pièces, Fr. 620.-, + charges ainsi que
Appart. 3 pièces, Fr. 920.- + charges
Tous les appartements bénéficient d'un agencement de cuisine moderne et de salles de bains rénovées.
Renseignements, ☎ 039/26 09 47.
5-279613

Tout de suite ou date à convenir
Rue de la Fiaz
La Chaux-de-Fonds
À LOUER
Studios meublés ou non
Dès Fr. 390.- + charges.
☎ 038/24 22 45
28-44023

Aminona-Montana (Valais)
A vendre
chalet 4 ½ pièces
avec garage, sur plans. Vue magnifique, à proximité des remontées mécaniques.
Chalet témoin à disposition.
Prix dès Fr. 295.000.-.
Tél. 077 217678.
36-320077/4x4

A louer à la rue du Nord, à La Chaux-de-Fonds, pour le 1er avril 1996
2 PIÈCES
au rez-de-chaussée (arrêt du bus devant la maison). Loyer: Fr. 380.- + avance chauffage, charges. Location et TV: Fr. 100.-.
Pour visiter et téléphoner: 039/24 20 23.
132-285476

Obrist & co
Tél. 038 31 31 20 Rue des Parcs 112
Fax 038 30 55 01 2006 Neuchâtel

Saint-Blaise (NE)
Café villageois
30 places
Refait à neuf
Parking public à proximité
☎ 038/24 46 04
28-43925

Feu: 118
28-36520/4-4

À VENDRE

Quartier Est
La Chaux-de-Fonds

Magnifiques locaux commerciaux situation exceptionnelle

Surface d'environ 600 m² avec vitrines
Très bien aménagés



Demandez une notice ou sollicitez un rendez-vous

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 MEMBRE UNPI

plus
de rendement pour vos offres immobilières...

Tennis - Tournoi de Rotterdam: Jakob Hlasek frôle l'exploit

L'occasion ratée

Seles forfait - L'Américaine Monica Seles, qui avait été désignée tête de série numéro un du tournoi de tennis d'Indian Wells, a déclaré forfait alors que sa grande rivale allemande Steffi Graf doit justement effectuer son retour à la compétition lors de cette épreuve californienne comptant pour le circuit WTA et dotée de 550.000 dollars. Seles a justifié son forfait par des douleurs à une épaule. (si)

Athlétisme - ANA

Nouveau président

Au cours de son assemblée annuelle statutaire, l'Association neuchâteloise d'athlétisme a élu un nouveau président en la personne de Jacques Jacot, de la FSG Les Geneveys-sur-Coffrane, qui succède à M. Jean-Luc Virgilio, démissionnaire.

Dans son rapport, le président sortant a remercié tous ceux qui s'engagent pour la cause de l'athlétisme et qui sont à la base du bon renom dont jouit l'athlétisme neuchâtelois dans le contexte national.

En faisant le bilan de la saison dernière, le chef technique Sébastien Dubail s'est plu à relever la moisson de titres et médailles récoltés par les membres de l'ANA dans les divers championnats suisses. Il s'est également félicité de l'excellent comportement de l'équipe neuchâteloise dans le match des six cantons romands. Il relevait en conclusion que l'ANA avait aussi eu l'honneur de compter quelques athlètes retenus dans les sélections nationales.

L'assemblée a été unanime à reconnaître la constance et la précieuse collaboration de Robert Barfuss, du Locle, en qualité de responsable des licences depuis plus de vingt ans, en le nommant membre d'honneur de l'ANA.

A quelques semaines de la reprise sur les stades, l'athlétisme neuchâtelois semble conserver le dynamisme qui devrait lui assurer de nouveaux succès. (sp)

BRÈVES

Basketball

Ferguson limogé

Actuel septième du tour de promotion-relégation LNA/LNB, Blonay (LNB) a limogé son entraîneur américain Jon Ferguson (46 ans), ancien coach de Pully, Champel, SF Lausanne, Chêne et Saint-Prex.

Tennis

Hingis facile

Au tournoi de Prostějov (Tch), Martina Hingis n'a connu aucun problème lors de son deuxième match. La Saint-Galloise a battu la Russe Tatiana Panova (WTA 169) 6-3 6-0 et elle affrontera l'Autrichienne Petra Schwarz (WTA 109) en quarts de finale.

Jakob Hlasek (ATP 43) a raté une occasion en or de devenir le deuxième joueur suisse - après Marc Rosset - à battre un numéro un mondial dans un match officiel. En huitième de finale, le Zurichois a échoué sur le fil contre un Pete Sampras qui a été à deux doigts d'abandonner en raison d'une blessure à la cheville. Battu 7-6 (8-6) 4-6 4-6, «Kuba» n'oubliera pas de sitôt cette rencontre. En début de journée, Marc Rosset avait obtenu son billet pour les quarts de finale à la faveur d'un succès en trois sets, 7-5 6-7 (5-7) 6-1, face à l'Allemand David Prinosil (ATP 44).

Blessé à la cheville au deuxième set lorsqu'il était déséquilibré sur un service de son adversaire, Pete Sampras a été pendant une bonne demi-heure dans les cordes face à Hlasek. Blessé... mais aussi frustré au point de récolter un point de pénalité à la fin du neuvième jeu, Pete Sampras était vraiment bon à prendre dans ce huitième de finale.

Mais le Californien, presque sur une jambe, s'est accroché comme un fou à un break réussi au cinquième jeu de pour égaliser à un set partout.

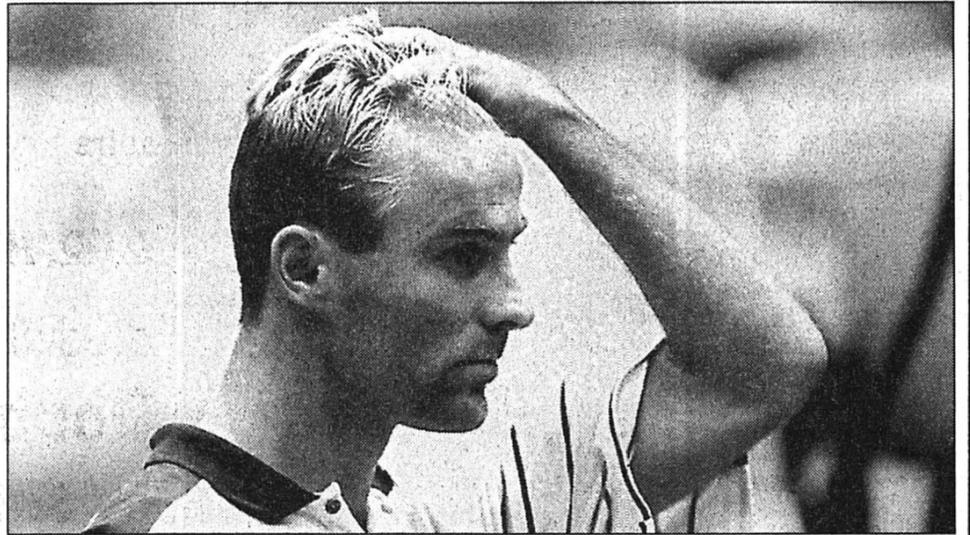
Si Hlasek, victorieux de la première manche 8-6 au tie-break, avait pu revenir à sa hauteur dans ce deuxième set comme il en a eu l'occasion au dixième jeu, Pete Sampras n'aurait sans doute pas insisté très longtemps. Seulement, la réussite a fui le Zurichois au moment crucial. On songe notamment à cette balle de 5-5 que Sampras sauvait miraculeusement grâce à un let.

Dans la manche décisive, Sampras forçait la décision grâce à un break au septième jeu. Même s'il était loin d'évoluer à 100%, le triple champion de Wimbledon possédait encore suffisamment de puissance dans sa raquette pour conclure victorieusement. Au grand désespoir d'un Jakob Hlasek auquel aura manqué ce fameux «killer instinct» pour porter l'estocade au deuxième set.

ROSSET LE VENGEUR

En l'espace de deux jours à Rotterdam, Marc Rosset joue au vengeur masqué. En huitième de finale, il s'offre David Prinosil pour passer les plaies provoquées par ses malheurs le mois dernier en Coupe Davis contre l'Allemagne. Et aujourd'hui en quart de finale, il cherchera, face au Français Guillaume Raoux (ATP 61), à venger son camarade d'entraînement Arnaud Boetsch, lequel s'est incliné mercredi face à Raoux sur le score sans appel de 6-4 6-2.

Face à Prinosil, Marc Rosset a sorti l'artillerie lourde pour s'imposer 7-5 6-7 (5-7) 6-1 en



Jakob Hlasek

Le Zurichois n'oubliera pas son match contre Pete Sampras de sitôt. (Keystone-AP)

103 minutes. Avec vingt-deux aces, le Genevois est passé en force devant l'Allemand. Sans un petit couac dans le tie-break du deuxième set - il a mené 5-4 avec deux services à suivre -, il aurait rendu une copie parfaite. Mais la qualité de son jeu dans la troisième manche - un 6-1 in-

fligé en seulement vingt-deux minutes - en disait long sur la motivation qui l'animait dans cette rencontre.

CONFIANCE RETROUVÉE

«Je suis parfaitement concentré sur mon sujet. Le fait de gagner un sixième match en huit jours

ne peut que renforcer ma confiance» soulignait Rosset. Cette confiance retrouvée, on la découvre dans les statistiques de cette rencontre. Prinosil s'est ménagé quatre balles de break. Les quatre fois, Marc Rosset a armé un ace pour écarter le danger.

Avec une telle efficacité sur son service, Marc Rosset semble à l'abri d'une mauvaise surprise contre Raoux. L'an dernier, le Genevois s'était imposé à deux reprises contre le Français, à Monte-Carlo et à Paris-Bercy. Une victoire dans ce quart de finale lui assurerait de figurer lundi à la onzième place du nouveau classement mondial. (si)

Résultats

Simple messieurs. Huitièmes de finale: Rosset (S-4) bat Prinosil (Tch) 7-5 6-7 (5-7) 6-1. Sampras (EU-1) bat Hlasek (S) 6-7 (6-8) 6-4 6-4. Damm (Tch) bat Steeb (All) 6-7 (3-7) 6-4 7-6 (8-6). Pioline (Fr) bat Krajicek (Hol) 7-6 (7-5) 6-3. Ivanisevic (Cro-2) bat Camporese (It) 6-3 6-1. Kafelnikov (Rus-3) bat Eltingh (Ho) 6-4 6-2. (si)

OÙ ET QUAND

BADMINTON

● LA CHAUX-DE-FONDS II - NEUCHÂTEL LNB, samedi 9 mars, 17 h aux Crêtets.

● LA CHAUX-DE-FONDS III - SAINT-GALL LNB, dimanche 10 mars, 13 h aux Crêtets.

BASKETBALL

● UNION NE - COSSONAY Promotion-relégation LNA/LNB, samedi 9 mars, 17 h 30 à la Salle omnisports.

CROSS-COUNTRY

● CHAMPIONNAT NEUCHÂTELOIS Toutes catégories, samedi 9 mars, dès 13 h au terrain de football.

FOOTBALL

● SERRIÈRES - DELÉMONT Coupe de Suisse, samedi 9 mars, 15 h au Terrain de Serrières.

● TOURNOI DU FC ÉTOILE Juniors B et C, dimanche 10 mars, dès 7 h 30 au Pavillon des sports.

● AUDAX-FRIÛL - LA CHAUX-DE-FONDS Match amical, mercredi 13 mars, 20 h au Terrain de Serrières.

HANDBALL

● LA CHAUX-DE-FONDS - GRANGES II Quatrième ligue masculine, samedi 9 mars, 13 h 45 au Pavillon des sports.

RUGBY

● NEUCHÂTEL - LA CHAUX-DE-FONDS LNB, samedi 9 mars, 15 h à Puits-Godet.

SKI NORDIQUE

● COURSE NOCTURNE Elites, juniors et OJ, vendredi 8 mars, dès 19 h 30 aux Breuleux.

VOLLEYBALL

● COLOMBIER - SSO Première ligue féminine, samedi 9 mars, 15 h à Cescole.

● FRANCHES-MONTAGNES - KÖNIZ LNB féminine, samedi 9 mars, 16 h 15 à Tramelan (Marelle).

● COLOMBIER - MÜNCHENBUCHSEE Première ligue masculine, 17 h à Cescole.

● VAL-DE-TRAVERS - GUIN Première ligue masculine, samedi 9 mars, 17 h à Fleurier (Longereuse).

CITRON PRESSÉ

Punch

Ça n'a rien à voir? Pas vrai. Parce c'est la même histoire d'énergie, de volonté et d'enthousiasme. Et que ça vous arrive dans la tête en libérant toutes ces molécules de plaisir qui font que l'on se sent un peu moins étranger sur terre. L'autre soir l'équipe de hockey de La Chaux-de-Fonds a gagné contre les maillots verts-jaune de pomme de Thurgovie. L'autre soir Edith Fischer jouait Beethoven à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds. Et dans ces deux événements le cœur, l'oreille et les yeux y trouvaient donc leur bonheur tellement différent tellement semblable.

Tout cela pour en arriver là: on pose ses fesses sur un siège plus ou moins tendre pour voir défiler devant soi les talents de ces gens prêts à tout pour nous montrer de quelle fougue ils se chauffent. A ma gauche, l'équipe de hockey qui est en train de vivre des moments qu'on ne lui connaissait plus depuis... oh, un sacré bail. Pensez, La Chaux-de-Fonds qui pourrait retrouver les bras dodus de la Ligue nationale A. Z'imaginez?! Comme quand il y a longtemps et que, tout petits, les hockeyeurs de la ville du Haut faisaient rêver mieux que n'importe quel exemple de réussite sportive.

La nostalgie ne sert pas à grand chose dans la vie. Mais l'autre soir, on ne pouvait pas

s'empêcher de s'en resserrer une ou deux bouffées. La patinoire débordait de cris et de tensions, de confettis et de petits drapeaux. Impossible de demeurer assis et d'applaudir sagement quand les Chaux-de-Fonniers marquaient leurs goals. Toute la patiosse brillait comme un seul homme heureux. Ça fait du bien de crier victoire. Pourvu que ça dure, que La Chaux-de-Fonds continue de cartonner contre toutes les autres formations qui ont au moins autant envie de monter en A.

Edith Fischer n'est pas une hockeyeuse. Mais elle est un soleil d'énergie de format mondial. Et elle dispense, seule avec son piano et le velouté des buiseries de la Salle de musique, une infinie harmonie. Une force aussi, qui vous oblige à sortir d'un concert forcément différent. Bien sûr, la musique des sonates de Beethoven n'y est pas pour rien, ohlala non, mais l'image de cette immense petite femme est une émotion supplémentaire. Une grâce qu'elle nous octroie c'est de venir là près d'elle et de son piano et d'écouter ce que la mesure de son talent promet tout au long de ces moments.

Le piano et le puck, une histoire d'énergie vitale, qui raconte qu'il vaut la peine de sortir le soir et d'aller entendre le punch de ceux qui en ont à revendre.

Ingrid

Course à pied

Vingt-six manches

Ce ne sont pas moins de vingt-six courses qui ont été retenues pour le championnat dit Courses neuchâteloises 1996. Pour les classements finaux, les dix meilleurs résultats individuels seront retenus, contre douze précédemment.

2 juin: le long de la rivière du Doubs du CCC La Chaux-de-Fonds.

16 juin: Chaumont-Chasseral-Chaumont du Ski-Club Fond et Tourisme de Chaumont.

21 juin: La Bicha de l'Union sportive PTT.

30 juin: Cross de Bôle (J.-C. Chauvets).

10 août: La Combassonne du Ski-Club Les Cernets.

16 août: Tour du Valanvron de Sports et Loisirs Les Planchettes.

28 août: 10.000 m sur piste aux Geneveys-sur-Coffrane de la FSG locale.

1er septembre: 13 km de La Vuedes-Alpes du SC local.

7 septembre: Nods-Chasseral de la FSG Nods.

15 septembre: Saut-du-Doubs sans frontière de Valma Athlétisme Morneau.

21 septembre: 11e Course contre la faim de l'Eglise réformée.

19 octobre: Tour de Cornaux de la FSG locale.

26 octobre: Cross des Fourches du CS Les Fourches de Saint-Blaise.

27 octobre: A travers la tourbière (M. Mettler).

2 novembre: St-Sulpice - Petit-Cortaillois du CEP.

10 novembre: 1re manche de la Coupe du Vignoble du CEP.

24 novembre: Course de côte hivernale du CCC La Chaux-de-Fonds.

14 décembre: 5e Corrida neuchâteloise de SVP (Stefan Volery). (af)

La cinquième étape du Tour du canton, à savoir celle de La Vuedes-Alpes, fait partie de ce calendrier. La course hors canton, en sus du Saut-du-Doubs sans frontière, est, cette année, Nods-Chasseral.



LES DATES

24 mars: semi-marathon de Colombier du CEP Cortaillois.

14 avril: La Sombaille-La Gréville-La Sombaille du CCC La Chaux-de-Fonds.

12 mai: 53 Tour de Corcelles de la FSG locale.

15 mai: 5e étape du Tour du canton de Sport.

Fête aux Planchettes

Le 30 mars

Le comité des Courses neuchâteloises met sur pied, pour la deuxième année consécutive, la Fête de la course à pied. Elle se déroulera à nouveau aux Planchettes, le samedi 30 mars, dès 18 h 30, plus précisément dans l'accueillant pavillon de cette localité.

Il s'agira là du couronnement de la saison 1995 par la remise de prix aux meilleurs coureurs de l'année écoulée.

Après l'apéritif, offert par le comité des Courses neuchâ-

loises, on passera au repas, à savoir la fondue chinoise avec dessert et café, dès 19 h 30. Animation, ensuite proclamation des résultats 1995 et récompenses, en particulier le prix spécial «junior talentueux».

De plus, plusieurs lots seront tirés au sort, en cours de soirée. Prix du repas: 20 fr pour les adultes, 14 fr pour les enfants. Inscriptions jusqu'au vendredi 22 mars auprès d'Antoine Bonnet, ch. de Closel 12, 2035 Corcelles. (af)

Portrait - Le trialiste Laurent Dängeli vise le titre national

Objectifs immenses

Quand on aime... - Laurent Dängeli s'entraîne en tout cas à raison de deux sorties hebdomadaires. «Je travaille à 80%, ce qui me permet de sortir ma moto deux fois en semaine, confirme-t-il. Autrement dit, il va de soi que tous mes week-ends sont consacrés au trial». C'est bien connu: quand on aime, on ne compte pas... (rt)

FICHE SIGNALÉTIQUE



Nom: Dängeli.
Prénom: Laurent.
Date de naissance: 25 septembre 1971.
Etat civil: célibataire.
Domicile: Fontainemelon.
Taille: 182 cm.
Poids: 78 kg.
Profession: technicien en mécanique.
Pratique le trial depuis: 1986 en compétition.
Palmarès: juniors 125 cmc: troisième du championnat suisse en 1987, champion suisse en 1988; catégorie nationale: champion suisse en 1990; catégorie internationale: quinzième en 1991, cinquième en 1992, troisième en 1993, 1994 et 1995; vainqueur des trials indoors de Tavannes et Heimberg en 1995; sélectionné en équipe de Suisse en 1993, 1994 et 1995.

Autres sports pratiqués: le ski alpin, le badminton et la course à pied.

Hobbies: le sport en général et les sorties entre amis.

Sportif préféré: Jordi Tarres. «Parce que c'est un trialiste, mais aussi parce que je connais peu de personnes sacrées championnes du monde à sept reprises.»

Sportive préférée: Catherine Destivert. «Les sports extrêmes m'attirent.»

Qualité première: la persévérance.

Défaut premier: «Je ne prends pas assez le temps de faire les choses à fond. Je vis à 100 à l'heure et j'ai tendance à bâcler certaines choses.»

Plat préféré: «Un bon plat de pâtes.»

Boisson préférée: tout. «Ça dépend de l'endroit et de l'heure...»



Laurent Dängeli
Le Neuchâtelois de Fontainemelon est prêt à relever les défis qu'il s'est fixés.

(photos Impar-Galley)

Laurent Dängeli, trialiste de son état, passe pour un abonné à la troisième place. Cela fait en effet trois ans consécutifs que le citoyen de Fontainemelon termine troisième du championnat suisse en catégorie internationale. Cette saison, Dängeli s'est donc fixé comme but de décrocher le titre suprême. Mais il avoue ainsi quelques ambitions continentales, puisqu'il participera - en principe - à cinq manches du championnat d'Europe. Oui, Dängeli en veut.

Par
Renald TSCHOUMY

Quoi de plus naturel qu'un frère cadet cherchant à faire comme son aîné? C'est exactement ce qui s'est passé dans le cas de Laurent Dängeli. Un beau jour, son frère Sylvain a ainsi acheté une moto de trial et a fondé, avec leur cousin Patrice, l'Ami-

cale de trial des Hauts-Geneveys. «Je les ai suivis dès l'âge de 14 ans, et peu après, mon père m'a offert une petite 50 cmc. En 1986, je participais donc à ma première course.»

Et avec un bonheur certain, puisque, cette année, il remportait deux compétitions et qu'il terminait le championnat suisse juniors 125 cmc à la troisième place. Déjà... «Ce résultat m'a mis en confiance, poursuit Dängeli. Dès ce moment-là, j'ai fon-

PROCHE DE LA CONSÉCRATION

Laurent Dängeli a rapidement gravi les échelons de la hiérarchie nationale puis, dès 1991 - et malgré une fracture du poignet dès la première course qui a conditionné la suite de sa saison -, internationale. Cinquième en 1992, il terminait pour la première fois sur le podium en 1993, pour la première de ses trois troisièmes places.

«J'espère bien que la troisième place de l'an dernier est la dernière, glisse Laurent Dängeli. Cédric Monnin (réd: de Tavannes, le champion suisse) était

un cran au-dessus l'an passé, mais je me suis rapproché de lui. Ainsi, je l'ai battu quelquefois en indoors, notamment à l'occasion de «sa» compétition, à Tavannes. Vraiment, je sens que je m'approche de la consécration année après année.»

Dängeli souffre tout de même d'un petit handicap: le manque de temps d'entraînement. «Cédric Monnin, par exemple, travaillait à 50% chez son père. Il avait ainsi tout loisir de partir s'entraîner dans le Sud de la France durant l'hiver, ce qui n'était pas mon cas.»

DES POINTS EUROPÉENS?

Cela n'empêche toutefois pas le technicien en mécanique de bientôt 25 ans - il les fêtera le 25 septembre prochain - d'avoir de grandes ambitions pour le championnat suisse 1996, qui démarre le 24 mars prochain à Réclère (JU). «La bataille sera plus serrée qu'à l'accoutumée, estime Laurent Dängeli. Cédric Monnin sera l'homme à battre, mais des garçons comme Dominique Guillaume (réd: de Bassecourt) ou encore deux Valaisans peuvent brouiller les cartes. Au

même titre que moi, bien sûr. Nous sommes vraiment trois ou quatre à pouvoir prétendre au titre.»

L'objectif numéro deux de Laurent Dängeli concerne le championnat d'Europe. «J'ai dans l'idée de participer à cinq manches, à commencer par celle de Palma de Majorque le 31 mars prochain. Il va cependant de soi que ces participations sont dépendantes de mon budget et de mes résultats en championnat suisse.»

Laurent Dängeli aimerait réussir ce que des garçons comme André Buchwalder, Dominique Guillaume ou Cédric Monnin ont toujours raté, à savoir marquer des points européens. Il lui faut pour cela terminer dans les quinze premiers. «Il n'y a rien d'impossible à cela, explique Dängeli. Il y a deux ans, j'avais terminé vingt-quatrième d'une manche de championnat d'Europe à Delémont. La quinzième place n'est donc pas très loin, même si mes adversaires seront de très haut niveau.»

Laurent Dängeli est donc d'attaque à l'aube d'une saison qui pourrait être pleine de satisfactions. R.T.

Laurent Dängeli et...

«Ça me dépasse...»

Comme beaucoup, Laurent Dängeli ne comprend pas que l'on en arrive à pouvoir se suicider en commettant un attentat ou en suivant les ordres d'un gourou, choses malheureusement «à la mode» ces derniers temps. «Ça me dépasse» affirme-t-il ainsi. Laurent Dängeli et...

... les attentats du Hamas: «Ce qui me choque, c'est comment on arrive à pousser des gens à devenir aussi extrémistes. Ça me dépasse vraiment. Pour moi, ce ne sont plus des hommes, mais bien des machines.»

... les Grands Prix motocyclistes: «J'adore. C'est autre chose que le trial, et c'est un monde de gros sous. Mais la performance des pilotes est hal-

lucinante. J'ai eu la chance d'aller au Mans avec Yves Briquet l'année passée, et j'ai pu voir le petit monde du Continental Circus de l'intérieur. C'était vraiment intéressant.»

... la victoire du Parti populaire en Espagne: «Franchement, je ne me suis pas intéressé à ces élections. Et que l'Espagne ait viré à droite ne m'inspire pas de commentaire.»

... l'Expo 2001: «C'est une toute bonne chose. Autant qu'elle se déroule dans notre région qu'en Suisse allemande. J'espère simplement qu'elle sera aussi réussie qu'on l'annonce.»

qu'il le fasse la saison prochaine.»

... les débuts en Formule 1: «Je me réjouis de voir ce qui se passera, car ce sera une saison très ouverte. Schumacher a pour moi un niveau de pilotage et une intelligence de course supérieurs à ceux de tous ses adversaires. Mais aura-t-il un moteur suffisamment performant...?»

... le Val-de-Ruz: «Ça devient malheureusement une superbe cité-dortoir. Il y a trop de gens qui viennent de la ville et qui ne s'habituent pas au bruit des cloches des vaches, par exemple. Mais à part cela, j'y suis bien.»

... les sectes: «C'est un sujet brûlant et ça rejoint un peu ce que je disais à propos des attentats du Hamas. Qu'on en arrive

à un tel niveau d'asservissement, ça me dépasse.»

... Carnaval: «J'adore ce genre de fêtes. J'ai participé à quelques carnivals au Jura ou au Valais, je peux vous dire que c'est autre chose que celui de La Chaux-de-Fonds. Cela dit, chaque carnaval incite à la bonne humeur, et c'est ce qui me plaît.»

... les écologistes: «Je suis en partie écolo, mais il ne faut pas tout mélanger et pousser à l'extrême. Que notre pays soit propre est une bonne chose, mais il y a des limites à ne pas franchir.»

... son rêve: «Mes rêves sont mes passions, et je n'ai pas à me plaindre de mon mode de vie actuel. Le plus important, c'est de pouvoir apprécier les moments présents.» R.T.

BRÈVES

BONS COMPLÉMENTS

Outre le trial, Laurent Dängeli pratique donc également le badminton, la course à pied et le ski alpin. «Ces trois sports sont de bons compléments au trial, explique-t-il. Le badminton est ainsi un sport de réflexes et de vivacité, la course à pied donne de l'endurance et le ski alpin est important pour l'équilibre. Tout se complète donc parfaitement.»

EN VÉLO-TRIAL

Laurent Dängeli est en quelque sorte passé du vélo à la moto, puisqu'il a pratiqué du vélo-trial avant de se mettre au trial proprement dit. «Le vélo-trial est une base rêvée pour tout trialiste, dans la mesure où beaucoup de mouvements sont similaires» explique ainsi le citoyen de Fontainemelon.

PLUS DE 50.000 FRANCS

Le budget de Laurent Dängeli se monte à plus de 50.000 francs pour cette saison. Un chiffre important, mais qui le serait plus encore s'il avait opté pour une autre discipline motorisée. «Le trial est le sport motocycliste le meilleur marché, confirme-t-il. Il suffit dans le fond d'une moto performante pour être bon pour la saison, dans la mesure où l'on a moins de risques de casse qu'en circuit ou en motocross.» Ce qui n'empêche pas Laurent Dängeli de compter sur le soutien de ses sponsors, évidemment toujours bienvenus.

UN SUIVEUR

Laurent Dängeli roule sur Gas Gas, marque de référence en matière de trial. «En travaillant avec l'importateur, je bénéficie du soutien d'un suiveur depuis la saison passée, explique-t-il. Et c'est important pour deux raisons: d'abord parce qu'il a constamment un sac à dos avec des pièces de rechange, mais aussi parce qu'il me donne de précieux conseils pour le franchissement des obstacles.»

LA RÉFÉRENCE TARRES

S'il est un nom célèbre dans le monde du trial, c'est celui de l'Espagnol Jordi Tarres, qui a été sacré champion du monde à sept reprises. «Il roule dans un autre monde, lâche Laurent Dängeli. Il va de soi qu'en Suisse, on n'est guère aidé lorsque l'on se lance dans un sport mécanique, ce qui représente donc un désavantage par rapport à d'autres fédérations. Cela dit, il y a aussi une différence de niveau: un gars comme Tarres viendra en sifflant sur les obstacles qui nous sont proposés en Suisse. Les Suisses passent pour être de bons spécialistes de trial, mais nous ne pouvons pas ambitionner mieux qu'une septième ou une huitième place en championnat du monde par équipes, loin derrière les Espagnols et les autres.»

HANDICAPS

Laurent Dängeli s'entraîne la plupart du temps sur le terrain que l'Amicale de trial des Hauts-Geneveys loue à la commune du Val-de-Ruz. «Je suis cependant désavantagé par rapport aux Jurassiens, qui ont sur place la moitié des terrains de compétition, précise Dängeli. Je dois donc souvent me déplacer. D'une manière plus générale, la loi ne nous avantage pas. Ainsi, depuis le début de l'année, nous n'avons pas le droit de rouler avec un véhicule non immatriculé, fût-ce sur un chemin forestier.» Autant de handicaps avec lesquels un trialiste neuchâtelois doit composer. R.T.

Vingt ans de lutte contre la Berne cantonale

Les beaux coups de Vellerat

En 1974, la petite commune de Vellerat, 70 habitants, vote massivement pour la création du canton du Jura. Mais, faisant partie du district de Moutier, «le balcon de Delémont» sera pris au piège de l'additif bernois et restera rattaché au «Grosskanton». Pendant vingt ans, Vellerat va donc se battre pour rejoindre son berceau naturel. Village peuplé d'irréductibles, «la commune libre» va user de toutes les astuces et les stratagèmes pour arriver à ses fins, boycottant l'administration bernoise, portant l'affaire sur le plan international. De guerre lasse, Berne va lâcher prise... Petit compte-rendu de quelques coups d'éclat.



Le premier geste d'affranchissement de Vellerat face à la Berne cantonale sera la désignation d'un observateur au Parlement jurassien. Qui sera très bien accueilli avant d'être rejoint par un second observateur, de Moutier cette fois.

En même temps, tous les recensements fédéraux de 1980 sont bloqués. Chaque citoyen de la commune est menacé d'une amende de 3000 francs s'il ne renvoie pas sa copie. Le Conseil communal va assumer ce boycott.

Jamais les chiffres ne parviendront à Berne. Vellerat apparaît déjà avec un astérisque dans les statistiques suisses. Ce sera ensuite le refus des contrôles des actes militaires de la commune. Georges-André Chevallaz interviendra en vain...

1000 PASSEPORTS

En 1982, Pierre-André Comte est nommé maire. La première initiative de son conseil sera de déclarer Vellerat «commune libre». Pour ce faire, un passeport est imprimé. Une marche entre Courrendlin et la commune rebelle rassemble plus de 3000 personnes. Un fameux 14 août qui restera date symbole.

Un poste-frontière est dressé et les passeports vendus. Plus de 1000 d'entre eux seront distribués. Dans la foulée, l'exécutif local écrit au préfet Hauri de Moutier, mordu probernois,

qu'il est persona non grata à Vellerat.

Normalement, le préfet est tenu de venir vérifier les affaires de la commune au moins une fois tous les quatre ans. Il ne mettra plus jamais les pieds dans ce village...

LES JUMEAUX HAPPART

La force de Vellerat est d'avoir porté le problème sur le plan international. Du Japon en Australie en passant par la Colombie, Vellerat sera bientôt le village le plus célèbre de Suisse, les équipes de télévision ne manquant pas de faire le détour par ces irréductibles.

Le ministère libanais du tou-

risme l'inclut dans sa tournée des cités d'Europe et plante un cèdre de la paix qui se porte bien. Puis, ce sera le jumelage avec les Fourons et son bourgmestre José Happart, député européen. N'appréciant guère ses propos, Elisabeth Kopp, alors conseillère fédérale, va se mettre en tête de l'interdire de parole. José Happart viendra tout de même prononcer son allocution à Vellerat.

À L'USURE

La police fédérale est présente mais n'intervient pas. La parade était prête. José Happart a un frère jumeau. On aurait fait passer l'un pour l'autre...

C'est à l'usure que Vellerat viendra à bout de la Berne cantonale. La commune refusera de payer ses cotisations à la FJB (fédération des communes du Jura bernois) jugée inutile et coûteuse. Berne va saisir une forêt pour se dédommager. Et le bras de fer de se poursuivre.

Gentiment mais sûrement, Vellerat va couper toutes les amarres qui la rattachent à l'Ancien canton pour se lier avec les communes jurassiennes voisines.

La liste n'est pas exhaustive mais révélatrice du travail de sappe: adhésion à la communauté scolaire de Courrendlin, au Service d'aide et soins à domicile

du Val Terbi, au Syndicat d'initiative de Delémont, membre de la patinoire de Delémont, à l'Association d'économie forestière Thermobois, au triage forestier de Châtillon-Rossemaison, au corps de sapeurs-pompiers de Courrendlin, à la PC du même village, à la step et à la SECO (déchets) de la capitale jurassienne. Même le ramoneur et le contrôle des huiles de chauffage viennent du Jura...

Quant à la police bernoise, qui doit passer par les routes jurassiennes pour atteindre Vellerat, elle n'a fait que de très rares apparitions pour la fermeture du Coq d'Or, l'auberge du village... Mgo

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

Au «Garage» de La Chaux-de-Fonds

Une agression gratuite

Nous avons relaté dans notre édition du 22 février dernier l'histoire d'un jeune Chaux-de-Fonnier, pour qui une sortie entre copains s'était soldée par un coup de couteau dans le dos. Le récit des faits était basé sur les premières conclusions du juge d'instruction. Renseignements pris, nous sommes en mesure d'apporter quelques précisions supplémentaires.

Page 20

Neuchâtel

Chômage en baisse

Après un mois de janvier qui avait vu le nombre de chômeurs augmenter de 24 unités, l'évolution du chômage indique une diminution de 110 personnes par rapport au mois précédent.

Page 27

Hôpitaux jurassiens

Les objectifs

Le Centre de gestion hospitalière que dirige M. Laurent Christe entend promouvoir des mesures de rationalisation des hôpitaux et mettra sur pied, dès 1997, une Convention collective de travail qui remplacera le statut du personnel hospitalier.

Page 31

Un combat, un livre, une fête

Pour la majorité des gens de Vellerat, le vote fédéral de dimanche ne représente pas grand chose si ce n'est une étape de plus sur le long chemin qui les ramène au Jura. Certains vont même glisser un bulletin négatif dans l'urne pour montrer l'absurdité de déplacer cinq millions de personnes pour 70 habitants.

Ce vote est pourtant l'occasion de démontrer que le problème jurassien n'est pas résolu, que la troisième question jurassienne est en route et qu'elle passera obligatoirement par Moutier aujourd'hui séparatiste.

A ce titre, ce sont surtout les journalistes suisses-alsaciens qui sont venus faire des reportages sur le balcon de Delémont et y décou-

vrir ce problème. La véritable fête, le grand retour dans le giron jurassien sera marqué en juillet, date officielle de la passation de pouvoir.

Ce sera sur les hauts de Vellerat une semaine de fête avec feux d'artifice, musique, discours et bouffe à la gauloise. Pour l'occasion, Pierre-André Comte est en train d'écrire un livre sur l'épopée de la «commune libre» et l'avenir de la question jurassienne.

Il manquera toutefois deux hommes pour savourer cette victoire: Camille Escmann, feu le patron du «Coq d'or» et Antonio Erba de Moutier qui furent les penseurs de la «commune libre». Mgo

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir, nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: résidus nuageux en début de matinée, à part cela temps assez ensoleillé voire en bonne partie ensoleillé dans le Valais central. Vent du sud-est faiblissant en montagne. Faible bise sur le Plateau.

Sud des Alpes et Engadine: encore un peu de neige cette nuit le long des Alpes.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Nuageux	0°	4°	Helsinki Nuageux	0°	5°
Athènes Nuageux	1°	9°	Lisbonne Nuageux	7°	17°
Barcelone Nuageux	7°	10°	Londres Nuageux	3°	5°
Beyrouth Pluvieux	9°	14°	Madrid Nuageux	5°	14°
Berlin Clair	-2°	4°	Moscou Nuageux	-7°	-3°
Bruxelles Nuageux	2°	7°	Oslo Nuageux	-3°	2°
Le Caire Nuageux	10°	19°	Paris Nuageux	2°	8°
Chicago Nuageux	-14°	-1°	Rome Nuageux	1°	11°
Copenhague Nuageux	0°	4°	Stockholm Nuageux	-1°	5°
Francfort Nuageux	1°	5°	Varsovie Nuageux	-2°	0°
Genève Nuageux	-3°	7°	Vienne Nuageux	1°	3°

Le temps qu'il va faire...

Une perturbation peu active a effleuré le nord des Alpes, tandis que le sud est sous l'influence d'air humide qui remonte de la Méditerranée.

Evolution probable du samedi au mardi, au nord: jusqu'à mardi, temps assez ensoleillé, stratus par moments le matin sur le Plateau.

Au sud: nébulosité changeante. Généralement sec.

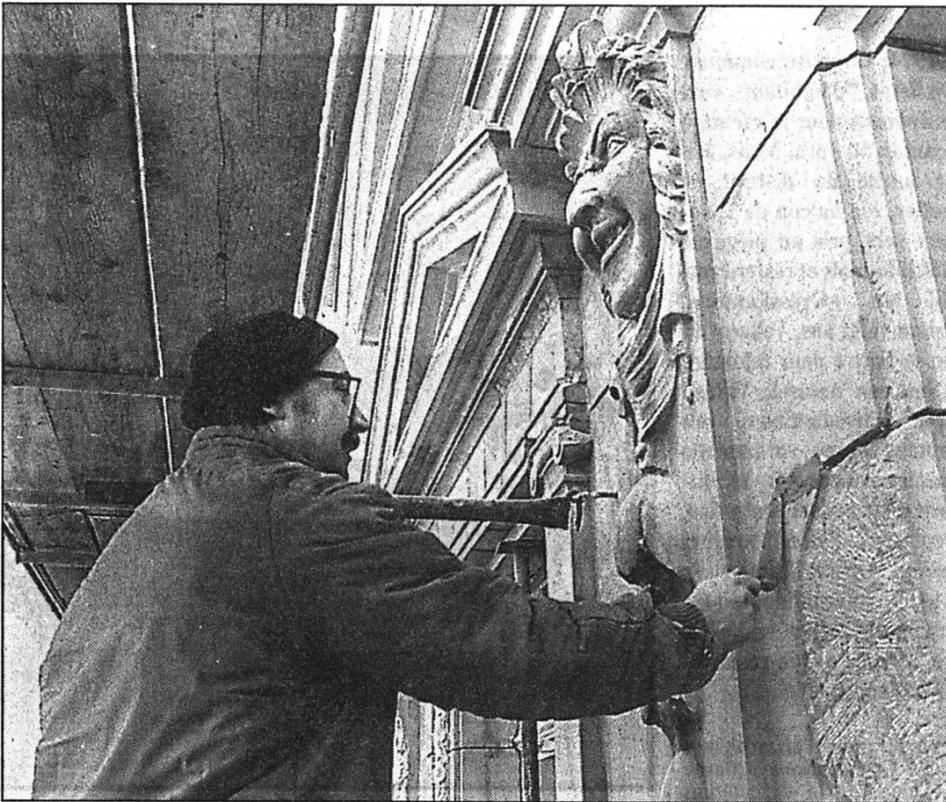


Faux bruits autour de Musica-Théâtre

Remettre les pendules à l'heure

Dès sa construction, la Salle de musique de la ville a été investie par les maisons de disques pour la qualité de l'acoustique et les conditions pratiquées par Musica-Théâtre. Serait-elle désertée après l'introduction du nouveau plan de circulation ? De quel bruit s'agit-il ? De faux bruits assurément. Quant à la réfection de la façade extérieure de l'annexe, elle sera terminée avant l'été. Explications.

En juin 1993, alors que le Beaux-Arts Trio enregistrait à la Salle de musique - ce que le trio new-yorkais fait, chaque année, à pareille époque, depuis plus de vingt ans à La Chaux-de-Fonds - la concentration des musiciens



Du côté de l'annexe du Théâtre

Les spécialistes traitent la frise pierre après pierre.

(Impar-Leuenberger)

et des ingénieurs de la maison Philips a été perturbée par le bruit environnant. Un bruit causé par l'augmentation du trafic routier sur l'Avenue L.-Robert, à l'angle du théâtre, et par l'apparition d'autobus, dont le vrombissement des moteurs s'infiltrait partout.

Habités du lieu depuis longtemps, les équipiers de Philips ont traqué le problème. Ils sont arrivés à la conclusion que les nuisances ressenties pourraient être éliminées par l'isolation des

trois grandes fenêtres de la façade principale, Avenue L.-Robert. Il suffirait, assuraient-ils, de placer une épaisse paroi de verre.

En faisant remarquer à ses interlocuteurs que l'augmentation du bruit, dû aux importants travaux réalisés, à l'époque, dans ce quartier, n'aurait probablement pas un caractère définitif, la Fondation Musica-Théâtre a pris les choses en main.

Par une lettre, adressée, le 8 juillet 1993, aux directeurs de

Philips aux Pays-Bas, Me Roland Châtelain, président de la Fondation, leur a proposé un entretien afin d'étudier, d'une part, l'efficacité de la solution technique suggérée et, d'autre part - avant de consentir un investissement en matière d'isolation - une certaine régularité des enregistrements Philips à la Salle de musique.

La lettre en question n'a jamais eu de réponse. Philips n'a plus évoqué ce sujet et continue d'enregistrer à La Chaux-de-

Fonds. Les relations entre la maison hollandaise et les chaux-de-fonniers sont excellentes.

Néanmoins, Musica-Théâtre a prié Pierre Minder, architecte, de poursuivre les investigations. Ce dernier a pris contact avec Bernard Braune, acousticien physicien. Il ressort de l'expertise que l'isolation des trois fenêtres par une paroi de verre - coût de l'opération 80.000 francs - améliorerait de 15 décibels la qualité acoustique du lieu. L'équation est simple. Inutile de poursuivre les recherches, l'oreille humaine ne perçoit pas une intensité sonore aussi faible.

D'autres maisons de disques, de plus en plus nombreuses, enregistrent à la Salle de musique. Si ce n'est pas l'objectif visé par Musica-Théâtre, il est tout de même intéressant d'en relever la progression et les revenus qui en découlent, bienvenus pour amortir les déficits. Les enregistrements à la Salle de musique se portent bien. Que l'on en juge.

D. de C.

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210

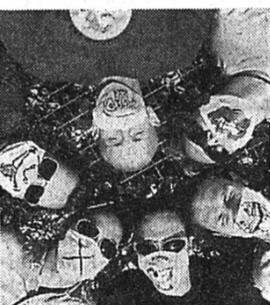
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

AGENDA

Bikini Test

Skunkhour en concert



Fans d'acid jazz (ou, pour employer un terme moins galvaudé, de black music qui groove), ceci vous concerne en tout premier chef: samedi soir, Bikini Test sera livré à l'excellent groupe australien Skunkhour. Ils ont tourné avec les Beastie Boys, Jamiroquai, Ice Cube, Galliano, Mother Earth et sortent leurs élégantes productions sur le label londonien «Acid Jazz», que l'on ne présente plus aux acheteurs de la série «Totally Wired». Ces quelques pistes donnent une idée assez précise des qualités intrinsèques et de l'identité musicale de ce sextet de Sydney: on nage ici dans le funk, le jazz, la hip hop et la soul chatoyante, cocktail parfait pour que le corps exulte. La scène reste le terrain de prédilection de cette formation quasi familiale (la section rythmique est formée de deux fringins, tout comme la paire chanteur-rappeur) et il faudrait ressembler à quelque chose d'aussi minéral que la Grande Fontaine un soir de cramine post-vitrification nucléaire pour ne pas danser. Cool. Après le concert, DJ Pat Heart prendra le relais avec un programme idoine. Le groove sera donc le maître-mot de ce samedi soir froufroux. Skunkhour en concert + DJ Pat Heart à Bikini Test le samedi 9 mars, 17 h 45, à la Salle de musique. (mam)

Salle de musique

Edith Fischer joue Beethoven

Le cinquième rendez-vous de l'intégrale Beethoven, commencée en automne dernier par la pianiste Edith Fischer, est fixé au samedi 9 mars, 17 h 45, à la Salle de musique. Au programme, cinq sonates: opus 10 Nos 3, opus 49 Nos 1 et 2, opus 31 No 3 et opus 101 en la majeur. (DdC)

Maisons de disques fidèles en 96

EMI Classics-Allemagne, EMI Classics-France, Philips Classics-Hollande, Südwest-Tonstudio GmbH-Allemagne, Sony Classical-Allemagne, Tritonus GmbH-Allemagne, Audivis Production-France, Denon-Allemagne, Deutsche Grammophon-Allemagne, Erato Disques-France, ECM Records-Allemagne.

Produit des enregistrements 1991 - 92 - 12.800 francs, 1992 - 93 - 18.270 francs, 1993 - 94 - 42.995 francs, 1994 - 95 - 42.847 francs.

(DdC)

Jeune homme poignardé à proximité du «Garage»

«Une agression gratuite»

Nous avons relaté dans notre édition du 22 février dernier l'histoire d'un jeune Chaux-de-Fonnier, pour qui une sortie entre copains s'était soldée une semaine auparavant par un coup de couteau dans le dos. Cependant, les faits tels que nous les avons rapportés étaient basés sur les premières conclusions du juge d'instruction des Montagnes neuchâtelaises, alors que l'enquête n'en était qu'à ses débuts. Renseignements pris, nous sommes en mesure d'apporter quelques précisions supplémentaires.

Si la trame générale de cette aventure malheureuse était plus ou moins fidèle à la réalité, de nombreux détails et circonstances relevaient plus de l'hypothèse que de la certitude. Un flou compréhensible que nous avions du reste signalé. Nous tentons ici de brosser un tableau plus fidèle de cette fin de soirée du jeudi 15 février, à la lumière de quelques témoignages, en tête desquels celui de la victime.

Précisons que celle-ci était aux soins intensifs durant plusieurs jours, et n'est sortie de l'hôpital que le 26 février. Raison pour laquelle son témoignage n'a été recueilli à ce jour que par des inspecteurs de la sûreté, mais pas encore par le juge d'instruction.

«Je tiens à apporter ma version au sujet de ce qui a été qualifié de bagarre et que j'appelle une agression gratuite», déclare

le jeune homme blessé, qui tient à garder l'anonymat pour d'évidentes raisons.

SERVEURS SPRAYÉS

Première rectification, qui a trait à la cause de cet acte sanglant: ce n'est pas lui en personne qui s'amusait à échanger des tirs de glaçons avec le barman du bar-discothèque «Le Garage», mais l'un des convives qui était à une table avec lui. Il n'empêche que l'un des projectiles a atteint par erreur un ressortissant du Kosovo. «Aussitôt flanqué de trois de ses compatriotes, il s'est approché de notre table et le ton est monté rapidement», explique un témoin de la scène.

Pour éviter une altercation, deux serveurs de l'établissement se sont interposés entre les protagonistes, de façon à ce que la victime et ses amis puissent s'en aller. «C'est en tentant de les retenir que les deux serveurs ont été victimes d'un spray lacrymogène brandi par l'un des quatre Kosovars, qui ont pu dès lors s'élaner au-dehors.

Deuxième rectification, à propos du couteau proprement dit: «Ça ne s'est pas passé devant le bar, mais de l'autre côté du Pod, où nous avons été rejoints». Dès lors tout semble s'être passé très vite.

Atteint à la tête par une bouteille de bière, la victime a, dit-elle, «à peine eu le temps de réagir» que l'un des Kosovars la blessait par-derrière avec son

couteau. «C'est pourquoi je réfute le terme de bagarre ou de simple altercation, dans la mesure où j'ai été victime d'une agression gratuite, sans même pouvoir me défendre».

Les témoins directs manquent malheureusement pour ce dernier épisode. Le témoin cité plus haut confirme que la scène se passait de l'autre côté de la rue, mais sans plus: «C'était trop éloigné, et il faisait nuit...». Revenue devant le Garage, après s'être retiré elle-même l'arme blanche, la victime a été amenée par un automobiliste de passage à l'hôpital.

AGRESSEUR RELÂCHÉ

Troisième rectification: contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article précédent, l'agresseur ne s'est pas rendu «peu après» à la police, et encore moins en compagnie du frère du blessé. «Apercevant deux des comparses le lendemain dans une grande surface, mon frère a appelé la police; celle-ci est arrivée trop tard, mais ils sont allés témoigner d'eux-mêmes quelques heures plus tard». Quant au possesseur du couteau, il s'est livré le samedi suivant, de lui-même. Le lundi 19, il était libéré.

«Je n'arrive pas à comprendre pourquoi des personnes dangereuses sont laissées en liberté», s'indigne la victime. «J'ai conscience que cela puisse paraître choquant socialement parlant, mais ce sont des dispositions légales», explique le juge

d'instruction Carla Amodio. Il n'était pas possible de la garder pour plusieurs raisons: «D'une part, il a admis les faits, et d'autre part, il n'y a pas de risque de fuite, puisqu'il est établi ici, dans l'attente qui plus est d'une décision administrative; de plus, le risque de collusion n'existe pas dans la mesure où il a disposé de plus de deux jours pour se mettre d'accord avec ses amis quant au déroulement des faits; enfin, le risque de récurrence est nul lui aussi».

Cette dernière affirmation ne coïncide guère avec l'avis d'un témoin, pour qui «le Kosovar en question fait partie du même groupe responsable il y a deux ans d'avoir tué un homme, au couteau, à la rue du Ravin». «Cela m'a même été confirmé par les inspecteurs qui sont venus m'interroger à l'hôpital», confirme la victime. «Il n'en est rien, les deux affaires sont totalement dissociées», affirme le juge d'instruction...

Difficile donc de faire la lumière sur ce point pour l'instant. Tous les protagonistes et témoins de cette affaire seront entendus lors d'une instruction d'audience, mais pas avant deux mois. «Un dossier comme celui-là demande du temps, nous devons d'abord recueillir un maximum de faits avant d'entendre ou de confronter les témoins; il est toujours très difficile de faire la part du vrai et du faux en ce qui concerne les intentions et l'atmosphère».

IR

Derrière la bâche

Que se passe-t-il du côté de l'annexe, sous la bâche ? Les travaux sont-ils interrompus ? Non, ils vont bon train. Depuis le mois d'août, trois à quatre tailleurs de pierre, spécialistes de la mollasse, venus spécialement d'Italie, travaillent sans relâche. Avec des outils d'archéologues, ils traitent les pierres, d'origine, l'une après l'autre. Les devis sont tenus, les délais également. Les travaux seront terminés en juin prochain. (DdC)

Société de musique

Le violon sans limites

Une technique plus éblouissante, davantage de virtuosité: ce n'est pas possible! Uto Ughi est sans conteste l'un des plus éminents personnalités du violon aujourd'hui. Paganini aurait blêmi d'envie, mercredi soir, lors du récital que l'artiste italien a donné à la Salle de musique, accompagné par le pianiste Bruno Canino. Uto Ughi aborde tous les styles avec une aisance, une sincérité, stupéfiantes. Après avoir admiré sa maîtrise - répétons-le - dans «Le Trille du Diable» de Tartini, on apprécia sa sensibilité dans le Duo pour violon et piano de Schubert, qu'il conduisit avec son pianiste Bruno Canino. Dans la Sonate «A Kreutzer» de Beethoven, c'est avant tout l'extrême lisibilité du discours qui impressionne. Uto Ughi doté d'une sonorité généreuse, d'une fermeté d'archet et d'une intonation sans la moindre faiblesse, livre une vision de Beethoven d'un lyrisme imaginaire où chaque idée est menée jusqu'au bout avec conviction. Ce récital consacré à trois œuvres majeures du répertoire pour violon confirme la clarté de son style, la remarquable organisation de sa pensée. Le violoniste domine les propos avec une aisance comparable à celle des versions de Stern, Milstein ou encore Heifetz. L'équilibre obtenu avec son partenaire au piano est celui d'une équipe magnifiquement soudée. Pour conclure ce récital avec éclat, Uto Ughi, rappelé par les bravos de l'auditoire, proposa ensuite des versions enivrantes de pages de Kreisler, De Falla et Wieniawski. Uto Ughi, on veut le réentendre à la Salle de musique.

D. de C.

Collège de La Charrière: une rénovation s'impose

Le centenaire manque de classe!

L'édifice porte tous les stigmates d'une dégénérescence due à son grand âge. Construit en 1896, le Collège de La Charrière fête cette année son centième anniversaire. Une fois rénové, ce bâtiment public pourrait enfin arborer fièrement l'équilibre et les proportions parfaites de l'architecture scolaire des années 1900. Quelque 5 millions sont nécessaires pour permettre à nouveau au collège de garder son aspect d'origine, mais aussi, de répondre avec bonheur, aux exigences d'un enseignement parfaitement actualisé.

L'époque où il était de bon ton de démolir ou de transformer certains collèges en les dénaturant semble dépassée, et c'est tant mieux! Le Collège de La Charrière, qui a fort heureusement réussi à échapper aux griffes de certains bâtisseurs-raseurs, accuse néanmoins de plus en plus mal le poids des ans. Et si le centenaire manque actuellement de classe, une rénovation adhoc, en lui rendant tout son charme, céderait aussi devant les revendications légitimes d'un enseignement moderne.

TRAVAUX DE RÉNOVATION

Soit, le Collège de La Charrière est vétuste. Pourtant, ses structures sont en bon état et sa conception générale reste bien adaptée aux besoins actuels.

Pourtant, usée par le temps, la toiture n'assure plus l'étanchéité du bâtiment. Les façades sont lézardées, le bois des fenê-



Collège de La Charrière

Vétuste, la salle de classe est à l'image du bâtiment qui ne demande qu'à retrouver tout son charme d'antan.

(Impar-Leuenberger)

tres extérieures est malade et le local des douches est simplement sinistre. Les installations sanitaires suivent le même chemin et le chauffage n'a plus d'âge. Les systèmes électriques comme l'éclairage artificiel (qui n'est d'ailleurs plus conforme aux normes actuelles), s'effondrent dans le ridicule et l'isolation thermique a depuis belle lurette rendu l'âme.

Les classes n'ont plus été repeintes depuis une quarantaine d'années, sauf quatre d'entre elles qui ont été rénovées en 1988, n'ont ni eau courante ni évier. Quant à l'ameublement,

de par son aspect musée scolaire, il invite davantage à la réverie qu'à la concentration.

La construction d'un ascenseur est prévue. La réfection des sols, la rénovation de la salle des maîtres, la remise en état de l'aula et des salles d'activités créatrices sont également envisagées.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

En bon collège, celui de La Charrière est entièrement occupé. La ville ne disposant pas d'autres locaux scolaires libres

en suffisance, différentes solutions semblent avoir été trouvées pour que l'activité des élèves et la conduite des classes puissent se poursuivre sans trop de gêne durant les travaux.

Les deux classes de l'école enfantine seront relogées dans des appartements proches du collège. Les classes d'accueil et d'appui trouveront place dans d'autres collèges. Quatre classes de 4e et 5e année seront transférées à Numa-Droz et La Citadelle, en fonction du domicile des élèves. Et huit classes de 1ère, 2e et 3e année seront logées

à côté du Collège de La Charrière, dans des «espaces de vie» ou conteneurs.

Un accord de principe concernant le subventionnement des travaux a déjà été donné par l'Etat et la commission scolaire a adopté à l'unanimité le projet. Reste que le sort du Collège de La Charrière est entre les mains des conseillers généraux qui devront décider prochainement du bien fondé de la demande de crédit. Mais comme l'instruction n'a pas de prix et que l'espoir rend vraiment intelligent... Ch. M.

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

LA CHAUX-DE-FONDS

BRÈVE

Tricouti

Un loyer au-dessus de tout soupçon

Le fait est acquis, Tricouti, l'atelier de création pour chômeuses, déménagera début avril, pour autant que les travaux soient terminés. Il troquera les 80 m² de surface actuelle, rue du Doubs 69, contre 240 m², rue du Nord 49, tout cela est toujours parfaitement exact. Néanmoins, l'atelier Tricouti quitte ses anciens locaux uniquement parce qu'il se sent véritablement trop à l'étroit et non, comme nous avons cru le comprendre, après que le propriétaire eut annoncé une substantielle hausse de loyer. (cm)

AGENDA

Villa turque

Exposition Jean-Michel Jaquet

Natif de La Chaux-de-Fonds, Jean-Michel Jaquet, 46 ans, accroche depuis hier jeudi et jusqu'à fin avril ses œuvres récentes à la Villa turque (visites sur rendez-vous, téléphone 039 22 31 31). Auteur d'un art gestuel très expressif, ce peintre aujourd'hui installé en Franche-Comté présente une démarche exclusivement liée à la condition de l'homme, entre naissance et mort, qu'il exprime au moyen d'images premières, par la ligne et la couleur. Nous y reviendrons en page Magazine. (sg)

Au P'tit Paris

Mélodies «extraterrestres»

Le bassiste Banz (Ester est un des rares musiciens helvétiques pour qui le rideau de röstis n'existe pas. Ses talentueuses capacités d'adaptation et son goût éclectique sont démontrés par son parcours qui transcende les limites du jazz. Ce n'est pas moins qu'un octette à deux chanteuses (Sylvie de Hartog et Marianne Racine), deux guitaristes (Vinz Vonlanthen et Felix Utzinger). Deux batteurs percussionnistes (Willy Kotoun et Peter Horisberger), un pianiste (Hans Feigenwinter) et à la basse Banz (Ester qui décrit la musique du groupe ainsi: «Ce sont des mélodies d'enfants extraterrestres intégrées dans des structures complexes mais consonnantes»). Demain à 22 heures. (comm)

Remise des brevets d'assistante de direction

Un effort méritoire

Ce sont deux années d'efforts méritoires fournis par les nouvelles lauréates du brevet fédéral d'assistante de direction qui ont été récompensés hier soir à l'Ecole professionnelle commerciale.

En effet, cette formation continue - en emploi! - représente quelque 540 heures de cours, touchant des branches aussi diverses que l'allemand, l'anglais, l'informatique appliquée, l'organisation et l'information. A quoi il convient d'ajouter deux disciplines qui ont été considérablement approfondies pour ce nouveau brevet, qui consacre non plus des «secrétaires», mais des «assistantes de direction»: le droit et l'économie, enseignés en rapport direct avec leur utilisation dans l'entreprise.

Une ombre (de taille) au tableau cependant: le manque de

reconnaissance de ce brevet par les employeurs, qui semblent ne pas y attacher le même prix qu'aux brevets fédéraux de comptable ou d'employés de banque par exemple. Rares sont en effet les cas d'augmentation ou de changement d'orientation de carrière pour celles qui ont pris la peine de se perfectionner, la plupart du temps après leurs heures de travail... Lorsque l'on sait que certaines d'entre elles travaillent à 100% et ont en plus charge de famille. (ir)

LES LAURÉATES:

Solange Ding, Catherine Guyon, Martine Haefli, Corinne Malcotti, Laurence Margarit, de La Chaux-de-Fonds, et Maria Rastelli de Bienne. A réussi l'examen préliminaire fédéral du diplôme commercial en correspondance et administration: Maria Gayoso, de La Chaux-de-Fonds.



Les nouvelles assistantes de direction

La volée 93-95 a reçu hier soir un «brevet de secrétaire», titre qui pourra être commué en «brevet d'assistante de direction». (Impar-Leuenberger)

«Langues et leurs images» au Club 44

Objet de savoir et de passion

Les langues: voilà sans doute l'un des sujets les plus «explosifs» de nos sociétés, car il sous-tend le problème de notre culture et partant de notre identité. A l'heure où la Suisse est invitée à renforcer son quadrilinguisme par un soutien accru au romanche et à l'italien, le Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel tient jusqu'à aujourd'hui un colloque international sur «les langues et leurs images».

Comme La Chaux-de-Fonds ne recule devant aucun sacrifice culturel, elle a réussi à déplacer tous les participants de ce colloque à travers la montagne pour assister à une conférence de haute volée de Louise Dabène, professeur à l'Université de Grenoble.

Après l'introduction très «imagée» de Hughes Wülser, délégué culturel, et Jacques-André Tschoumy, directeur de l'Institut romand de recherche et de documentation pédagogique, la conférencière a notamment développé la notion de «statut informel» de la langue. Pour mieux illustrer ce concept, elle a répertorié cinq critères principaux d'appréciation de la langue: économique, social, culturel, épistémique et affectif.

La langue est d'abord un accès au travail et au pouvoir économique. Son prestige peut baisser avec le déclin de l'économie, comme c'est le cas du français au Zaïre (on y fait des affaires en anglais!).

La langue est ensuite un passeport social. Ainsi, le catalan a retrouvé sa vigueur grâce à la revendication identitaire de toutes les classes sociales de Catalogne. A contrario, les immigrants veu-

lent s'approprier l'anglais aux Etats-Unis (et même au Québec, d'où les conflits que l'on sait avec les francophones), car il s'agit pour eux d'une promotion sociale.

Il existe aussi des cas où la langue est méprisée, parce qu'idiome d'immigrant, comme c'est le cas du portugais, au grand regret de Louise Dabène.

PRESTIGE

Contrepoids aux deux critères précédents, l'indice de prestige de la langue sera fonction de la richesse littéraire, artistique, culturelle d'une civilisation. C'est toutefois un élément évoluant avec le temps. Ainsi l'allemand, honni en France durant la guerre, est devenu une langue élitiste outre-Doubs, grâce aux efforts des enseignants qui ont su la valoriser (une raison de ne pas désespérer pour nous autres Romands!).

L'historicité joue aussi un rôle primordial. Ainsi le Basque se sent d'une fierté à toute épreuve, car les origines de sa langue ne sont pas datées! L'arabe, lui aussi, jouit d'un très grand prestige pour son ancienneté et sa civilisation, mais simultanément il est peu considéré au titre de langue d'immigration.

Critère épistémique ensuite: la langue est un objet de savoir, il faut donc l'apprendre. Mais sa valorisation est alors fonction de sa difficulté. Or rien n'est plus subjectif que d'évaluer le degré de complexité d'une langue. Préjugé bizarre, une langue réputée «facile» aura d'autant moins de prestige. En fait, ce critère s'assimile souvent à la parenté lexicale des langues; ainsi le français aura tendance à jeter

(à tort) le discrédit sur les langues romanes apparentées.

AFFECTIVITÉ

Enfin, le critère affectif est fonction des aléas de l'histoire. Les langues attirent des courants de sympathie ou d'antipathie au fil du temps. Après une période de purgatoire, l'allemand a recouvré son prestige. L'espagnol a reconquis ses lettres de noblesse grâce au... «Mundial»! Le russe aussi bénéficie d'un retour en grâce depuis l'effondrement du communisme.

Ainsi, l'image que véhicule une langue n'est pas immobile, même si elle évolue relativement lentement. Cela signifie aussi que les langues ne sont pas condamnées à faire acte d'allégeance à une langue unique, en l'occurrence l'anglais à notre époque. A ce titre, le déclin du français n'est pas inéluctable, comme le romanche n'est pas voué à la disparition. L'image de la langue peut donc jouer un rôle de sauvegarde. Une discussion très animée conduite par Marinette Matthey a mis fin à cette soirée passionnante. Bl.N.

AVIS URGENT

Nous engageons au plus vite un

employé de commerce

option gestion

Le candidat doit avoir une bonne expérience en comptabilité générale et analytique ainsi qu'en informatique (windows, excel, word).

OK PERSONNEL SERVICE

039/23 04 04

Le Musée d'horlogerie des Monts gâté par la maison Longines

Six montres d'exception

Le Musée d'horlogerie du Château des Monts au Locle vient de recevoir de l'entreprise Longines à Saint-Imier six montres d'exception – dont quatre répliques dédiées aux aviateurs Charles Lindbergh et Philippe van Horn Weems, deux pionniers de l'aviation – qui complètent agréablement sa déjà très riche collection. Ses responsables ont accueilli officiellement ce don important lundi passé, lors d'une petite cérémonie empreinte de solennité. Elle a vu la participation de six membres de la direction de la maison imérienne.

D'un point de vue historique, la firme de l'Arc jurassien comprend d'emblée l'importance de l'aviation avec l'arrivée de Lindbergh. Elle devient ainsi la protagoniste des grandes tentatives des pionniers de la conquête du ciel. En 1923 déjà, cette marque est la montre officielle des records mondiaux de l'aviation. Quatre ans plus tard, Lindbergh traverse l'Atlantique en solitaire et sans escale à bord de son

«Spirit of St-Louis». Pour son périple, il se contente d'une boussole en déterminant, avec une méthode rigoureuse et l'aide de quelques instruments, un certain nombre de points. Des montres Longines chronométrèrent son exploit: 33 heures et 39 minutes.

UNE FAMEUSE PIÈCE

Les relations entre Lindbergh et Longines amènent cette dernière à mettre au point, en différentes versions, divers instruments de navigation: cadran tournant, angle horaire type Lindbergh, sidérographe, lunette loxodromique... A partir d'un dessin réalisé spécialement à son intention, elle construit une montre originale. Particulièrement robuste et pratique, elle indique à la fois l'heure de Greenwich et le fuseau horaire correspondant. Elle figure parmi les plus fameuses pièces conçues par la fabrique imérienne. Connue dans le monde entier, elle reçoit de très hautes distinctions. L'une des deux répliques cédées au musée loclois est de grande taille (47,5 millimètres de diamètre), afin de pouvoir être portée pardessus une veste.

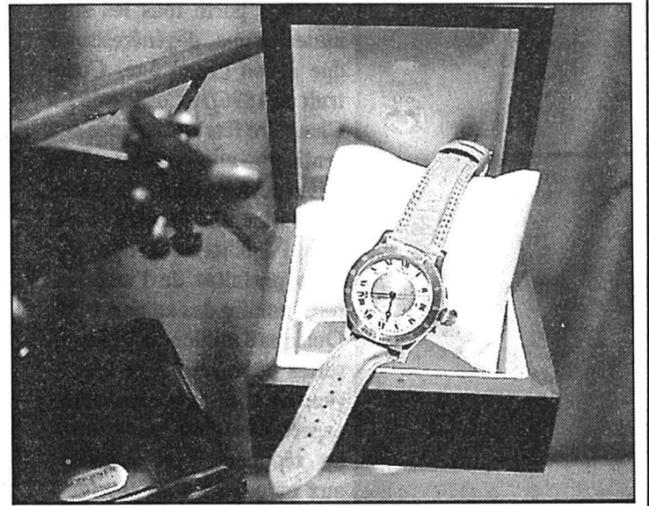
Etanche à 30 mètres, elle est équipée d'un mouvement mécanique à remontage manuel. A taille normale, la seconde est do-

tée d'un mouvement mécanique automatique actuel.

C'est également en 1927 que se développe le célèbre système de navigation du commandant Philippe van Horn Weems. Il donne naissance à la Longines Weems, qui permet la remise à l'heure à la seconde. Deux exemplaires se trouvent dorénavant aux Monts. Le cinquième don est un chronographe inspiré de Lindbergh, le sixième une «montre heure universelle», qui offre la possibilité de changer de fuseau horaire, uniquement sur l'aiguille des heures.

CARREFOUR IMPORTANT POUR LONGINES

«Ces spécimens rappellent le glorieux passé de Longines et de ses pionniers», a précisé le directeur Walter von Känel. «Après les premiers chronographes, l'arrivée du quartz et une grande période de «désépaisseur», nous nous trouvons aujourd'hui à un carrefour; soit la mise au point d'une montre mécanique sans pile garantissant une précision de quartz. Nous serons peut-être en mesure d'annoncer de bonnes nouvelles d'ici quelques semaines.» Qui vivra verra! Sensible à l'importance et à la qualité du don de la maison Longines, le conseiller communal Jean-Pierre Duvanel a parlé de



Montre Longines

Cette réplique dédiée à l'aviateur Charles Lindbergh a été créée dans les années 1920. (Favre)

la valeur intrinsèque de ce geste.

«Il doit nous encourager à continuer le combat pour perpétuer les valeurs communes qui sont les nôtres, à Saint-Imier et au Locle. En effet, nos positions respectives sont difficiles à tenir en ces temps de concentration des activités dans des régions, géographiquement mieux situées, qui veulent s'approprier

notre savoir et nos compétences. C'est un grand réconfort pour nous de savoir qu'il y a encore des hommes, dans notre Arc jurassien, pour lesquels la solidarité et la défense du génie de la région ne sont pas de vains mots. Nos destins sont intimement liés et c'est ensemble que nous pourrions forger un avenir plus serein.» PAF

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Vallée de La Brévine Pollution des eaux

La police cantonale a communiqué que depuis quelques semaines, le réseau d'eau du Syndicat intercommunal d'exploitation des eaux de la vallée de La Brévine (SEVAB) présentait des traces de pollution pas clairement définies. Depuis le jeudi 29 février 96, cette situation a empiré, rendant la consommation de ce liquide très aléatoire. Aussi, il a été décidé de couper le pompage du captage de La Brévine. Dès lors, cette région a été alimentée par le puits de captage de La Porte-des-Chaux, sur la commune de La Chaux-du-Milieu. L'enquête en cours, avec les services communaux et cantonaux compétents, a permis d'établir que cette pollution est due à du lisier s'étant écoulé dans la nappe phréatique située autour du village. Ce polluant provient certainement des exploitations agricoles qui entourent la nappe précitée. Les investigations en cours permettront vraisemblablement d'affiner ces probabilités. Des démarches ont été entreprises auprès des SI de la ville du Locle ainsi que des premiers secours de cette cité afin de suppléer l'apport en eau manquante. Dans cette optique, la municipalité de Montlebon (France) a également été avisée des problèmes rencontrés par le SEVAB. Pour l'heure, la population peut consommer sans danger l'eau distribuée par le syndicat. (comm)

AGENDA

La Chaux-du-Milieu Concours de ski

Comme chaque année à pareille époque, la Société de jeunesse de La Chaux-du-Milieu organise son traditionnel concours de ski. Il débutera samedi 9 mars à 9 heures au télésiège de Sommartel par un slalom géant réservé aux enfants. Le lendemain, les compétitions reprendront à 9 h 30 à la Porte des Chaux par la course de ski de fond ouverte à tout le monde. En cas de beau temps, il sera possible de manger sur place. L'après-midi dès 13 h 30, toujours à la Porte des Chaux, la manifestation se poursuivra par la descente des enfants et une deuxième manche de slalom. La remise des prix est programmée à 17 h 30 au collège. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Olivier Heger, tél. (039) 36 13 41. (paf)

10e tournoi populaire du HC Le Rubis

Un anniversaire marquant

Comme la récente MegaMicro, le traditionnel tournoi populaire du Rubis célèbre cette année son 10e anniversaire. Comme de coutume aussi il aura lieu le dernier week-end avant la fermeture de la patinoire du Communal du Locle. Soit ce prochain samedi 9 mars ainsi que le lendemain, dimanche 10.

A l'image de l'édition 1995, le tournoi 1996 a «fait le plein» explique l'un des organisateurs, Denis Barfuss. Quatorze équipes seront au rendez-vous, avec comme d'habitude une belle représentation féminine puisque six formations composées de dames seront au rendez-vous. Outre les représentantes du Rubis, ces hockeyeuses viendront de Besançon, Fribourg, Martigny, Tramelan et La Chaux-de-Fonds. En fait une large palette romande avec une sympathique touche française.

Celle-ci se retrouvera dans la participation masculine avec une formation de Besançon qui figurera dans l'un des deux groupes de quatre équipes formant le groupe masculin. Les autres joueurs proviennent essentiellement de La Chaux-de-Fonds, mais aussi de La Sagne et du Locle. Les rencontres dé-

buteront samedi matin à 8 h 10, selon un système de poule interne à chaque groupe alors que les confrontations directes sont prévues dimanche pour déterminer les meilleurs. Les finales pour les trois premières places débiteront à 13 h 15 alors que la

dernière rencontre est prévue à 16 h 05. La proclamation des résultats avec remise des prix est prévue pour 17 h. Durant toute la durée de ce tournoi une cantine sera à disposition des joueurs et du public afin de se restaurer et de boire un coup. (jcp)



Cours romand d'information pour pyrotechniciens

Ça va péter au Col-des-Roches

Si au matin du 1er mars nombre de Loclois ont été réveillés par plusieurs coups de canon tirés depuis l'esplanade du Forum de la Fondation Sandoz, ils seront sans doute tout aussi «secoués» ce prochain samedi vers 14 h 25, par une forte déflagration en provenance du Col-des-Roches.

Celle-ci sera le point d'orgue d'un cours d'information et d'instruction destiné aux responsables de la sécurité des grands magasins, pompiers, vendeurs d'articles pyrotechniques et responsables de fêtes du 1er Août. Ce cours est organisé

pour la première fois dans le canton de Neuchâtel par la société locloise des Pierre à Feu (PAF), avec la participation de Bernard Jacot – qui recevra d'ici peu le titre d'artificier patenté – et C. Ischer, responsable du service de déminage de l'aéroport de Genève et de la grande fête pyrotechnique organisée annuellement dans la rade de cette ville autour du fameux jet d'eau.

Le programme de la matinée sera consacré à l'apprentissage de notions théoriques concernant les réglementations et lois en vigueur pour ces articles, des mesures de sécurité conseillées aux abords des stands de vente

alors que la démonstration de l'après-midi, avec l'explosion de 15 kilos de poudre, permettra à chacun de se rendre réellement compte de l'accident qui pourrait se produire, par imprudence, si un stand de vente de fusées du 1er Août et engins pyrotechniques divers prenait feu.

Autant dire que samedi prochain, du côté du Col-des-Roches, les roches vont résonner. Et l'impact sonore sera sans nul doute perceptible jusqu'au Locle.

Pas d'affolement, il ne s'agira que d'un exercice, très didactique, mais sous haute surveillance. (jcp)

Eglise du Cerneux-Péquignot

Le grand jeu de l'orgue

Une petite église récemment restaurée, chargée d'histoire, joyau de l'art baroque. Un pari un peu fou: y loger un orgue, personnalisé, avec d'importantes possibilités musicales. C'est à cette mission réussie que convie dimanche la paroisse du Cerneux-Péquignot.

Le programme, varié, viable par lui-même, en même temps qu'il offre à l'instrument toutes chances de témoigner de ses possibilités, conduira l'auditeur à travers la littérature depuis le XVIe siècle espagnol, illustré par le «Tiento» d'Antonio de Cabezon, jusqu'au XXe siècle, représenté par des chorals de Jehan Alain.

L'œuvre de François Couperin (1668 - 1733) est une leçon de style: être grand sans emphase, profond sans pesanteur, inimitable sans recherche, c'est-à-dire être soi en toute simplicité. L'enseignement de François Couperin, qui avouait accorder plus de prix à ce qui le touchait qu'à ce qui le surprenait, nulle œuvre sortie de sa plume ne le proclame avec une évidence plus directe que le «Dialogue sur les Grands-Jeux» que Germaine Simon-Vermot, organiste, heureuse titulaire du nouvel instrument du Cerneux-Péquignot, jouera dimanche en ouverture de concert. A peu près à la

même époque, en Allemagne, Johann Pachelbel, maître de Jean-S. Bach, composait un monument dédié à l'orgue. On entendra une Partita «Was Gott tut, das ist wohlgetan». Contemporain de Jean-S. Bach, Girolamo Frescobaldi s'exprimait en Italie. Il écrivait des pièces très belles, très pures, avec un minimum de moyens. Une «Toccata per l'elevazione» est au programme.

Le XVIIIe siècle sera illustré par les Anglais John Stanley et Charles Burney, l'Allemand Johann Vierling, les Italiens Giovanni Pergolèse, Antonio Vivaldi, le Français Guillaume Lasceux. Camille Saint-Saëns représentera le XIXe siècle.

Last but not least, Jean-S. Bach, sans qui une telle inauguration ne saurait avoir lieu, sera au cœur du programme avec le Prélude et fugue BWV 545.

On sait quel musicien de haut niveau est Bernard Heiniger (photo sp), titulaire de l'instrument du Pasquart à Bienne, professeur au Conservatoire de Bienne et concertiste de renom international. Martial Rosset et trombone, David Rosset et Laurent Tinguely, trompettes, seront ses partenaires.

D. de C.

● Eglise du Cerneux-Péquignot, dimanche 10 mars, 15 h.



Samedi 9 mars 1996
à 20 h 15
Salle FTMH, Le Locle

GRAND MATCH AU LOTO

du Club des accordéonistes

30 tours Fr. 16.- / 1 tour gratuit
1 carton tous les 5 tours
2 abonnements = 3 cartes
2 tours hors-abonnement à Fr. 2.- la carte
Quines royales
1 voyage à Venise - 1 voyage à Florence

157-784506

AUTOS - MOTOS - VELOS

GASTRONOMIE

IMMOBILIER

Distributeur OPEL OFFICIAL DEALER, Le Locle



BIENTÔT LE PRINTEMPS...

Le moment idéal pour choisir une nouvelle voiture!
Voyez notre parc:
des voitures comme neuves, mais moins chères

Opel Astra CD 1.8i, 16V, 4 p., clim.	1994	17 900.-
Opel Astra CD 1.6i, aut., 4 p., T.O.	1994	20 800.-
Opel Astra Safe Tec 1.7 Turbo-diesel	1994	18 800.-
Opel Astra Sportive 1.6i, 5 p.	1994	17 900.-
Opel Astra Civan GLS 1.4i	1993	16 900.-
Opel Astra Cabriolet 2.0i	1994	26 500.-
Opel Vectra GLS 2.0i, automat., 4 p.	1993	14 900.-
Opel Vectra GL 2.0i, 5 p.	1992	13 900.-
Opel Vectra GL 2.0i, 5 p.	1995	19 400.-
Opel Vectra GLS Safe-Tec 2.0i	1995	24 900.-
Opel Vectra GT 2.0i, climat.	1993	17 600.-
Opel Vectra GT 2.0i, 150 Cv, 4 p.	1993	18 900.-
Opel Vectra Expression 2.0i, aut.	1994	19 900.-
Opel Vectra CD, automat., 4 p.	1992	16 900.-
Opel Vectra CDX 2.5i, V6, 4 p.	1994	24 800.-
Opel Vectra CDX 2.5i, 24V, 4 p.	1994	23 900.-
Opel Vectra Diamond 2.0i, 4 p.	1991	15 500.-
Opel Omega GLS 2.4i, automat.	1989	9 900.-
Opel Omega GL 2.4i	1989	9 900.-
Opel Omega Mont., ABS 2.4i	1992	14 900.-
Opel Frontera 2.4i, 4x4	1993	23 900.-
Chrysler Voyager LE 3.3 AWD	1994	43 600.-
Ford Mondeo 2.0i	1994	18 800.-
Hyundai Sloupe turbo 1500	1994	16 900.-
Subaru Legacy 2.2i 4WD	1991	15 500.-
VW Passat Variant GL 2000	1992	18 900.-

Possibilité de garantie 1 an EUROTAX
Sur demande: Essai - Crédit



Service de ventes:
P.-A. Dumont - R. Gygax,
tél. 039/31 33 33

Restaurant
Le Perroquet
Ouvert dès 6 heures

R. et B. Piémontési
France 16
Le Locle
Tél. 039/31 67 77

FESTIVAL DU BŒUF

Steak 120 g Fr. 12.- / 220 g Fr. 18.-
La Braserade Fr. 21.-

Fondue bourguignonne A volonté Fr. 30.-
Ainsi que notre carte

Hôtel-Restaurant



2412 Le Col-des-Roches
☎ 039/31 46 66

Durant le mois de mars,
nous vous proposons
notre carte spéciale:

mets au curry

Se recommande: famille Meier
132-784634

L'annonce, reflet vivant du marché

IMMOBILIER

France, Bresse,
A VENDRE

ferme typique

200 m² au sol, sur
12 000 m² de terrain,
possibilité étang.
Fr. 47 500.-
☎ 0033/84 47 61 70
Natel
0033/07 10 55 30
18-300286

FINANCE

SOS DETTES

aide efficace
GESTIFIN sa MEZIÈRES
22-388823
021 903 24 45

À LOUER
à Saint-Imier,
passage des Jardins,
pour le 1er mai 1996

Appartement de 4 pièces

Cuisine agencée, 3e étage,
entièrement rénové.

Loyer: Fr. 1200.- par mois
charges comprises.
☎ 039/41 42 88

LA BRÉVINE

A louer tout de suite ou à convenir
Appartement de 3½ pièces
tout confort, cuisine agencée, salle de
bains, rez-de-chaussée, sortie indé-
pendante. ☎ 039/35 13 96 (midi ou
dès 19 heures).
132-784660

A louer aux Brenets
dans une situation exceptionnelle
1 appartement grand standing
boisé, sur trois niveaux. Surface envi-
ron 260 m². Cheminées, garages,
places de parc.
Prix total: Fr. 2200.- avec charges.
Faire offre sous chiffre R 132-784626
à publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds. 132-784626

Au Locle, à louer Appartement de 3 pièces

Rue du Foyer 23. Refait à neuf, cui-
sine agencée. WC/douche, hall
d'entrée. 3 chambres.
Fr. 780.- charges comprises.
☎ 039/23 77 77-76
132-784615

A louer au Locle Jeanneret 26

3 pièces
Midi 6
2 pièces avec garage
A loyer modéré
Libres tout de suite. ☎ 039/335 183
132-784643

HSC IWS 20

A vendre à Villiers/Val-de-Ruz,
situation dégagée

PARCELLE DE TERRAIN À BÂTIR

pour immeuble, taux d'occupati-
on du sol: 30%, plan de quartier
prochainement sanctionné,
dossier à disposition.

HERZOG & CIE SERVICES

Tél. 038/24 77 40 - Fax 038/24 77 04

en collaboration avec
Göhner Merkur SA
249-191049

IMMOTEL 157 0 300

600 autres offres de logements et de
locaux professionnels à acheter ou à louer

Feu:
118

Neuchâteloises, Neuchâtelois, on vous ment!

La pratique condamnable des "congrès-ventes"
est interdite par le droit du bail sur l'ensemble
du territoire de la Confédération*.

Ceux qui affirment que la : haitez (et cela pour autant
révision de la LVAL (loi : que votre appartement soit
cantonale sur la vente : à vendre!), mais, de toutes
d'appartements loués) pour- : façons, restez dans vos murs
rait contraindre : tant que vous le
les locataires à : désirez!

**Le 10 mars, votez OUI
à la liberté du loca-
taire, votez OUI à la
révision de la LVAL**

Voilà ce que vos
représentants au

Au contraire, cette révision
est à l'opposée même d'une
contrainte puisqu'elle rétablit
une liberté, celle des locataires:

**Continuez à louer si vous le
voulez, achetez si vous le sou-**

Grand conseil ont souhaité en
révisant cette loi - et non pas
en la supprimant, comme on
tente aussi de vous le faire
croire!



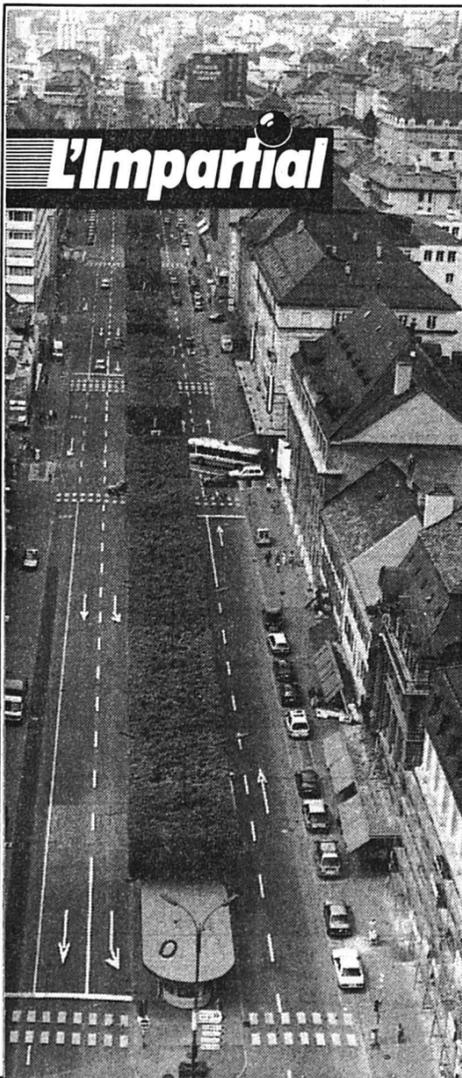
à la liberté du locataire

Comité "Oui à la liberté du locataire" Resp.: Philippe Boillod

* l'article 271a du code fédéral des obligations (droit du bail) précise que si le propriétaire donne son congé au locataire qui ne veut pas acheter son appartement, le congé est annulable; le locataire pourra rester au moins trois ans dans son appartement puis demander encore une prolongation de 4 ans. On est donc loin des élucubrations des opposants au rétablissement de la liberté du locataire!

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS



L'Impartial

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____
Signature: _____

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement.

100% d'information
50% d'économie

Je m'abonne

- 1 année: Fr. 262.-
(+ 1 mois offert
à tout nouvel abonné)
- 6 mois: Fr. 140.-
- 3 mois: Fr. 74.-
- 12 mois: Fr. 22.50
par mois

ICI ET MAINTENANT

A retourner à «L'Impartial», service de diffusion
Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Pratique!

Abonnez-vous pour un an, payez par mois
Mensualité de Fr. 22.50 (8 francs de frais administratifs sur l'année)

La mini

Prenez-la au mot!

immobilier

A vendre à La Chaux-de-Fonds, **PETIT IMMEUBLE LOCATIF DE 4 APPARTEMENTS**. Prix à discuter. Intermédiaires et curieux s'abstenir. Ecrire sous chiffre Z 28-43709 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 28-43709

Proximité Hôpital, dès avril, **APPARTÈMENT 3 PIÈCES**, salle de bains. Tout de suite, **APPARTÈMENT 2 1/2 PIÈCES**, douche. Loyers raisonnables. 038/53256, heures bureau. 28-43757

A louer au **LANDERON, STUDIO** moderne, tout confort. Fr. 545.-. 038/511508 ou 032/251802, dès 18 h. 28-43892

A louer à Vilars (NE), 5 km de Neuchâtel, **JOLI 1 PIÈCE** (env. 35 m², balcon, cuisine agencée, magnifique vue sur le Val-de-Ruz, dans locatif communal. Fr. 480.- + charges. Libre dès 1er avril 96 ou avant. 038/535256, heures bureau. 28-43893

A louer, rue Confédération, La Chaux-de-Fonds, **GRAND 2 PIÈCES**, équipé. Fr. 600.- + Fr. 80.- charges. Mars ou début avril. 038/535190. 28-43923

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Jardinière 115, **APPARTÈMENT RÉNOVÉ DE 3 PIÈCES, COMBLES**. Fr. 780.- + charges. Libre tout de suite. 038/331490. 28-43930

LE **LOCLE**. A louer tout de suite, **MAGNIFIQUE DUPLEX 3 PIÈCES** avec cheminée. 077/372831. 28-44038

A louer à convenir, **1 1/2 PIÈCE**, rez, cuisine habitable agencée, douche, WC, vieille ville, La Chaux-de-Fonds. Fr. 570.- c.c. 039/286253. 28-44041

Nous cherchons à acheter à La Chaux-de-Fonds pour date à convenir, **MAISON FAMILIALE DE 2 APPARTEMENTS**: 1 grand et 1 petit, éventuellement 3 appartements transformables, avec jardin. Réponse et discrétion assurées. Ecrire sous chiffre C 132-780793 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-780793

A louer au Locle, centre, **UN GRAND APPARTÈMENT RÉNOVÉ DE 6 PIÈCES** (190 m²), ensoleillé, tout confort, cuisine agencée, balcon, caves, chambres-hautes, lessiverie, jardin dans petit immeuble de caractère avec 2 places de parc dans cour privée. Location Fr. 1600.- par mois + charges. Libre le 1.7.1996. 039/312102 dès 20 heures. 132-783505

A louer, **2 1/2 PIÈCES**, rénové, cuisine semi-agencée, salle de bains, WC séparés, balcon. Face arrêt de bus. Fr. 605.- + charges, dès 1er avril. 039/268784. 132-784453

Famille cherche **PETITE MAISON**. Prix environ Fr. 300000.-, éventuellement à rénover. La Chaux-de-Fonds et environs. 039/241523. 132-783787

A louer, Le Locle centre, **APPARTÈMENT 3 1/2 OU 4 1/2 PIÈCES**, 130 m², 2 entrées, 2 salles de bains, cheminée, éventuellement pour bureau. 039/314569. 132-783839

MAGASIN À LOUER, rue de la Serre 3 à La Chaux-de-Fonds, environ 60 m², plus dépendance. Bonne situation. 039/241130. 132-783952

A louer au Locle et à La Chaux-de-Fonds, **NOMBREUX PLACES DE PARC ET GARAGES**. 039/232655. 132-784011

A louer, Communal, Le Locle, dès 1.5.96, **SUPERBE APPARTÈMENT 5 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, grand balcon + garage. 039/314567 (heures repas). 132-784036

l'art de mieux voir

MAITRE OPTICIEN

von gunten

Tél: 039 23 50 44 - Av. Léopold-Robert 23
2300 La Chaux-de-Fonds

132-773666

A louer, quartier Bois-Noir, **PETIT MAGASIN DE QUARTIER** ou local pour bureaux avec vitrine 27 m² + dépendances. Loyer très avantageux, libre tout de suite ou à convenir. 039/232655. 132-784083

A louer, rue Jacob-Brandt 2, **APPARTÈMENT DE 4 PIÈCES**, cuisine agencée, lumineux. Libre tout de suite. 039/232655. 132-784184

A louer, rue de l'Industrie 34, **APPARTÈMENT DE 3 PIÈCES**, cuisine agencée. Libre dès le 1.4.96. 039/232655. 132-784188

A louer, rue Numa-Droz 2, **APPARTÈMENT DE 4 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, parois lamées, balcon, libre tout de suite. 039/232655. 132-784196

Vends, situé aux Fins, **DEUX APPARTEMENTS MITOYENS (7 1/2 et 2 PIÈCES)** dont le F2 loué, chauffage gaz. Fr. 180000.-. 0033/81 67 43 67. 132-784308

CHAMBRE OU STUDIO RÉNOVÉ à louer à La Chaux-de-Fonds. 039/282832. 132-784338

A louer à Cernier, **LOCAL ENVIRON 90 m²**, équipé, sanitaires, chauffage, etc. Utilisable pour diverses activités. Fr. 700.- charges comprises. 038/305476, répondeur. Natel 089/2121812. 132-784363

A louer tout de suite, **APPARTÈMENT HAUT STANDING 3 1/2 PIÈCES**, 105 m², complètement rénové à neuf. Quartier hôpital. Grande chambre de bains, WC séparés, cuisine de rêve, armoires coulissantes. Fr. 1580.- charges comprises. Renseignements: 077/598647 dès 10 heures. 132-784449

A vendre au Locle, **MAISON FAMILIALE** partiellement rénovée, 3 appartements, très grand jardin, belle situation, prix avantageux. 039/242731. 132-784471

A louer, Le Locle, **APPARTÈMENT 3 1/2 PIÈCES**, garage. 039/366414. 132-784475

AU DEPANNEUR

LOCATION - ACHAT - VENTE et RÉPARATIONS

de machines-outils pour l'artisanat, jardinage et appareils ménagers.

Av. Léopold-Robert 163
Tél. 039/26 11 20
La Chaux-de-Fonds

132-782912

Médecin cherche à louer **MAISON INDIVIDUELLE**, chalet dans les environs de La Chaux-de-Fonds. 039/289470 privé (soir). 132-784569

A vendre, **GRAND APPARTÈMENT 4 1/2 PIÈCES**, rénové. Très bien situé. 039/261482. 132-784604

A vendre quartier sud-est, **JOLIE MAISON DE 4 CHAMBRES** + grand studio. Double garage. Beau terrain arborisé. 039/288253. 132-784619

CHERCHE À LOUER à La Chaux-de-Fonds, appartement 4 - 4 1/2 pièces, quartier tranquille, cuisine agencée, balcon ou terrasse, avec grand séjour, garage. Max. Fr. 1250.- c.c. 039/286503. 132-784478

La Ferrière, dès que possible, **4 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, cheminée, jardin. Fr. 1300.-. 039/611748 (répondeur). 132-784490

A louer, La Chaux-de-Fonds, quartier calme (Beau-Site), **APPARTÈMENT EN DUPLEX 6 PIÈCES**. Fr. 1100.- charges comprises. Préférence sera donnée à personnes tranquilles. Ecrire sous chiffre Q 132-784494 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-784494

A louer, quartier Hôpital, **3 PIÈCES**, 1er avril. Prix modéré. 039/287616. 132-784495

A louer **STUDIO MEUBLÉ**, part à la douche et WC. 039/282320. 132-784505

A louer, Le Locle, Jeanneret 24, **2 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée. Fr. 620.- charges comprises. 039/315114, dès 18 heures. 132-784521

A louer pour le 1er mai, **GRAND APPARTÈMENT 4 PIÈCES**. Fr. 600.-. 039/289554. 132-784522

A louer, Nord 175, **GRAND 2 1/2 PIÈCES**. Loyer Fr. 475.- charges comprises, cuisine habitable, balcon, place de parc à disposition dans garage collectif, libre 1er avril. 039/242145. 132-784552

A louer pour le 30.4.96, **BEL APPARTÈMENT DE 3 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, balcon fermé, tout confort. Loyer de Fr. 980.-, Coditel et charges comprises, place de parc Fr. 130.-. 039/241023. 132-784565

vente

A vendre **JUKE-BOX ROCK-OLA CAPRI II**, 1964, bon état de fonctionnement. Prix: Fr. 3500.-. 039/234309, Natel 077/320820. 132-784472

FRAISE À NEIGE, révisée. Livrée sur place. Fr. 1800.-. 039/631652. 132-784618

MODÈLE RÉDUIT PORSCHE 911 CARRERA, toit ouvrant, 2 télécommandes à l'échelle 1/4. Prix neuf: Fr. 4200.-, vendu Fr. 3000.-. 039/268489 (le soir). 132-784644

COLLECTION DE MONNAIE SUISSE, dès 1850. Tél. et fax 039/238793. 132-784657

Urgent, à vendre, **1 SALON CUIR 3-1-1**. Prix bas. 039/288950. 132-784663

COURS d'informatique

Obtention d'un certificat

IFREC Av. Léopold-Robert 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél.: 039 28 60 28

Formation - Vente - Maintenance

L'informatique à votre rythme...

petits travaux

Famille en Californie, 2 enfants, cherche **JEUNE FILLE AU PAIR**, minimum 21 ans, permis de conduire, non-fumeuse, bonnes connaissances d'anglais, pour une année, dès mi-juin 1996. Renseignements: 038/332354. 28-43912

Jeune femme avec expérience **CHERCHE REPASSAGE À SON DOMICILE**. 039/312593. 132-784562

Jeune dame cherche **HEURES DE MÉNAGE ET REPASSAGE**. 039/280527. 132-784651

autos

VW CADDY DIESEL avec caisse polyester, 116 000 km, expertisée. Fr. 4800.-. 038/533255. 28-43777

OPEL CORSA 1.4i, modèle 92, 60 000 km. Fr. 7600.-. 038/533255. 28-43827

VW SCIROCCO 1600 GT, grise, expertisée, 2.96, prix à discuter. 039/321514. 132-784418

GOLF GTI, 1991, 75 000 km, options, expertisée, garantie. Fr. 13 500.-. **GOLF GTI 16V**, 1986, options, expertisée, Fr. 6900.-. 039/282457 ou 077/373262. 132-784483

OPEL ASCONA 1800i, 1986, 5 portes, expertisée. Fr. 2900.-. 039/233237. 132-784664

SUBARU 4WD TURBO STATION WAGON, 1988, 140 000 km, exp. du jour. Fr. 4900.-. 039/288223 ou 039/541681. 132-784687

HONDA CIVIC 1500, 1984, 137 000 km, prix à discuter. 039/282443. 132-784540

demandes d'emploi

SUISSE CHERCHE TRAVAIL, cuisine, ménage, repassage, couture. 039/230066. 132-784284

MAÇON-CARRELEUR ET PEINTRE cherche quelques heures le soir. 039/261105. 132-784442

DAME DE CONFIANCE et d'expérience cherche heures de ménage et repassage. 039/241574. 132-784507

Jeune femme cherche **EMPLOI À DOMICILE**. Ouverte à toutes propositions. 039/269129, heures repas ou soir, merci d'avance. 132-784564

Jeune femme cherche **TRAVAIL DE JOUR**. Etudie toutes propositions. 039/281198. 132-784617

Jeune homme **CHERCHE TRAVAIL** dans la construction, chantier ou autre. 039/318904. 132-784671

OUVRIER MAÇON, 44 ans, 25 ans expérience **RECHERCHE EMPLOI**. Etudie toutes propositions. 0033/81688310. 132-784711

amitiés-rencontres

MONSIEUR, bonne présentation et bon niveau rencontrerait dame 60-70 ans pour sorties et amitié. Ecrire sous chiffre C 132-784529 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-784529

JEUNE TUNISIEN, 25 ans, très gentil, cherche jeune femme sérieuse en vue de mariage. 039/413076. 6-108615

achat

POUPÈES ANCIENNES en porcelaine, celluloid ou autres. 039/230706. 132-782993

cours privés

Assistant de mathématiques, **DONNE COURS DE MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE**, soutiens scolaires. Localité La Chaux-de-Fonds. 038/232832. 132-784649

vélos-motos

A vendre moto **SUZUKI RGSX 1100**, état de neuf, échappements spéciaux, 7000 km. Prix Fr. 11 000.-. 038/201464 (prof.) ou 038/245301 (privé). 132-784491

vacances-voyages

CASLANO, LAC DE LUGANO, maisonnettes ou appartement. Dès Fr. 22.- par personne. 091/9220180. 24-88923

SAINT-TROPEZ, plage Gigaro, maison tout confort. 027/435222. 36-318971

DIVERS

DU JAMAIS VU!!!

25 CUISINES CHÈNE ou **CHÂTAIGNIER** cédées à **Fr. 8350.-** très beaux appareils inclus
+ **LAVE-VAISSELLE GRATUIT** faisable encore sur plan ou mesure.
salles de bains de couleurs
Fr. 1295.-

L'HABITAT - 1907 SAXON - ☎ (026) 44 19 19
Téléphoner avant de venir ou
TAVANNES - Grand-Rue 8 - ☎ (032) 91 32 44
Ouvert que le samedi
En cas de non réponse des deux numéros
(089) 220 25 87 36-313432/4x4

Le bois... la nature chez vous!



Menuiserie
Ebénisterie
Humair

Maîtrise fédérale
Collège 96
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 32 57
Fax 039/28 37 17
132-771671

A louer au Locle dans villa paisible, **BEL APPARTÈMENT ENSOLEILLÉ** tout confort, état de neuf, 4 chambres, cuisine agencée habitable, cave, place de parc, jardin d'agrément et potager. Tout de suite ou à convenir. Fr. 1230.- toutes charges comprises. 077/391212. 132-784631

FAMILLE CHERCHE À LOUER appartement 4 pièces à Saint-Imier dès mai 1996. 039/516344. 132-784645

A louer au Locle, **APPARTÈMENT 3 PIÈCES** + chambre haute, cave. Libre tout de suite. Fr. 680.- + charges. 038/258964. 132-784656

Dame seule très tranquille **CHERCHE APPARTÈMENT 3 PIÈCES** au centre du Locle. 039/311674. 132-784689

A vendre, **APPARTÈMENT 4 1/2 PIÈCES**, avec garage. Cuisine chêne massif, agencée. Salle de bains avec meubles incorporés. Tous les appareils sont de marque Miele. Balcon avec fenêtres coulissantes. 039/268415. 132-784693

A louer, **SPACIEUX 3 PIÈCES**. Fr. 780.- charges comprises. 039/238652. 132-784698

A louer **3 1/2 PIÈCES**. Fr. 529.- charges comprises. Libre à partir du 1er juin. Bois-Noir 54. 039/265972. 132-784700

A louer, **A CORMORET**, à proximité des pâturages, **BEAU 3 PIÈCES** tout confort, dans maison familiale. Dès 1er mai. 039/441001 (le soir). 132-784712

A vendre **CHALET (WEEK-END)**, au bord du Doubs. Ecrire sous chiffre F 132-784373 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-784373

FRANCE, CORRÈZE, EXCEPTIONNEL, 6 heures autoroute Genève, à vendre propriété 45 000 m², clôturée, maison d'époque, rénovée, 4 chambres, bains, chauffage central, dépendances, écurie, garages, atelier. Fr. 228 000.-. 0033/55 25 57 23 36-308665

La mini

Prenez-la au mot!

Message Cochez ce qui convient

Privé (Fr.1.- le mot, TVA en plus)

Commercial (Fr. 2.- le mot, TVA en plus)

Sous-chiffre (Fr. 25.-, TVA en plus)

1x	2x	3x
jour	mois	jour

A publier Mardi
 Vendredi

Rubrique Achat Trouvé
 Vente Demandes d'emploi
 Cours privés Animaux
 Informatique Divers
 Autos Immobilier
 Vélos-motos Vacances-voyages
 Perdu Amitiés-rencontres
 Petits travaux

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

LOCALITÉ _____

Coupon à retourner, jusqu'à la veille de parution 10 h, à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds: Tél.: 039/210410
Fax: 039/284863

Le Locle: Tél.: 039/311442
Fax: 039/315042

Conseil municipal de Morteau

Débat d'orientation budgétaire

Avant de passer à l'élaboration du budget de cette année, les conseillers municipaux de Morteau se sont réunis pour examiner le compte administratif qui rapporte l'exécution du budget 1995 et pour débattre des orientations en matière de gestion municipale. Réunion très technique mais qui a permis d'en savoir plus sur les projets d'investissement de la municipalité et la charge fiscale qui en découle.

Après avoir pris connaissance du rapport d'activité des services techniques établi par Pierre Pincon qui en a la responsabilité, les conseillers ont passé en revue les dépenses et les recettes de l'année écoulée. Exercice intéressant, en particulier pour les nouveaux élus de juin

dernier car il leur a permis de mesurer l'importance des différents postes budgétaires.

Au total, le fonctionnement représente environ trente millions de FF alors que l'investissement prévu était d'environ 15 millions sur lesquels beaucoup reste encore à réaliser. Le résultat de clôture affiche un excédent total de 1.401.686 FF qui devrait être plus élevé si toutes les recettes de l'eau étaient rentrées. Retards de paiements et baisse de la consommation ont en effet minoré celles-ci.

LEÇON DE CALCUL

A la demande du maire, Jean-Marie Binetruy, le secrétaire général, Gérard Feuvrier prit ensuite la parole pour un cours de fiscalité locale qui, comme il le précisa, «est indispensable pour les nouveaux conseillers et fera une bonne révision pour les anciens.» Il rappela les taux actuels des quatre taxes: d'habitation

6,58%, sur les propriétés bâties 10,65%, sur les propriétés non bâties 17,98% et la taxe professionnelle 8,16%.

A Morteau, elles sont inférieures à la moyenne nationale et départementale. Ce que ne manqua pas de souligner le maire qui sait que les futurs investissements se traduiront par une hausse significative de la fiscalité. On passa ensuite à l'examen des bases qui progresseront cette année naturellement de 1%. Pour Morteau, elles augmenteront davantage, en particulier la base de taxe professionnelle qui devrait progresser de 3,73%. Le produit de l'impôt devrait naturellement s'accroître de 467.078 FF.

Malheureusement, d'autres éléments sont beaucoup moins positifs. Depuis plusieurs années, l'aide de l'état diminue régulièrement. Cette année la tendance s'accroît avec la stagnation de la dotation globale de

fonctionnement, la suppression de la dotation globale d'équipement pour les communes de moins de 20.000 habitants, la diminution de la compensation de taxe professionnelle, la suppression de la franchise postale aux communes et aux écoles...

DES RATIOS CONTRASTÉS

L'examen des capacités financières de la commune fut ensuite poursuivi avec les «ratios de niveau». Etude comparative pour les communes de même importance. Avec 1755 FF d'impôt communal par habitant, Morteau est en dessous de la moyenne départementale, 1951 FF et régionale, 1925 FF. De même, l'effort fiscal est inférieur: 861 FF au lieu de 911 FF et 1096 FF.

Par contre la dette par habitant est nettement supérieure: 6682 FF pour Morteau contre 4708 FF pour le département et

5645 FF pour la région. L'opposition s'est naturellement emparée de ces chiffres pour crier casse-cou au maire qui envisage d'augmenter les impôts locaux de 8% pour financer de nouveaux emprunts pour des investissements à hauteur de 23 millions de FF subventionnés pour 5,5 millions.

Les deux postes principaux sont la première phase du marché de voirie et la rénovation du théâtre dont le projet est chiffré à 10,7 millions de FF. Pour Jean-Marie Wakenhut relayé par Claude Faivre et Max Thiébaud: «Nous ne comprenons pas que vous vous entétiez dans votre décision de marché construction maintenance très coûteux alors que vous avez également pour cette année le projet de rénovation du théâtre.» Juste un avant-goût du débat qui devrait avoir lieu lors du vote du budget! (dry)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÉTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Morteau - Les Fins

Limites de communes

La modification des limites de communes entre Morteau et Les Fins dans le secteur de la Tanche est en cours d'étude. Le redressement du cours du ruisseau permet de définir une frontière plus rectiligne entre les deux localités. Des échanges de terrains devront être réalisés entre la ville de Morteau et certains propriétaires privés des Fins. Une modification du Plan d'occupation des sols sera ensuite nécessaire pour utiliser valablement ces terrains. (dry)

«Pays horloger»

Syndicat mixte

Un Syndicat mixte sera installé pour gérer l'entité «Pays horloger» créée dans la foulée des textes Pasqua sur l'aménagement du territoire. Les trois cantons y seront représentés: Morteau par cinq délégués, Maïche par quatre et Le Russey par trois. De son côté le Conseil Général y siègera avec trois élus. Une dernière réunion vient de se tenir avec une cinquantaine de chefs d'entreprises qui demandent une amélioration des communications et de l'environnement culturel et sportif qui permettrait d'attirer les cadres indispensables à la bonne marche des entreprises. Certains souhaitent même, à l'image de Petitjean et ISA, l'établissement d'une zone franche en bordure de la frontière. (dry)

Ce week-end à Maïche

Carnaval monstre

Le Carnaval de Maïche, sixième du nom, atteindra ce week-end des sommets de douce folie et d'exotisme.

La participation à cette manifestation de 700 musiciens, 1000 travestis, suffit à en souligner l'importance et l'intérêt. Mais la particularité de ce carnaval, c'est d'associer très largement les 15 à 20.000 spectateurs attendus aux différents rendez-vous de ces deux journées et d'une nuit de délire.

Le coup d'envoi de ce carnaval reviendra à une douzaine de cliques et fanfares régionales suisses et françaises comportant

notamment des formations biennoises spécialement entraînées pour répandre la fantaisie et l'humour tout au long du parcours.

MÉGA FEU D'ARTIFICE

En soirée, un méga feu d'artifice associé à un embrasement de l'Hôtel de Ville, annoncera une nuit très agitée et pétillante avec sous chapiteau et en salle «Rue Lepic», pour les amateurs de bal musette ou «Lutin Bleu» plutôt réservé aux boulimiques de bons décibels et de rock français.

Dimanche 10 mars, les associations locales serviront la soupe aux pois et autres potions revitalisantes au lendemain

d'une nuit épuisante mais époustouflante.

Tout le monde sera ainsi requinqué à l'heure de la grande parade costumée prévue vers 15 h. Vingt-cinq groupes carnavalesques animeront avec les tambours et trompettes des cliques ce cortège coloré de plus d'un kilomètre.

Ce Carnaval se dissoudra aux alentours de 18 h avec l'embrasement du Bonhomme dans une cacophonie indescriptible à laquelle participera aussi le Big-Band de Vesoul ainsi que la Pip Pop Clique de Bienne, sacrée championne suisse de musique cacophonique. (pr.a)

Besançon: le président en faveur du canal Rhin-Rhône

Le plaidoyer de Jacques Chirac

L'est de la France, de Strasbourg à Marseille, sera isolé des grands courants européens si la liaison fluviale à grand gabarit Rhin-Rhône n'est pas réalisée. Cette crainte a été exprimée hier par le président Jacques Chirac, en visite à Besançon.

«Il est certain que si nous ne faisons pas le Grand Canal Rhin-Rhône cela veut dire que nous isolons complètement toute la région de Strasbourg à Marseille dans les vingt ans qui vien-

nent des grands courants économiques européens», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. Le canal Rhin-Rhône doit mettre à grand gabarit la liaison fluviale par la Saône et le Doubs actuellement limitée aux péniches de 300 tonnes en l'ouvrant aux convois de 4400 tonnes.

«Les écologistes sont très hostiles et ont tout un tas d'arguments qui méritent considération mais je crois que là encore il faut un peu penser à l'avenir», a poursuivi M. Chirac. Le prési-

dent veut une France «dynamique» et «qui fasse le nécessaire pour compter dans le monde de demain», non pas «une France recroquevillée».

L'élue écologiste locale Dominique Voynet avait remis mercredi au chef de l'Etat une lettre lui demandant que ce projet soit reconsidéré à la lumière des conclusions d'une commission d'experts. «Je suis très prudent sur tous les rapports d'experts», a commenté M. Chirac.

(ats, afp)

Centre de loisirs de la MJC à Morteau

Fréquentation record

C'est avec un effectif complet que le Centre de loisirs de la MJC de Morteau a fonctionné pendant ces vacances de février. Des activités variées et la possibilité de prendre le repas de midi sur place expliquent ce succès renouvelé.

Satisfaction pour les animateurs et les responsables de la MJC devant la fréquentation assidue des enfants au Centre de Loisirs dès qu'arrivent les petites vacances. Dès le premier jour d'ouverture, l'effectif atteint a permis de fonctionner avec une fréquentation de plus de quarante enfants par jour dont un peu plus de la moitié profitaient du service de restauration.

Le jour le plus chargé pour Christiane, la cuisinière, fut sans conteste celui de Mardi Gras (photo Roy) puisque le programme prévoyait qu'après s'être costumés les enfants iraient voir un spectacle au théâtre pour revenir ensuite à la

MJC manger les crêpes.

Plusieurs innovations sur le plan des activités proposées, dont un mini-stage de théâtre d'une semaine. Malheureusement, celui-ci n'a pas connu le succès escompté. Cela désole un peu Patrick Toulet, directeur de la MJC: «Les parents et les enfants conçoivent encore trop le Centre de loisirs comme une sorte de garderie traditionnelle. Ils ont de la peine à imaginer qu'ils puissent s'enrichir d'un projet pédagogique.»

Outre cette tentative d'initiation à l'expression, les activités de ski et de piscine ont été très appréciées par les participants. Rendez-vous a déjà été pris pour les vacances de printemps.

Afin d'être prêts à temps, les responsables travaillent déjà sur les projets de l'été prochain et en particulier sur les mini-camps qui seront, comme l'an dernier, organisés en montagne ou au bord de l'eau.

(texte et photo dry)



VACANCES VOYAGES

VAL D'ANNIVIERS
En chalet cet été

Pour une ou deux familles.
Location par semaine.
021 312 23 43
Logement-City
300 logements
vacances!

AUTOS
MOTOS
VÉLOSAchète au plus haut prix
VOITURES

bus,
camionnettes,
kilométrage, état
sans importance.
 Paiement
comptant.
077/47 61 89
28-37690

OFFICE DES POURSUITES
DU VAL-DE-RUZVente d'un terrain
constructible

Date et lieu de l'enchère: le 27 mars 1996 à 15 heures, à Cernier, Hôtel de Ville, salle du Tribunal.

Codébiteurs: Studer Roger, aux Vieux-Prés et Comte Roger, à Neuchâtel. propriétaire: Studer Roger.

CADASTRE DE DOMBRESSON

Article 2346: «A Dombresson» (Les Vuarens), surface de 650 m².

Estimations: cadastrale (1995) Fr. 58 000.-
de l'expert Fr. 85 000.-

Vente requise par le créancier gagiste en premier rang.
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 26 février 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du Commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite sur rendez-vous préalable, ☎ 038/53 21 15.

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: M. Gonella

28-40516

GASTRONOMIE

Hôtel Barrey**
à Orchamps-Vennes

☎ 0033/81 43 50 97

Salle entièrement rénovée
Carte de vin au verre
Nouveau propriétaire

Menu à FF 125.- Croûte forestière

Truite meunière

Jambon fumé

Salade verte

Fromages

Assiette gourmande

Spécialité:

la croûte aux morilles Albert Lebrun

Friture de perche

Pintadeaux morilles

Grenouilles fraîches

Superforfait:

pour 2 menus gastronomiques,
la chambre vous est offerte

132-784663

L'annonce, reflet vivant du marché

ENSEIGNEMENT

DEVENEZ

ESTHÉTICIENNE

Ecole internationale d'esthétique et de cosmétologie

ADAGE-YLANG

Peseux - Bienne

Secrétariat: rue de Neuchâtel 90 - 2034 Peseux
☎ 038/31 92 54

DERNIERS DÉLAIS
D'INSCRIPTIONS

pour la session de printemps 96-97
Cours à temps complet - 1/2 jour - soir

Diplôme: ADAGE-YLANG INFA INTERNATIONAL
Veuillez me faire parvenir votre documentation

NOM: _____

PRÉNOM: _____

ADRESSE: _____

No POSTAL: _____

VILLE: _____

28-44015

Neuchâtel: projet de reconstitution de rouages à Vauseyon

Les moulins de Gor à l'étude

Grâce à un coup de pouce du Service des eaux de la ville de Neuchâtel, l'Association du Gor de Vauseyon va étudier l'organisation des vieux moulins qui travaillaient au bord du Seyon. Objectif en vue: reconstituer une ou plusieurs roues.

Le Col-des-Roches, au Locle, a ses moulins. Neuchâtel ne devrait plus tarder. Autrement dit, ça roule et ça mouline pour l'Association du Gor de Vauseyon. Emmenée par Philippe Graef, voilà plus de dix ans qu'elle rêve de remettre en piste les roues des vieux moulins qui tournaient, au XVIe siècle déjà, en amont de ce qu'on appelle la cuvette de Vauseyon.

Le hic, c'est qu'il n'en reste pas grand-chose, sinon des traces d'ancrage de roues dans la roche qui enserré la rivière. Reconstituer suppose, au préalable, une étude fouillée. Comment s'organisaient ces rou-

ges? Comment fonctionnaient ces moulins?

Aujourd'hui, intéressé par le projet, le Service des eaux de Neuchâtel promet une aide de 50.000 francs à l'association. «Avec ça, se réjouit Philippe Graef, on peut y aller!» L'argent permettra, en effet, à l'association, faible en moyens financiers mais forte de 250 membres, d'engager une étude sur l'organisation du site.

L'idée, c'est de comprendre avant d'entreprendre une reconstitution erronée. L'étude mènera les passionnés vers d'autres sites identiques. Elle permettra surtout d'établir des devis précis sur le coût des travaux.

Le projet promet. Le site du Gor de Vauseyon mérite qu'on s'y intéresse. Il raconte «toute l'histoire pré-industrielle de Neuchâtel», résume M. Graef. Trois moulins se sont succédé dans ce coin sauvage de la ville. Le premier est construit en 1559 par un meunier, à l'emplacement actuel de la Maison du Prussien.



Neuchâtel

Avec le soutien du Service des eaux de la ville, l'étude de l'organisation des moulins du Gor de Vauseyon va pouvoir démarrer. (Impar-Galley)

Vingt ans plus tard, une crue exceptionnelle du Seyon l'abîme à tout jamais. En 1614, le bourgeois Chambrier contourne les caprices de la rivière: son moulin, il le construira suspendu au-dessus de l'eau, d'une paroi rocheuse à l'autre.

Il en reste une façade, avec deux fenêtres, façade que l'association s'est pressée de restaurer en 1981 déjà. Les trois roues qui faisaient tourner la machinerie de ce moulin étaient alimentées par des canaux de bois. L'astuce permettait ainsi de réguler le débit d'eau.

Un brasseur de bière rachète le site en 1798, et détruit les ruines du premier moulin. C'est lui qui érige la Maison du Prussien, devenue propriété de M. Graef et restaurant en 1987. Après la faillite du brasseur de bière, un confiseur s'intéressera lui aussi à construire un moulin au Gor au début du XIXe siècle. Il prendra forme en aval du site.

S. E.

AGENDA

Neuchâtel

«Gitan-ethno-impro»

Samedi soir, la Case à Chocs de Neuchâtel (Serrières) propose une techno party avec les groupes «Aurora Concept» et «Fruits & Vegetables». L'occasion, paraît-il, de «croquer la Pomme du serpent» et de laisser monter dans ses entrailles quelque chose comme un désir végétal libérateur de transe. Pas mal. Dimanche soir, la Case change de registre et invite «Verhski da Koreshki», groupe russo-suisse qui donne dans le gitan, l'ethno et l'impro. (comm-se)

Bevaix

Accordéon

La Société des accordéonistes de La Béroche et la Société d'amitié de Bevaix, associées depuis le printemps 95, donneront leur concert annuel samedi 9 mars, à la Grande salle de Bevaix. (comm)

Correctionnel de Boudry

Libéré de l'internement

En obtenant la révision de son procès, hier au Tribunal correctionnel de Boudry, un détenu, escroc multirécidiviste, a échappé à l'internement.

L'internement est une mesure extrême (au minimum 3 ans). Le Tribunal de Boudry l'avait prononcée en mai 1995 contre A. J., sous tutelle, auquel on reprochait 70 cas d'escroquerie.

Quand bien même le prévenu comparait pour la 12e fois devant la justice, il n'a pas le profil du méchant bougre: en 1994, «en fin de droit et tout le tralala», il a grugé des bistrotières. A chaque fois, il prétendait avoir oublié son porte-monnaie.

Il se faisait gentiment remettre 50, 100 ou 200 francs qu'il promettait de rembourser. Au total, il a ainsi escroqué pour 7850 francs. Sa poule aux œufs plutôt «dures» que d'or s'est tannée quand il a été arrêté en dé-

cembre 94. Depuis, il est en prison.

RESPONSABILITÉ RESTREINTE

Cela méritait-il l'internement? «Excessif», a martelé, hier, son avocat. Une nouvelle expertise psychiatrique a révélé une responsabilité pénale restreinte. Le Tribunal l'a admis. Suivant la réquisition du ministère public, il a condamné A. J. à une peine de 15 mois ferme.

Il a renoncé à ordonner un traitement et une mesure d'internement: «Il y a certes un risque de récidive mais ce risque ne justifie pas une telle mesure. Elle serait disproportionnée aux infractions auxquelles la société est exposée».

Vu que le détenu a déjà purgé 14 mois et 25 jours de prison, il sera libéré tout prochainement. L'autorité tutélaire a promis de «le suivre régulièrement». (se)

Neuchâtel: trottoirs enneigés en ville

Faits d'hiver

La neige n'a pas de couleur... politique! Ainsi, les libéraux de la ville s'inquiétaient, l'an dernier, de l'état des routes, et les socialistes se sont fait du souci, cette année, pour les trottoirs... Réponse du Conseil communal à une question écrite sur le déneigement, à l'heure où les premières fleurs font leur apparition.

Le plan d'intervention de la ville en cas de chutes de neige débute par les axes des transports publics, puis par les principaux accès à la ville. Les rues en pente sont ensuite dégagées, suivies par les rues de quartier, les chaussées horizontales et les cheminements pour les piétons.

Les premières interventions ont généralement lieu sur Chaumont. «Il va de soi que nous n'attendons pas la fin d'une phase pour débiter l'opération suivante», note le Conseil communal. (at)

La question écrite visait les fortes chutes de neige des 29, 30 et 31 décembre, ainsi que celles du 3 janvier. Après contrôle, l'exécutif neuchâtelois conclut que les services de la voirie sont efficaces, qu'il n'y a pas lieu d'en modifier l'organisation, que les priorités ont fait leur preuve depuis des années mais que le contrôle et le suivi du travail peuvent être encore améliorés.

Il souligne aussi que «lors de chutes continues durant plus de douze heures, la neige ne peut être instantanément dégagée sur 100 kilomètres de chaussées et 160 kilomètres de trottoirs et cheminements piétons».

En fait: «Le personnel des travaux publics qui intervient durant la nuit et poursuit son travail de dégagement des chaussées et des trottoirs durant toute la journée mérite nos remerciements!» (at)

Tribunal de police de Neuchâtel

Décibels honnis

Plutôt que d'infliger une nouvelle peine d'amende à un ex-gérant d'établissement public, faut-il le punir d'une peine d'arrêts sans sursis?

Le ministère public a requis 300 francs d'amende à l'encontre de S. B., ex-gérant du MGM-Café, une peine qui fait suite à deux sanctions de 500 francs. Pour la partie plaignante, la récidive est signe que la mesure est inefficace puisqu'il y a eu 52 dépôts de plainte en trois ans et que les nuisances se sont poursuivies à La Chaux-de-Fonds où S. B. a géré le Garage de septembre 1995 à fin janvier 1996. Le mandataire de la plaignante a noté, à propos de ces atteintes à la tranquillité, que «le prévenu n'est pas seul coupable car aucune mesure administrative n'a été prise afin qu'elle cesse». La défense a estimé que les excès de décibels sont «le problème du centre-ville et non celui de S. B.». Jugement le 13 mars. (at)

OFFRES D'EMPLOI

L'Association pour le Contrôle officiel suisse des chronomètres COSC

dont le siège est à La Chaux-de-Fonds, met au concours, suite à la retraite du titulaire, la place de

DIRECTEUR

qui assumera notamment les tâches suivantes:

- gestion financière, administrative et technique du COSC;
- harmonisation des activités des Bureaux officiels de contrôle des chronomètres;
- coordination des travaux relatifs au développement et à la qualité;
- relations publiques.

Ces responsabilités requièrent les exigences suivantes:

- diplôme d'ingénieur ETS ou titre équivalent;
- capacité de gestion et d'administration;
- large expérience en microtechnique et intérêt pour la chronométrie;
- entregent et affinité pour les contacts humains.

Les candidats voudront bien présenter leurs offres accompagnées des documents usuels avec prétention de salaire à la Direction du COSC, case postale 733, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Le cahier des charges peut être obtenu à la même adresse.

Dernier délai pour la remise des offres: 25 mars 1996.

132-784318

Toffifee

Nous sommes la filiale Suisse du Groupe Storck dont le siège se situe à Spreitenbach/AG. Nous nous situons parmi les premiers producteurs et distributeurs dans le domaine de la confiserie. Pour poursuivre notre essor en Suisse, nous sommes actuellement à la recherche d'une personnalité de

"Team player" d'expérience et disponible comme

CHEF DE VENTE

Vous guidez notre équipe en Suisse occidentale vers le succès

Vos tâches :

Vous dirigez une équipe de vente composée de trois collaborateurs. Votre territoire comprend la Suisse romande, l'arc jurassien jusqu'à Bâle et Berne. Vous êtes responsable de la mise en oeuvre et de la réussite de notre stratégie commerciale sur les points de vente. Votre réseau couvre le commerce de détail, les coopératives régionales d'achat, ainsi que d'autres clients importants. Vous planifiez les activités commerciales, les lancements de nouveaux produits et supervisez les actions promotionnelles. Vous soutenez, formez et motivez votre équipe.

Vous-même :

Vous êtes dynamique, avez le sens du contact, le goût de la réussite et privilégiez l'esprit d'équipe. Vous bénéficiez d'une bonne formation générale (école de commerce, par exemple) que vous avez complétée par une spécialisation dans la vente. Votre excellente connaissance du commerce de détail et votre expérience du management ont déjà fait leurs preuves, idéalement en qualité de chef régional des ventes. Agé entre 27 et 36 ans, vous savez convaincre et montrer l'exemple. Vous êtes bilingue français-allemand.

Nous vous offrons :

Une mission intéressante et variée où le degré de liberté est au niveau des responsabilités. L'opportunité de progresser rapidement au sein d'une entreprise internationale performante, de profiter d'un programme de formation complet et des possibilités d'évolution interne. Une palette de produits exceptionnels avec des articles de marques réputées. Une ambiance de travail agréable et des collaborateurs qui contribuent avec enthousiasme à la réussite de l'entreprise. Un salaire et des prestations sociales très satisfaisantes.

Nous vous remercions d'envoyer votre candidature à Mercuri Urval SA, Ch. du Joran 1, CP 2428, 1260 Nyon 2, référence 483.1715. Pour de plus amples informations, veuillez téléphoner au 022 / 362 19 55. Nous vous garantissons une discrétion absolue.

Mercuri Urval, experts en évaluation dans les domaines : recrutement et sélection, analyse de potentiel, management development et coaching avec bureaux à Nyon, Zollikon et Bâle ainsi que 62 autres succursales en Europe, USA et Australie.

Mercuri Urval

02-777004/4x4

Nouvelle loi cantonale sur la promotion de l'agriculture

L'économie aux champs

Le canton de Neuchâtel veut introduire une nouvelle loi sur le maintien et la promotion de l'agriculture. Plus grande compétence au Conseil d'Etat, soutien à la promotion des produits indigènes, à l'agriculture biologique et aux gîtes ruraux comme à l'élimination du bétail... le canton veut appliquer les recettes de la promotion économique à l'agriculture. Un programme de combat, qui sera soumis aux députés à la fin de ce mois, pour tenter de revaloriser un secteur aujourd'hui bien malade.

Le secteur agricole, qui occupe dans le pays de Neuchâtel un peu plus de 4% de la population active, y compris les viticulteurs, est aujourd'hui confronté à une grave crise tant structurelle que conjoncturelle.

«Mais si l'agriculture est bien malade, le Conseil d'Etat entend affirmer sa volonté politique de la soutenir et de la promouvoir à l'image de la promotion écono-

mique», a relevé hier le conseiller d'Etat Pierre Dubois en dévoilant son plan de bataille.

Pour le patron de l'agriculture neuchâteloise, même si la politique agricole est avant tout du domaine fédéral, le temps pour le canton est venu de prendre les problèmes à bras-le-corps. La nouvelle loi vise d'abord à cela en dotant le canton d'un cadre légal adéquat.

«Il s'agit avant tout de permettre à l'agriculture de se mettre en valeur et de trouver de nouveaux créneaux», a surnommé Laurent Lavanchy, chef du Service de l'économie agricole.

TROIS AXES

Le projet de loi s'articule autour de trois axes: le renforcement de l'agriculture en tant qu'élément important de l'économie cantonale, le maintien et la promotion d'une agriculture saine et compétitive proche de la nature et respectueuse de l'environnement ainsi que le maintien des collectivités vivantes par une large implantation de la population rurale dans les régions périphériques.

Pour parvenir à ce triple objectif, le Conseil d'Etat prévoit toute une série de mesures en

plus de celles existant déjà. Si l'on n'ira pas jusqu'à engager un «Monsieur promotion agricole», les innovations sont tout de même réelles. Sur le plan formel, la compétence d'appliquer la politique cantonale en matière agricole, actuellement du ressort du Grand Conseil, devrait passer au Conseil d'Etat. Celui-ci pourra aussi déléguer certaines tâches d'exécution à des organismes indépendants de l'administration cantonale.

SOUTIEN FINANCIER

Sur le plan concret, la nouvelle loi se traduira par un accroissement du soutien financier du canton à l'agriculture de l'ordre de 400.000 francs par an, le portant ainsi à près de 7 millions, y compris les crédits extraordinaires d'améliorations foncières qui pèsent à eux seuls 3,4 millions par an.

Ce surplus devrait ainsi permettre à l'Etat de contribuer à la promotion des produits du terroir et de soutenir l'aménagement de gîtes ruraux. De même, sont prévues des primes d'incitation à l'innovation et au développement ainsi que des contributions à la conversion à l'agriculture biologique.

Outre ces dépenses de fon-

ctionnement, l'Etat prévoit un investissement de 500.000 francs pour la construction d'une halle aux Ponts-de-Martel pour l'organisation de marchés publics de bétail et autres marchés d'élevage.

ÊTRE PROFESSIONNEL

Au chapitre promotion des produits tant agricoles que viticoles, le conseiller d'Etat entend désormais mettre les gaz: «On ne peut plus se permettre de «glan-douiller», il faut agir professionnellement, apprendre à vendre et pas uniquement se contenter de poser des affiches vantant les mérites des produits neuchâtelois.

La profession doit aussi prendre ses responsabilités». Le conseiller d'Etat tiendra d'ailleurs à ce titre la semaine prochaine des «Etats généraux» avec les organisations professionnelles et interprofessionnelles. En perspective, la création d'appellations d'origine contrôlée (AOC) pour les produits carnés et laitiers. Y compris dans le domaine du fromage et plus particulièrement du gruyère, dont le canton est champion suisse toute catégorie en matière de qualité depuis près de 10 ans.

Office des poursuites

Sous la loupe

Soupçonné d'abus de fonction et suspendu, le 1er substitut au préposé de l'Office des poursuites et faillites de Neuchâtel a démissionné. L'enquête pénale se poursuit et les six offices du canton peuvent désormais s'attendre à des investigations.

Dans un communiqué publié hier matin, le Conseil d'Etat a annoncé avoir pris acte de la démission avec effet immédiat du fonctionnaire de l'Office des poursuites de Neuchâtel soupçonné de corruption.

1er substitut au préposé de l'Office neuchâtelois et employé par cet office depuis une vingtaine d'années, le fonctionnaire avait été suspendu à fin février et même incarcéré pendant une nuit. Dénonciation à l'appui, il est soupçonné d'avoir reçu des «dessous de table» pour un montant de 5000 francs lors d'une transaction portant sur la vente de matériel d'un commerce en faillite.

Sous réserve d'éventuels préjudices qui pourraient être découverts à l'encontre de l'Etat, l'enquête administrative ouverte contre J.-D. M. est ainsi pratiquement terminée. En revanche, l'enquête pénale se poursuivra. Elle déterminera si le fonctionnaire indélicat, qui risque l'amende ou l'emprisonnement, a commis d'autres abus.

Par ailleurs, le chef du Département de la justice, de la santé et de la sécurité examine les mesures à prendre pour instaurer un contrôle accru des offices des poursuites afin d'éviter que de tels faits se reproduisent.

«Nous étudions ainsi la possibilité d'instaurer un contrôle central des six offices du canton», explique le conseiller d'Etat Maurice Jacot. Le temps de l'indépendance totale semble donc bel et bien compté: «Les méthodes et les habitudes de travail qui pouvaient exister auparavant devront changer. Nous avons la sérieuse intention de remettre de l'ordre dans la façon de procéder».

Les offices peuvent aussi s'attendre à passer au scanner: le service de l'Inspection des finances qui avait déjà pratiqué un contrôle il y a près de deux ans à la suite de premiers soupçons mais sans rien trouver, va remettre l'ouvrage sur le métier. (cp)

Rédactions

CANTON

Claudio PERSONENI
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

NEUCHÂTEL

Simone ECKLIN
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67
Annette THORENS
Tél et fax: 038/31 62 04

BRÈVE

Neuchâtel

Plaisantins

Dans la nuit de mercredi à jeudi, des plaisantins ont transporté une voiture-tamponneuse depuis la place du port, où sont actuellement stationnés les carrousels, jusque sur les Jeunes-Rives. A la police locale, on en déduit qu'ils devaient être plusieurs, parce que la voiture pèse 200 à 250 kilos. Elle roule, mais pour la sortir du manège, il fallait la soulever! L'auto-tamponneuse, qui appartient au manège de la famille Bourquin, a été retrouvée dans les cailloux qui bordent le lac, entre la place du 12 Septembre et Panespo. En effectuant des contrôles, la police a par ailleurs trouvé un container qui avait été jeté au lac, à la hauteur du «Bouchon», près de la place du 12 Septembre. Il paraît vraisemblable, mais évidemment pas prouvé, que la même équipe soit à l'origine des deux faits-divers. (at)

Chômage: on repart à la baisse

Cent dix sans-emploi en moins

Après un mois de janvier qui avait vu le nombre de chômeurs recensés dans le canton augmenté de 24 unités, février retrouve la tendance au reflux. L'évolution du chômage durant ce mois indique en effet une diminution de 110 personnes par rapport au mois précédent. Le taux de chômage cantonal passe ainsi de 5,8 à 5,7%.

A fin février, le nombre de chômeurs inscrits s'est établi à 4808, dont 4172 chômeurs complets, alors qu'il était de 4918 à fin janvier.

Même mouvement à la baisse du côté des demandeurs d'emploi, soit toutes les personnes inscrites auprès d'un office du travail, y compris les chômeurs placés dans le cadre de programmes d'occupation ou en stage ainsi que les personnes ne bénéficiant pas de prestations de l'assurance-chô-

mage: de 6561 à fin janvier, il est passé à 6428 à fin février, soit 133 personnes de moins.

Dans le détail, on constate que la baisse du nombre de chômeurs à fin février survient uniquement dans quatre districts: La Chaux-de-Fonds (-38), Neuchâtel (-34), Boudry (-44) et le Val-de-Ruz (-17). Les districts du Val-de-Travers et du Locle voient en revanche le nombre de leurs sans-emploi croître respectivement de 22 et de 1 unités.

La comparaison avec le mois de février 1995 permet de constater une baisse de 464 chômeurs sur le plan cantonal.

Mais les districts ne sont pas tous égaux face à ce mouvement de reflux d'une année à l'autre: alors que tous les autres ont enregistré une baisse, le district du Locle compte, à fin février 1996, 9 chômeurs de plus qu'à fin février 1995. (cp)

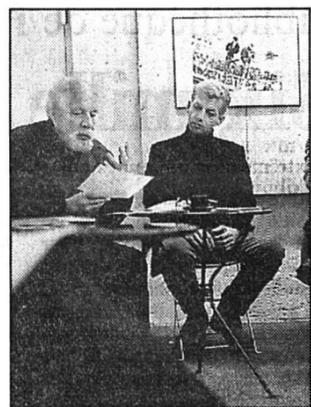
Expo organisée par Neuchâtel et Aarau

«Etre étranger»

Une exposition de peintures, sculptures et photographies sur le thème «Etre étranger» s'ouvre dimanche au péristyle de l'Hôtel de Ville. Elle est le fruit d'une collaboration entre les villes jumelées d'Aarau et de Neuchâtel.

Se sentir étranger est un sentiment qui n'est pas réservé exclusivement aux personnes qui s'installent dans notre pays. En voyageant, les Suisses peuvent aussi le ressentir, c'est pourquoi les artistes qui ont été invités à s'exprimer sur ce thème ne sont pas que des étrangers à la Suisse mais aussi des artistes du pays. L'initiative est venue d'Aarau et Neuchâtel y a adhéré. Comme l'a relevé le conseiller communal André Buhler: «De telles initiatives permettent d'accéder à la compréhension des autres.»

Le Centre culturel neuchâtelois s'est chargé de l'organisation de la manifestation. Il a mandaté son ancien directeur, André Opel, qui a présenté hier une brochure réalisée avec les 32 artistes de l'exposition. Après Neuchâtel, cette exposition sera présentée à Aarau. Sur 165.000



Conférence de presse

André Opel et Jean-Marc Schenker (directeur du CCN). (Impar-Galley)

habitants, le canton compte 40.000 étrangers, de 135 nationalités différentes. «On ne se rend pas compte de la diversité de ces personnes qui évoluent dans toutes les couches de la population», a remarqué hier Thomas Facchinetti, délégué aux étrangers. (at)

OFFRES D'EMPLOI

Mise au concours

La Société coopérative pour l'exploitation de la patinoire artificielle de Saint-Imier met au concours un poste de

machiniste - maître de glace

Taux d'occupation: 100% ou possibilité de travailler à temps partiel.

Horaires: selon entente, irrégulier.

Exigences:

- grande disponibilité de septembre à mars;
- aimant le travail irrégulier;
- bonnes connaissances en mécanique et électricité;
- permis de conduire (B);
- prendre domicile sur le territoire de la commune de Saint-Imier.

Fonctions:

- passage de la Rolba;
- conciergerie de la patinoire;
- caisse de la patinoire;
- entretien des machines et installations.

Entrée en fonction: 1er août 1996.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, sont à adresser à la Patinoire d'Erguel, Municipalité de Saint-Imier, M. S. Moret, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, jusqu'au 15 mars 1996 à 15 h 30.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Monnerat, président, ☎ 039/41 46 39 (heures des repas).

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
DE LA PATINOIRE SAINT-IMIER

6-12119050

Solution du mot mystère
PEINTURE

FP
FRÉDÉRIC PIGUET SA
LE BRASSUS

Si vous désirez vous engager dans le challenge du développement et de la fabrication industrielle de calibres haut de gamme destinés aux marques les plus prestigieuses de l'horlogerie, nous cherchons pour nos ateliers du Brassus,

horloger ou technicien horloger

intéressé aux méthodes d'assemblage de mouvements avec si possible une expérience dans la fabrication. La connaissance de la DAO serait un atout pour notre candidat;

technicien ou ingénieur en microtechnique

pour notre laboratoire. Travaux de mesures et d'analyses, expérience en horlogerie souhaitée;

constructeur en horlogerie (ingénieur ETS ou équivalent) avec expérience.

Pour ces postes, nous offrons:
- un travail varié dans le monde de l'horlogerie mécanique haut de gamme;
- un salaire en rapport avec les exigences;
- les prestations sociales d'une entreprise dynamique

NOS MOUVEMENTS ALLIENT
CONCEPTION AVANCÉE ET TRADITION
DEPUIS 1858



Si vous êtes intéressés, veuillez adresser vos offres écrites à l'attention de M. Jean-Maurice Gabus
Chef du personnel
FRÉDÉRIC PIGUET SA,
Le Rocher 12, 1348 Le Brassus

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

296-725897

Entreprise innovatrice dans les domaines médical et dentaire cherche

assistante dentaire

à temps partiel, bilingue de préférence (F/A), pour l'élaboration de notre clientèle de dentistes.

Secteur: canton de Neuchâtel et canton du Jura.

Horaire: 1 1/2 - 2 jour de travail par semaine répartis librement.

Cette occupation conviendrait à une mère de famille qui, parallèlement à ses tâches quotidiennes, désirerait entreprendre une activité supplémentaire intéressante.

Si vous correspondez à ce profil, veuillez prendre contact avec M^{me} Hacker, au 041 371 1177.

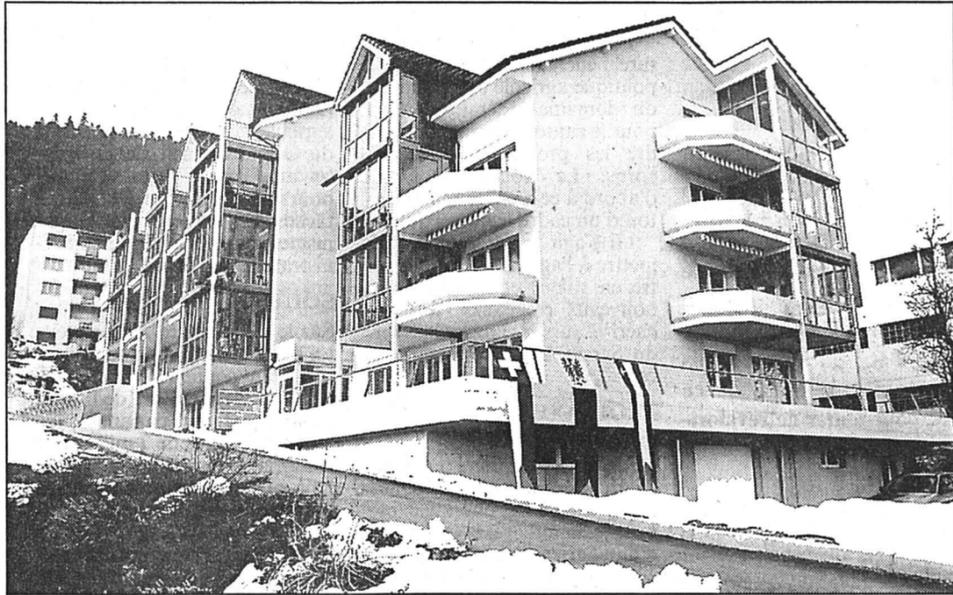
POSIT med SA, Dorfstrasse 21, 6044 Udligenswil.

210-040860

Cernier: inauguration d'appartements protégés pour personnes âgées

Pomologie, mission accomplie

La Fondation La Pomologie de Cernier a rempli sa mission! Elle a solennellement inauguré hier soir, en présence de nombreux invités, son immeuble d'appartements protégés pour personnes âgées construit au centre du village-capitale du Val-de-Ruz, à la rue Henri-Calame. C'est l'exemple d'une solidarité et d'une concorde à tous les échelons de la vie villageoise.



Cernier

La Fondation La Pomologie a solennellement inauguré hier soir son immeuble d'appartements pour personnes âgées. (E)

Etrange histoire que celle de ce lieu-dit du centre du village de Cernier. La Pomologie, autrefois promotion de la culture des plantes à fruits, est devenue une Fondation qui vient de construire 14 appartements protégés pour les personnes âgées, à l'endroit même où un jardin déployait ses fastes.

L'évocation de la présidente du Conseil de fondation, Marlène Châtelain, n'était pas hier soir sans queue ni tête. Puisque le fruit qui orne le sigle de La Pomologie est, n'en déplaise à la mythologie, une pomme de concorde.

La concorde règne donc à

tous les niveaux pour ce bâtiment. Elle s'est exprimée tout d'abord dans un large consensus entre groupes politiques de Cernier et population en général.

Le projet d'immeuble pour personnes âgées à La Pomologie est né d'une motion déposée au

Conseil général il y a dix ans. Après étude, le Conseil communal l'estimait réalisable. Dès 1993, une Fondation s'est constituée, et son comité directeur - bénévole - présidé par Roland Debély s'est mis à l'œuvre en continu.

Les locataires qui ont emménagé en décembre dernier - l'immeuble est plein actuellement - ont donc pu bénéficier du soutien de l'aide fédérale au logement, des retombées bénéfiques de la Loi sur les établissements spécialisés pour personnes âgées

(LESPA), et d'un don de la commune provenant du produit de la vente du terrain à la Fondation.

Ce partenariat est l'expression d'un système de santé qui marche à satisfaction, a déclaré hier le conseiller d'Etat Maurice Jacot. Les relations entre partenaires de santé doivent être bonnes pour que les principaux bénéficiaires des prestations ne souffrent pas.

Le conseiller d'Etat a invité, pour ce faire, le concordat des assurances maladie à se montrer davantage coopératif, même s'il a estimé que l'entrée en vigueur de la nouvelle loi ne devait pas être autant diabolisée qu'elle ne l'est.

Le président de commune Pierre-Alain Berliani a insisté sur le cadre chaleureux des appartements. Trois locataires ont ouvert leurs portes aux invités, et chacun a pu constater combien il faisait bon vivre à La Pomologie. Le bâtiment accueillera dans quelques jours les locaux de la Fondation de l'aide et des soins à domicile du Val-de-Ruz. Encore un partenariat!

Et comme si cela n'était pas assez, Marlène Châtelain, en recevant hier la clé du propriétaire, a indiqué que celle-ci était le symbole de l'ouverture de la population du village à l'égard de ses aînés. Ph. C.

Rédaction
VAL-DE-TRAZERS
Tél: 038/53 16 46
Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAZERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

BRÈVE

Entre Fleurier et Môtiers

Conducteur blessé

Un automobiliste de Buttes, M. F. D. C., circulait, hier à 7 h 30, de Fleurier à Môtiers. Dans une courbe à gauche, au lieu-dit Chaux, il a perdu la maîtrise de son véhicule. Après avoir roulé sur la bande herbeuse sud, il traverse la chaussée de droite à gauche et entre en collision avec la camionnette de livraison de M. M. G., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait en sens inverse. La voiture F. D. C. a fini sa course au nord de la voie du chemin de fer RVT. Blessé, M. F. D. C. a été transporté par ambulance à l'Hôpital de Couvet.

AGENDA

Buttes

L'Ouvrière en concert

Ce soir et demain samedi, dès 20 heures au Collège, la fanfare L'Ouvrière de Buttes donnera son traditionnel concert annuel. La seconde partie de la soirée appartiendra au Groupe théâtral du village qui interprétera «J'ai perdu mon canard», une comédie en un acte. (mdc)

Fleurier

Gala de patinage

Dimanche, dès 16 h 30 à la patinoire de Belle-Roche à Fleurier, le Club de patinage artistique local présentera son gala annuel. Un gala en vingt-deux tableaux déclinés sur le thème des Jeux olympiques. Les clubs d'Yverdon et des Ponts-de-Martel seront également de la partie. (mdc)

Banque Raiffeisen

Boveresse aussi seule

La Banque Raiffeisen de Couvet s'apprête à fusionner avec sa grande sœur du district. La décision tombera au soir du 22 mars. Si la décision des Covassons est positive, seuls les Môtisans et les Niquelets conserveront un établissement autonome. Dans notre édition du 5 mars, nous avons cependant omis de signaler une troisième commune qui, pour l'heure, est toujours adepte de la voie solitaire. Il s'agit de Boveresse. Dont acte. (mdc)

Bibliothèque de Fontainemelon: locaux rénovés et nouveau classement

Six mille livres étiquetés

Les deux animatrices de la Bibliothèque publique de Fontainemelon n'ont pas ménagé leurs efforts ces dernières années, pour classer et répertorier les quelque six mille volumes qui se trouvent au pavillon scolaire. Marlyse Gassmann et Marie-Jeanne Ragot voient en effet le bout de leur travail, puisqu'il ne reste plus que quelques ouvrages isolés à étiqueter pour renforcer l'efficacité du système de prêt. En été dernier, on avait vidé la bibliothèque pour la réfection des locaux et les animatrices avaient profité pour ranger par matière les livres sur les nouveaux rayons.

Au 31 décembre 1995, la bibliothèque possédait 6464 ouvrages et toujours environ 500 non répertoriés. Ces derniers ne le seront sans doute jamais, car il s'agit principalement de livres

de poche. L'assortiment permet aux amateurs de lecture de bien faire leur choix tout en étant bien conseillés. En 1993, ce sont 1108 personnes qui ont franchi la porte d'entrée alors qu'ils étaient 938 en 1994 et 1007 en 1995.

Les clients de la Bibliothèque de Fontainemelon y trouveront un grand nombre de romans historiques, policiers ou encore d'aventures. Ainsi que beaucoup de livres documentaires sur l'histoire, la littérature, la géographie, la politique, la psychologie et la mémoire.

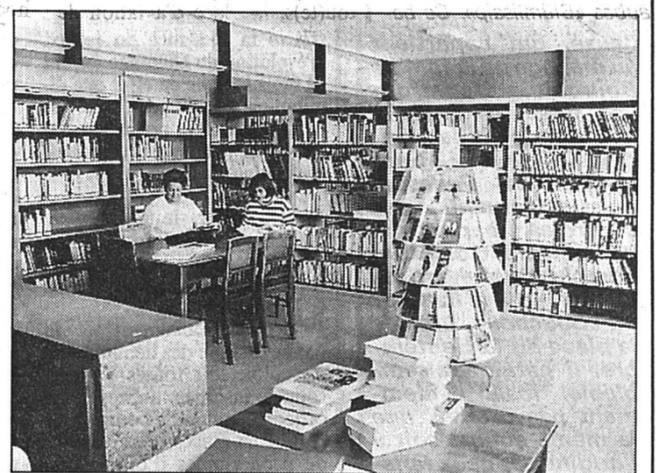
Naturellement, la bande dessinée est également présente, avec un coin réservé aux adultes et adolescents. L'année passée, la bibliothèque s'est également enrichie d'une nouvelle encyclopédie.

VIEUX LIVRE

Mais la fierté de la bibliothèque publique de Fontainemelon reste son plus vieux livre. Il s'agit de «Paul et Virginie» de Bernard de Saint-Pierre, édité en 1838.

Elle possède aussi de nombreux ouvrages héraldiques qui permettent à des familles de retrouver et se documenter sur leurs armoiries. Les deux animatrices collaborent étroitement avec les autorités communales et cantonales. La compréhension et le soutien des pouvoirs publics leur permettent d'œuvrer dans une ambiance sympathique. (mh)

● Ouverture le lundi de 19 à 21 heures et le jeudi de 13 h 30 à 15 h 30, sauf pendant les vacances et congés scolaires.



Bibliothèque communale

Les deux animatrices n'ont pas ménagé leurs efforts ces dernières années. (E)

Assemblée de la Société d'agriculture du Val-de-Travers

Avenir toujours teinté d'incertitudes

L'assemblée générale de la Société d'agriculture du Val-de-Travers, présidée par Gilbert Cruchaud, s'est tenue mardi dernier au Chapeau de Napoléon à Saint-Sulpice. Une assemblée, et c'est réjouissant, suivie par de nombreux jeunes agriculteurs.

Dans son rapport, Gilbert Cruchaud a passé en revue l'année agricole 1995. Il a également été question de production laitière. Les livraisons de lait se sont élevées à 17,4 millions de kilos, en baisse de 123 tonnes.

Le président Cruchaud se devait d'aborder le problème de la baisse des prix de la viande. Un effondrement compensé, en partie par les paiements directs «toujours plus liés à des productions écolos». Quant aux manifestations paysannes provoquées par cette situation, il s'est félicité que l'ordre ait été respecté.

Toutefois, il a lancé un avertissement. «Prenons garde de ne pas envoyer encore plus de consommateurs à l'étranger en allant occuper nos grands magasins le samedi!»

Enfin, Gilbert Cruchaud a encore profité de l'occasion pour inciter les agriculteurs à utiliser les installations de Môtiers, notamment pour transformer leurs céréales en aliment.

BAISSE À L'OFFICE COMMERCIAL

Les résultats de l'office commercial ont été présentés par Frédy Bigler, gérant. L'exercice 94-95 boucle avec un chiffre d'affaires de quelque 4,3 millions de francs, soit une hausse de près de 140.000 francs par rapport au millésime précédent. Un chiffre toutefois trompeur.

En effet, il a été tenu compte de la vente du séchoir à herbe

pour un montant de 275.000 francs. Sans cette somme, le chiffre d'affaires aurait accusé une baisse de 134.000 francs. Ce qui pose évidemment la question de la pérennité de l'office. Un office qui possède cependant un secteur en pleine expansion (semences, minérales, «Maison & Jardin...»). Son chiffre d'affaires est passé de 260.000 francs en 1990 à 380.000 francs l'an dernier. Une restructuration de l'office semble inéluctable. Une étude marketing est en cours et pourrait déboucher, comme l'a signalé le président Cruchaud dans son rapport, sur un agrandissement de la surface du Landi de Môtiers.

Au niveau des nominations statutaires, enfin, le Bayardin Fritz Keller fait son entrée au sein du comité de la société. Il remplace un autre Bayardin, Paul Chédel.

(mdc)

Conseil général des Verrières

A la décharge!

Le législatif des Verrières siège, samedi matin, à la décharge! Un lieu peu courant pour une assemblée, mais justifié par l'objet à l'ordre du jour. En effet, les élus assisteront à la démonstration de six véhicules destinés à remplacer le Delphi communal qui arrive en fin de vie.

Une fois la démonstration effectuée, les conseillers généraux bénéficieront du week-end pour réfléchir avant de se retrouver pour une nouvelle séance lundi soir. Cette fois, ils procéderont au choix d'un modèle sur les six présentés.

La demande de crédit ne leur sera toutefois pas soumise à cette occasion, mais sera présentée, dans trois semaines, lors de la séance consacrée aux comptes de l'exercice 1995.

Rappelons que le remplacement du véhicule communal a provoqué une polémique dans le

village frontière. En effet, le législatif avait voté, en octobre dernier, un crédit de 180.000 francs pour cette acquisition. Un crédit combattu par référendum et refusé par le peuple en votation à la mi-janvier.

CAFÉ DU COMMERCE

La semaine précédant la consultation populaire fut animée aux Verrières, le sujet alimentant les discussions au café du commerce. Le Conseil communal et les référendaires, groupe socialiste en tête, s'étaient, quant à eux, affrontés via une pluie de tous ménages.

Un combat pas encore véritablement clos, dans la mesure où un des tracts diffusés par le Parti à la rose - dans lequel le parrainage suisse pour communes de montagne maintenait son offre de don de 100.000 francs même en cas d'issue négative du vote populaire - traîne une réputation un brin sulfureuse... (mdc)

Une Association régionale d'aviation créée autour de l'aérodrome La région s'envole à Courtelary

Avec la place d'aviation du chef-lieu pour base, une association régionale vient de voir le jour, dans le but de promouvoir les activités liées aux engins volants, qu'ils soient planeurs ou modèles réduits. Avec Michel Ruchonnet à sa tête, la toute jeune ARAJS entend intéresser à ses activités les autres membres de la «famille de l'aviation», vélideltistes et parapentistes en tête. Objectif: intensifier la vie et l'intégration régionale de l'aérodrome. Qui a dit qu'il ne se passe rien dans ce coin de pays?

«Voici quatre ans, à l'heure de baptiser deux planeurs aux armoiries de Cortébert – l'engin «école» – et Courtelary – le planeur de performance – respectivement, nous avons pu constater, avec une certaine stupéfaction, que nombre de citoyens des deux localités, membres des autorités en tête, n'avaient jamais encore mis les pieds sur la place d'aviation», se souvient Michel Ruchonnet. En soulignant que contrairement à certaines idées reçues, cette place d'aviation n'a aucun caractère privé et entend bien le faire comprendre à chacun. Non sans relever au passage que les activités de l'air proposées à Courtelary démontrent, à tous ses détracteurs, quelles richesses de loisirs peut offrir la région.

UNE PLACE PUBLIQUE

Publique et largement ouverte à tous, la place d'aviation de Courtelary l'est et le restera. Et la toute nouvelle Association régionale d'aviation du Jura Sud (ARAJS), créée à l'instigation de l'Aéro-Club de Suisse – lequel souhaitait une décentralisation des responsabilités promotionnelles, et donc une meilleure intégration régionale des activités aériennes – vise au premier chef cette large ouverture de l'aviation, sous toutes ses formes, à la population régionale.

Demeurée jusqu'ici un peu en dehors de la vie locale, l'animation de la place d'aviation va donc chercher à s'y intégrer le plus parfaitement possible. Dans ce sens, l'ARAJS demandera son admission dans le groupement des sociétés locales. Plus, elle proposera aux autres groupements sportifs et culturels de s'associer à certaines de ses activités. Premier exemple en

date, la collaboration prévue, avec les philatélistes régionaux, pour la grande fête de septembre (voir ci-contre).

150 MEMBRES, QUI EN ESPÈRENT D'AUTRES

L'ARAJS est une émanation de deux clubs constitués, à savoir celui de vol à voile et celui de modélisme, dont les activités pratiques sont centrées sur la place d'aviation de Courtelary. Au total, 130 à 150 membres sont donc concernés directement par cette association qui ne supprime nullement les deux directions de clubs, mais les soulagera des activités de promotion et de défense des sports aériens.

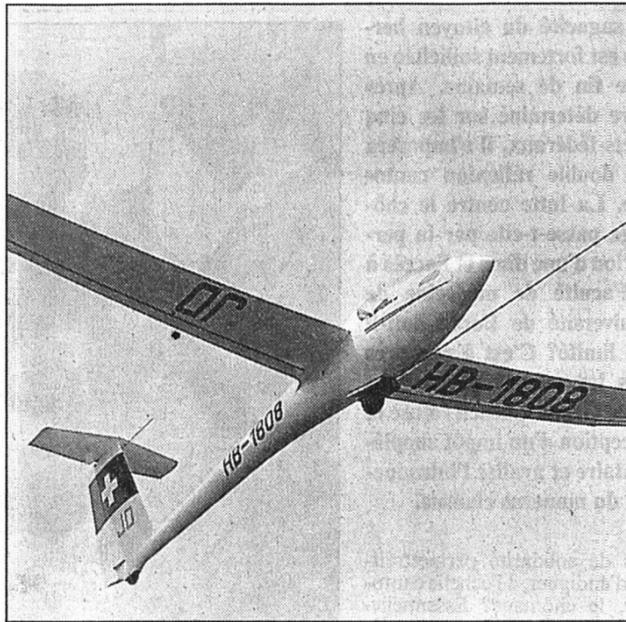
Albin Flückiger a présidé la nouvelle ARAJS durant quelques mois, avant que l'assemblée du 3 février dernier n'élise officiellement, à sa tête, Michel Ruchonnet. Au comité, ce dernier est secondé par Hubert Droz, un vice-président à qui personne n'apprendra plus à voler, et Jean-Pierre Soltermann, un secrétaire qui préside par ailleurs aux destinées du club de modélisme.

En promouvant la vie de l'aérodrome – sa base – l'ARAJS entend offrir des activités d'aviation à toute la région, à ses jeunes en particulier. Pour cela, elle peut s'appuyer sur deux sociétés solides.

La première gère une école de vol à voile autorisée par l'Office fédéral de l'air et fonctionnant depuis plus de trente ans; le moniteur-chef Martin Knup, de Bâle, y est assisté par quatre autres bénévoles (!), cette équipe ayant par exemple amené six nouveaux pilotes au brevet ad hoc, l'année dernière.

La seconde, qui donne dans le modélisme des avions et des planeurs, propose un encadrement idéal pour la relève; avec des pilotes-modélistes chevronnés, les jeunes intéressés par cette activité peuvent effectivement apprendre toutes les ficelles du «métier».

Par ailleurs, autre preuve de son ouverture, l'assemblée géné-



Aviation régionale

L'aérodrome de Courtelary – essentiellement voué aux activités de vol à voile et de modélisme – entend s'ouvrir très largement à la population régionale. L'ARAJS est là pour ça!

rale de l'ARAJS a décidé de contacter tous les autres membres régionaux de la grande famille de l'aviation. Ainsi s'approchera-t-elle des parapentistes et des vélideltistes, notamment, pour leur proposer une adhésion synonyme de défense active de leurs intérêts.

TOUS LES INTÉRÊTS PRIS EN COMPTE

Et puisque nous voilà au chapitre des intérêts des uns et des autres, Michel Ruchonnet ne manque pas de souligner que les fanatiques de sports aériens n'entendent nullement que leur plaisir aille à l'encontre de la qualité de vie des autres citoyens. «Défendre les intérêts de l'aviation ne doit surtout pas coïncider avec une augmentation des nuisances. Tout au contraire, nous chercherons toujours à limiter lesdites nuisances, la place de Courtelary étant vouée essentiellement au vol à voile et au modélisme!»

Rappelons à ce sujet que la place d'aviation du chef-lieu est considérée comme privée (PPR) et qu'aucun avion ne peut donc s'y poser sans autorisation préalable du chef d'aérodrome, Michel Ruchonnet en l'occurrence.

A l'occasion de l'assemblée constitutive du mois dernier, Michel Ruchonnet a annoncé par ailleurs la création des Editions ARAJS, lesquelles publieront des ouvrages d'aviation écrits par les membres de l'association du même nom. Ainsi trouve-t-on actuellement, en cours d'édition, deux manuels techniques d'apprentissage du vol à voile, signés Martin Knup. Le premier s'attache au vol de distance, le deuxième au repérage des terrains de secours, à savoir les lieux – champs ad hoc de la région jurassienne – où les pilotes en difficulté peuvent atterrir.

Relevons finalement que les activités de vol reprendront, sur la place de Courtelary, le 30 mars prochain. A cette occasion, on procédera au remontage des planeurs – stockés en pièces détachées pour l'hiver – ainsi qu'à leur essai par les moniteurs. Une journée à laquelle le public est invité très cordialement, qu'on se le dise! (de)

La fête en septembre

A son programme d'activités populaires, la toute jeune ARAJS a déjà inscrit une grande fête de l'air, qui se déroulera en septembre prochain.

Avec une manche du Championnat d'Europe d'acrobatie par les modèles réduits de grand format, la présentation des différents volets de l'aviation régionale, une exposition de timbres consacrés à l'aviation – mise sur pied par les philatélistes de la région – et des baptêmes de l'air notamment, les organisateurs espèrent bien intéresser un public aussi nombreux que varié.

Nous en reparlerons en temps voulu, cela va de soi! (de)

Saint-Imier: l'exposition actuelle du CCL Solidité et rigueur

Dès ce soir vendredi, le Centre de culture et loisirs expose les œuvres d'Eric Peter.

Né en 1915 et d'origine sagnarde, Eric Peter a été attiré très jeune par la création artistique. Quatre ans à l'Ecole d'arts de La Chau-de-Fonds et deux ans d'Ecole d'architecture et décoration d'intérieur à Nuremberg lui ont permis d'acquiescer sa formation professionnelle, complétée par de nombreux cours de dessin et de modelage.

Dans la nature, l'artiste cherche la matière première dont il se sert pour élaborer ses croquis, puis ses toiles. Il ne s'agit pas de copie, mais d'interprétation. L'œuvre peinte est révélatrice du tempérament d'Eric Peter. On voudrait y lire ses émotions, ses impressions, on découvre des symboles rigoureux et dépouillés.

● Relais culturel d'Ergel, du 8 mars au 4 avril. Du mardi au vendredi de 14 à 18 h, le samedi et le dimanche de 14 à 17 h.

Villeret: la bibliothèque a déménagé Lecture au Soleil

C'est aujourd'hui chose faite, et bien faite: la bibliothèque communale est installée au Soleil.

En respectant le programme prévu, la Fondation Le Soleil a mis récemment à disposition de la bibliothèque communale quelque 100 mètres carrés sis au rez-de-chaussée de l'ancien hôtel du Soleil. Cet événement important pour la vie locale sera bien sûr marqué dignement, et nous en reparlerons en temps voulu, étant entendu qu'il concrétise la réalisation d'un beau rêve.

Pour l'heure, signalons que le nouvel horaire d'ouverture est entré en vigueur (voir plus bas) et que l'imagination de tous les citoyens est mise à contribution.

À VOUS DE JOUER!

En effet, en marge de la mise en exploitation de la nouvelle bibliothèque, que ses responsables

et la Fondation Le Soleil entendent bien animer et promouvoir, il est fait appel immédiatement à l'imagination de toute la population. Objet du concours ainsi lancé: le nom de la bibliothèque.

Pour participer, chacune et chacun sont invités très cordialement à formuler leurs propositions de nouvelle appellation, jusqu'au 31 mars prochain inclusivement.

Les noms ainsi imaginés sont à communiquer à l'adresse suivante: Bâtiment du Soleil, rue Principale 20, Villeret. Les concurrents n'omettront pas de préciser leurs noms, prénoms et adresses respectives. (mw)

● Nouvel horaire de la bibliothèque communale: du lundi au vendredi, de 9 à 10 h; le mercredi de 16 h 30 à 18 h; le jeudi de 18 à 19 h.

Protection civile

Nécessaire adaptation

Depuis le début du mois et jusqu'à fin avril, l'Office de la sécurité civile du canton de Berne consacre son énergie à informer les communes de la stratégie arrêtée à la fin de l'année dernière par le gouvernement. La rapidité d'application de ce programme permettra de réaliser de substantielles économies.

La nouvelle loi sur la protection civile attribuée au canton une mission supplémentaire en ce qui concerne l'aide en cas de catastrophe. Les communes doivent maintenant adapter leur organisation de secours aux nouvelles exigences.

Pour faire face aux situations extraordinaires, il faudra professionnaliser les structures des organes de conduite civile et des formations d'interventions. Une nouvelle stratégie doit être mise au point pour la conduite civile et la maîtrise des situations exceptionnelles. Il faut alléger les structures, les rendre plus efficaces, réduire les états-majors et mieux utiliser les ressources cantonales (police, sapeurs-pompiers, sanitaires, protection civile).

À CHACUN SA PLACE

L'instruction, l'équipement et les constructions doivent aussi être adaptés aux nouveaux effectifs réglementaires. Les communes régiront la construction des abris obligatoires afin d'éviter les surcapacités. Le principe selon lequel toute personne a droit à une place dans un abri reste valable, étant donné qu'une grande partie des infrastructures nécessaires sont déjà construites.

A l'avenir, il s'agira de combler les lacunes qui subsistent au niveau local et régional, d'assurer l'entretien des installations et d'en maintenir la valeur. (oid)

Villeret

Dites 33...

C'est parmi les 33 candidatures, pas moins, qui faisaient suite à la mise au concours du poste, que le Conseil municipal a nommé tout récemment un nouvel agent de police et concierge, en la personne de Jean-Marc Bottinelli, citoyen né en 1964.

Domicilié à Saint-Imier, le prénommé occupe actuellement un poste à responsabilités, au sein d'une entreprise du Bas-Vallon.

M. Bottinelli entrera en fonction le 1er mai prochain et prendra, rappelons-le, la succession de M. Wittwer, qui s'est vu contraint de réduire son activité pour des raisons médicales.

A préciser que M. Wittwer demeurera pourtant au service de la municipalité, mais à raison de 50 % et en qualité de concierge auxiliaire.

PROJET D'ÉOLIENNES: APPROBATION UNANIME

Le Conseil municipal a par ailleurs accordé son soutien unanime au projet d'installation de trois éoliennes dans la région du Sergent, lequel a déjà fait l'objet de nombreux articles dans ces colonnes.

Mis à l'enquête par la société Junt S.A. – une émanation de FMB Energie essentiellement – ce projet suscite effectivement l'approbation générale des autorités locales. Il appartient désormais au préfet du district de Courtelary de délivrer, le cas échéant, le permis de bâtir nécessaire.

Rappelons que si tout se passe comme l'espèrent les initiateurs, les travaux de construction devraient débuter cette année encore. (mw)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGLEL
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Université de Berne Chaire et chirurgie

Le gouvernement bernois vient de nommer le docteur Philippe Gertsch, actuellement privat-docent et médecin en chef de l'ospedale San Giovanni de Bellinzona, professeur titulaire de chirurgie à l'Université de Berne. Il prendra ses nouvelles fonctions au début du semestre d'hiver 1996-1997. (oid)

Bateau à vapeur protégé

Oubli colmaté

L'exécutif cantonal a placé sous protection le vapeur à aubes «Blümlisalp». Ce bateau, qui assure aujourd'hui des services réguliers sur le lac de Thoun, avait été restauré il y a quelques années grâce à d'importantes contributions cantonales et fédérales. De plus, le canton garantit la couverture du déficit engendré par son exploitation. Mais contrairement à ce qui se produit habituellement, le «Blümlisalp» n'avait pas, d'un point de vue formel, été placé sous protection lors de l'octroi de subventions. D'entente avec la société coopérative «Vaporama», à laquelle appartient le bateau, le canton vient de combler cette lacune. (oid)

AGENDA

Saint-Imier

Maîtriser l'impro

Un stage d'improvisation théâtrale sera proposé demain à Espace Noir. Equipés d'un training et de chaussures de gymnastique, les participants s'appliqueront de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Le groupe ne pouvant excéder 14 membres, les personnes intéressées sont priées de s'inscrire à la taverne d'Espace Noir ou par tél au (039) 41.35.35. (nic)

Radio Jura bernois

7.30 Flash FJ. 8.00 Infos FJ. 8.30 Flash FJ. 9.00 Flash FJ. 9.05 Service compris. 10.00 Flash FJ. 10.15 Odysée du rire. 10.30 Infoplus rediffusion. 10.55 Les grandes musiques de films. 11.00 Flash FJ. 11.05 Eldorado. 11.30 Echos. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Gros plan. 12.50 Le rappeur. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 14.00 Flash FJ. 15.00 Flash FJ. 16.00 Flash FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Flash FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Les années vinyl. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Deux objets cantonaux dans les urnes bernoises

Entre pénurie et surabondance

La sagacité du citoyen bernois est fortement sollicitée en cette fin de semaine. Après s'être déterminé sur les cinq objets fédéraux, il s'imposera une double réflexion cantonale. La lutte contre le chômage passe-t-elle par la perception d'une dîme et l'accès à la Faculté de médecine de l'Université de Berne doit-il être limité? C'est à peu près dans les mêmes proportions que le Grand Conseil refuse la perception d'un impôt supplémentaire et avalise l'introduction du numerus clausus.

Plus de solidarité permettrait-elle d'endiguer, à l'échelle cantonale, le chômage? Essentiellement recrutés par les partis allemands de gauche, les bernois qui ont signé l'initiative «agir ensemble» en sont persuadés. Aussi, souhaitent-ils l'instauration d'une «dîme du chômage», artifice utilisé chaque fois que le canton aurait à affronter un taux de chômage moyen de 3%.

IMPÔT SOCIAL ET ÉCOLOGIQUE

Une minorité de contribuables bernois seraient concernés par la perception de cet impôt supplémentaire. 14% auraient à s'en acquitter en fonction de leur revenu et 7% par rapport à leur fortune. La participation des entreprises serait déterminée par leur capital et leur bénéfice.



Un frein aux vocations

Avalisé par le citoyen bernois, le numerus clausus limiterait l'accès à la Faculté de médecine de l'Université de Berne.

Cette manne supplémentaire, estimée à quelque 50 millions de francs par an, donnerait à l'Etat des moyens lui permettant de soutenir la création de postes de travail susceptibles d'améliorer l'infrastructure cantonale, spécialement dans ses applications sociales et écologiques. De même seraient soutenues la réorientation et la réinsertion professionnelle.

Les groupes de personnes les plus touchées par le chômage,

bénéficieraient en priorité de ce coup de pouce bienvenu.

EXODE À ÉVITER

Partant du principe qu'il appartient plus à l'économie qu'à l'Etat de maintenir et de créer des emplois, le Grand Conseil a rejeté cette initiative par 100 voix contre 59. Le Parlement considère que la législation actuelle est suffisamment étendue pour s'attaquer au problème. Sans oublier qu'un impôt supplémentaire favoriserait l'exode

des personnes et des entreprises concernées vers des lieux fiscalement plus cléments. Le revers de la médaille de cette initiative, serait, selon une majorité de députés, d'affaiblir la compétitivité de l'économie bernoise.

UNE JUSTIFICATION FINANCIÈRE

S'il doute de l'efficacité d'«agir ensemble» pour affronter la pénurie de travail, le Grand Conseil est, par contre, convaincu de celle du numerus clausus

pour contrer la surabondance de candidatures d'étudiants constatée à la Faculté de médecine de l'Université de Berne.

L'état des finances cantonales rend utopique une extension de ce département. La limitation du nombre d'admissions, décidée par un test d'aptitude, est présentée comme la seule solution possible pour garantir la qualité de la formation. Admise au Grand Conseil par 109 voix contre 58, cette modification de la loi sur l'Université a été contrariée par un référendum lancé par l'Association des étudiants de l'Uni et soutenue par de nombreuses organisations, partis et particuliers.

ÉGALITÉ MENACÉE

Pour les opposants, le numerus clausus est une fausse réponse à de vrais problèmes, dont la solution passe par des réformes en profondeur.

Se basant sur des études menées en Allemagne, le comité référendaire affirme que la limitation des admissions prêterait des groupes sociaux d'ores et déjà désavantagés, parmi lesquels il répertorie les femmes, les jeunes des régions rurales, les enfants des familles financièrement faibles et les enfants d'immigrés de la deuxième génération. Pareille restriction nuirait dangereusement au droit à la formation et à l'égalité des chances.

Les deux objets cantonaux de ce week-end placent le citoyen bernois devant un choix similaire. Le voici arbitre du match qui oppose la logique du cœur à celle du portemonnaie. (nic)

BRÈVES

Conseil régional Formation des enseignants: des zones d'ombre

Etudiant le décret sur la durée des formations de base du personnel enseignant, le Conseil régional a estimé que ce texte comporte un certain nombre de zones d'ombre, concernant la formation des enseignants francophones du secondaire. Il insiste pour que le délai de formation de ces derniers soit équivalente à celle qui est nécessaire à un Allemand pour l'obtention du diplôme identique. Il demande également qu'une différence soit faite entre la formation des enseignants francophones du secondaire du premier degré (qui doit être plus courte) et celle des enseignants du second degré, dont le cursus et la durée de formation devraient être comparables à ce qui prévaut dans les autres cantons romands. (cr)

Loi sur les constructions Une autonomie réelle pour les communes

Prenant position sur les modifications de la loi sur les constructions, le Conseil régional salue la limitation des motifs d'opposition et la suppression du contrôle d'opportunité, au profit du seul contrôle de la légalité. Toutefois, il souhaite que l'autonomie déléguée aux communes, du fait de l'abandon des subventions liées aux travaux d'aménagement, devienne effective. (cr)

AGENDA

Balade pédestre Dans le Seeland

L'association bernoise de tourisme pédestre, par son arrondissement du Jura bernois, organise dimanche une marche dans le Seeland. Cette excursion aura lieu par n'importe quel temps. Elle s'ouvrira pour but le Jäissberg, sommet du Seeland dont les deux chemins d'accès sont répertoriés dans l'inventaire des chemins historiques suisses. Ils datent de l'époque pré-romaine. Ouverte à tous la marche que conduira le guide Roland Schwarb ne comporte pas de grande difficulté et devrait durer environ trois heures et demie. Les personnes intéressées par cette proposition sont invitées à se retrouver dimanche à 9 h à la gare de Moutier ou à 9 h 35 à la gare de Nidau. (comm)

Enseignement supérieur bernois

Retouches et innovation

La commission consultative du Grand Conseil bernois souhaite que le projet de nouvelle loi sur l'Université soit quelque peu remanié. Bienvenue serait, selon les députés, une loi cadre sur l'enseignement supérieur instituant un conseil académique.

Avant de préavisier la nouvelle loi, la commission a procédé à un large tour d'horizon, en s'intéressant notamment à la législation appliquée dans les autres cantons universitaires. Deux experts ont donné leur avis sur la question de l'interdisciplinarité. Les experts se sont également documentés sur la situation actuelle et les perspectives en matière de contrôle de gestion et d'évaluation de la qualité de l'enseignement à l'Université de

Berne. Dans les mains de la commission, le projet de loi subit deux modifications importantes. La première est la suppression de l'obligation d'appartenir à l'association des étudiants et étudiantes. Une majorité de membres de cet organe, souhaite d'autre part, que la création, la modification et la suppression de postes de professeur ordinaire continuent de relever de la compétence du gouvernement alors que le projet confie cette responsabilité à la direction de l'Université. La commission complète son rapport d'une motion. Cette intervention charge l'exécutif d'élaborer une loi qui institue un conseil académique. Le Grand Conseil se prononcera sur ce texte en mai. (Imp-oid)

Energie bernoise: chasse au gaspi

On cherche l'économie dans l'individualisation

La décompte individuel des frais de chauffage se révèle positif pour l'environnement. Conscient de leur propre consommation d'énergie, les utilisateurs se montrent plus économes.

Quelque 77.500 habitations et locaux commerciaux disposent aujourd'hui dans le canton de Berne d'instruments qui permettent de calculer la consommation individuelle d'énergie pour le chauffage, soit un peu plus de la moitié des logements devant être équipés de tels appareils de mesure. Il s'avère que ce mode de calcul favorise les comportements éco-

nomes et est nettement plus juste que la répartition des coûts selon une clé donnée.

ÉNORME DIFFÉRENCE À ENVISAGER

Des mesures effectuées sur un grand nombre de bâtiments, neufs et existants, montrent que la consommation peut, pour une même surface et un même emplacement, varier entre la moitié et le double de la consommation moyenne, quelle que soit ou presque la qualité du bâti. Cet écart s'explique beaucoup plus par la grande différence des habitudes en matière d'aération que par des exigences

distinctes en ce qui concerne la température. Le décompte individuel permet de diminuer le gaspillage irréfléchi et, de ce fait, contribue à préserver les réserves.

DES COÛTS À NÉGLIGER

Les coûts supplémentaires minimes engendrés par ce système doivent être négligés. Les mesures destinées à protéger l'environnement s'offrent toutes le même principe. Elles préfèrent l'intérêt public aux seuls paramètres financiers. Or la réduction de la consommation de carburant profite à toute la collectivité. (Imp-oid)

Agriculture bernoise

Des coûts à couvrir

A l'avenir les 14 exploitations agricoles cantonales devront couvrir leurs coûts. Cette mesure, liée à l'affermage de certains domaines et à la réduction d'autres, contribuera à résorber un déficit, avoisinant aujourd'hui 3,3 millions de francs par an.

Le gouvernement bernois base ses exigences sur le rapport d'un groupe de travail interdirectionnel, créé afin de réexaminer les exploitations agricoles dans la perspective du rétablissement de l'équilibre budgétaire.

L'étude se ponctue d'une conclusion catégorique. Si aucune mesure n'est prise, la politique agricole actuelle pourrait entraîner une nouvelle aggravation du déficit global. Malgré les baisses des prix agricoles, les exploitations du canton ne peu-

vent bénéficier pour le moment de paiements directs.

AFFERMAGES ET VENTES

La lecture de ce rapport amène le gouvernement bernois à exiger que les domaines agricoles soient désormais exploités selon des principes clairs en matière de prestations et de comptabilité.

De plus, les exploitations devront être transformées de telle sorte que le compte de résultats tenu sur la base de l'ensemble des coûts, y compris les coûts immobiliers, n'accuse plus de pertes.

Dans le cas des centres de formation et de vulgarisation agricoles, la solution de l'affermage est envisagée. Les 11 domaines agricoles, propriété du canton, actuellement affermés seront eux vendus. (Imp-oid)

PUBLICITÉ

Marlboro Classics

FITS THE MAN



THE CLASSIC BLUE DENIM SHIRT.

AVAILABLE AT:

HOOD RIVER, MÜHLEBRÜCKE 12 - BIENNE.
BOUTIQUE ANDRÉ, 51 AVENUE DE LA GARE - DELEMONT.

FOR MORE INFORMATION: EVOLUTIVO SABLAIRE SA - TEL: 01/312 09 19

Le BCF nouveau est arrivé

Une bonne cuvée

A la veille de la Journée mondiale des femmes, la ministre Anita Rion et la directrice du Bureau de la condition féminine (BCF) Karine Marti Monaco ont présenté les objectifs du BCF pour 1996 et défini les piliers essentiels sur lesquels ils reposent. Ceux qui, après le départ de Marie-Josèphe Lachat, vouaient le BCF à un enterrement de première classe n'ont plus qu'à jeter leurs vêtements noirs aux orties.

Par une lettre personnelle envoyée aux 950 chômeuses que compte le canton, le BCF (et le Service des arts et métiers) rappellent trois nouveautés de la loi sur le chômage: le droit aux indemnités de chômage pour toute femme réellement désireuse de reprendre une activité, à condition que les revenus et fortune du ménage ne dépassent pas un seuil; le droit à l'allocation de formation pour celles qui n'ont pas acquis de formation professionnelle et des aides diverses allouées à tout chômeur qui crée une entreprise.

RESTER FERME

Dans une lettre ouverte, la ministre Anita Rion insiste sur la nécessité pour les femmes de «rester fermes» dans leurs reven-

dications de l'égalité. Dans ce sens, la loi jurassienne d'application de la loi fédérale sur l'égalité sera mise en consultation cet été. Elle remplacera l'ordonnance sur le BCF et fixera les modalités de recours aux organes de conciliation qui traiteront des inégalités dont les femmes souffrent dans le monde du travail. La loi fédérale offre une base solide de développement dans ce sens.

ASSISES D'AUTOMNE

Enfin, le 26 octobre à Courtemelon, le BCF invitera toutes les femmes – et les hommes intéressés – à une journée de réflexion. Aux deux thèmes retenus – violence-incivilité-maltraitance d'une part et vie professionnelle et sociale d'autre part – seront ajoutés les thèmes que les participantes choisiront elles-mêmes. Il devrait en résulter des objectifs qui pourront s'insérer dans le programme futur du BCF ainsi basé sur les besoins réels des femmes. Le BCF prend d'ores et déjà note de toute suggestion...

JEUX ÉDUCATIFS

Le BCF s'est en outre associé il y a quelques mois aux bureaux de l'Égalité de plusieurs cantons, dans la promotion de jeux éducatifs non sexistes. Ces jeux, bon marchés, sont en vente au BCF (10 et 12 francs, tél. 066/22.98.66). Il s'agit d'un jeu de questions-réponses qui permet de se familiariser avec les métiers exercés par les deux sexes. Un autre jeu de mémoire consiste à grouper par paire les métiers exercés au masculin et



Karine Marti Monaco
Directrice du BCF.

(Bist)

au féminin. Enfin, un puzzle conduit à associer un nom à une image qui montre que chacun, quel que soit son sexe, peut exercer une profession qu'on croit réservée à un seul sexe. Ces jeux

ont déjà été distribués dans les écoles, ludothèques, bibliothèques et crèches. Ils favorisent l'éveil sur lequel le BCF fonde ses espoirs d'égalité entre femmes et hommes. V. G.

Rédaction

JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Céramique industrielle La CISA espère

Les graves difficultés auxquelles est confrontée l'entreprise de céramique industrielle Cisa S. A. à Bonfol devraient être surmontées. Dans une déclaration à Fréquence Jura, le directeur M. Haefeli affirme qu'un accord sera conclu avec des partenaires. Les salaires de janvier ont été versés et ceux de février le seront prochainement. Les ouvriers reprendront bientôt le travail et Cisa dispose de commandes assurant deux mois de travail. (vg)

Les Bois

Solution pour le Jourez?

Comme nous l'avions indiqué dans un article précédent, la commune des Bois a connu quelques soucis dans la mise en place d'un nouveau lotissement de zones à bâtir, ceci à l'entrée est du village. Ce lotissement pourrait voir le jour si les citoyens, convoqués en assemblée le 1er avril, donnent le feu vert au conseil pour l'acquisition d'une surface de 14.196 m² dans cette zone. Le prix d'achat serait imputé sur le crédit global voté en juin 95 et s'élevant à 1,74 million. Dans la foulée, les citoyens auront à se prononcer sur une subvention de 50.000 francs en faveur du FC Les Bois qui entend réaliser vestiaires et douches près de son terrain. (mgo)

Golf des Bois

Accès programmé

L'accès actuel au golf des Bois, avec la traversée de la route cantonale et de la route CJ, est extrêmement dangereux. Aussi la SI Les Murs S.A. met-elle aujourd'hui en soumission un projet pour améliorer la sécurité à cet endroit. Il en va de l'aménagement d'une présélection sur la route cantonale ainsi qu'un déplacement du passage à niveau des CJ. (mgo)

J'ÉCOUTE... 1008

6.10 Amorces. 6.45 Jeu. 7.00 Journal. 7.45 Tél. du jour. 9.03 Barolage. 9.30 Chronique TV. 10.30 Magazine. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Animation, musique AV. 13.00 A l'occase. 13.40 Naissances. 14.00 100% musique. 16.03 Métro musique. 16.15 CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.30 Top 40. 18.00 Journal. 18.30 Cinéma/pour vos beaux yeux. 19.00 Flash. 19.03 Clair de lune. 20.00 Géant. 23.00 100% musique.

Gestion hospitalière

Les objectifs de l'année

Au cours d'une conférence de presse, le Centre de gestion hospitalière (CGH) que dirige M. Laurent Christe a présenté ses objectifs de 1996. Outre le respect des crédits budgétaires alloués aux hôpitaux, il entend promouvoir des mesures de rationalisation des hôpitaux et mettra sur pied, dès 1997, une Convention collective de travail qui remplacera le statut du personnel hospitalier, comme le prévoit la loi sur les hôpitaux.

Le CGH espère aussi conclure des contrats avec les médecins agréés, après être parvenu à en faire autant dès cette année avec les autres médecins hospitaliers. La complémentarité entre les hôpitaux jurassiens reste aussi un leitmotiv. Enfin, sur le plan médical, le CGH participera à l'édification du plan hospitalier qui sera présenté au Parlement. Enfin, il produira enfin une statistique médicale basée sur les normes internationales. Cette

statistique fait aujourd'hui défaut, ce qui gêne beaucoup l'établissement d'objectifs et le choix de stratégie.

RECOURS AU TRIBUNAL ARBITRAL

Suite à la dénonciation de la convention par la plupart des caisses-maladie, il a été admis que les hôpitaux feront prochainement des factures provisoires basées sur le tarif de 1995, pour les soins en salles communes.

Suite au rejet de la convention, il est probable que le Tribunal arbitral jurassien sera saisi du conflit et appelé à dire si la dénonciation est juridiquement valable et comment il convient de résoudre le conflit. Le Gouvernement doit encore se prononcer sur cette question. En attendant sa décision, la facturation basée sur les tarifs de 1995 évitera que les hôpitaux soient financièrement exsangues. V. G.

Chômage dans le Jura

Légère baisse

Le Jura a recensé à fin février 1872 chômeurs ce qui représente un taux de 5,9%. Il y a 56 sans-emplois de moins qu'en janvier dernier mais ce sont tout de même près de 200 personnes de plus qu'il y a une année (1796 chômeurs soit un taux de 5,5% en février 95). Par district, on constate que Delémont compte 876 sans-emploi (moins 60) alors que l'Ajoie stagne (767 personnes touchées et moins 1) et Les Franches-Montagnes sont à la hausse (173 personnes et plus 5). Les jeunes de moins de 25 ans représentent le quart de ces personnes contre 68% de chômeurs de 25 à 49 ans et 17% de plus de 50 ans. 74% des demandeurs d'emploi sont des Suisses. A relever que 522 personnes (27%) sont inscrits au chômage depuis une année et plus. Aucun secteur d'activité n'a enregistré de hausses importantes alors que c'est le secteur administration-bureau qui a noté la plus forte baisse avec 14 personnes en moins. En février, 201 personnes se sont inscrites au chômage et 261 en sont sorties. Mgo

Réunion tripartite

Conférence demandée

Dans une lettre au conseiller fédéral Arnold Koller, le Gouvernement jurassien demande la convocation de la Conférence tripartite qui réunit la Confédération et les cantons de Berne et du Jura. L'exécutif jurassien entend que, dans ce cadre, soient abordés les problèmes de l'Assemblée interjurassienne (A. I.) et l'obstruction qui s'y fait jour afin d'empêcher que cette assemblée aborde le problème de fond, soit la Question jurassienne. Le Gouvernement remercie les 24 membres de l'A. I. de leur activité et le président René Felber. L'exécutif relève que le but de l'A. I. est de «résoudre politiquement la question jurassienne». Il s'entretiendra aussi avec les membres de la délégation du canton du Jura au sein de l'A. I. En conséquence, le Gouvernement a pris acte du premier rapport d'activité de l'A. I. Il le transmettra au Parlement qui pourra en débattre mais n'aura pas à se prononcer par un vote à ce sujet. V. G.

Logements vacants

Le Jura à contre-courant

Selon l'enquête faite annuellement au début de juin, le nombre des logements vacants a diminué dans le canton du Jura. En effet, le 1er juin 1995, on en a recensé 538 contre 581 un an auparavant, soit une diminution de 7,4%.

Avec le Tessin (0,42%), Genève (13,52%) et Uri (14,6%), le canton du Jura figure parmi les trois seuls cantons qui enregistrent une diminution du nombre des appartements libres. Dans tous les autres cantons, le nombre des logements non loués augmente, parfois fortement, comme dans les cantons de Berne (23%), Lucerne (25%), Schwytz (34,5%), Glaris (32%) et Thurgovie (39%). Dans l'ensemble de la Suisse, le nombre des logements vacants passe de 39.500 à 46.500, soit une augmentation de 17,1%.

L'évolution jurassienne est d'autant plus remarquable que le parc total de logements est passé de 29.271 à 29.764. Cela indique que le taux de logements libres dans le Jura est difficile à augmenter. On peut l'expliquer

en partie par l'ajournement de plusieurs projets d'immeubles locatifs, l'aide fédérale n'ayant pas été obtenue, à la suite du contingentement de celle-ci, mais aussi en raison de la conjoncture économique tiède.

En Suisse, le nombre des logements a d'ailleurs augmenté de plus de 50.000, dont 493 dans le Jura, le taux jurassien d'augmentation (1,68%) étant supérieur à la moyenne suisse (1,53%).

Globalement, les logements vacants représentent en Suisse 1,39% du total, contre 1,20% il y a un an. Le taux jurassien passe de 1,98 à 1,81%, soit 30% de plus que la moyenne suisse. Seuls les cantons de Vaud, de Soleure, du Tessin et de Neuchâtel ont un taux de vacance plus élevé que le Jura.

Il est généralement admis qu'un taux supérieur à 1,5% suffit à garantir une stabilité des loyers, pour autant qu'il n'y ait pas de pénurie marquée d'un type déterminé de logements (modernes, grands, etc.). V. G.

AI

Réinsertion: entreprises sensibilisées

Ces jours, 120 entreprises jurassiennes du secteur secondaire vont recevoir un document émanant de l'AI jurassienne. Le but: les sensibiliser à la prise en charge de personnes atteintes dans leur santé physique ou psychique et désirant opérer une reconversion professionnelle. Cette démarche s'inscrit dans l'espoir de remettre dans le circuit économique le plus de personnes possible en évitant la marginalisation.

Christophe Aubry, le patron des assurances sociales, entouré de ses collaborateurs (Philippe Faivet, Jacques Humair et Yves Donzé) a expliqué cette prise de contact avec les entrepreneurs de la place.

SEPT MILLIONS

Il indique qu'en matière d'invalidité, la réadaptation prime sur la rente. L'AI dispose à ce titre d'une large palette de moyens pour faciliter la réinsertion professionnelle. Cela va du conseil (orientation professionnelle) à des mesures plus concrètes de reclassement avec stages, services de placement, indemnités journalières, prise en charge de certains frais... On a ainsi vu un boulanger allergique à la farine opérer une reconversion réussie dans la vente ou encore ce mécanicien sur auto handicapé par une hernie se recycler comme régulateur CNC. L'important est de s'y prendre assez vite alors que la volonté de changement tient en la personne elle-même. Cette démarche auprès des entreprises jurassiennes est donc une invitation, une incitation à ouvrir leurs portes à des personnes «en mutation». Si l'on sait que l'an passé, l'AI du Jura, au travers de 3400 prestations, a dépensé plus de 17 millions, on comprend que plus les problèmes sont pris en amont, plus ils ont une chance de trouver une solution. Reste à voir si les industriels vont jouer le jeu. Mgo

Chambres fédérales

Rennwald intervient pour Delle

Le Conseiller National Jean-Claude Rennwald (PS), épaulé par septante députés dont tous les Neuchâtelois, a déposé une interpellation à Berne au sujet du point frontière de Delle qui ne serait plus desservi ni par les CFF ni par la SNCF. Dans la perspective du TGV Rhin-Rhône, cette mesure n'est-elle pas une erreur d'aiguillage, s'inquiète le Jurassien?

Il pose ainsi cinq questions au Conseil fédéral. Il demande si cette mesure n'est pas en contradiction avec la décision française prévoyant le passage du TGV dans la région toute proche avec notamment la création d'une nouvelle gare à Sévignans, à l'intersection de la ligne Delle-Belfort. Il demande ensuite si cette décision n'est pas en opposition avec une politique coordonnée des transports sachant que la ligne Moutier-Soleure dépend étroitement du transport de marchandises venant de France. Pourquoi, dit-il, CFF et SNCF prennent-ils des décisions unilatérales au lieu d'en discuter avec les cantons concernés? Enfin le Conseiller national de Courrendlin demande si la fermeture du point frontière de Delle n'est pas une menace directe pour la ligne Delle-Belfort et si, de Genève à Bâle, il ne serait pas utile de sauvegarder un accès facile et rapide au TGV Rhin-Rhône. Mgo

Suisse romande

7.00 Euronews 9.20 Top models (R) 9.40 Passe-moi les jumelles 10.30 Des plantes et des hommes 10.55 Racines (R) 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Mademoiselle 12.15 Le miracle de l'amour 12.45 Tj-midi 13.00 Notre belle famille 13.25 La loi est la loi 14.10 L'amour piège. Film américain de Elliott Silverstein (1986). Avec Barry Bostwick, Lee Purcell, etc. 15.40 La croisière s'amuse. Réunion de travail (2/fin) 16.30 Jeunesse 16.45 Les Volbecs 16.50 Les Babibouchettes et le Kangourou 17.00 Iznogood 17.25 Lois et Clark 18.15 Top models 18.40 Rigolot 18.50 Tj-litres. Météo régionale/Météo neige 18.55 Tj-régions. Banco Jass 19.15 Tout sport 19.20 Le retour du Dodo 19.30 Tj-soir.

20.00 Météo
20.05 Tell quel
Flirt avec l'extrême

20.40 Passion mortelle
Film français de Michel Rome (1995)
Avec Bruno Wolkowitch, Corinne Touzet
Un homme est tué à coup de sabre à champagne par sa maîtresse. Frédéric Sartey, un jeune inspecteur père de famille, est sur l'affaire. La coupable serait une habituée des réseaux de rencontres qui se cachent derrière des pseudonymes aux noms de rues.

22.25 Une femme en péril
Film américain de Peter Yates (1988)
Avec Kelly McGillis, Jeff Daniels

0.05 TJ-nuit

0.15 Un ange à ma table
Film de Jane Campion (Nouvelle-Zélande 1990)
Avec Kerry Fox, Alexia Keogh

2.45 Bulletin du télétexte

Suisse 4
6.00 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.30 Helena. 20.00 L'Heure Simenon: L'homme de Londres. 20.55 «Racines» Hommage à Archibald Quartier. Une émission diffusée par la TSR le 14 janvier 1990. Figure populaire dans toute la Suisse romande, écologiste avant la lettre, cet ancien chef du Service de la chasse et de la pêche du canton de Neuchâtel, s'est battu durant sa longue activité pour la sauvegarde de la nature. 21.10 Musique, musique. Les amours d'Emma Bardac. 22.10 Météo régionale/Tj-soir/Tout sport/Genève Région (R). 22.55 Reflex. La civilisation automobile: Reine ou tyran? 23.25 Santé (R). 23.50 Euronews.

Allemagne 1
14.30 Vorhang auf - Film ab! Auf dem Kometen. 16.00 Tagesschau. 16.03 rôle rückwärts. Fernsehensreminders mit Christoph Deumling und seinen Gästen. 16.30 Alfredissimo! Kochen mit Bio und Hannelore Kohl. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Nonstop Nonsense. 19.25 Herzblatt. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Der Havelkaiser (6/Schluss). 21.45 ARD-exclusiv. 22.15 Tagesthemen. 22.50 Die schönste Sache der Welt. 23.20 Das Amulett des Todes. Deutscher Spielfilm (1974).

La Première
8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Théâtre. 8.43 Et pourtant... elle tourne. 8.50 Laser. 9.00 Journal. 9.10 Le petit déjeuner. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodéurs. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 12.45 Infoactif. 13.00 Zapp'monde. Carnets de route. 13.25 Zappy end. 14.05 Bakélite. 15.05 Mille-feuilles. Une heure de voyage dans le temps et l'espace. 16.05 L'actualité du livre. 17.05 On n'est pas là pour se faire engueuler... 17.30 Bulletin d'enneigement. 18.00 Journal du soir. 18.20 Le vendredi des journalistes. 19.05 Journal des sports. 19.10 En pleine vitrine. 20.05 Les sublimes. 22.05 La contreur à jazz. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

France 1

6.00 Intrigues 6.30 TF1 info 7.00 TF1 info 7.10 A tout' Spip 8.30 Télé shopping 9.05 Club Dorothée vacances 11.40 La roue de la fortune 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.25 Dallas 15.20 Rick Hunter, inspecteur choc 16.15 Une famille en or 16.40 Club Dorothée vacances 17.35 Les années fac 18.05 L'un contre l'autre 18.35 Le miracle de l'amour 19.05 Agence tous risques.

20.00 Journal / Minute hippique

20.50 Une famille formidable
Des vacances mouvementées (5/9)
Avec Anny Duperey, Bernard Le Coq, Philippe Khorsand
Pour les vacances, la tribu Beaumont se retrouve au Portugal, chez Nono, le grand-père. Après la tempête de ces dernières semaines, Jacques et Catherine se reposent. Frédérique est toujours aussi espiègle et Audrey de plus en plus éprise d'absolu. Paule, la sœur de Catherine, avoue une relation avec un certain Charles.

22.30 Famille, je vous aime
Magazine
23.55 Handball France/Hongrie
1.00 TF1 nuit / Météo
1.15 Histoires naturelles
1.45 TF1 nuit
1.55 Histoire de la vie
2.50 TF1 nuit
3.00 Histoires naturelles
3.55 TF1 nuit
4.05 Méaventures
4.35 TF1 nuit
4.45 Musique
5.05 Histoires naturelles

R.T.L.
10.10 L'enquêteur (R). 11.00 Junior en vacances. Dessins animés. 12.15 Les bonnes affaires. 12.25 Vendredi-midi. 12.55 La vie de famille (R). 13.20 Charles s'en charge (R). 13.45 Les sœurs Reed. 14.30 L'enquêteur. 15.20 Brigade de nuit. 16.15 Les justiciers. 17.00 Starsky et Hutch. 17.55 Doublé gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Arnold et Willy. 19.20 Poypey. 19.30 Charles s'en charge. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.30 Seulement par amour - Francesca (2/fin). Téléfilm de Giovanni Ricci. 23.25 Leader. 23.30 La femme perverse. Film italien de Joe d'Amato (1985). 1.05 Téléachat.

Allemagne 2
14.15 Astrid Lindgren: Ferien auf der Kräheninsel. 14.38 Theos Geburtstagsecke. 14.40 Sailor Moon. 15.05 logo. Nachrichten von A. Zebra. 15.15 Wickie... und die starken Männer. 15.40 Werner Fend: Mein Dschungelbuch. 16.00 heute. 16.05 Holger kommt! Gespräch bei Prominenten zu Hause. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 ZDF-Abendmagazin. 17.55 Forsthaus Falkenau. Anschl.: Guten Abend und «Zeit für Millionen». 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Der Landarzt. 20.15 Derrick. 21.15 Die ZDF-reportage: Barfuß für die Seele. 21.45 heute-journal. 22.15 Aspekte. Kulturmagazin. 22.45 Live aus Hamburg: Willemsens Woche. 23.45 heute nacht.

Espace 2
6.10 Matinales. 9.05 env. Chant libre. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Vocales. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Da camera. Prélude. 20.30 Orchestre de Chambre de Lausanne. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturmo.

France 2

6.05 Happy days 6.30 Télématin 8.35 Amusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.25 Kung Fu la légende continue 10.15 TV 101 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.45 Pyramide 12.10 Un livre, des livres 12.15 Les Z'amours 12.59 Journal 13.40 Point route 13.45 Derrick 14.50 Le renard 15.50 La chance aux chansons 16.35 Des chiffres et des lettres 16.50 Un livre, des livres 16.55 Quoi de neuf docteur? 17.25 La fête à la maison 18.05 Les bons génies 18.45 Qui est qui? 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.59 Journal.

20.35 Image du jour
20.45 Point route

20.50 Les cinq dernières minutes: Le quinquaiier amoureux
Avec Pierre Santini, Pierre Hoden, Daniel Prévost
En vacances dans le Finistère, le commissaire Massard se voit confier l'enquête sur le meurtre d'un quinquaiier qui collectionnait les maîtresses. Un village qui cache de lourds secrets, un coupable idéal et de sordides disputes familiales: tels sont les ingrédients de ce nouveau volet de la série «Les cinq dernières minutes». Le scénario est très astucieux, le suspense efficacement mené. Daniel Prévost parfait dans un rôle de flic impitoyable.

22.30 Un livre, des livres
22.35 Bouillon de culture
Invitée: Danielle Mitterrand
23.40 Géopolis
0.30 Journal
0.50 Studio Gabriel (R)
1.20 Envoyé spécial (R)
3.25 Les bons génies (R)
4.00 24 heures d'info
4.10 Pyramide (R)
4.40 Les Z'amour (R)
5.10 Portrait d'artiste, Raynaud
6.05 Dessin animé

TV 5 Europe
10.35 Faut pas rêver (R). 11.30 Strip Tease (R). 12.35 Journal télévisé de France 3. 13.00 Paris Lumières (R). 13.30 Le nid tombé de l'oiseau (R). 15.00 Tell quel (R). 15.30 Des dames de cœur (R). 16.00 Journal. 16.15 Bibi et ses amis. 16.45 Fa Si La chanter. 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.25 Grand jeu. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.30 Journal télévisé belge. 20.00 Fort Boyard. 21.30 Itinéraire d'un gourmet. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.30 Taratata. 23.50 Sortie libre. 0.30 Journal/Météo internationale/Jeu.

Allemagne 3
11.15 TV-Tips mit Wetterbildern 11.30 C'est ça, la vie 12.00 Blickpunkt Europa 12.45 TV-Tips mit Wetterbildern 13.00 Mag'S. Magazin 13.30 Politik Südwest 14.30 Früchte der Erde 14.45 Unbekannte Welt 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratref 15.30 Jour fix Stuttgart 15.55 Pressegespräch 16.30 Natur-nah 17.00 Biologie 17.30 Sesamstrasse 18.00 Abenteuer Ueberleben 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Alla hopp 18.50 Fahr mal hin 19.20 Landesschau 19.48 Nachrichten 20.00 Tagesschau 20.15 MuM - Menschen und Märkte 21.00 Nachrichten 21.15 Fröhlicher Weinberg 22.15 Thema M 23.45 Nie wieder Kassandra 0.30 Schlussnachrichten 0.45 Non-Stop-Fernsehen

Suisse alémanique
8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. Tips, Trends und Hintergründe zu Konsum, Nahrung und Umwelt. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 11.10 Ratgeber. Freizeit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. 14.05 Siesta-Stamm. 14.30 Freudenkalender. 15.05 Siesta-Visite. 17.00 Welle 1. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Lüfig und müppig. 19.30 SiggSaggSugg - Die Sendung für Kinder. 20.00 Memo-Treff. 21.00 So het's a dr MUBA tönt. 22.00 Nachtexpress. 2.00 Nachtclub.

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.20 Minikeums 10.05 Les plus petits que soi 10.35 Les mystères de l'Ouest 11.25 La cuisine des mousquetaires 11.45 Le 12/13 13.05 Keno 13.10 Tout en musique 13.40 La croisière s'amuse 15.20 Les enquêtes de Remington Steele 16.10 Les Craquantes 16.40 Les Mini-keums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter
20.35 Tout le sport

20.50 Thalassa
Le magazine de la mer
Les seigneurs de Béring

21.50 Faut pas rêver
22.55 Soir 3
23.15 Comment ça va?
0.10 Dynastie
0.55 Musique graffiti



RACINES - Avec Archibald Quartier. S4 - 20.55

Suisse alémanique
13.55 Der Fahnder. 14.45 DOK: Heisse Szenen (2/W). 15.35 teleTAF. 16.00 Drei Damen vom Grill. 16.25 rätsel TAF. 16.45 PROTEST. 16.55 Spielfilmzeit: Der Furchtlose (2/Schluss). 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Marienhof. 18.45 Telesguard. Emission d'informaziun. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Faszit e Famile. Senderkette TSI. 20.20-22.20 ca. 8. Eurovisions-Wettbewerb junger Musiker. Direkt aus Lugano: Schweizer Finale FI 20.30 QUER. Leben live mit Röbi Koller. 21.50 10 vor 10. 22.20 Arena FS Schweiz 4. 22.20-0.15 ca. 8. Eurovisions-Wettbewerb junger Musiker.

Suisse italienne
12.00 Baci in prima pagina. 12.30 Telegiornale/Sport/Il mondo del lavoro. 12.45 La grande vallata. 13.40 Street Legal. 14.30 Amici miei. 14.45 Luna piena d'amore. 15.25 Agli ordini, papà! 16.05 Ricordi. 16.30 La scelta pilotata. 17.00 ...E vissero felici e contenti. 17.05 Corso di fumetto comico. 17.40 Cartoonmania. 17.55 I Robinson. 18.20 La Slinge. 18.55 Telegiornale. 19.00 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Torneo Eurovisione dei Giovani Musicisti. Selezione Svizzera. Orchestra della Svizzera Italiana. 22.20 Telegiornale. 22.25 Controluce. 23.15 Telegiornale/Météo. 23.30 Alice. Film commedia di Woody Allen (USA 1990). 1.15 Textvision.

RTN
6.50 Flashwatt. 7.00 Journal. 7.15 PMU + rapports. 7.35 Revue de presse. 7.40 Eclats de bulles. 8.00 Journal. 8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites annonces. 9.10 Les naissances. 9.20 Séberlonce. 10.05 Arc-en-ciel: L'invité. 11.05 Sur un plateau: L'invité. 11.45 Caré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Journal. 12.03 Magazine infos. 13.05 Les anniversaires. 13.50 Petites annonces. 14.40 Roule-ta-bille. 15.20 Trajectoires. 16.00 Dernière ligne droite avec la Natelomobile. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Journal. 18.55 Sélection TV. 19.02 PMU + rapports. 19.03 Pad'Panique. 19.30 L'Emission sans nom. 20.30 Génération Rap. 21.00 Noire expérience. 22.00 Musique.

La Cinquième

13.00 Détoirs de France: Le musée de l'absinthe. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.05 Toujours plus loin. 15.30 Les sens de l'histoire: Les civils allemands: la vie dans le Reich. 16.30 Le réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.00 Cellulo. 17.30 Les enfants de John. 18.00 Affaires publiques: Le préfet. 18.15 Les clés de la nature: Médecine sanguelle. 18.30 A la découverte des animaux des îles: La cité des ours. 18.55 Le journal du temps.

Arte
19.00 Mirages - Miroirs magiques à l'horizon Documentaire.

20.00 Brut
20.30 Journal

20.45 Au revoir l'Amérique
Téléfilm germano-polonais de Jan Schütte (1993)

22.05 Grand format: Contes et comptes de la cour
23.45 L'art russe du XXe siècle
Le nouveau départ
0.45 Le lâche (R)
Téléfilm indien
1.50 Music Planet

M 6

9.05 M6 boutique 9.30 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.35 Infoconso 10.40 Passé simple 10.45 M6 express 10.50 Les professionnels. La loi du marché 11.45 M6 express/Météo 12.00 Ma sorcière bien-aimée. Un voyage à la lune 12.25 La petite maison dans la prairie. La loi 13.25 Mon grand père est génial. Téléfilm américain de Karen Arthur. Avec Kirk Douglas, Bruce Boxleitner, etc. 15.05 Deux flics à Miami. Sur un air de rock 15.55 Boulevard des clips 16.30 Hit machine 17.05 Une famille pour deux. Télé en famille 17.35 L'étalon noir. Tel père, tel fils 18.05 Les aventures de Tintin. L'affaire Tournesol 19.00 Code quantum. Cœur de catcheur 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Notre belle famille
Concours de beauté
20.35 Capital 6

20.45 Otages en haute mer
Téléfilm américain de Camilo Vila
Avec Lee Horsley, Felicity Waterman
Lors d'une croisière dans le golfe du Mexique, un couple de riches Américains tombe entre les mains de deux dangereux trafiquants de drogue qui veulent utiliser son voilier pour passer une cargaison de cocaïne aux Etats-Unis. Face à face de ravisseurs et d'otages avec violence et meurtres qui n'incitent à aucune tolérance.

22.30 Au delà du réel, l'aventure continue
Sous le lit
23.25 Capital 6
23.35 Sexy zap
0.00 Le meilleur de la pop mondiale
1.10 Best of rap
2.50 Jazz 6
3.45 Fanzine
4.15 Culture rock
5.10 Boulevard des clips

Italie 1
7.30 Tg 1 - Flash. 7.35 Tg 1 - Economia. 9.35 Film. 11.10 Verdemattina. 11.30 Tg 1. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 13.55 Style. Trend-moda. 14.00 Pronto? Sala giochi. 15.15 Linea bianca. 15.45 Solletico. 17.30 Zorro. Telegiornale. Appuntamento al cinema. 17.50 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. Previsioni sulla viabilità - CCISS. 18.50 Luna park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Tg 1. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.35 Luna park - La zingara. 20.45 Il fatto. 20.50 Superquark. 22.45 Tg 1. 22.50 Cliché. 0.00 Tg 1 - Notte. Agenda. Zodiaco. Chiacchiere. Che tempo fa. 0.30 Videosapere. 1.00 Sottovoce.

Italie 2
8.15 Tarzan 8.45 Il medico di campagna 9.30 Ho bisogno di te 9.40 Fuori dai denti 9.45 Sereno variabile 10.55 Ecologia domestica 11.30 Medicina 33 11.45 Tg 2 - Mattina 12.00 I fatti vostri 13.00 Tg 2 - Giorno 13.30 Costume e società 13.50 Météo 14.00 Bravo chi legge 14.05 Quante storie flash 14.40 Quando si ama 15.10 Santa Barbara 16.00 Tg 2 - Flash 16.05 L'Italia in diretta. Rubrica 17.15 Tg 2 - Flash 18.00 In viaggio con Sereno Variabile 18.10 Bravo chi legge 18.15 Météo 18.20 Tg 2 - Flash 18.25 Sportsera 18.45 I giustizi della notte 19.35 Lo sport 19.45 Tg 2 - Anteprima 19.50 Go-cart 20.30 Tg 2 20.50 I fatti vostri - Piazza Italia di sera 23.00 Tg 2 - Dossier 23.45 Tg 2 - Notte 0.05 Météo 0.10 Oggi al Parlamento 0.20 Piazza Italia di notte 0.30 Storie 1.15 Appuntamento al cinema 1.20 Destini 2.15 Ma la notte... percorsi nella memoria

tve Espagne
6.00 Euronews. 6.45 Gimnasia infantil. 7.00 Euronews. 7.30 Noticias. 8.45 Euronews. 9.00 Noticias. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Euronews cultural. 10.15 Preguntas y respuestas. 11.00 La aventura del saber. 12.00 Serie. 12.30 Noticias. 13.00 La cocina de Karlos Arguiñano. 13.30 Lingo. 14.00 Euronews. 14.15 El desprecio. 15.00 Telediaro. 15.45 Pasa la vida. 18.15 Noticias. 18.45 El retorno de D'Artacan. 19.10 Mundo chico. 19.35 Cifras y letras junior. 20.05 Testigo directo. 21.00 Telediaro. 21.40 Celia. 22.45 Especial musical: Viaje fantástico. 0.45 Asi se hizo... 1.15 Noticias. 1.45 Despedida y cierre.

Autriche 1
13.25 Confetti Paletti. 13.40 Die Fraggles. 14.05 Confetti-Show. 14.30 Die Ketchup-Vampire. 14.55 Artefix. 15.05 Die schnellste Maus von Mexiko. 15.30 Mini-ZiB. 15.40 Raumschiff Enterprise - Das nächste Jahrhundert. 16.25 A-Team. 17.10 Katts + Dog. 17.35 Wer ist hier der Boss? 18.05 Full House. 18.30 Af. 19.00 Roseanna. 19.30 Zeit im Bild und Kultur. 19.53 Wetter. 20.00 Sport. 20.15 Ich liebe dich zu Tode. Amerik. Komödie (1990). 21.50 Fussball am Freitag. 22.00 Ruf nach Vergeltung. Amerik. Actionfilm (1989). 23.40 Zeit im Bild. 23.45 Stockholm: Leichtathletik Hallen-EM. 0.15 Das Kindermädchen. Amerik. Thriller (1990). 1.40 Zeit im Bild.

Portugal
8.30 Remate (R). 8.45 Noticias dos Açores e da Madeira (R). 9.00 RTP1 junior (R). 9.45 Noticias (R). 10.00 Praça da alegria. 11.30 Bairros populares de Lisboa. 12.00 A grande mentira (R). 13.00 Jornal da tarde. 13.30 Na paz dos anjos. 14.00 Pedras brancas. 14.30 Cupido electrónico. 15.00 Isto é magia. 15.30 As ilhas afortunadas. 16.00 Culinária. 16.15 Vida por vida. 16.30 Noticias dos Açores e da Madeira (R). 16.45 Os dias uteis. 17.45 RTP1 junior. 18.45 Sinais. 19.15 Roseira brava. 20.00 Telegiornal. 20.45 Futebol. 22.40 Tudo pelos outros. 23.40 A arvore. 0.15 Acontece. 0.30 Na paz dos anjos (R). 1.00 24 horas. 1.30 Roseira brava (R). 2.15 A mulher do Sr. Ministro (R). 2.45 Sinais (R). 3.15 Noticias dos Açores. 3.20 Moedas de troca. 3.25 Noticias da Madeira. 3.30 XXXIII Festival (R). 5.45 24 horas

Eurosport
8.30 Formule 1: Championnat du monde (R). 9.30 Football: Coupes d'Europe (R). 11.30 Formule 1: Championnat du monde (R). 12.25 En direct: Athlétisme. Championnats d'Europe Indoor. Stockholm. 19.55 En direct: Football: Championnat de France. 22.00 Formule 1: Championnat du monde (R). 23.00 Golf de la PGA Européenne. 0.00 Athlétisme. Championnats d'Europe Indoor. Stockholm. 1.30 Tennis: Tournoi de Rotterdam (ATP). 2.55 En direct: Formule 1: Championnat du monde, Melbourne.

Cinéma: «Il Postino» de Michael Radford

Neruda (Noiret) et le pêcheur

Le battage médiatique qui lance la carrière de la plupart des films américains et d'un bon nombre de films français finit par tuer en grande partie la surprise de la découverte. Un film, même parfois discrètement précédé d'un prix dans un festival, qui s'installe pour plusieurs semaines dans de petites salles, fait ressurgir ce plaisir de la surprise devant l'inattendu. Il en est allé ainsi de «Smoke» ou de «Brooklyn boogie» du tandem Wang/Auster. Il en va de même de ce «Postino», encore inédit en France.

Massimo Troisi, disparu à la fin du tournage, s'était pris d'amitié pour une nouvelle d'un écrivain chilien, Antonio Skarmeta, grand admirateur du prix Nobel de littérature, Pablo Neruda (1904-1973). Avec ses scénaristes, il aurait pris quelques libertés avec la lettre, changeant de lieu d'exil, modifiant le personnage de Mario, dont il joue le rôle après avoir renoncé à mettre en scène le film. Les producteurs italiens firent appel à

un réalisateur anglais (Michael Radford - «1984»), à un acteur français, Philippe Noiret, doublé en italien. Après le succès en Italie, puis une assez belle carrière aux USA, le distributeur américain le lança un peu partout. Ce mélange de plusieurs origines, certes avec dominante italienne, pouvait faire craindre un manque d'authenticité, de plausibilité. Miracle: le film est parfaitement cohérent!

Mario (Massimo Troisi), pêcheur qui n'aime pas son métier, est engagé par le responsable de la poste d'une petite île pour délivrer l'imposant courrier qui parvient à un écrivain célèbre en exil, Pablo Neruda (Philippe Noiret). Timide, après un long déplacement à vélo dans de beaux paysages, Mario se mettra peu à peu à parler à Neruda, qui l'écoute, à lui poser des questions auxquelles l'écrivain répond. Neruda et sa compagne sauront aider Mario tant dans sa quête de l'amour de Béatrice (Maria Grazia Cucinotta) que dans sa prise de conscience politique et son talent de poète. Mario se mariera, aura un fils prénommé Pablito, deviendra communiste et lira ses poèmes dans une réunion tragique. Il se construit une nouvelle personnalité, auparavant réprimée, par les mots, la maîtrise de la langue, la finesse des métaphores, considé-



Massimo Troisi, facteur de Pablo Neruda. Il se construit petit à petit une personnalité originale (sp)

rées comme plus dangereuses par la tante de Béatrice que des mains baladeuses. En ce début des années cinquante et au contact de cet homme simple, Neruda, dont «Le chant général» vient d'être publié, retrouvera et sérénité et force enta-

mées par l'exil. La vraie amitié ne peut être que réciproque.

La mise en scène de Radford est classique et bénéficie de la qualité de l'interprétation. Si d'emblée Troisi est Mario, il faut l'humilité de Noiret pour qu'il devienne un crédible Neru-

da. Il faut aussi souligner les richesses du scénario, qui présente des ouvertures sur le climat politique en Italie dans les années cinquante, dans l'affrontement entre communistes et chrétiens démocrates, sur le rôle de l'Eglise et son conformisme moralisateur exprimé par la tante de Béatrice.

Béatrice, c'est celle de Dante dont Neruda parle à Mario, mais c'est aussi celle d'Annuzio dont parle le futur scénariste de Cosimo (Mariano Rigillo), mais que Neruda ne cite pas, le silence culturellement révélateur. C'est la balle d'un jeu de football de table qui fait plusieurs apparitions au long du film. C'est le recours aux enregistrements sonores, le message envoyé aux lointains amis de Neruda pour témoigner des beautés de son île, ces sons aussi qu'il enverra sous huit formes différentes à Neruda rentré dans son pays, pour faire vivre le souvenir du frémissement de la nature. C'est le silence initial du père de Mario qui se met à parler beaucoup lors du mariage. Ce sont encore plusieurs traces d'humour. «Il Postino» est donc aussi fait de ces délicats éléments de sensibilité, nés du scénario, de l'interprétation, de la mise en scène.

Freddy LANDRY

● Eden, La Chaux-de-Fonds



PHILATÉLIE

Centenaire de Pro Filia

Pour marquer les cent ans d'existence de Pro Filia, un timbre commémoratif de 90 centimes a été émis. L'estampille, conçue par la Bernoise Jenny Leibungut, représente le logo de l'organisation, la tête d'une jeune fille. Pro Filia a été fondé en 1896 sous le nom d'Association catholique de protection de la jeune fille. L'association a changé de nom en 1964. A l'origine, elle assistait les jeunes femmes en voyage, notamment dans les gares. De nos jours, Pro Filia s'occupe également de trouver des places pour des séjours linguistiques en Suisse et à l'étranger, par exemple au pair. L'organisation gère en Suisse treize foyers pour apprenties et étudiantes. Elle est représentée dans 60 pays. (ats)

ÉCRITURE

Prix de poésie

La Fondation C.-F. Ramuz décernera son prix de poésie en novembre prochain. Doté de 3000 francs, celui-ci est destiné à encourager un auteur n'ayant pas publié plus de deux recueils, Suisse d'expression française et domicilié en Suisse ou à l'étranger ou étranger domicilié en Suisse depuis cinq ans. Les manuscrits doivent être envoyés jusqu'au 31 mai prochain. Information: Fondation C.-F. Ramuz, case postale 181, 1009 Pully. (sg)

PHOTOGRAPHIE

Le corps choc à L'Elysée

La dernière exposition au Musée de l'Elysée sous le règne de Charles-Henri Favrod est consacrée, jusqu'au 12 mai, à trois photographes. Dinigan Cumming a pris en photo Nettie Harris, journaliste et actrice, dès l'âge de 70 ans jusqu'à sa mort en 1993. Des nus qui se démarquent de la tendance esthétisante des corps de modèles sur le petit écran et dans la publicité. Le Canadien présente encore deux autres travaux qui recourent tour à tour à la photographie documentaire, à la mise en scène et à la propagande. Le jeune photographe suisse Laurent Cochet, 30 ans, a retenu l'attention de Charles-Henri Favrod, alors qu'il exposait à Arles (France). Le conservateur a été séduit par «l'usage de procédés anciens de tirage appliqués à des images contemporaines». Le Lyonnais Yannig Hedel propose, lui, un travail centré sur la lumière. Une façade de maison est, par exemple, photographiée à plusieurs reprises. L'ombre sur le mur donne à chaque image une autre perspective. (ats)

La télévision des régions

Genève: un modèle pour Neuchâtel?

«Suisse 4», qui se porte assez bien, retransmet depuis septembre dernier un journal de six minutes, en boucle de 18 h 45 à 19 h 25, dans toute la Suisse romande «Genève région» associant un quotidien, France 3 et la TSR. «Neuchâtel région» doit prochainement apparaître, avant les quatre suivants.

Christophe Blondeau en est le nouveau responsable: d'ascendance jurassienne, il doit encore apprendre à connaître la région, ses gens, son esprit, sa sensibilité, ses susceptibilités. Son adjoint (son premier subordonné?), François Jeannot est des «nôtres»: il est à l'aise dans son canton. Sa présence tout près du sommet d'une petite pyramide d'une dizaine de personnes est un gage de sérieux, de respect, mais aussi d'indépendance...

«Neuchâtel région» sera-t-il conçu sur le même modèle que «Genève région»? Une déclaration faite en décembre dernier par Guillaume Chenevière à

Neuchâtel - «Six sujets en six minutes!», du reste presque aussitôt nuancée, continue de devoir être prise en compte, à cause de sa rigidité. Certes, quand il y aura six fois une région romande, mieux vaudra adopter quelques principes communs, tout en laissant à chaque équipe cantonale une certaine liberté.

QUATRE EXEMPLES

Comment donc est construit «Genève région». Notre observation porte sur quatre exemples, celui du 21 novembre (défilé Duchosal à Genève!), du 4 janvier 96 («Best of...»), du 14 février (la Saint-Valentin) et du 5 mars (journal ordinaire).

Encadrés par un générique initial et un final avec météo, introduits par le logo et un titre, ce furent six, cinq, cinq et six sujets, de trente et nonante secondes, avec une moyenne d'environ cinquante-cinq. On ne passe pas toujours du coq-à-

l'âne, puisque quatre des six sujets du 21 novembre évoquaient le défilé et ses conséquences violentes, que les cinq du 14 février évoquaient l'amour, y compris transfrontalier avec ses règles formelles allègrement et officiellement transgressées. Devant l'importance d'un événement, il est possible de lui accorder plus de place. Le 5 mars, on passe d'une usine qui se ferme en France au Conseil municipal de Genève, qui voudrait bien une nouvelle voiture élégante de service, puis par le premier jet de l'année du «jet» mondialement célèbre, un «VTTiste» en action, le ski d'antan en France et le No 2 d'une mini-série sur «Les métiers d'hier».

RYTHME

Les plans durent en moyenne à peine plus de deux secondes - cent soixante pour les six minutes du 5 mars! C'est le même rythme que celui des montages visuels d'un TJ, un peu plus que

la plupart des pubs, moins que pour une fiction. C'est beaucoup de plans très courts, même si l'on accorde un brin de temps en plus à ceux qui parlent. C'est ce que nous nommons une «TV-clip»!

Il n'y a pas de présentateur dans l'image. Cela fait place à de plus nombreuses images, avec la coquetterie de plans penchés, et à un commentaire off qui doit être bref et efficace. Pour une émission courte, l'absence de porte-drapeau est une bonne chose. «Genève région» fonctionne bien, sans ennuyer.

Qu'attendre de «Neuchâtel région»? Pas de commentateur dans l'image, une large variété dans le choix des sujets, mais aussi de la souplesse: mieux vaudrait demander de traiter quatre-vingts sujets par mois que cinq ou six par jour. Et l'on peut rêver, à terme, à travers Blondeau, d'une ouverture transfrontalière direction FR3 - Bourgogne/Franche-Comté... Freddy LANDRY

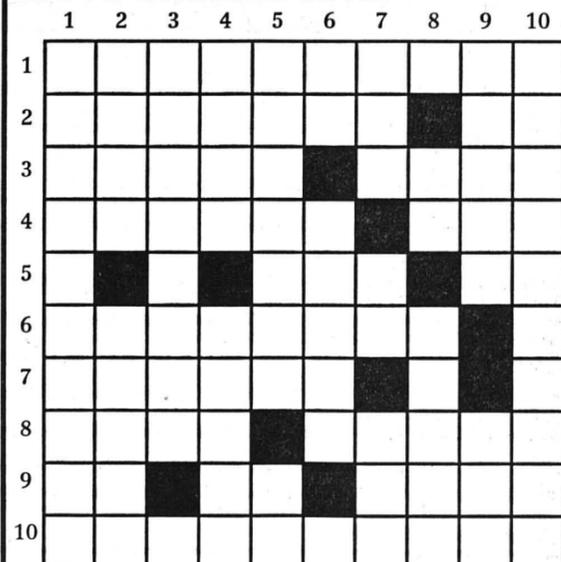
Télévision bis

Têtes blondes neuchâteloises dans Viva

Pour sa prochaine émission placée sous le thème «Comment les petits s'amuse à être grands», Viva a exploré les chantiers de l'imaginaire, des histoires à faire rire et à faire peur, du jeu qui sous-tend le merveilleux et permet à l'enfant d'exprimer sa personnalité. A cet effet, Viva est allé à la rencontre d'ateliers d'activités enfantines, dont L'Atelier musical de Pierre Zurcher à La Chaux-de-Fonds, qui se prépare à fêter comme il se doit ses vingt-cinq ans d'existence à l'automne prochain, ou l'école primaire de Dombresson. Autre Chaux-de-Fonnier intervenant dans cette émission, le musicien Bill Holden, tandis que Catherine Louis, illustratrice de livres pour enfants, Neuchâteloise, présentera son point de vue à côté d'autres personnalités. (sg)

● TSR, Viva, dimanche 10 mars, 22 h 10.

MOTS-CROISÉS No 792



Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 791:

Horizontalement: 1. Mésentente. 2. Eva - Orner. 3. Dé - Et - On. 4. Inlassable. 5. Otite - Silo. 6. Canalisé. 7. Rien - Gènes. 8. Irréel. 9. Te - Louves. 10. Escamoteur. Verticalement: 1. Médiocrité. 2. Eventaires. 3. SA - Liner. 4. Catane. 5. No - Sel - Elm. 6. Très - Igloo. 7. Entassé - Ut. 8. Ne - Bien - Ve. 9. Troll - Emeu. 10. Néons - Sr.

ROC 587

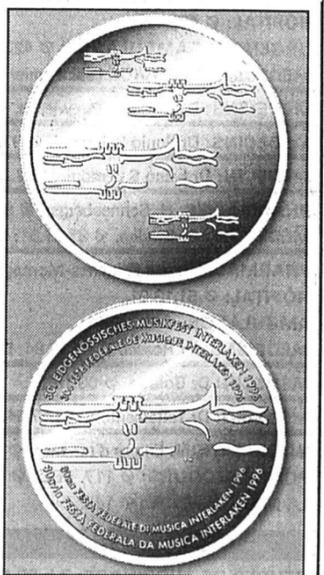


Fête fédérale de musique 1996

Médailles locloises

Agencée aux deuxième et troisième week-ends de juin à Interlaken, la 30e Fête fédérale de musique concerne quelque 25.000 musiciens d'environ 470 associations réparties dans l'ensemble de la Suisse. Organisée autour d'un concours, la manifestation s'attend à recevoir trente à quarante mille visiteurs à chaque week-end. Inutile de préciser, dans ces circonstances, qu'Interlaken bouillonne de ses préparatifs. Le budget de la fête se monte à six millions de francs; l'impact économique du plus gros bastringue jamais organisé dans la coquette cité au pied des montagnes sublimes devrait être de un million supérieur. Pour alimenter la caisse, en plus des sponsors, principalement une banque, une série de médailles uniques, en or et en argent, a été frappée au Locle, par Huguenin Médailleurs. Leur nombre est limité. Information: Secrétariat de la fête fédérale de

musique, case postale 5, 3800 Interlaken. (sg)



CINÉMAS

Voir au programme.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
JUMANJI (de J. Johnston), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 30. MIGHTY APHRODITE (de et avec W. Allen), 12 ans, tous les jours à 18 h 15 en V.O. SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, vendredi et samedi à 23 h.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
IL POSTINO (de M. Radford avec M. Troisi, Ph. Noiret et M. Grazia Cucinotta), pour tous, tous les jours à 18 h, samedi, dimanche et mercredi aussi à 15 h 30, toutes les séances en V.O., italienne, str. français. LES GRANDS DUCS (de P. Leconte avec J.-P. Marielle, Ph. Noiret, J. Rochefort, C. Jacob, M. Blanc), 12 ans, tous les jours à 20 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
BROKEN ARROW (de J. Woo avec J. Travolta), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h. LA COULEUR DE L'ARGENT (de M. Scorsese), tous les jours à 18 h et V.O.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
HEAT (de M. Mann avec Al Pacino), 16 ans, tous les jours à 14 h 30 et 20 h. BROOKLYN BOOGIE (de W. Wang et P. Auster), pour tous, tous les jours à 18 h en V.O.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
BROKEN ARROW (de J. Woo), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
RAISON ET SENTIMENTS (de A. Lee avec E. Thompson), pour tous, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 en V.O., 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
LES GRANDS DUCS (de P. Leconte avec J.-P. Marielle, Ph. Noiret, J. Rochefort), pour tous, tous les jours à 20 h 45. TAXI DRIVER (de M. Scorsese), tous les jours à 18 h en V.O. ESPRITS REBELLES (de J.N. Smith, avec M. Pfeiffer), 12 ans, tous les jours à 15 h, vendredi et samedi aussi à 23 h.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
HEAT (de M. Mann, avec Al Pacino), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
IL POSTINO (de M. Radford avec Ph. Noiret), pour tous, tous les jours à 18 h et 20 h 30. BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, tous les jours à 15 h.	BIO ☎ (038) 28 10 55
SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h. NELLY ET M. ARNAUD (de C. Sautet), 12 ans, tous les jours à 18 h.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
JUMANJI (de J. Johnston avec R. Williams), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 15. LA HAINE (de M. Kassovitz avec V. Cassel), 16 ans, tous les jours à 18 h, vendredi et samedi aussi à 23 h.	REX ☎ (038) 28 10 77
MIGHTY APHRODITE (de W. Allen), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., et 20 h 15.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 20 h 30, dimanche aussi à 15 h et 17 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
THE BRIDGES OF MADISON COUNTY (de et avec C. Eastwood), vendredi et samedi à 21 h, dimanche à 17 h 30 et 20 h 30.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
MORTAL COMBAT (de P. Andersen), 16 ans, vendredi à 20 h 30, samedi à 21 h, dimanche à 17 h. SMOKE (de W. Wang et P. Auster), 14 ans, samedi à 18 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGAPHE ☎ (032) 97 45 61
ESPRITS REBELLES (de J.N. Smith), vendredi et samedi à 20 h 30, dimanche à 16 h et 20 h 30.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
SMOKE (de W. Wang), vendredi à 20 h 30, samedi à 20 h 45, dimanche à 20 h 30.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
DEAD MAN (de J. Jarmush avec J. Depp), vendredi et samedi à 20 h 30, dimanche à 20 h.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. THÉÂTRE: «100 bonheurs, ne pas plier», abc, à 18 h 30 et 20 h 30. SPECTACLE: Guy Montag, Maison du peuple, à 20 h 30. DANSE: Compagnie «100% Acrylique», Beau-Site, à 20 h 30	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: vendredi, soirée techno, jusqu'à 4 h. SPECTACLE: «Cabarevision», par Comœdia, Théâtre de poche, Pied du Crêt, à 20 h 30.	LE LOCLE
CONCERTS: Marc Borel, flûte, Myriam Treichel, violon, Robert Märki, orgue, Chapelle de la Maladière, à 20 h 15. Association Musique militaire de Neuchâtel/Helvetia-St. Blaise, Temple du Bas, à 20 h. THÉÂTRE: «La Locandiera», par la Compagnie la Nuit et le Moment Théâtre, Théâtre à 20 h 30.	NEUCHÂTEL
SPECTACLE: Musique et théâtre du Männerchor Frohsinn, halle polyvalente, à 20 h 15.	LA FERRIÈRE
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Centrale, L.-Robert 57, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200.400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Espace-Santé, pharmacie Coop, Pont 6, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Centrale, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 089/240.55.45, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	
À LA LIGNE	
HEURES DE TURBINAGE: 7 h 30-9 h, 1 turbine; 9 h-12 h, 3 turbines; 12 h-15 h 30, 1 turbine; 15 h 30-18 h, 0 turbine; 18 h-20 h, 2 turbines. (Sous réserve de modification)	USINE DU CHÂTELOT

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longeuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELEMONT
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. L'affiche en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres, jusqu'au 10.3. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. «L'esprit du mur», papier peint en Suisse romande au XVIIIe siècle, jusqu'au 21.4. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Samedi, dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Henri Meyer, jusqu'au 16.3. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DU MANOIR. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. Jean-Michel Jaquet, peinture, jusqu'au 30.4. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. LES ARBRES. Yves Landry, peinture, jusqu'au 21.4. Tous les jours 14-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DITESHEIM. Gabriel Kantor, dessin-gravure, jusqu'au 10.3. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DU PEYROU. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. «Sophie et Babet», jusqu'au 17.3. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Lise Perregaux, terre cuite, Guy Renaud, peinture, jusqu'au 17.3. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. Daniel Cartier, photographies, jusqu'au 23.3. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. Marianne Cornut, sculptures, Pierre Favre, peintures, jusqu'au 23.3. HOME CLOS-BROCHET. Marie-France Guerdat, cuirs, jusqu'au 10.3. Tous les jours 14 h-18 h.	NEUCHÂTEL
2016. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h. Antoni Kowalski, peinture-pastels, jusqu'au 31.3.	HAUTERIVE
COÏ. Mardi-dimanche 15 h 30-18 h 30.	PESEUX
JONAS. Gisèle Berger, crayons de couleur, jusqu'au 17.3. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
NUMAGA. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
NOELLA G. Bram Van Velde, Max Ernst, sur rendez-vous (☎ 038/51.27.25), jusqu'au 17.3.	LA NEUVEVILLE
PAUL BOVÉE. Marlène Bietry, Zuzanna Fejfarova, jusqu'au 24.3. Vendredi à dimanche 15 h-19 h.	DELEMONT

FAITS DIVERS

Neuchâtel

Collision

Un automobiliste du chef-lieu, M. G. G., circulait, hier à 14 h 30, rue de la Côte en direction est. A l'intersection avec la rue du Rocher, son auto heurta celle de M. B. C., de Neuchâtel également, qui descendait la rue du Rocher. Dégâts.

La Chaux-de-Fonds

Collision

Une automobiliste de Saint-Imier, Mlle G. A., circulait rue Numa-Droz en direction ouest, hier à 17 h 10. A l'intersection avec la rue du Dr-Coullery, son auto heurta celle de M. A. L., de la ville, qui circulait sur la voie de droite de la dernière rue citée. Dégâts.

Areuse

Motard blessé

Vers 6 h 30 hier, M. S. C., de Môtier/FR, circulait sur l'autoroute de Neuchâtel à Boudry avec l'intention de se rendre à Cortaillod. Dans l'échangeur d'Areuse, son auto heurta la moto de M. O. H., d'Areuse, qui circulait en direction de Colombier. Blessé. M. O. H. a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles à Neuchâtel.

Le Landeron

Coincé dans l'habitacle

M. J.-P. J., du Landeron, circulait route des Champsrayes en direction de Cressier, hier à 2 h 50. A la hauteur de la propriété No 12, son auto heurta un véhicule stationné sur le talus bordant le nord de la chaussée. A la suite de ce choc, son auto, déséquilibrée, se renversa sur le flanc droit pour terminer sa course sur l'aire de stationnement de la propriété No 10. Coincé dans l'habitacle, ce conducteur fut retiré par les hommes du SIS. Dégâts.

CARNET DE DEUIL

Saignelégier

Henri Béguin est décédé à l'Hôpital de Saignelégier où il séjourrait depuis quelque temps. Il était dans sa 86e année. Né à Nods, le défunt a passé sa jeunesse à Boudry et a fréquenté l'Ecole de commerce de Neuchâtel. En 1944, il a épousé Marguerite Monnat des Pommerats. Le couple, qui n'a pas eu le bonheur d'avoir d'enfants, a longtemps vécu à Tramelan où M. Béguin a fondé et exploité un commerce de maroquinerie. A l'âge de la retraite, M. et Mme Béguin se sont retirés à Saignelégier où ils comptaient de nombreux parents et amis.

Durant toute sa vie, Henri Béguin a voué une véritable passion au football. Il a joué au FC Boudry, puis à Tramelan où il fut membre fondateur du club local. Après avoir joué jusqu'à un âge avancé, il s'était reconverti dans l'arbitrage qu'il pratiqua jusqu'à l'âge de 62 ans. Citoyen enjoué et sympathique, Henri Béguin était un homme apprécié qui comptait un large cercle d'amis. (y)

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 210 210 Rédaction
☎ (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP)
28.143 ex.

Régie des annonces:
Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
Le Locle ☎ (039) 311 442

Il reste sur notre chemin, avec son souvenir, l'exemple de sa vie de bonté et de travail.

Madame Lucienne Barinotto-Vuille

Janine et Pierre Staeger-Barinotto, à Neuchâtel
Jacques et Nelly Vuille-Beutler

Monsieur et Madame Charles Barinotto-Egger, Les Verrières

Les descendants de feu Armand Vuille-Auberson

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Maurice BARINOTTO

leur cher et bien-aimé époux, papa, beau-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami enlevé à leur tendre affection, mercredi, dans sa 74e année.

*On ne voit bien qu'avec le cœur
L'essentiel est invisible pour les yeux.
Saint-Exupéry*

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 mars 1996

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire lundi 11 mars, à 11 heures.

Maurice repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Prairie 31

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

ÉTAT CIVIL

Les Brenets

(janvier 1996)

Naissances

Tharin Alexis, fils de Tharin Florian Léon et de Tharin née Huguenin Corinne Janine. - Decrauzat Joy Colette Sonia Pierrette, fille de Decrauzat José Pierre et de Decrauzat née Mailard Véronique Marie Suzanne. - Veyssat Juliette Charline, fille de Veyssat Pascal Marcel et de Veyssat née Albrecht Fabienne Emmanuelle.

Décès

Inglin Karl Alfred, 1917. - Fluck Gilbert Xavier, 1948. - Dubois Camille André, 1914.

TÉMOINS

Neuchâtel

Hier à 10 h 50, un accident de circulation s'est produit dans les tunnels autoroutiers sous la ville de Neuchâtel, direction Lausanne, à la hauteur de la jonction Maladière. Un conducteur inconnu, au volant d'une BMW grise, a perdu la maîtrise de son véhicule qui a heurté à plusieurs reprises le mur à droite sur plus de 106 mètres. Le conducteur a abandonné la voiture après l'accident. Les témoins sont priés de prendre contact avec la police de la circulation à Neuchâtel, tél. (038) 24 24 24.

DÉCÈS

Courchapoix

Mlle Louise Dominé, 1899

Delémont

M. Joseph Poupon, 1938
M. Jean Zahnd, 1927

Chevenez

M. Achille Riat, 92 ans

Porrentruy

Mlle Marthe Henry, 94 ans
M. Albert Nussbaumer, 82 ans

Fleurier

Mme Edith Monnard, 1910

Saint-Aubin

M. Henri Mutrux, 1896

Neuchâtel

Mme Fernande Porret, 1920

Delémont

Mme Marguerite Monnot, 1914

Courtemaître

Mme Lucie Etienne, 1913

Colombier

M. Oswald Gantenbein, 1908

Neuchâtel

M. Rainer Müller, 1944

Courfaivre

M. Joseph Kammermann, 1905

Saignelégier

M. Henri Béguin, 1911

Couvet

Mme Christiane Siegrist, 1953

CHAUFFAGE

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(température extérieure moyenne et degrés-jours)

SEMAINE DU 26.2.1996 AU 3.3.1996

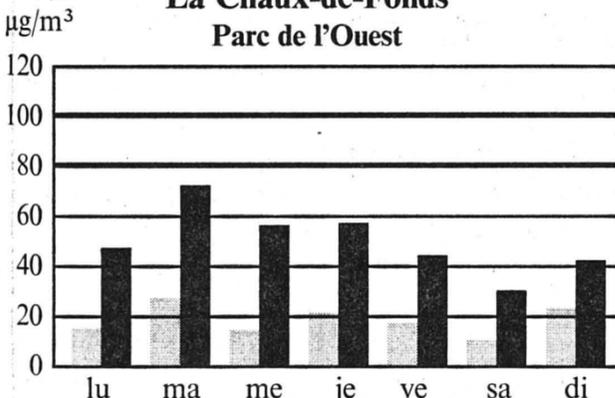
Neuchâtel (ville)	3,2°C	117,4 DJ
Littoral ouest	2,8°C	120,7 DJ
Littoral est	2,5°C	122,5 DJ
Val-de-Ruz	-0,5°C	143,8 DJ
Val-de-Travers	-1,1°C	147,9 DJ
La Brévine	-5,1°C	176,0 DJ
Le Locle	-1,2°C	148,3 DJ
La Chx-de-Fds	-2,8°C	159,8 DJ
Vue-des-Alpes	-3,4°C	163,5 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton. Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage. Vous pouvez demander au Service cantonal de l'énergie (tél. 038 39 67 20, fax: 038 39 60 60) un formulaire simple et des explications nécessaires au calcul de la «Signature énergétique» d'un bâtiment.

ENVIRONNEMENT

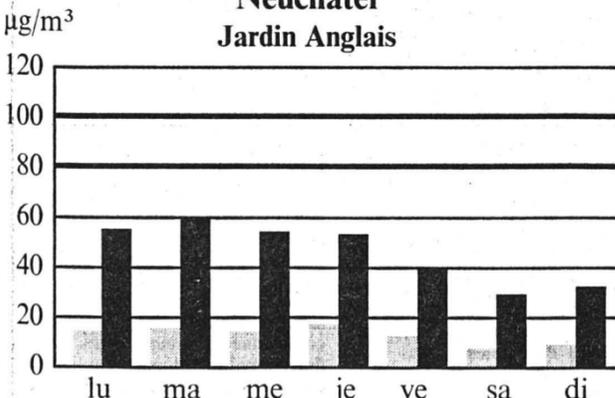
La qualité de l'air
du 26 février au 3 mars 1996

La Chaux-de-Fonds
Parc de l'Ouest



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 2 et 117 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

Neuchâtel
Jardin Anglais



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 77 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

■ SO₂ (Dioxyde de soufre)
■ NO₂ (Dioxyde d'azote)

● µg/m³ = microgramme par mètre cube
● 100 = limite SO₂
● 80 = limite NO₂

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

LA MUSIQUE SCOLAIRE DU LOCLE
a le pénible devoir de faire part du décès de
Madame Suzanne FAVRE-TREINA
maman de Madame Michèle Franchon, vice-présidente et grand-maman de Joëlle, Magali et Valéry, musiciens de l'Harmonie.
132-784738

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1922
a le pénible devoir de faire part du décès de leur ami
Monsieur Maurice BARINOTTO
1er président de l'amicale durant 10 ans dont elle gardera le meilleur des souvenirs.
132-784719

LE CLUB ALPIN SUISSE
Section La Chaux-de-Fonds
a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de
Monsieur Ernest BARNICOL
membre vétérane entré au C.A.S en 1949, dont il gardera le meilleur souvenir.
132-784686

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE L'ABEILLE
a le regret de faire part du décès de
Monsieur Henri LIENGME
membre honoraire de la société et membre vétérane gymnaste suisse.
132-784742

LE COMITÉ, LES COLLABORATEURS, LES AIDES BÉNÉVOLES DE L'ASLOCA, MONTAGNES NEUCHÂTELOISES ont la tristesse de vous annoncer le décès de
Monsieur John LANDRY
mari de notre dévouée secrétaire, Madame Paola Landry
132-784747

LE LOCLE
Profondément touchés par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de notre chère maman, grand-maman et arrière-grand-maman
Madame Anne-Marie BARTHOULOT-HEGER
nous exprimons notre reconnaissance à toutes les personnes qui lui ont rendu hommage par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs.
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
132-784556

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié et par les hommages rendus à leur cher papa et parent
Monsieur Gabriel ZUCCOLOTTO
Stéphane ZUCCOLOTTO
Alexandra ZUCCOLOTTO
et famille expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leur gratitude et les remercient pour la part qu'elles ont prise à leur épreuve.
LA CHAUX-DE-FONDS, mars 1996
28-44105

Grâce à son organisation et sa marque globales

La course épatante d'ABB

Le quintuplement de la valeur boursière depuis 1988 provient notamment d'un saut très rapide sur des marchés émergents tels que l'Asie et l'Europe de l'Est, ainsi que l'édification et l'extension d'un réseau global très efficace.

La rubrique économique de
Philippe REY

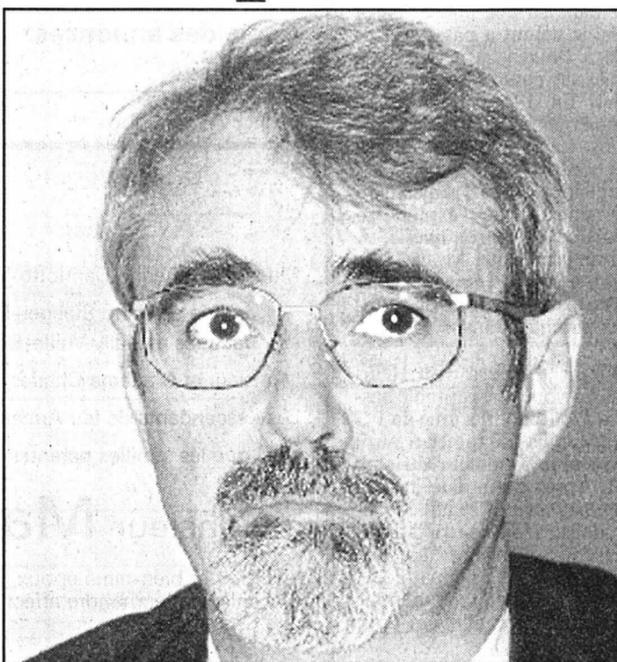
En huit ans, le groupe ABB Asea Brown Boveri a doublé ses ventes et multiplié par 3,5 ses résultats bénéficiaires. «Nous savons maintenant que notre recette marche», a déclaré le 28 février dernier à Varsovie, lors de la conférence de presse annuelle d'ABB, Percy Barnevik, président du comité exécutif et prochain président délégué du conseil d'administration. Le groupe helvético-suédois récolte les fruits de son processus de fusion réussie, lequel arrive à son terme, ce qui se traduit logiquement par la création d'un seul poste de chairman et un fonctionnement plus efficace du conseil d'administration avec une équipe unie et des administrateurs complémentaires.

A cet égard, le départ de David de Pury est un épiphénomène et s'inscrit dans l'accomplissement de la fusion avec la création d'une identité et d'une marque commune globales et fortes. Il n'y aura plus désormais de confusion entre BBC, Asea et ABB. En outre, la transformation du nom des deux sociétés-mères en la raison sociale ABB permettra une économie supplémentaire de coûts avec un versement plus rapide des dividendes.

«Nous voyons des résultats tangibles de nos programmes de concentration sur les clients avec un accroissement de la valeur que nous leur délivrons, du raccourcissement des temps du cycle d'exploitation, ainsi que de l'augmentation des niveaux de qualité», souligne Percy Barnevik. Financièrement, cela se traduit par un cash-flow disponible en 1995 de l'ordre de 3 milliards de dollars et des liquidités nettes de 2 milliards (une amélioration de 4 milliards lors des quatre dernières années).

Ainsi ABB est-il bien armé financièrement pour poursuivre sa stratégie de croissance globale sans devoir demander davantage de capital à ses actionnaires. ABB peut encore diminuer sensiblement ses besoins en fonds de roulement et continuer à augmenter ses marges d'exploitation, tout en visant une croissance annuelle de 6% dans le prochain cycle économique.

En 1995, ABB a continué d'augmenter ses investissements dans la recherche et développement d'en-



Percy Barnevik

Désormais seul maître à bord du paquebot ABB.
(béline Keystone)

viron 300 millions de dollars pour porter le montant total à 2,6 milliards, soit 8% du chiffre d'affaires

BIEN PARÉ POUR LE FUTUR

Avec ses 5000 centres de profit, forts localement et proches des clients, ABB a créé une culture de petite entreprise avec ses énormes avantages de flexibilité, de rapidité et de créativité. ABB a réduit de moitié ses temps de cycle pour ses composants. «Partout où nous avons accompli cela, nous pouvons le réitérer», affirme Percy Barnevik. ABB commence juste à utiliser la standardisation au-delà des frontières à une grande échelle, afin d'exploiter un système d'offre globale, de développer des technologies communes et de générer ainsi d'autres avantages d'économie d'échelle. Au plan régional, ABB commence à récolter les fruits de ses investissements substantiels, de ses transferts de technologies et de la formation de ses 70.000 employés qu'il occupe sur les marchés émergents et en Europe centrale ainsi qu'en Europe de l'Est. «La productivité nettement plus haute ainsi que la plus grande qualité que nous voyons dans ces pays devraient nous permettre de maintenir ou d'atteindre des positions de «low cost producer». En même temps, nous sommes des sortes d'insiders dans ces pays, à même de profiter d'une demande locale croissante rapidement», explique Percy Barnevik. Grâce à sa forte

présence locale, ABB profite pleinement de la croissance en Asie en particulier.

EFFORT PAYANTS

Ce ne sont pas de vains mots. En 1988, soit lors de sa fusion, ABB avait engrangé des commandes de 2 milliards de dollars en Asie et en Australasie, comparativement à près de 8 milliards aujourd'hui. Il vise 15 milliards d'ici l'an 2000, dont près de 3 milliards pour l'Inde et la Chine chacune. «Nous avons l'intention de doubler nos affaires tant en Afrique qu'en Amérique latine», lance Percy Barnevik. Dans l'ex Comecon, ABB avait enregistré près de 200 millions en 1988 contre 1,6 milliards de dollars en 1995, cela y compris les exportations. «Notre objectif sur ce point est d'atteindre 3-4 milliards d'ici l'an 2000», poursuit Percy Barnevik. De 20.000 collaborateurs en 1988 dans ces régions, ABB est passé à 70.000 actuellement. Ce nouveau monde, en quelque sorte, constitue un moteur de croissance pour les sociétés du groupe en Europe occidentale, en Amérique du Nord, au Japon et en Australie, où ABB détient la plus grosse part de ses capitaux, de ses technologies et de son personnel hautement qualifié. «Nous avons toujours plus besoin d'experts américains en chaudières pour aller en Inde, en Asie centrale, en Malaisie, non pas pour deux jours mais deux ans», dit Percy Barnevik et d'ajouter: «Nos sociétés allemandes doivent davantage se fo-

caliser sur l'«adoption» de nouvelles entreprises chinoises ou indonésiennes. Les Suisses doivent accélérer le transfert de technologies des turbines. L'édification de ces nouveaux marchés n'est pas une menace pour les «vieux» marchés. Au contraire, plus nous serons forts dans ces pays émergents, plus nous le serons chez nous.»

LE POTENTIEL DES MARCHÉS À MATURITÉ

Les marchés arrivés à maturité comportent toujours des opportunités de croissance profitable. L'Amérique du Nord et l'Europe dérégularisent leurs secteurs d'énergie et de transports. En Europe, la concurrence et la privatisation remplacent les monopoles. Tandis qu'une meilleure utilisation du capital et une plus grande efficacité réduisent les besoins de nouvelles capacités, elles créent aussi une nouvelle demande pour améliorer les équipements existants et les rendre plus rentables. Les clients d'ABB travaillent dur pour augmenter leur productivité et leur compétitivité en termes de qualité, de cycle d'exploitation, d'économies d'énergie et de matières premières. Ainsi une vague de réindustrialisation balaye-t-elle le paysage industriel occidental et procure, du coup, de nouvelles opportunités à ABB.

DES SEGMENTS PORTEURS

Outre un organisation globale et une forte présence régionale, ABB s'est positionné et développe des segments de marché à fort potentiel de croissance, dont les systèmes de transport ainsi que le pétrole, le gaz et la pétrochimie. Ce second segment (3 milliards de dollars de chiffre d'affaires pour ABB) devient de plus en plus lié mutuellement, à la production d'énergie. ABB détient, à cet égard, une position unique dans le monde. Quant aux systèmes de transports (dont le bénéfice d'exploitation a crû de 48% en 1995), leur marge d'exploitation s'est améliorée alors même que les prix des trains et locomotives déclinent. La principale raison du succès d'ABB réside ici dans une fantastique hausse de sa productivité et l'exploitation habile d'un secteur du rail européen historiquement fragmenté et inefficace. Percy Barnevik prédit d'ailleurs qu'un processus de fusion similaire à celui d'Asea et BCC aura lieu entre Daimler-Benz et ABB Transportation, ce qui promet puisque le groupe helvético-suédois sait de quoi il parle sur ce sujet.

Ph.R.

Pas surévalué

Depuis la fusion Asea-BBC, le groupe ABB va continuellement crescendo. Sous la férule de Percy Barnevik, qui va désormais assumer la fonction de président délégué, ce groupe a bâti des positions très fortes dans le domaine de l'électrotechnique simultanément à la construction d'un réseau et d'une marque globales. Tant dans la production, le transport et la distribution d'énergie que les systèmes industriels et de transport, ABB peut se prévaloir de leaderships. Sa productivité est très élevée.

Je conserverais cette valeur, car ce groupe comporte encore un énorme potentiel vu son positionnement sur des marchés émergents comme l'Europe de l'Est et l'Asie. Sur des marchés arrivés à maturité, ABB est à même de rendre ses clients plus efficaces, c'est-à-dire en leur faisant économiser de l'énergie notamment et en assurant des services d'exploitation et de maintenance de premier ordre. Aucun des concurrents d'ABB n'a aujourd'hui un nom aussi global que le groupe helvético-suédois, qui a choisi de se lancer très tôt sur les nouveaux marchés.

Asea et BBC, les deux sociétés-mères du groupe Asea Brown Boveri vont devenir ABB. Il n'y aura ainsi plus qu'un seul nom avec un conseil d'administration encore plus efficace. BBC (ABB SA prochainement), qui détient 50% du groupe helvético-suédois, pèse actuellement 12,5 milliards de francs environ. La part qui lui revenait au net cash-flow avant financement du groupe ABB était de 900 millions de francs à la fin 1994. ABB comporte un potentiel non négligeable de réduction de ses besoins en fonds de roulement ou en actifs circulants. Un des objectifs du groupe d'ici l'an 2000 est justement de le concrétiser, ce qui lui permettra d'améliorer encore ses flux nets de trésorerie. Je suis d'avis que la capitalisation actuelle de BBC ne reflète pas encore ce point, ni une croissance du cash-flow net avant financement du groupe ABB d'ici l'an 2000. En d'autres termes, les titres BBC ne sont pas surévalués. Dans le domaine des biens d'équipements industriels, il est, en fait, difficile de trouver maintenant une meilleure alternative à ABB. Certes, une autre société de biens d'équipement s'avère sous-évaluée, du moins s'agissant du holding Société Internationale Pirelli, qui contrôle 51% de Pirelli SpA.

Ph.R.

UN PEU DE MONNAIE

Après quinze jours d'absence pour se rappeler au bon souvenir de l'anniversaire de la République (1er mars), revenons un court instant aux marchés des changes qui ont un tant soit peu évolué durant ce laps de temps. C'est le cas principalement du billet vert, revigoré qu'il a été par des données économiques américaines qui laissent présager une conjoncture meilleure que prévu. Dans le même temps, notre franc suisse et ce n'est pas dommage, semblait à nouveau faire preuve d'un léger tassement. Pas surprenant, car nous oublions pas que la crise économique n'est de loin toujours pas résorbée dans notre pays, en Suisse romande en particulier. De plus, et aux niveaux actuels, les taux d'intérêt helvétiques attirent de moins en moins les investisseurs, qu'on se le dise. Oui, nous pouvons, nous devons le dire: l'incertitude demeure malgré tout dans le cœur de plus d'un Helvète; et irrémédiablement, qu'on le veuille ou non, l'incertitude engendre la crainte, et la crainte le doute. Bien triste constat...

Le dollar

Le billet vert laisse entrevoir de meilleures dispositions; c'est ainsi qu'il s'échangeait à CHF 1.2050/60 et DEM 1.4850/60 jeudi matin. A court terme (un mois), sa progression pourrait s'étendre jusque vers CHF 1.22 voire CHF 1.24 pour les plus optimistes.

La livre anglaise

Les turbulences politiques (Tories) s'étant quelque peu estompées, le sterling reprend un peu de couleur, s'inscrivant à CHF 1.8375/90 respectivement DEM 2.2625/35 jeudi en matinée.

Le deutsche mark

A CHF 81.26/29 jeudi, le mark est en légère perte de vitesse. Outre-Rhin aussi l'économie n'est pas des plus radieuses, où le long cortège des chômeurs (11,1% en février) ne se mesure plus.

La lire italienne

Tout feu tout flamme, la lire! Elle s'affichait jeudi matin à CHF -0,771/-0,772. A la veille des élections anticipées du 21 avril prochain, l'optimisme est de mise chez nos compères d'outre-Gothard.

La peseta espagnole

Les élections de dimanche passé n'auront qu'un bref instant perturbé la devise espagnole. Après avoir reculé jusqu'à CHF -9580, la peseta se reprenait bien vite pour s'inscrire à CHF -9650/65 en milieu de semaine.

Le ton monte dangereusement du côté de Beijing (Pékin) à l'encontre des autorités politiques de Taiwan. Actuellement une véritable armada de militaires fait face à l'île «rebelle». Jusqu'aux prochaines élections présidentielles du 23 mars prochain en Chine nationaliste, les marchés des changes resteront donc à la merci d'un éventuel dérapage (invasion, intervention militaire) de la situation sur l'île jadis appelée Formose. Dieu merci, ce n'est actuellement pas encore le cas, tant s'en faut...

Par Georges Jeanbourquin de la Société de Banque

A la corbeille

La Vision de Martin Ebner sur l'UBS

Une meilleure allocation de ses ressources, conjuguée à une stabilité des prix, permettront à l'UBS d'améliorer considérablement le rendement de ses fonds propres

Le patron du groupe BZ, Martin Ebner, présente de manière concise et précise sa vision de l'Union de Banques Suisses dans une étude de deux pages écrite en date du 1er février dernier et intitulée «The Case for UBS».

Il affirme sans ambages que l'UBS peut améliorer drastiquement la rentabilité de son capital propre (RoE ou Return on Equity), si son management emploie le capital plus soigneusement et met l'accent sur les activités rentables de la banque.

Une approche davantage ciblée ne nécessitera pas seulement moins de capital mais conduira aussi à des économies substantielles de coûts.

En tout état de cause, dans les deux prochaines années l'UBS bénéficiera d'un mieux-être significatif de l'environnement économique, écrit sans détours Martin Ebner, président de BK Vision. Une stabilité des prix s'annonce plutôt propice aux activi-

tés des marchés financiers, tandis qu'en même temps, le marché suisse de l'immobilier se reprendra lentement mais sagement.

UN NOM TRÈS FORT

L'UBS est probablement l'un des noms ou marques («brand names») les plus forts au sein de l'industrie des services financiers, souligne Martin Ebner.

L'UBS forme l'une des rares banques qui jouit de la notation AAA (un bilan très solide) et se révèle être l'un des plus gros gestionnaires au monde (une masse sous gestion de plus de 500 milliards de francs.) Contrairement à la perception du marché financier, l'UBS traîne en queue de liste, cependant, du point de vue du rendement qu'elle procure aux actionnaires.

Il appert que le temps est venu pour que ceux-ci exploitent l'énorme potentiel que recèle le réseau de l'UBS.

MESURES CONCRÈTES

BK Vision, fondée en 1991, a fait plusieurs propositions pour augmenter la rentabilité des fonds propres depuis qu'elle est actionnaire actif de l'UBS.

Dans son étude, Martin Ebner les rappelle: une diminution du nombre d'administrateurs; l'élimination du trading ou négoce pour compte propre de la banque; une réduction de l'exposition de l'UBS aux crédits étrangers; une approche plus ciblée dans le «retail banking» ou affaires de masse.

Ces propositions n'ont d'abord pas été largement entendues. Ensuite, une couverture intense par la presse et une conscience croissante par «corporate governance» ont mis une telle pression sur le management de l'UBS que la situation va vraisemblablement s'améliorer nettement dans un futur proche, déclare Martin Ebner. Cela revient notamment à dire que Mathis Cabiallavetta, le successeur de Robert Studer à la tête de la direction générale du groupe, devrait agir dans le bon sens et permettre à l'UBS de reprendre ses distances face à la SBS et CS Holding.

D'ailleurs Martin Ebner relève qu'un plan d'incitation du management lié à la performance des actions UBS a été mis en place au lieu d'un système arbitraire basé sur des performances à court terme.

LE RÈGNE RÉUSSI DE ROBERT HOLZACH

Le facteur décisif qui avait permis dans un premier temps à l'UBS de se distinguer de la Société de Banque Suisse et du Crédit Suisse réside dans la manière avec laquelle ces trois banques ont recyclé les pétrodollars. Durant cette période critique, Robert Holzach était à la tête du département commercial de l'UBS. Il a géré les crédits de façon très conservatrice, rappelle Martin Ebner. Même après qu'il fut élu président du conseil d'administration (1980-88, puis président d'honneur), il s'est assuré que l'UBS ne s'engageât pas dans les mêmes activités de prêts hasardeuses que celles de ses deux concurrents helvétiques. Ainsi, à la fin des années 80, l'UBS avait perdu beaucoup moins d'argent que les groupes CS ou SBS et était considérée clairement comme la banque suisse la plus forte.

BONJOUR LES DÉGÂTS

Puis l'ère Nikolaus Senn (président du conseil d'administration) et Robert Studer (président de la direction générale) est venue; ceux-ci n'ont pas su exploiter la solide plateforme

qu'ils avaient héritée. En effet, ils se sont embarqués dans une stratégie d'expansion internationale coûteuse en succombant aux sirènes de «global player», tout en faisant de l'UBS le plus gros prêteur hypothécaire en Suisse, cela juste avant que le marché immobilier culbutât au début des années 90. Bref, l'UBS a cédé à l'impératif institutionnel d'alors, qui était de privilégier la croissance dans le secteur immobilier au détriment de la qualité et de placements moins risqués.

En fait, l'UBS constitue dans les années récentes un cas d'école, celui d'une industrie caractérisée par des surcapacités et où des managers ne comprennent pas eux-mêmes qu'ils doivent redimensionner. Au lieu de cela, Nikolaus Senn et Robert Studer ont laissé à d'autres le dur travail de consolidation tout en continuant à investir avec l'effet négatif que cela a eu sur le RoE de l'UBS. A ce propos, Martin Ebner se réfère à un ouvrage du professeur Michael C. Jensen («The Modern Industrial Revolution, Exit, and the Failure of Internal Control Systems», The Journal of Finance, July 1993)

Ph.R.